«rougeâtre», on admet un élément radical de type *eru-, *ru-, à côté du groupe bien établi de ruber, etc., la forme de rutilus ne sera pas éclaircie pour cela; la structure du mot reste énigmatique.

rutrāmina n. pl.: « gangue », CIL I² 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de rutrum, mais que Niedermann, Recueil, p. 173, rattache à rūdus, -eris.

rutrum : v. ruō.

rutuba, -ae f.: glosé perturbatio par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, Sezagesi 488: ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uiuere † in patriam; nunc sumus in rutuba. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (rutua, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, Rutuba, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

sabaia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé sabaiārius. Cf. v. h. a. enf a Salt », rac. *sab.?

gabanum, -In.: pièce de toile (linteum uillösum) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. σάβανον, qui est luimême d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. savene, cf. M. L. 7478; en germanique : got., v. h. a saban et en v. sl. savan « linceul ».

gabbatum, -ī n. (surtout au pl. sabbata; les langues romanes attestent un doublet sambatum, cf. M. L. 7479, et v. sa(m) būcus, stra(m) būs): le sabbat. Emprunté à l'hébreu sahabbat « repos » par l'intermédiaire du gr. σάβδατα; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.); panroman; irl. sapat, britt. abat; germanique: v. h. a. sambatac. Autres emprunts: sabbatizō, sabbatismus. Avec suffixe latin: sabbatārius. V. B. W. samedi.

sabīna, -ae f.: sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482; v. h. a. sevina. Le rapprochement avec Sabīnus «Sabinus est peut-être une étymologie populaire. Cf. sabūcus?

Sabīnī, -ōrum m. pl.: Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rôme. Apparenté à Sabelli et à Samnium, d'où dérivent Samnis, -ītis; samnīticus. Semble sans rapport avec Sabus (Silius 8, 423), dont l'ā fait difficulté. Cf. Sabius, Sabidius

La forme indigène était Safīnī: osq. Safīnīm «Samnium» (cf. Solmsen, Untersuchungen, p. 202). Î

sabūcus : v. sam-

sabulum, -I (sabulō, -ōnis m.; formes syncopées sablum, sablō dans Venant. Fort. et dans les gloses) n.: sable; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : sabulōsus; sabulēta, -ōrum : sablières (Plin.) et *sabellum (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. zavel.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. ψάμμος et ἄμμος, ψάμαθος et ἄμαθος (à côté de ψαφαρός « lin »?), avec v. isl. sandr et v. h. a. sampt, et même avec arm. awaz. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original; le -μ- simple de ψάμαθος, ἄμαθος montre que -μι- de ψάμμος, ἄμμος est expressif; le -b- de sabulum, qui peut reposer sur *-bh-, concorde avec le -ω- de arm. αναχ

saburra, -ae f.: lest de navire, ballast. Dérivés: saburrā, -ās; saburrālis, -ārius. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres Mamurra, Suburra,

saccharum, -ī n. (Plin.): sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. σάχχαρον, qui est lui-même emprunté au moyen indien sakkarā. Les formes romanes et germaniques remontent à l'arabe sukkar. M. L. 8441 a; B. W. s. u.

saccus, -I m. (ă d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.); s. uīnārius : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passait le vin pour le clarifier, d'où saccō, -ās « filtrer »; s. niuārius : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin; cf. cōlum. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489; celtique : irl. sacc., britt. sach, et germanique : got. sakkus, v. h. a. seckil « bourse », de sacculus, etc.

Dérivés et composés : sacculus ; sac(c) ellus (cf. offa/ofella) ; sacceus et saccīnus (Vulg.) : fait de toile à sac ; saccīnus ; sacculārius : coupeur de bourse ; saccellārius : trésorier ; $saccellō, -\bar{a}s$; saccellātiō (Vég.) ; bisaccium (Pétr. ; bisaccia, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; $saccip\bar{e}rium$: poche pour le porte-monnaie (Plt.), de sacco + un dérivé de π hoa « besace » ; la forme saccibuccis (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi saccia, et $sacciliōn\bar{e}s$ « sacculōs ».

Le mot se retrouve en gr. σάσκος, qui l'a emprunté au sémitique śaq, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique cilicium. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

sacellum: v. sacer.

sacēna (scēna), -ac f.: scena ab aliis a quibusdam sacena appellatur dolabra pontificalis, Fest. 422, 32; et 444, 8, scenam... utrum securis an dolabra sit ambigitur... Liuius in Lydio (Com. 2): « corruit quasi ictus scena, haut multo secus ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. secō.

sacer, -cra, -crum (ancien sakros attesté dans l'inscription du Forum, CIL I² 1); cf. aussi sacro-sanctus (avec ō?); sacer est à sanciō à peu près comme *-tagro-dans in-teger à tangō. Pas de comparatif (c'est sanctior qui en tient lieu); superlatif sacerrimus (rare, archaīque). À côté d'un thème en -o/e-, qui se retrouve en osco-ombrien: osq. σακορο (qui semble féminin), ombr. sa-

kra « sacrās », a existé en thème en -i- *sākri-, bien attesté par osq. sakrim « hostiam » (abl. sg. sakrid, abl. pl. sakriss) et ombr. sakre « sacrum »(nom. acc. sg. n.), avec abl. pl. sacris, etc., conservé en latin dans la langue religieuse, notamment dans l'expression sācrem porcum, sācrēs porcī qu'on trouve chez les archaīques, cf. Fest. 420, 26 sqq.; dans Rud. 1208, Plaute a la scansion sācrēs, sôre; pour la longue, cf. lat. ācer, ācris, en face de gr. &cpoc, et pacer (ital.) sous paco.

Ce qui est sacrum (ou sacre) s'oppose à ce qui est profanum; ce qui est sacrum appartient au monde du « divin », quicquid quod deorum habetur, suivant l'expression de Trébatius (chez Macrobe II 3, 2), et diffère essentiellement de ce qui appartient à la vie courante des hommes; on passe du sacer au profanus par des rites définis, et les deux catégories sont bien tranchées. Le sens de sacer diffère de religiosus (distinction artificielle dans Gaïus, Inst. 2, 3, sacrae [res] sunt quae dis superis consecratae sunt; religiosae quae dis manibus relictae sunt); cf. Via Sacra, Sacer Oceanus, etc. La notion de sacer ne coïncide pas avec celle de « bon » ou de « mauvais »; c'est une notion à part. Sacer désigne celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé, ou sans souiller; de là le double sens de « sacré » ou « maudit » (à peu près). Un coupable que l'on consacre aux dieux infernaux est sacer (sacer esto; cf. gr. άγιος), d'où le sens de « criminel » (auri sacra fames); cf. aussi sacer morbus = ἰερὰ νόσος (épilepsie), sacer ignis: ōs sacrum = ἱερὸν ὀστέον. Le n. sacrum désigne toute espèce de chose sacrée : sacrum facere « accomplir une cérémonie sacrée », d'où sacrificus, -fico, -as (-ficor et exsacrifico, Enn.), sacrificium (cf. Ιερουργέω, -γία), sacrificulus (surtout dans l'expression rex sacrificulus, où -ficulus semble être à -fico comme bibulus, legulus à bibō, legō). V. plus loin sacerdōs, pour une forme plus ancienne du nom d'agent. Au pl. sacra, -ōrum « les cérémonies du culte » et le culte lui-même : s. pūblica, s. prīuāta. Ancien, usuel, non roman, où il a été éliminé par sanctus, qu'a répandu l'Église. Celtique : l'irlandais a des mots d'Église : sacrail, sacarbaic, sacrifis, sacramint, sacrista.

Autres dérivés et composés : sacellum : diminutif du n. de sacer, substantivé dans le sens de « petit sanctuaire », consacré à un dieu, contenant un autel, mais dépourvu de toit, d'après Fest. 422, 15; sacrārium : endroit où l'on enferme les sacra (comme armarium/ arma), cf. Dig. 1, 8, 9, « sanctuaire »; sacrārius m. ; sacristain; sacrānus, -a, -um : -i... Reate orti... dicti sacrani quod uere sacro sint nati, P. F. 425, 1 (cf. prīmānus, prīmus); sacrima : ... mustum quod Libero sacrificabant, P. F. 423, 1 (cf. κάλλιμος en face de καλός); sacrō, -ās: consacrer (cf. les formes osques du verbe fréquent, e. g. sakarater « sacrātur », avec les dérivés osq. sakaraklúm « sacellum » et pélignien sacaracirix « *sacrātrīx »); d'où le composé d'aspect déterminé consecro (consacro, M. L. 2155; celtique: irl. cosecraim, britt. cysegru) et ses dérivés consecratio et, à basse époque, consecran(e)us : συμμύστης; desacro (desecro), époque impériale (contamination de consecro et dedico) ; exsecro (et exsecror) : exécrer, maudire ; obsecro : « obsecrare est opem a sacris petere », P. F. 207, 7, « prier au nom des dieux », avec tmèse ob uos sacro, souvent formule de la langue familière; employé en incise, avec

valeur affaiblie, cf. Plt., Au. 733: quo, obsecro, esse possum, v. Bryant, Harv. Stud. 9, 123 5qq.; valennagel, Verm. Beitr. z. griech. Sprachk. 24, d'où secrō (Plt.); resecrō: resecrare soluere religione, un reus populum comitiis orauerat per deos ut un culo liberaretur, iubebat magistratus eum resecrare. Più tus (Au. 684): « resecroque, mater, quod dudum obcraveram », P. F. 353, 14; rare et archaïque. Cf. M. 7493, sacrāre; 7494, sacrātum, et 7494 a, *sacrista land suffixe grec).

dinxe greci.

De sacrō dérive, en outre : sacrāmentum, terme di droit : « dépôt fait aux dieux d'une certaine somme comme garantie de sa bonne foi ou de la bonté de sa cause dans un procès »; cf. Varr., L. L. 5, 180, ea peu nia quae in iudicium uenit in litibus, sacramentum nia quae in initiabatur, de aliis rebus uterque sacro; qui petebat et qui infitiabatur, de aliis rebus uterque guingenos aeris ad pontem (l. pontificem?) deponebani aliis rebus item certo (certabant Collart) alio legitimo numen assum (l. actum?); qui iudicio uicerat, suum sacramenum e sacro auferebat, victi ad aerarium redibat. Cf. Festin 468, 16 sqq. Il est probable que ce dépôt s'accompagnail d'une prestation de serment (iūsiūrandum); de là la sens dérivé qu'a pris le mot; cf. Fest. 466, 2 sqq. sacramento dicitur quod (iuris iurandi sacratio)ne inter posita actum (est), et P. F. 467, 3. C'est ce sens de « sen ment » que le mot a pris dans la langue militaire, où il s'employait d'abord dans une acception différente da iūsiūrandum, le sacrāmentum étant personnel et volon taire, le iūsiūrandum étant collectif et imposé; c T.-L. 22, 38, 2-5. Dans la langue de l'Église, sacramen tum a désigné tout objet ou tout acte ayant un carac. tère sacré : mystère, révélation, sacrement, etc. ly Blaise, s. u.). M. L. 7492; sacrāmentārium : sacramen. taire. Sur sacramentum, v. H. Lévy-Bruhl, REL XXX 1952, 296 sqq.

sacerdos, -dotis c. (le féminin sacerdota est récent, plus récents encore sacerda, CIL VIII 3307, 10575, fait peutêtre sur sacerdos prononce sacerdus; et sacerdotissa (cl. abbatissa) : celui qui accomplit les cérémonies sacrées. prêtre en général; cf. Varr., L. L. 5, 83, sacerdotes uniuersi a sacris dicti. Passé par l'Église en celtique irl. sacart, sacerdote, et en germanique : v. angl. sacerd. Dérivés : sacerdotium, -dotalis, -dotare; sacerdotula. De *sakro-dhō-ts, le second élément appartenant à la racine *dhē-, v. facio et -do; le vocalisme du timbre o du second terme de composé est ancien. Thème consonantique : le génitif pluriel est sacerdotum ; pour la formation, cf. locu-plēs, plē-t-is. Vieux composé de type indoeuropéen, à côté duquel s'est formé en latin même le type récent sacrificus, voisin de sacrificium. V. H. Pedersen, MSL 22 5

sacrilegus (cf. legő et la citation de Non. 332, 23), qui du sens de « voleur d'objets sacrés », leρόσυλος, a passé au sens plus large de « sacrilège, profanateur »; sacrilegium (époque impériale); l'sacrifer (Ov.); sacricola (époque impériale) : victimaire, prêtre.

sacrōsanctus (ō, Orientius 2, 830; confirmé, selon L. Havet, Man., § 322, par la prose métrique; cf. Cic. Balb. 32, si quidem sacrosanctum est; et la « tmèse i, sacroque sanctus (Plin. 7, 143): adjectif appartenant à la langue du droit et de la religion, qualifiant une personne ou un objet dont le caractère sacré ou inviolable a été solennellement reconnu; cf. F. 422, 17: m dic-

um quod iure iurando interposito est institutum, si quis qui uiolasset, ut morte poenas penderet, et Rosenberg, id uiolasset, ut morte poenas penderet, et Rosenberg, id uiolasset, sans doute juxtaposé formé de sacrō flemes 48, 3. Sans doute juxtaposé formé de sacrō flemes 48, 3. Sans doute juxtaposé formé de sacro (shill). Les explications par un couple asyndétique sacro (shill) sanctus dont les éléments se seraient soudés ou par un composé dont le premier élément serait la forme du thème nu sacro- semblent contredites par la quantité longue de l'o de sacrō- et soulèvent, du reste, d'autres objections. Toutefois, Tertullien recrée sacersanctus.

gancio, -īs, sānxī, (sancīuī, Pomp.), sānctum, (sancīum, Lucr.), -īre: terme de la langue religieuse et politique « rendre sacré ou inviolable » : s. legem ; par suite stablir solennellement par une loi, etc. »: s. lege ut. ne: et enfin « ratifier, sanctionner ». Alors que sacer signifie en certains cas « voué aux dieux infernaux. exécrable, etc. », sanciō a aussi le sens de « proclamer comme exécrable », d'où « interdire solennellement ». nuis « punir » : s. capite, supplicio, execrationibus publicis. De là : sanctus « rendu sacré ou inviolable, sanctionné », cf. Ulp., Dig. 1, 8, 9, où la différence avec sacer est hien établie : proprie dicimus sancta quae neque sacra neque profana sunt, sed sanctione quadam confirmata. ut bees sanctae sunt, quia sanctione quadam sunt subnixae. Ouod enim sanctione quadam subnixum est, id sanctum est, etsi deo non sit consecratum (cette différence de sens entre sacer et sanctus n'exclut pas la parenté initiale: l'état de sanctus est obtenu par un rite de caractère religieux; sacer indique un état, sanctus le résultat d'un acte); puis sanctus a reçu le sens du gr. ayıoc, qui, luimême, chez les juifs et les chrétiens, a reçu le sens de l'hébreu qōdəš; du sens de « consacré, établi, consolidé par un rite », on est passé ainsi à un sens essentiellement moral : « vénéré » et « vénérable », « vertueux » et, dans la langue de l'Ég ise, « saint ». Sanctum n. « sanctuaire » : s. sānctōrum (rendant τὸ ἄγιον, τὰ ἄγια, τῶν ἁγίων). Mais, dans le latin classique, sanctus est encore loin de cette valeur toute morale; chez Cicéron et Virgile, sanctus est dans une période de transition.

Dérivés : sānctiō f. : sanction ; sānctor (Tac.) ; sānctiās « inviolabilité » et « sainteté » ; sānctiūdō ; sanctimās « inviolabilité » et « sainteté » ; sānctiūdō ; sanctimānium, -māniālis ; sānctuārium (époque impériale pour sacrārium) ; sānctēscō (Acc.), et, dans la langue et l'Ēglise, sānctificus, -ficō, -ficium, -ficātiō, etc., calques du gr. ἀγιάζω, ἀγιασμός. Cf. M. L. 7569, sanctus ; 7567, sanctificāre ; 7568, sanctitās [celtique : irl. sant, saith; britt. sanct, sanctatīr, mots savants], tous mots qui ont pénétré dans les langues romanes par l'intermédiaire de l'Ēglise.

Pour Sancus, v. ce mot.

La forme de sanciō est pareille à celle de uinciō; le perfectum sānxī, l'adjectif en -to-, sānctus, sont du même type que uinxī, uinctus. Comme dans lit. jūngiu en face de lat. iungō (v. ce mot), il y a ici à la fois l'infixe nasal, qui s'est largement développé en latin et en baltique, et le suffixe de présent -ye/-ī-. L'ā de osq. saahtúm « sanctum » a l'air de supposer un ancien *sankto- en italique; l'ombrien a, de même, sahatam « sanctam ». Les objections de Kretschmer, Glotta, 10, 155 sqq., ne prouvent pas contre le rapprochement de sacer et de sanciō, que Kretschmer n'écarte, du reste, pas absolument, et elles aboutissent à priver sanciō de

toute étymologie. Du reste, de même que l'on a lat. con-iugare en face de con-iungere, l'osque a sakahiter (pour *sakarahiter?) « sacrificatur », à côté de saaht ú m, en face de lat. sanciō. Un présent à nasale infixée tel que sanciō indique le passage à un état de choses nouveau. Si, comme il semble, sacer, sancio est apparenté à hitt. šaklai- « coutume, rite ». le latin et le hittite auraient en commun une racine servant aux idées religieuses et juridiques du plus ancien vocabulaire indoeuropéen. En dehors de ce rapprochement, il est impossible de trouver un correspondant précis au groupe italique de lat. sacer, sancio. On rapproche v. isl. sott « entente, compromis », qui est de sens différent et où le caractère de la consonne finale n'est pas discernable. Ce mot scandinave ne doit pas être séparé du groupe de got. sakan, qui s'applique à toute discussion, à toute querelle de caractère verbal et, à en juger par le sens précis de v. isl. sok, v. sax. saka, v. h. a. sahka, etc., se rapporte originairement à une « affaire judiciaire », à un « procès », donc à quelque chose qui se règle au moyen de formules. Un rapprochement avec le groupe de sacer, sancio est donc possible. Le fait que le germanique a le représentant \hat{k} d'un ancien g en face de kitalique ne fait pas difficulté : la forme du verbe sakan donne lieu de croire qu'il s'agit d'une racine fournissant un présent aoriste radical de type athématique, ce qui rendrait aussi compte de lat. sancio; dans ces racines, le sottement entre sourde et sonore finale arrive souvent. Dès lors, rien n'empêcherait de rapprocher, d'autre part, le groupe de gr. ἄζομαι « j'ai un respect religieux pour », présent dérivé dont la forme s'expliquerait bien dans une racine fournissant un ancien présent radical athématique, ἄγιος « saint », άγνός « pur »; le rapprochement de ces mots grecs avec la famille indo-iranienne de skr. yájati « il sacrifie » n'est bon ni pour la forme ni pour le sens. Toutefois, les trois groupes de lat. sanciō, de got. sakan et de gr. άζομαι ne comportent pas de concordances de sens ni de formes assez précises pour autoriser une affirmation. Il est curieux qu'aucun mot pour la notion de « sacré » ne soit attesté pour l'indo-européen commun : le vocabulaire proprement religieux varie beaucoup d'une langue indo-européenne

sācōma, -atis n. : contrepoids. Emprunt (Vitr.) à une forme dorienne correspondant à att. σήχωμα.

Dérivé : sācōmārius, -a, -um (tardif).

sacrima : v. sacer.

saeculum (saeclum), -I n.: génération (sens fréquent dans Lucrèce, au pluriel: saecla hominum, ferārum, animantum; mortālia saecla, etc.), correspondant à gr. γενεά et à φῦλον; cf. avec Hom. η 206, ἄγρια φῦλα γιγάντον, la traduction latine fera saecla et les exemples cités par Burger, Les mots de la famille de φύω en grec ancien, p. 83 sqq.; durée d'une génération, fixée, entre autres, à cent ans, « siècle », cf. Varr., L. L. 6, 11, saeculum spatium centum annorum wocarunt, et P. F. 441, 4, saeculares ludi apud Romanos post centum annos fiebant, quia saeculum annos centum extendi existimabant; puis « longue période d'une durée indéterminée »; enfin, dans la langue de l'Église, « le siècle, le monde », traduction du gr. αἰών, qui lui-même s'est chargé du sens d'un mot

hébreu. Ancien, usuel et classique. Remplace en partie aeuom, q. u.; les représentants romans du type fr. siècle sont des mots savants, M. L. 7495, comme irl. sáigul. Le dérivé saeculāris s'applique aux jeux, s. lūdī; ce n'est que dans la langue de l'Église qu'il a pris le sens de « séculier, profane », d'après saeclum.

Sans étymologie hors du celtique : cf. gall. hoedl, de *saitlo- « durée de la vie, vie », dont le sens concorde avec celui qu'a lat. saeculum, notamment chez Lucrèce. Ce rapprochement, limité à deux langues, est peu significatif. Beaucoup de mots à diphtongue en -ae- sont sans étymologie.

saepe adv.: souvent. D'où persaepe, saepenumerō, forme renforcée; saepiusculē, saepiculē. Attesté de tout temps, mais concurrencé en latin même par subinde; non roman. V. B. W. souvent.

Semble le neutre d'un adjectif *saepis « συχνός » dont le comparatif saepior et le superlatif saepissimus sont cités par Prisc., GLK III 80, 5 et II 90, 15, qui les attribue aux antiqui et cite un exemple de Caton auquel on peut ajouter le copiast saepissuma de Plt., Persa 633 (leçon de A; sepisse B, sepissime CD). Le sens aurait été d'abord « d'une façon serrée »; cf. ital. spesso « souvent », de spissus.

On a rapproché saepēs. Adverbe expressif dont l'origine n'est pas claire.

saepës (saepis, saeps, së-; mais les manuscrits en capitale de Virgile ont toujours la diphtongue), -is f. : haie; puis « clôture ». Ancien (saepiō est dans Enn.).

Dérivés : saepiō, -īs, -psī, -ptum : entourer d'une haie, enclore; puis « protéger, défendre »; saeptum; saeptātus (tardif); saeptuōsus (archaīque) : employé seulement au sens dérivé de « obscur, caché »; saepīmen (Apul.); saepīmentum : enclos; saeptīō (rare, époque impériale); saeptor, saeptus, -ūs (Itin. Alex.); cōnsaepīō et cōnsaeptum; intersaepīō = διαφράσσω; intersaeptum = διάφραγμα; saepīcula ſ. : petite haie; praesaepe (praesēpe), -is n. (et praesēpēs ſ. Plt., Gu. 228) : parc à moutons, étable, écurie; praesēpīum, -piārium, -piātus (tardiſs). Mot de la langue rustique, saepēs (sēpes) est bien représenté dans les langues romanes, cſ. M. L. 7496; cſ. aussi 7497, saeptum; 6724, praesēpe, et 6724 a, praesēpium. Celtique : irl. praiseach, britt. preseb.

Le rapprochement qui a été proposé avec gr. αἰμός « buisson, broussailles », αἰμασιᾶ « clôture (d'épines ou de pierres sèches) » ne s'étend pas hors du grec et n'explique pas le détail du mot latin. En tout cas, il s'agirait d'un terme technique, comme le montre le vocalisme a.

saeta (sēta), -ae (souvent au pl. saetae) f.: 1º soies, crins, poil (rude) d'un animal, piquants; par dérivation, « crinière »; 2º objet fabriqué en soie, ligne de pêcheur, brosse, etc. Depuis Plt., Cas. 929. Technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 7498. Le français suppose sēta, comme le germanique: v. angl. sēta « Seide », et l'irl. sita; toutefois, dans les manuscrits, la graphie avec ae est la plus fréquente, notamment chez Virgile.

Dérivés et composés : saetōsus (poétique et époque impériale) ; saetiger (poétique) ; saetula, rare et tardif (Arn.), demeuré en italien, M. L. 7500 ; saetācius (sē-) attesté dans les gloses : cribrum setacium ad pollinem

(Plac. V 59, 24), et demeuré dans les langues romans. M. L. 7499 (cf. fr. sas), et saetaciō, -ās (Orib.); buac. (porca); equisaetum (v. equus).

(porca); equisaeium (v. equis).

Sans étymologie claire. On compare germ. : v. h. seid, seita « corde, lacet », lit. sētas « crible [en constitution].

saeuus (saeuos), -a, -um : emporté, furieux, téros, adv. saeuiter et saeue.

dv. saeutier etisuem.

Dérivés et composés : saeutō, -īs (ancien et truent, mais semble évité par César, qui n'en a qu'un et saeutia); saeutia (usuel et classique); saeutia (Gl.); saeutās (tardif et rare); saeutādō (ā. Aptiale); saeutācus (Tér.); dēsaeutō (poétique; époque impariale): 1° être en fureur; 2° cesser d'être en fureur; (Luc. 5, 304); essaeutō (c. C. aptiale); cesseutō (c. C. aptiale); asaeutō (c. a

Même diphtongue en a et même suffixe que dans beaucoup d'adjectifs désignant un défaut : aeger, lacuis scaeuus, caecus, claudus, ualgus, etc. Le sens premie était peut-être « à l'aspect (au visage) effroyable »; el gr. αἰανής. Ancien (Liv. Andr.), surtout poètique. Non représenté dans les langues romanes.

On a rapproché lett. sievs « cruel »; quand les adjectifs de ce genre ont un correspondant, ce qui est le cas de laeuus, scaeuus, caecus, l'extension en est faible

sāga : v. sāgus.

sagēna, -ae f. : seine, filet de pêche. Emprunt augr. σαγήνη. M. L. 7505. Celtique : britt. *seulenn?; elgermanique : v. angl. segne, fris. seine, etc.

Dérivés : sagēnicum (Ed. Diocl. 5, 11); sagēnula (Gl.).

sagīna, -ae f.: 1º « engraissement », s. ānserum, gallīnārum, etc., et par suite « nourriture, régime » (en particulier des gladiateurs); 2º embonpoint, obésité, graisse; 3º animal engraissé (rare). Ancien (Plt.), usue

Les langues romanes supposent un doublet saginum (et *sagimen). M. L. 7506; B. W. saindoux.

Dérivés : sagīnō, -ās ; sagīnātiō, -tor ; sagīnārium : endroit pour engraisser.

Aucune étymologie. Terme technique.

sāgiō : v. sāgus.

sagitta, -ae f. (i): 1° flèche; 2° objet en forme de flèche: pointe d'une branche (cf. Isid., Or. 17, 5, 7); lancette; sagittaire (plante); la Flèche (constellation). Ancien (Pl., Naev.), usuel. M. L. 7508. Celtique: in. saiget; britt. saeth.

Dérivés et composés: sagittula, demeuré en italien, M. L. 7510; sagittārius; sagittātus (Plt., Tric. 242], sur lequel a été fait à l'époque impériale sagittā, -ās, qui a passé dans les langues romanes, M. L. 7509, d'où sagittātor; sagitti-fer, -potēns (poétique); sagit(!)icum: Iouis barba, CGL III 576, 50.

Sans doute mot d'emprunt à une langue non indoeuropéenne; l'arc et la flèche ne sont pas des armes nationales à Rome. La finale -itta paraît étrusque; Plaute scande sagita; cf. Havet, Man. crit. verb., § 1142; Lindsay, Early Lat. Verse. p. 115.

sagma, -ae f. : bât, selle; chargement suspendu au

bete de) somme. Emprunt technique et populaire σάγμα, -ατος, (Vég., Vulg., Isid.). Dérivés: sagmō, aug. σάγμα, -ατος, (Vég., Vulg., Isid.). Dérivés: sagmō, aug. σάγμα: σάσσει δύου; sagmātus: σεσαγμές: sagmārius « sommier ». Panroman, sauf rouμές: sagmārius « sommier ». Panroman, sauf rouμές: sagmārius « sommier ». Panroman, sauf rouμές: sagmārius « somme sam, sous la forme sauma (cf.). a. soum, v. angl. seam, sous la forme sauma (cf.). a. soum, v. angl. seam, sous la forme sauma (cf.). a. soum, v. angl. seam, sous la forme sauma (cf.). a. soum, v. angl. seam, sous la forme sauma (cf.). a. soum, v. angl. seam, sous la forme sauma (cf.). a. soum, v. angl. seam, sous la forme sauma (cf.). a. soum (cf.). a. soum

sagmen, inis n.: -a uocantur uerbenae, i. e. herbae sagmen, quia ex loco sancto arcebantur a consule praetopurae, quia ex loco sancto arcebantur a consule praetopurae, legatis proficiscentibus ad foedus faciendum belruique indicendum; uel a sanciendo, i. e. confirmando, linque indicendum; uel a sanciendo, i. e. confirmando, linque indicendum; sel a saccinator estato (Naevius); r. 424, 24; cf. Dig. 1, 8, 8. Vieux terme rituel (Naevius); r. 424, 24; cf. Dig. 1, 8, 8. Vieux terme rituel (Naevius); pier, Mars, Quirinus, p. 256, n. 2. Cf. sāmentum?

sagum, -I n. (sagus m., Enn.; certaines formes romanes supposent aussi saga, sans doute d'après toga, v. B. W. saie): 1º sayon, sorte de manteau en laine rossière, d'origine gauloise, d'après Polybe, cf. Rich, s. u.; particulièrement « manteau de soldat » (opposé s. u.; particulièrement du civil), d'où saga sūmere, pōnere, ad saga īre, in sagīs esse; 2º couverture, housse. M. L. 7515. Celtique: irl. sái, sachill. Les autres mots celtiques proviennent peut-être du français par l'anglais; v. J. Joth, s. u. sac.

Dérivés : sagātus ; sagārius ; sagulum, M. L. 7514 ; sagulātus, -rius.

Cf. lit. sagis « manteau de voyage pour femmes », lett. sagsa?

sāgus, -a, -um: surtout au fém. subst. sāga «sorcière»; sāgiā, -is, -īre; peu usités et remplacés par leurs composés plus précis praesāgus, praesāgiō, -īs, d'où praesāgium; et à basse époque praesāgō, -ās; sāgāx, -ācis, ancien (Enn.), fréquent et classique; sāgācūtās, -ter; et peut-être sāgāna « devineresse » qu'y rattache Priscien, GLK II 120, 21, mais qui est attesté seulement comme nom propre et dont l'ā fait difficulté.

Le sens est défini par Cic., Diu. 1, 31, 65: sagire sentire acute est; ex quo sagae anus, quia multa scire uolunt, et sagaces dicti canes. Is igitur qui ante sagit quam
oblata res est, dicitur praesagire, i. e. futurum ante sentire. Le sens général est « avoir du flair »; cf. sagax
nasum habet, Plt., Cu. 110 b; uoltures sagacius odorantur, Plin. 10, 191, etc. Pour l'alternance, cf. contāgium
et tāgax, dicere et dicax.

Praesaga est demeuré en français, où il désigne un oiseau de mauvais présage, l'orfraie, dite aussi fresaie. M. L. 6723; B. W. s. u.

La racine *sāg-, *səg- a dû fournir un présent radical athématique, à en juger par l'opposition entre lat. sāgiō et irl. saigim « petō, adeō » (avec subj. sás-). Lé grec s'est tiré d'affaire en employant le type itératif : dor. ἀγέομα, att. ἡγοῦμαι « je conduis, je dirige en qualité de chef » (aor. ἡγησάμην). On ne peut déterminer si le type germanique de got. sokjā « je cherche » répond à celui de lat. sāgiō ou à celui de gr. ἡγοῦμαι. Sur hitt. sākiyā « montrer des signes, présager », šākiyāh « faire connaître, manifester, prononcer un oracle », v. Benveniste, BSL 33, 141. Cette racine n'est pas attestée en indo-iranien. Sāgiō serait un terme de chasse : du

sens de « quêter » appliqué au chien, on serait passé à celui de « avoir du nez ».

saiō, -ōnis m.: poenātor, tortor; cf. Thes. Gloss., s. u.; Isid., Or. 10, 262. Se trouve aussi dans Cassiodore. Mot de basse époque, germanique, latinisé. V. Sofer, 153; M. L. 7507.

sāl, sălis m. et n. (abl. sale indiquant un thème sal-, et non *sali-; le masculin semble ancien, cf. Non. 223. 11 sqq.; le pluriel est toujours masculin : salēs; sāl neutre (dans Fabius Pictor) est peut-être formé d'après mel, auquel il s'oppose; on trouve aussi un doublet sale dans Enn., A. 385; Caton, Agr. 162, 1; Varron ap. Non. 223, 17; 162, 1, sans doute formé sur salis, d'après mare, maris): 1º sel, puis toute substance salée ou amère, d'où *salnitrum, M. L. 7546; *salpetrae, 7550; le pluriel sales désigne les grains de sel : en poésie, à l'imitation du gr. άλς « mer » (rare, Vg. Ae. 3, 385) ; 2º sel de l'esprit, piquant, etc., cf. Plin. 31, 88: (sal) adeo necessarium elementum est, ut transierit intellectus ad uoluptates animi quoque. Nam ita sales appellantur, omnisque uitae lenos et summa hilaritas, laborumque requies non alio magis uocabulo constat; sens qu'on retrouve dans salsus et son contraire insulsus « non salé, insipide, fade ». Gr. alec a le même emploi dans la xoun. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7521.

Dérivés: salārius: relatif au sel: Salaria uia Romae est appellata quia per eam Sabini sal a mari deferebant, P. F. 437, 4; salārium: somme donnée aux soldats pour acheter leur sel (cf. calceārium, congiārium, uestiārium), par suite « solde, salaire »; d'où salāriārius m. (tardif) « salarié, mercenaire ».

salīnus: de sel, salin; subst. salīnum: salière, et salīnue f. pl.: saline(s); salīnārius; salīnātor (usité comme surnom), cf. M. L. 7535-7538; salīnēnsis (Inscr.) « marchand de sel »; salillum n.: petite salière.

Composé : salifodīna f. (mine de sel » (Vitr.).

sallo (salo), -is, salsus, -ĕre et sal(l)io, -īs, sal(l)ītus: saler, M. L. 7539 (logoud.); irl. saillim? Il y a deux formations différentes : sallō est issu de *sal-d-ō, comme le montre salsus de *sald-tos : sal(l)iō est un dénominatif à suffixe -ye/o-; salliō est influencé par sallō, comme salō par saliō. De là salsus, salsa, M. L. 7550 a, et subsalsus, însulsus, M. L. 4476; însulsē, īnsulsitās; salsūrā (saltūra, que Bücheler veut lire dans Plt., Cu. 22, est invraisemblable), salsamentum (-men, Arn.), salsāmentārius; salsēdō, salsitās, tous deux rares et tardifs; salsiusculus (St Aug.); salsitūdō, salsūgō (et salsilāgō) ; Salsulae (Aquae) ; et aussi salūūra (Colum.); salacaccabia, -orum (Apic.; lecture douteuse) : salaisons. Cf. aussi M. L. 7528, *saltcare; *salmūria, 7545, attesté aussi par le germanique : v. angl. soelmeyrie ; salsīcius (de salsus, comme empticius de emptus), d'où salsicia (farta) : britt. selsig « saucisse ».

gissement -i-; car le celtique a une forme élargie : irl. salann, et il y a une autre forme élargie dans got. salt (neutre) et arm. alt (thème en -i-) « sel, saline ». Lat. sallō de *saldō n'a rien à faire avec un thème nominal en -d-; -de/o- y est le suffixe de présent connu par $tend\bar{o}$, $c\bar{u}d\bar{o}$, $fall\bar{o}$, etc. Vocalisme radical a qui n'a rien de surprenant dans ce terme technique.

salamandra, -ae f. : salamandre. Emprunt (Celse, Plin., Pétr.) au gr. σαλαμάνδρα, déformé dans la langue populaire; cf. M. L. 7525.

salapitta, -ae f.: chiquenaude (Arn., Ital. Ioh, 18, 22, et Gloss.). Conservé dans un parler italien. M. L. 7526. De gr. σαλπι(γ)χτής, avec épenthèse osque?

salapūtium, -ī n. (salaputtium): nain, nabot (?). Mot familier (Catul. 53, 5), de formation et de sens obscurs. On a un cognomen Salaputis, CIL VIII 10570.

salar, -aris m. : sorte de truite, ou jeune saumon (Aus., Sid.). Cf. salmō.

salāriāna, ae f. : sorte de châtaigne (Pline). De salārius?

salebra : v. saliō.

salgama, -ōrum n. pl.: conserves (faites dans le sel = άλμη), Col. Le singulier salgamum est plus récent.

Dérivés : salgamārius et sans doute salmacidus, glosé ἀλμυρός; *salmūria « saumure ». M. L. 7543, 7545.

Sans étymologie.

salicastrum: v. salix.

Salīi, -ōrum m. pl.: Saliens, collège de prêtres consacrés au service de Mars par Numa. Leur nom est rattaché à saliō par tous les anciens, cf. Varr., L. L. 5, 85, Salii ab salitando, quod facere in comitiis in sacris quotannis et solent et debent, et les références de Goetz-Schoell, ad loc., et le composé praesul semble désigner à l'origine le chef des Saliens; cf., toutefois, F. 438, 27, salios a saliendo et saltando dictos esse quamuis dubitari non debeat, tamen Polemon ait Arcada quendam fuisse, nomine Salium, quem Aeneas a Mantinea in Italiam deduxerit, qui iuuenes Italicos ἐνόπλιον saltationem docuerit.

Dérivés : Saliaris, -e; saliares cenae, epulae, expressions dont dérive le sens de « somptueux, magnifique »; cf. Fest. 439, 7 sqq.; Saliatus, -ūs.

La forme Salisubs.li (-lis?), génitif d'un nom de divinité (?), Catul. 17, 6, est obscure : de saliō + subsiliō?

saliō, -īs, saluī (et salīuī, salū, époque impériale), saltum, salīre: sauter, bondir; cf. Plin. 10, 111, ambulant aliquae [aues] ut cornices; saliunt aliae ut passeres, merulae; jaillir (dē aquā), palpiter (dē corde); saillir (transitif dans la langue des éleveurs); d'où salāx « lubrique » et « aphrodisiaque ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7540; B. W. saillir. Irl. salach « salāx ».

Dérivés : salāx (cf. plus haut); salācitās; Salācia, nom d'une déesse marine, opposée à Malacia (v. salum); salēbra, -ae : aspérités du sol, ornière, cahot, M. L. 7527; cf. latebra, scatebra; salebrōsus et salebrātus, salebritās (tardifs).

saltus, -ūs m.: saut, bond, puis « passage étroit, pas » (cf. Pas de Calais, Pas des Thermopyles), « dé-

filé » (sensū obscēnō, dans Plt., Gas. 922 et Cu. 56) et, comme ces endroits sont souvent couverts de bois ou de pâturages, « pâturage, herbage », et même « mesure de terre de 4 centuries » (Varr., R. R. 10). Dérivés : saltuārius, saltuātim, saltuānsis, saltuā sus. Cl. saltus, M. L. 7553, 7554, et saltuārius, 7553 saltor (et salītor), salītiō (Vég.). Celtique : irl. saltuārius, saltuārius, 7551 a fourni de nombreux composts.

sattor (et sautor), sauto les qui sattor (et sautor), sauto les quels le préverbe précise seulement l'idée verbale ab-, ad-, circum-, dē-, dis-, ex-, in-, prae-, prō-, resub-, trāns-siliō. Il faut noter seulement que insulta apparaît dans la langue de l'Église avec le seule « insulte », sans doute sous l'influence de insulta qui est employé au sens moral déjà par Cicéron. Claussi *assalīre, *assaltus, M. L. 713, 714.

Pour praesul, v. ce mot.

De saliō existe un itératif-intensif ancien et usuel saltō, -ās (salitō, Varr.), qui tend à se substituer à salite (comme cantāre à canere) dans le sens de « sauter », bien représenté dans les langues romanes, M. L. 7551, et en germanique : v. h. a. *salzōn, v. angl. sealtian. Du sens ancien de « sauter à plusieurs reprises » est dérvé is sens technique de « danser »; de là : saltātor, -trīz, -tiē -tiuncula, -tōrius, -tus, -ūs, saltābundus, qui tous se rapportent à l'idée de « danser ». Comme saliō, l'itératif saltō a de nombreux composés qui sont en sultō : ad (as-), dis-, ex-, in-, per-, prae-, re-, sub- (sus-), trāx-sultō Ezsultō et īnsultō ont souvent le sens moral qu'ont leur calques du français savant exulter et insulter. Forme récente sans apophonie : dēsaltō. Dérivé secondaire : saltitō (Hist. Aug.).

Le présent saliō n'a d'autre correspondant exact que gr. ἄλλομαι, qui a le même sens. Pas plus en grec qu'en latin, il n'y a trace d'un aoriste en -s-. La langue homérique a conservé un aoriste radical ἄλτο, -άλμενος.

salis(s)ātiō, -ōnis f. (Marc. Emp. et Gloss.) : palpītation, s. cordis, gl. παλμός Du gr. σαλάσσω, cf. comissātiō et κωμάζω; rattaché par étymologie populaire à saliō, cf. Isid., Or. 18, 26, salisatores uocati sunt, quia dum eis membrorum quaecumque partes salierint, aliquid sibi exinde prosperum seu triste significari prædicunt.

salīua, -ae f. (pl. salīuae, ap. Lucr. 4, 1108): 1º Salive, bave. Se dit aussi de toute espèce de secrétion visqueuse; 2º saveur (qui excite la salive); salive en tant que marque de désir ou d'appétit. Ancien (Lucr., Catull.); panroman (sauf roumain). M. L. 7541.

Dérivés : salīuārius (Plin.) ; salīuārium « mors »; salīuōsus ; salīuō, -ās ; salīuātum ; salīuātiō, tous d'époque impériale.

Même formation que gingīua. Sans étymologie claire. Irl. saile peut être emprunté.

saliunca, -ae f. : valériane ou nard celtique (depuis Vg. et Plin.); dim. saliuncula. Celtique ou ligure?

salix, -icis f.: saule. Ancien; panroman. M. L. 7542; v. B. W. s. u. Cf., pour la formation, larix.

Dérivés : salicastrum n. : douce-amère qui croît parmi les saules, dite aussi labrusca, Pline, 23, 20, M. L. 7531, et irl. soileastar; salignus ou saligneus : de saule; salictum : saussaie, et salicētum, M. L. 7532-7534, gall. sailchoit; salictārius. Certaines

formes romanes supposent *salicārius et *saliceus;

od. m. saile a un correspondant dans irl. sail « saule » (gén. saileh). Dans v. h. a. salaha, v. angl. sealh « saule », la saileh) est différente (de *salhjōn-). Si l'on rapproche formation est différente (de *salhjōn-). Si l'on rapproche forme que donne Théophraste, ἐλίκη, pour le nom le saule » en Arcadie, il faut admettre que la forme de « saule » en Arcadie, il faut admettre que la forme faine reposerait sur *solik- (mais alors on attendrait alublé *silix) et la forme germanique sur *solk-.

salmacidus : v. salgama.

salmō, -ōnis m.: saumon (Plin., Aus.). M. L. 7544.

Mot gaulois. Cf. Salmōna « Salm », affluent de la Moelle, et salar. Passé en germanique: v. h. a. salmo.

galpa, -ae f. : saupe, poisson de mer (Ov., Plin.). gmprunt au gr. σάλπη. Μ. L. 7549.

salpūga (-punga), -ae i.: sorte de fourmi ou d'araignée venimeuse. Mot (espagnol d'après Plin. 29, 92?) déformé par l'étymologie populaire en solipuga, solipuna, solipuga; cf. P. F. 389, 4, solipugna, genus bestiolae maleficae, quod acrius concitatius que fit ardore solis, unde diam nomen traxii. V. Sofer, p. 58, et Alessio, R. di Filol., 1938, p. 152, qui suppose un emprunt à un gr. adaluvo (μύρμηξ)? Sans étymologie.

saltem : particule invariable signifiant « du moins moins » et marquant une restriction, généralement après une proposition concessive commençant par si. tout au moins à l'époque archaïque, e. g. si illud non licet, | saltem hoc licebit, Ter., Eu. 639-640. Toutefois. l'opposition peut n'être pas exprimée ; cf. Cic., Fam. 12. 23. 3, antehac quidem sperare saltem licebat; nunc etiam id ereptum est; entendez « il nous était permis au moins d'espérer (à défaut d'autre chose : si nil aliud) ». De cet emploi découle celui qu'on fait de saltem à l'époque impériale, où on le joint à non, neque avec un sens équivalent à celui de ne... quidem ; cf. T.-L. 5, 38, 1, ibi tribuni militum non praemunito uallo... non deorum saltem si non hominum memores, nec auspicato... instruunt aciem. Ancien, usuel et classique. Ne semble plus attesté après Apulée; non roman.

Etymologie inconnue; la finale rappelle celle de autem, quidem, etc. De *s(i) al(i)tem?

saltus, -ūs m. : v. saliō.

saluber, -bris : v. saluus.

saluia, -ae f.: sauge (Plin.). Panroman. M. L. 7558. Germanique: v. h. a. salbeia. Sans doute de saluus, à cause de ses propriétés bienfaisantes. Le sens de « sauge » est secondaire. A l'origine, semble avoir désigné une autre plante; cf. Pline, 22, 147 et 26, 31.

salum, -ī n. (et salus dans Enn., e. g. Sc. 195, undantm salum; le changement de genre est dù sans doute à l'influence de mare, cf. sale): mer libre, mouillage devant le port; cf. T.-L. 37, 10, 10, ante portum in salo; 37, 13, 18, pars in salo ad ostium portus in ancoris steti; Cic., Verr. II 5, 35, 98, quadrirememque fluctuantem in salo rèliquerat. Peut-être emprunt au gr. σάλος, quoique le sens de « mouillage » ne soit pas attesté avant Po'yhe et puisse provenir du latin. Sur le mot « préi.-e. » sala, v. Battisti, St. Etruschi, XVI, 342 sqq.

salor, $-\bar{o}ris$ m. : couleur de la mer (Mart. Cap.)? Forme unique et peu sûre.

Les Latins y rattachent aussi Salācia, nom d'une déesse marine (qui s'oppose à malacia) et femme de Neptune; cf. Varr., L. L. 5, 85, Salacia Neptuni ab salo, avec les références de Goetz-Schoell, ad loc.; et l'étymologie de Fest. 436, 14, Salacia... quod salum ciet. Sans doute étymologie populaire; salācia semble inséparable de salāx.

Pour īnsula, v. ce mot.

salūs, -tis f. : v. le suivant.

saluus (saluos), -a, -um : entier, intact; cf. Plt., Au. 207, di me seruant, salua res est : saluom est si quid non perit, et les expressions du type saluā lēge, saluō iūre, saluīs auspicīts; par suite « sauf, sain et sauf, en bon état » (souvent joint à sānus dans le couple allitérant sānus saluus); usité dans la formule de politesse saluus sīs. Dans la langue de l'Ēglise a pris le sens moral de « sauvé du méchant ou du mal par le Sauveur ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7559. Adverbe saluē, usité surtout dans la langue de la comédie : satin saluē? Formule archaïque reprise par Apulée, e. g. Met. 1, 26. Le substantif correspondant à saluus est :

salūs, -ūtis f. (thème consonantique, abl. salūte): état de celui ou de ce qui est saluus, bon état, salut, sauvegarde, conservation; souvent joint à ops dans opem salūtemque ferre; par suite « vie (sauve) » par opposition à « mort », pestis, perniciēs: salūtem dēbēre alicuī. Personnifié et divinisé dans la déesse Salūs « celle qui assure le salut » (Salūs Sēmōnia, Macr., Sat. 1, 16, 8); cf. Plt., Mo. 351, nec Salus nobis saluti iam esse, si cupiat, potest, par allusion à une formule usuelle; employé souvent comme formule de salut: salūtem dīcere, dare, reddere, accipere. Dans la langue de l'Ēglise a désigné le « salut » (= σωτηρία). M. L. 7555; britt. sal.

Dérivés et composés : 1º de saluus : salueō, -ēs, -ēre : être sain et sauf, bien portant, etc., usité surfout comme formule de salutation, saluē, saluētō, etc., souvent joint à ualēre : uale, salue, Cic., Fam. 16, 9, 4, etc.; saluō, -ās : sauver. Bas latin, apparaît à partir de Végèce et remplace seruō, auquel ne correspondait aucun adjectif. Usité surtout dans la langue de l'Église, ainsi que les dérivés et composés : saluātor = σωτίρ, saluātiō, -mentum; saluificus, -ficō; resaluō. Panroman (sauf roumain). M. L. 7557, 7557 a; britt. salw, sylwadour.

Noms propres : Saluius, -uīnus, -uīllus.

2º de salūs: salūber (-bris), -bris, -bre « salutaire » et « salubre » (souvent opposé à pestilēns); quelquefois aussi « en bonne santé », M. L. 7556 a; d'où salūbritās, -ter et l'opposé Insalūber (-bris); salūtāris: salutaire (conservé par la langue de l'Église); salūtāriter.

salūtō, -ās: donner le salut, sauver. Sens rare et tardif; salūtō est presque uniquement usité avec un sens affaibli dans des formules de politesse au sens de «saluer», comme les dérivés et composés: salūtātor, salūtātiō, cōnsalūtō, obsalūtō (Festus), persalūtō, resalūtō, īnsalūtātus, etc. Panroman. M. L. 7556; britt. saludi.

salūti-fer (poétique); salūtificātor (Tert.); salūtiger

(poétique, tardif); salūtigerulus : porteur de salutations (Plaute).

Salūs est, comme fidēs, un exemple d'un ancien terme rel'gieux, passé ensuite dans la langue courante, puis repris par la langue de l'Église chrétienne, qui lui a redonné un nouveau sens religieux. Saluō est de création récente; on disait dans la langue classique seruo. conseruo dans ce sens ; saluo a été créé par suite de l'affaiblissement de salūtō, qui, ne subsistant plus guère que dans des formules de politesse, n'avait pour ainsi dire plus rien de commun avec salūs, saluus; de là saluātor, saluātiō; cf. Aug., Serm. 299, 6. C'est le gr. σῶος, σῶζω, σωτήρ, σωτηρία qui a servi de modèle. Au 111e siècle après J.-C., il n'y avait pas plus de rapport entre saluare et salūtāre qu'il n'y en a en français entre « sauver » et « saluer ».

Saluus rappelle skr. saroah « entier, intact, tout ». av. hauroo, v. p. haruva- « entier », gr. δλ σς (supposé par la correspondance hom. obloc, att. bloc), où le vocalisme radical est autre. Le mot indo-iranien s'oppose par le sens à skr. viçvah, av. vīspō, v. p. visa-, qui se traduit par lat. omnis; en sanskrit, il a été fléchi comme viçvah; mais, à en juger par Y., LVIII 6, où le nominatif pluriel haurvā signifie « intacts », le fait n'est pas indo-iranien. En latin, saluus n'a gardé que le sens originel de « entier », avec la nuance « en bon état de santé »; et il n'a pas reçu la flexion du démonstratif. parce que c'est totus qui a reçu le sens de « entier » et a pris en conséquence cette flexion; ceci n'empêche pas. du reste, que, pour rendre le sens de « intact. entier ». sans aucune nuance religieuse, le latin a créé integer, qu'ont conservé les langues romanes. Le sens propre de saluus a été commandé par la valeur religieuse qui est attachée à ce mot et qui ressort de salūs. - Le vocalisme à degré zéro de lat. saluus se retrouve dans osq. σαλαξς, salavs « saluus », ombr. saluvom « saluum », etc., et dans le nom de notion lat. salūs, qui est ancien (v. BSL 28, p. 40 sqq.), tandis que av. haurvatās, qui y répond pour le sens, est un dérivé secondaire de hauros. Les mots italiques supposent une forme de suffixe à voyelle initiale; cf. gr. δλοός. Le vocalisme à degré zero est sans doute ancien dans ces formes, et l'o radical de gr. δλοός doit être pris à δλος.

Sans le suffixe *-wo-, on a en latin même solidus, avec -l- simple (cf. osq. suluh «omninö »?), et sollus, avec -l- géminé, ce dernier se retrouvant largement en osque : sullus « omnes », pélignien solois « omnibus », etc. La forme -ll- est du type des formes expressives à géminées, qui est courant en italique. La gémination se retrouve dans le nom propre Sallustius. De même gall. holl « tout entier ». Comme la racine n'est pas dissyllabique, irl. slán « entier, sain et sauf » ne s'explique pas directement; comme sanus s'associe à saluus (salua ac sana sunt. Plt., Mer. 176), il peut y avoir dans irl. slan une contamination.

Dans got. alls « πᾶς, δλος », etc., il y a, sans s initial, un mot pareil en tout à lat. sollus, gall. holl; il y a -lsimple dans ala- au premier terme de composés (got. in allaim alamannam « dans tout l'ensemble des hommes »). ce qui rappelle lat. sollus : solidus. - H. Pedersen. V. Gr. d. kelt. Spr., I, p. 411, enseigne que la forme sans s- initial de irl. uile « tout, entier » résulte d'un passage de s- à h- en celtique ; l'irlandais a, en effet, une ortho-

graphe huile, et le gallois a holl et ol « tout equi graphe huile, et le ganois a constant a lat. saluus pour en Quant à arm. oli, équivalent à lat. saluus pour le constant a su un s- initial. Quant à arm. otj, equivaient a pour le on ne saurait dire s'il y a eu un s- initial. — La contra et sans s- rappelle le on on ne saurait uire s in J a contence des formes avec et sans s- rappelle le cas de la contence des formes avec et sans s- rappelle le cas de la contence des formes avec et sans s- rappelle le cas de la contence de la sine : got. inu. etc.

Le germanique et le slave ont un autre mot hails, v. sl. célū ; sur v. pruss. kailūstikan, v. BSL 2811

89m : v. sum.

samardacus, -I m. : imposteur (St Aug.). Mot als. cain?

samartia, -ae f. : erreur causée par une borne situe aux confins de trois champs? (Grom., p. 360)

samauca, -ae f. : sorte de poisson (Polem, Silsa Mot gaulois?

sambüca, -ae f. : 1º sorte de harpe ; 2º machine di guerre qui servait à escalader les murailles, nam un organo chordae, sic in machina intenduntur funes p F. 435, 4. De là : sambūcus « harpiste », sambūcina sam būcistria. Emprunt au gr. σαμβύκη, σαμβυκίστρια mi est lui-même emprunté. M. L. 7560.

sambūcus, -I (Plin.; sābūcus, Ser. Samm. et gloss sabbūcus, sabuncus) f. : sureau; sambūcum (sab) haie du sureau; sambūceus (-cius). — Depuis Luciline Panroman. Les deux formes samb- et sab- sont remu sentées dans les langues romanes, mais la secondes plus d'extension que la première (cf. sabbatum et son hatum) M. L. 7561-7562; v. h. a. būhhila?

Sans correspondant, sauf peut-être le dace orde Cunv. MSL 16, 329. Même finale que dans albucus

samentum, -I n. : défini par Marc-Aurèle ap. Front Ep. 4, 4, lingua Hernica pelliculam de hostia quam anicem suum flamen, cum in urbem introeat impon Sans autre exemple; sans doute vieux terme du ritiel De *sak-s-mento-m? Cf. sagmen.

samera (samara), -ae f. : semence d'orme (Plin Col.). Gaulois? Cf. fr. samare.

samius. -a. -um : de Samos ; samia n. pl. : vaisselle de Samos; samia testa, samius lapis: tesson de vaseon pierre servant à polir ; d'où samio, -as : fourbir, polir (terme de la langue militaire, Vég.), M. L. 7563; samis tor. gl. docounths; samiarium.

samolus, -I f. (?) : plante inconnue. Mot peut-être al tique; cf. Plin. 24, 104.

sampsa, -ae f. : pulpe d'olives triturée et conservé (Plt., Col.). M. L. 7564.

Sanates : v. sanus.

sancio, sanctus : v. sacer.

Sancus, -us (et Sancus, -I récent) m. : nom d'une an cienne divinité italique d'origine sabine d'après Vari L. L. 5, 66. Sancus signifierait « le ciel » d'après Lydu De Mens. IV 90, et est identifié à Deus Fidius. Le mo est joint à Sēmō dans le groupe Sēmō Sancus (ou San cius). - Le dérivé Sanqualis, cf. -is porta appellation proxima aedi Sancus, P. F. 465, 6; -auis quae ossifras dicitur, id. 421, 1, prouve l'ancienneté du thème en L'ombrien a Sansio-, épithète des dieux *Fiso

Fisovio- et *Vesticio- de sens inconnu. On rat-100 Fiso inconnu. On ratmilegeneration identifie Sancus et Sanctus, et CIL XIV. 13 sqq., qui sidius à fides, ce qui justifie l'assimilation Fidius. Mais le groupe Semô (v. serô « semer ») Des res'explique pas par là ; et la présence du thème plest pas plus claire (cf. Consus, Ianus). Il v a là et in rest pur principal divinité indigène, dont principal de serve de serv onle primit de sancio et assimilée au Dius Fidius Zeuc donos « le dieu qui sanctionne ».

andala : v. scandala.

andalium, -I n. : sandale. Emprunt au gr. σάνδα-

Dérivés et composés : sandaliarius (Suét.) : sandalieerula (PIt.).

andspila, -ae f. : sorte de civière ou de bière grosde qui servait à porter en terre les corps des pauvres ides malfaiteurs. — Mot populaire, attesté seulement epoque impériale (Mart., Suet., Juv.), sans doute emprunté.

nerivės : sandapilō ; νεμροθάπτης ; sandapilārius.

anguls (puis sanguis à partir de Vg.), -inis m. (arch. unquen n., Enn., et sanguis, -guis, tardif) : 1º sang fui coule, différent de cruor « sang coagulé »), pas de guriel, sauf dans la langue de l'Église, uir sanguinum Nulg), uae ciuitati sanguinum (Ezech.), qui traduit ans doute un hébraisme ; 2º sang en tant que constimant la parenté ou la descendance : sanguine coniuncti. (id., Inuent. 2, 161; Sall., Iu. 10, 3; in suum sanguium saeuire, T.-L. 40, 5, 1; o sanguen dis oriundum, Rnn.; de là consanguineus = δμαιμος, σύναιμος, conunguinităs; 3º sang en tant que symbole de la force. Buté de tout temps. Panroman. La langue écrite de Moque classique et de l'empire n'emploie que sanguis. mis les formes romanes remontent à sanguen. M. L.

Dérivés et composés : sanguineus : de sang, sanglant, et consanguineus, M. L. 7572; sanguinalis et sanguinārius; d'où sanguināria f. « sanguinaire, renouée »; sanguinolentus et sanguilentus (-nentus, Orib.) : sanglant, M. L. 7570 ; sanguinosus : sanguin langue médicale, Cael. Aurel. = αlματώδης), M. L. 7573; sanguino, -ās: saigner (époque impériale), M. L. 7571; sanguiculus : boudin de sang de chevreau (Plin., M. L. 7569 c); sangunculus (Pétr. 66, 2); sanguisuga : sangsue, composé qui se substitue à hirūdō à l'époque de Pline (v. s. hirūdō), et sansūgia (Gloss.) par haplologie, M. L. 7575; sangui-uorus, -bibulus (tardifs); exsanguis (ancien, classique); exsanguinālus (Vitr.); exsanguinesco (tardif).

ll est vain de rappeler ici le groupe de skr. dspk, undh sang , signalé sous assyr, car il n'y a de commun aux deux groupes que s, et toute la formation de tanguis ainsi coupé demeurerait inexpliquée. Le ballique a connu le groupe de skr. dsrk; car le lette a encore asins (féminin) pour désigner le « sang »; mais e slave a généralisé le mot v. sl. krůví, etc., qui est de a samille de lat. cruor, et le lituanien a aussi kraŭjas tang , en face de v. pruss. krawian (neutre) et krawia (teminin), Ench.; crauyo, Voc. Souvent les mots qui

désignent le « sang » sont d'origine obscure, ainsi gr. αίμα, got. blop, irl. fuil, gall. gwaed. Le genre neutre est fréquent pour cette notion; sanguen se comprend donc bien ; c'est le masculin sanguis qui est un peu surprenant. Comme dans lat. sanguen, il y a un a radical dans gr. alua et dans gall. gwaed.

sānns

sanies (sania, Gl.), -ei f. : 10 « sang corrompu » qui s'écoule des blessures, intermédiaire entre le sang proprement dit (sanguis) et le pus (pus, tabum); cf. Cels. 5, 26, 20, ex his [uolneribus ulceribusque] exit sanguis, sanies, pus... sanies est tenuior hoc [sanguine], uarie crassa et glutinosa et colorata...; 2º en poésie « bave du serpent », puis toute espèce de liquide ressemblant à la sanie. Ancien (Enn., Cat.). M. L. 7577.

Dérivés et composés : saniōsus (Plin.), M. L. 7579; sanio et exsanio, -as (technique, époque impériale), M. L. 3065 a; saniola (Cass. Fel.).

Pas d'étymologie. A en juger par des cas tels que acies ou progenies, serait le dérivé d'un thème radical représenté par lat. san-, mais dont aucun correspondant n'est connu. Les Romains étaient naturellement tentés de rapprocher sanguis; mais cela ne prouve rien.

sanna, -ae f. : grimace, moquerie (Pers., Juv.); sanniō, -ōnis : bouffon, paillasse, grimacier (déjà dans Cic.); sanno, -ās, sannātor et de-, sub-sanno, -ātor, -ātio, subsannium (tardifs), M. L. 8392. Emprunts populaires au gr. σάννας, σαννίων. Μ. L. 7583.

Sangualis : v. Sancus.

santerna, -ae f. : borax (Plin.). Sans doute mot étranger (étrusque?). Cf. Runes-Cortsen, Der etr. Text d. Agramer Mumienbinde, p. 72.

Santonicus, -a, -um : adjectif dérivé du nom de peuple gaulois Santoni, appliqué à différents produits qui en sont originaires, en particulier -m (absinthium) : santoline. M. L. 7583 b.

sanus, -a, -um : sain, bien portant (de corps ou d'esprit). Souvent joint à saluus. L'adverbe sane « d'une manière saine » s'emploie comme ualde avec une valeur intensive : sane sapere, puis avec toute sorte de verbes ou d'adjectifs ou d'adverbes : sane metuere, sane bonus, sane bene, s. sapienter; et, avec negation, haud, non sane. Souvent joint dans la langue familière à un impératif qu'il renforce : i sane. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7584.

Dérivés et composés : santés : santé, M. L. 7580 (d'où *sānitiāre, sānitosus, Orib., M. L. 7581, 7581 a); sano, -as (et tardif sanio, Mul. Chir.) : rendre sain, guérir (sens physique et moral), M. L. 7566; sanatio (Cic.); sanator (Paul. Nol.); sanatorius (Cass.); sanabilis (rare, mais classique) et īnsānābilis = ἀνίατος; sānātiuus, sānāria, sānātāria a peucédan », déformé en satanāriu, v. André, Lex. (tous tardifs) ; con-, per-, praesano, resano (rares tous quatre et d'époque impériale); sānēsco (Col., Cels., Plin.) et resānēsco (d'après recrūdēsco?); sānijer (Paul. Nol.). Sur sānāre châtrer » dans certains dialectes romans, v. M. Leumann, KZ, 1942, 215,

insanus : malsain, malade; presque uniquement employé dans le sens de « qui n'est pas sain d'esprit, insensé, fou » et aussi « qui rend fou » (însana herba, i. e. laurus); cf. Īnsānī montēs traduisant le nom grec d'une montagne de Sardaigne, τὰ μαινόμενα ὅρη. Insānum, īnsānē s'emploient aussi comme adverbes de renforcement, cf. notre « furieusement », dans la langue familière. Dérivés: īnsānia, mot courant; M. L. 4455, īnsānitās (rare, mais dans Cic., Tusc. 3, 4, 8 et 3, 5, 10, Varr. ap. Non. 122, 24); īnsāniō, -īs; uēsānus, uēsānia, uēsāniō, -īs: même sens que īnsānus; cf. uēcors.

-- 594 ---

A sānus les anciens rattachent aussi Sānātēs; cf. Fest. 474, 22: Sanates dicti sunt qui supra infraque Romam habitauerunt. Quod nomen his fuit quia, cum defecissent a Romanis, breui post redierunt in amicitiam, quasi sanata mente. Itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Forctibus, i. e. bonis, et qui numquam defecerant a P. R. Sans doute étymologie populaire; il s'agit vraisemblablement d'un nom propre du type Arpinās, cf. forctis s. u. fortis. V. M. Lejeune, R. Ph., 1951, p. 221.

Aucun mot pareil ne se retrouve ailleurs, sauf peutêtre en ombr. sanes « sānīs, integrīs », T. E. IV 8 (emprunt?). Le vénète sahnatei dat., épithète d'une déesse Reitia, est obscur. Un rapprochement avec gr. taίνω « je guéris », etc., ne s'obtient qu'à l'aide d'hypothèses arbitraires. Pour irl. slán, v. sous saluus.

sapa, -ae f.: vin cuit jusqu'à réduction des deux tiers. Ancien (Cat.), technique. Dans les langues romanes, sapa a le sens de « sève ». M. L. 7585.

Le sens de « sève » qui est celui des mots romans, it. sapa, fr. sève, etc., se retrouve dans un mot germanique semblable : v. isl. safe, v. h. a. saf, etc., ou, avec consonne géminée, v. angl. saep, etc. (si ces mots ne viennent pas du latin). D'autre part, arm. ham « goût » fait penser à lat. sapiō, sapidus, etc.

saporda, -ao f.: genus pessimi piscis, F. 434, 7. Emprunt au gr. σᾶπέρδης.

sapiō, -is, sapiūi (-iī), -ere (parf. sapuī dans Aug., C. D. 1, 10 et inf. sapēre supposé par les formes romanes du type savoir, cf. M. L. 7586; sapěre n'est pas représenté en roman) : avoir du goût, de la saveur (ou du parfum); s'emploie absolument des choses : oleum male sapiet, Cat., Agr. 66, 1.; ou des personnes, le plus souvent au sens figuré « avoir du goût, du discernement ; être sage », hic homo sapienter sapit, Plt., Poe. 606; joint a sentire, cf. Plt., Poe. 1200, nunc hinc sapit, hinc sentit quicquid sapit, et Cic., Rep. 1, 65, etc. Transitivement : « se connaître en, comprendre, savoir ». Formule courante de la conversation : si sapis, si sapias. Usité de tout temps. Panroman. De là : sapiens adj. et subst. « sage », sapienter, sapientia (= σοφία et φιλοσοφία; Ennius emploie sapientia pour traduire σοφία et le marque expressément; c'était une innovation), M. L. 7588; persapiens, însipiens, însipienter, -tia, sapientipotens (composé artificiel créé par Ennius, qui l'oppose à bellipotens); sapientifico (Itala); consipio : être dans son bon sens (rare, époque impériale); dēsipiō; n'être pas dans son bon sens (classique); desipientia (Lucr.); resipīscō, -īuī (-iī et resipuī) : reprendre ses sens, recouvrer la raison; resipiscentia (Lact., pour traduire μετάνοια). Par contre, resipiō a presque uniquement le sens concret de « avoir le goût, la saveur de »

(cf. redoleō), e. g. Varr., R. R. 1, 54, 3, mustum resipu (cf. redoleo), e. g. vaii., ii. 1237 (la forme sans applierrum; cf. *resapium, M. L. 7237 (la forme sans applierrum; cf. *resapium; cf. *r phonie resapio se lit dans Isid. 10, 236, et dans le Pseudo-Apulée; v. Sofer, p. 108); ce n'est que tardive Pseudo-Apunee; v. Dolor, p. 27, 19 and undiverse qu'il est confondu avec resipisco. Ont également e sens du goût » (physique et moral), d'où sapōrō, as saporātus, -ōsus, saporus, l'adjectif sapidus (époque in saporatus, -osus, saporas, M. L. 7590 et 7587, et son conperiale, Aput., Aprotos, M. L. 4466; cf. aussi madi sapidus > fr. maussade et florisapus, CIL VIII 211, 90 sapidulus. Toutefois, le sens de « sage » pour sapidus apparaît dans Ausone. Pétrone a un composé nesapius apparait dans Ausono. a qui non sapit », Terent Scaur., GLK VII 12, 4, forme populaire faite sur nes cius) qu'il met dans la bouche de Trimalcion, Sat. 50 5; c'est à sapius que remontent le type roman sage et britt. saib, mais les formes romanes sont troubles; B. W. sous sage.

Sapiō a un correspondant en germanique : v. sav. an-sebbian « apercevoir, remarquer », v. h. a. int-sessen (prétér. -suob) « remarquer, goûter »; cs. v. isl. sessen « pensée ». La formation est la même que celle de capio. Mais il n'a pas survécu de formes telles que captus ou cēpī. En revanche, l'osque a une forme à é unique en son genre : sipus « sciente »; à ce sipus osque il faut sans doute rattacher sibus et persibus.

saplūtus: adaptation latine de ζάπλουτος (= διι. πλουτος) « très riche », qu'on lit dans Pêtr. 37, 6, avel prononciation s de ζ initial; cf. Saguntum = Ζάχυγδο.

sāpō, -ōnis m.: savon (Plin., Mart., Ser. Samm) M. L. 7589; britt. sebon (mot savant). Dérivés: sāpō nātum, -ī « eau de savon »; sāpōnārius (Orib.). Mot d'emprunt, germanique ou celtique, désignant d'abord une substance propre à laver et à teindre les cheveux Gf. all. Seife « savon ».

sappa, -ae f.: sorte de hoyau (Gloss., Isid.). Le briti, a saffwy « lance, pique ». Français sape, v. B. W. s. u.; M. L. 9599: zapp- (illyrien?).

sappīnus (sapīnus), -I f.: sapin, sapine. Dérivé: sap(p)īneus; d'où sappīnea: partie inférieure du sapinet « pomme de pin ». Les manuscrits de Pline ont aussi une forme sappium (16, 61). Ancien (Varr., R. R. 1, 6, 4). M. L. 7592.

Le v. fr. et prov. sap représentent un ancien *sappui, prélatin ou gaulois ; et sappīnus serait issu d'une combinaison de *sappo- et de pīnus, ou simplement dù à l'influence de pīnus, favorisée par l'existence de formes comme carpinus, fraxinus : tout ceci, incertain. Le v. angl. saeppe (Gl., v. Hoops, Waldbaume, p. 226) doit être un emprunt adapté du latin.

sappīrus, -Ī f.: saphir. Emprunt au grec d'origine sémitique σάπφειρος attesté sous cette forme dans Pline 37, 119; et plus tard sous la forme hellénisée sapphīrus (sapphīrus, Fort.), d'où sapphīrinus, -rātus, et fr. safīr, saphir; irl. safīr.

sapsa : v. ipse.

sarciō, -īs, sarsī, sartum (sarsum, tardif; resarsurum Suét., Claud. 6), -īre: défini par Festus, 428, 25, « integrun Jacere ». Le sens premier est sans doute « recoudre », sarcina et sarcīmen : suture (Apul.), sarcinātrīx (Non. 56, 22); sarculum : alène (Gl.); et plus généralement e réparer, raccommoder ». Sens propre et figuré; le participe figure dans le couple asyndétique sartus reus, emp.'oyé notamment dans le cahier des charges des bâtiments de l'État que l'entrepreneur devait s'engager à maintenir en bon état « clos et couverts »; cf. fest. 428, 25; Plt., Tri. 317; T.-L. 29, 37, 2. L'expression est devenue proverbiale; cf. Cic., Fam. 13, 50, 2: he mihi da atque largire ut M'Curium sartum et tectum, ut aiunt, ab omni incommodo, detrimento, molestia, sincerum integrumque conserues; de là sānē sartēque. Ancien, usuel. M. L. 7599 et 7615, sartum; B. W. sertir. Brittonique : gall. seirch, de *sarcia.

nérivés et composés : exsarció (exerció), archaïque : resarcio; sartor, M. L. 7614, -trix, -tūra; sartāgo : 10 mélange, ramassis, fait de pièces et de morceaux: 2º poêle à frire (= τήγανον), M. L. 7613; sarcitector. Isid., Or. 19, 19, 2 (sarcitator, Gloss.); sarcorius, Col. (W. H.); sarsorius (bas latin); sarcimen (Apul.); sarcina (usité surtout au pluriel) « paquet(s), bagage(s) » enveloppés d'abord dans une toile cousue (opposé à Inscis. impedimenta), M. L. 7598. De là : sarcinula, diminutif affectif et familier; sarcinālis, -ārius (-e, ium iumentum); sarcinosus (Apul.); sarcinatus (sarcinō n'est pas attesté, mais l'époque impériale connaît consarcino); sarcinator, -trix: raccommodeur, -deuse. La racine de sarcio n'a de correspondant exact nulle part; en italique, on a rapproché l'expression ombr. sense sarsite, qui se lit une fois (T. E. VI b 11) et dont les deux termes ont été traduits de manière conjecturale : săne sarte, mais que Vetter estime « noch nicht sicher lekklärt » (Hdb., p. 249). Hors de l'italique, cf. gr. Epxoc clôture », δρκάνη « enceinte, clôture » et hitt. šarnink dédommager »? Le vocalisme radical de lat. sarc-n'est pas surprenant dans un terme technique; cf. sarpō, etc. La technique de la clôture qui est envisagée ici est celle du clavonnage.

sarcophagus, -ī m. (sarcophagum, sartophagus, sartofagus, inscr.): cercueil. Emprunt tardif (Plin., Juv.) au gr. σαρχοφάγος (λίθος) « (pierre) qui consume les chairs », passé en français. M. L. 7600; B. W. s. u.; v. h. a. sark.

sarculum : v. $sar(r)i\bar{o}$.

sarda, -ae f. : sorte de thon ; sardīna, -ae f. : sardine (Orib.). De *Sardus* « Sarde », en raison de leur origine. M. L. 7603, 7604.

sarda, -ae f. : cornaline, pierre précieuse ; sardius, -a,-um et sardius m. subst., sardinus lapis ; cf. sardonyx, emprunts au gr. σάρδιος, σαρδόνυξ.

sardāre: « intellegere . Infinitif d'un verbe *sardō, employé par Naevius au ('ire de Varr., L. L. 7, 108, et de Festus, P. F. 429, 8. P:ut-être dérivé par plaisante-rie de Sardus « comprendi : comme un Sarde », le nom des Sardes étant devenu roverbial de plusieurs manières.

sargus, -I m. : sargue, poisson (Enn.). Emprunt au gr. σάργος, demeuré dans les langues romanes, M. L. 7605. Diminutif : sargulus.

sariō, -ōnis m.: nom d'un poisson (la truite saumonée?) dans Aus., Mos. 130. V. fariō:

sariō, -īs, -īuī (-uī), -ītum (sartum, Col.), -īre (sarriō, cf. Niedermann, Mél. Sauss. 46): sarcler. Ancien (Cat., Plt.); technique. Rare dans les langues romanes, où il a été remplacé par sarculāre, qui est panroman. M. L. 7606 et 7615, sartum.

Dérivés et composés: sar(r)ūtiō, -tor, M. L. 7607; -tōrius, 7608; -tūra, 7608 a; sarculum (de *sar-tlo-m) « houe, sarcloir », M. L. 7602; sarculō, -ās (époque impériale), M. L. 7601; sarculātiō; resar(r)tō?, Plin. 18, 183 (lecture douteuse, mais cf. M. L. 7238); *sarcellum, M. L. 7597. Cf. aussi M. L. 3066, exsartum (Lex Burgund.), fr. essarts. Terme technique, à vocalisme radical a, comme sarpō; v. ce mot.

saris(s)a, -ae f. : lance macédonienne. Emprunt au gr. σάρισα.

sarma : v. serna.

sarmen, -mentum : v. sarpō.

sarpa, -ae f.: héron (Serv. ad G. 1, 364). Forme douteuse: de gr. ἄρπη avec influence de sarpō?

sarpō (sarpiō), -is, sarpsī (Gramm.), sarptum, sarpere: tailler la vigne; cf. P. F. 429, 1, sarpta uinea, putata, i. e. pura facta, unde et uirgulae abscisae sarmenta. Sarpere enim antiqui pro purgare ponebant. Ancien (XII Tables), technique. Panroman. M. L. 7612. Cf. fr. serpe.

Dérivés: sarmen? (Plt., Mo. 1114, texte corrompu); sarmentum: sarment, M. L. 7609; sarmentõsus; sarmentõius. Cf. aussi M. L. 7610, sarminium (comme sēmen, sēminium); v. André, Lex.

Une racine *serp est attestée par gr. ὅρπηξ « rejeton, scion », v. sl. srǔpǔ « δρέπανον » et lette sirpis « faucille ». Le vocalisme a de lat. sarpō ne surprend pas dans un terme technique. Gr. ὅρπη « faux, faucille » a un vocalisme ambigu. — Cette racine comporte peut-être un élargissement : cf. skr. sṛnī « faucille » et lat. serra (et sariō?). Irl. serr « faucille », qui peut se rattacher à sarp-, est sans doute emprunté au lat. serra.

sarraca, -ae f. : hellébore (Ps. Dsc.). De serra.

sarrācius, -a, -um : -a lactūca (bas latin, pour serrācius) ; sarrālia « scarole »; v. serra.

sarracum, -ī n. (et sarraca f.) l. sorte de chariot à roues basses et pleines. Mot vulgaire d'après Quint. 8, 3, 21. On trouve aussi serracum, cf. Juv. 3, 255 et 5, 23, et le grec a σάρσαι ἄμαξαι (Hes.) et σαράγαρον (ed. Diocl.). Sans doute emprunt à l'illyrien, déjà dans Sisenna.

sartāgō : v. sarciō.

sat, satago : v. satis.

satelles, -itis m. (surtout au pluriel): garde(s) du corps; satellite (sens propre et figuré). Dérivé tardif: satellitium. Ancien, usuel et classique. Étymologie inconnue; sans doute mot d'emprunt, peut-être étrusque (v. Ernout, Philologica I, p. 46), le premier roi de Rome à qui la légende attribue des « satellites » étant Tarquin le Superbe. — V. termes,

satira : v. satur.

satis adv. (forme abrégée sat de *sate issu de *sati sans s final; cf. satin de *sati(s)n(e), comme uiden]: assez et, à basse époque, « très » (Peregr. Aeth.), comme nimis. Souvent joint à esse, habére: sat est, sat habéo. Peut avoir un complément au génitif: satis uerbōrum, etc. Muni d'un comparatif satius employé dans la langue courante avec le sens de potius: satius est « il vaut mieux ». Ancien (Enn.), usuel, classique. Représenté seulement en ancien fr. sez, M. L. 7617; remplacé par ad satis, panroman, sauf roumain, M. L. 199.

Satis vunit à un certain nombre de verbes pour former des juxtaposés, dont le plus usité et le mieux soudé est satisfaciō « donner satisfaction à quelqu'un » (formes savantes en roman, M. L. 7618), d'où satisfactiō; d'après ce mot, satisacceptiō, satisdatiō, termes de la langue du droit. De sat a été formé satagō, -is (-agitō, -ās), usité surtout dans le sens de « en avoir suffisamment à faire », terme de la langue militaire, litote du genre de labōrāre « étre à l'ouvrage »; cf. Caton ap. Char.s., GLK I 218, 2, iam apud uallum nostri satis agebant; Auct. B. Afric. 78, 7, Caesar alteram alam mittit qui satagentibus celeriter occurrerent; par suite « être affairé, se démener » (= πολυπραγμονέω), d'où satagius dans Sén., Ep. 98, 8.

Dérivés de satis : satietās : abondance, suffisance, satiété. Comme il n'y a pas d'adjectif *satius, le dérivé satietās doit être formé analogiquement, peut-être sur ebrietās. De satietās est issu, sans doute par haplologie, satiās, -ātis (n'est ni dans Cicéron ni dans César; archaique et postclassique, employé par Lucrèce pour éviter le tribraque de satietās; satiō, -ās : rassasier, satisfaire (premier exemple dans Cicéron); satiēs, -ei f. (Pline, Juvencus); satiātē, satianter; exsatiā (époque impériale): insatiātus, īnsatiābilis « insatiāble », traduction du gr. čaroc, et « dont on ne peut se rassasier »; īnsatiābilier. V. aussi M. L. 7919, satium, et assatiāre, M. L. 717.

A satis se rattache :

satur, -ra, -rum : rassasié (surtout de nourriture). Ancien (Carm. Fr. Aru.), usuel. M. L. 7621.

Satur est sans doute pour satu-ro-s, dérivé à l'aide du suffixe -ro- d'un thème en -u- *satu-

Un féminin satura (scil. lanz), puis satira (époque impériale), substantivé a désigné une macédoine de fruits, de légumes, un mets composite, cf. Varr., Quaest. Plaut. II dans GLK I 486, 7, et P. F. 417, 1; et par dérivation, en littérature, une pièce de genres mélangés (cf. notre mot « farce »), pour s'appliquer spécialement ensuite à la satire d'Horace ou de Juvénal. C'est du moins l'explication des anciens, mais qui a chance d'être une étymologie populaire; sur une origine étrusque du mot, v. F. Muller, Zur Gesch. d. römischen Satire, Philol. 78 (1923), 230 sqq. L'expression per saturam s'applique à une loi de caractère composite; sur le sens et l'emploi de l'expression, v. Hammarström, Eranos, 25 (1927), 37 sqq.

De satur dérivent : saturitās (auquel la prose classique préfère satietās); saturō, -ās, doublet de satiō, demeuré en roman, M. L. 7622, et les dérivés saturāmen (Paul. Nol.); saturātiō, -tor. tous de basse époque; exsaturō, -turābilis; insaturābilis. Il en existe aussi un diminutif

familier satullus (Varr.) avec un dénominatif (id.), qui est demeuré dans les langues romanes saoul, etc., M. L. 7620. Le diminutif satillum quon dans Pl., Tri. 492, est peu sûr (satillum, Lindsay) les manuscrits palatins).

s manuscrits paiating.
sati-, dans satietās et satiāre, et aussi dans satietās et satiāre, et aussi dans satietās et satiāre, et aussi dans satietās et satiare, et aussi dans satietās et aussi dans et etc., et satis ont l'air de formes adverbiales; et vooic etc., on lai la finale, gr. χωρι . Αστος face de még. ἀνις; l'explication par un ancien en -1, *saus uevena de saus est le même que cela blable. Le vocalisme de saus est le même que cela blable. Le vocalisme de de hom. &-ατος « insatiable » à côté de l'adverbe de hom. &-ατος « rassasié ». v. h. a satiable » de hom. α-ατος « πουν « rassasié », v. h. a. sat, all « à satiété »; got. saps « rassasié », v. h. a. sat, all ». I a deoré nlain ». 1. e à satiete », got. sup-irl. sathech e rassasié ». Le degré plein à de la raise figure dans irl. sdith « satiété », got. du sofa « npoc no ngure dans ir. συνες χορτάσαι » et lit. soiùs « rassasian μόνην », ga-suppu. Ατ. rassasier », v. pruss. saunarassasie », sótis « fait de rassasier », v. pruss. saunarassasier », v. pruss. saunarassas rassasies », sous a late of the rassasies ». Le grec seul conserve des formes ver bales : hom. āµεναι (infinitif supposant un thème radie cal de type athématique), డరంబ, దరంబందు, దరులు toute formes où ā est conservé. — Les formes à -s- désidéral ont fourni des dérivés : irl. sásaim « je rassasie » et ve α, gr. (ion. et lesh.) ἀσάω « je rassasie », ἄση « acted rassasier ». — Lit. sotus et lat. satur indiquent forme à -u- après -t-. Il y a un -u- ajouté à la ragne directement : arm. y-ag « satiété », y-agim « je me rest sasie » (où g doit reposer sur un ancien ω), v. sl. ηd « rassasié », do syti « à satiété », véd. d-sinoan (composi du participe d'un présent à infixe nasal à thème si-na d'après quoi a été fait asinodh « insatiable » (ou, invensement, le composé á-sinoan d'après asinodh). Radina dont les formes verbales ne subsistent qu'exception nel'ement et dont les représentants différent d'une langue à l'autre, en raison des éléments affectifs s'associent à son sens, mais dont on entrevoit quelque formations anciennes. Les formes à t : *sāt-, *sət-, * sont nombreuses; satis n'est pas isolé.

satura : v. satur sous satis.

satureia, -ae f.: autre nom de la cunila, « sarriette (depuis Ov.). Panroman, sauf roumain. M. L. 7623, b. W. s. u. Origine inconnue.

satureia, -ōrum n. pl. D'après André, Lex., contamination de satyrion et de saturcia désignant des planta aphrodisiaques (orchidées).

Sāturnus, -I m. (doublet ancien Saeturnus, CIL 1 449): Saturne, divinité italique; la légende en fait le plus ancien roi du Latium, qui serait venu en Italie sous le règne de Janus. Identifié avec Kpóvoç et devenu par un rapprochement avec sătus dù à l'étymologie pulaire, le dieu des Semailles, époux de Ops Cōnsiu. cf. Fest. 432, 17, qui deus in Saliaribus Sat(e)urnus (lite Saeturnus?) nominatur, uidelicet a sationibus. Peut-être d'origine étrusque; cf. F. Muller dans l'article cité s. u satur et v. crāpula. IM. L. 7624. A fourni le nom d'un jour en celtique: irl. dia satharann, gall. dydd sadwm, et en germanique: v. angl. săternesdæg, etc.

Dérivés: săturnius (-ī uersūs « vers saturnieus i quibus Faunus fata eccinisse hominibus uidetur, d. Fest. 423, 11); Sāturnīnus (gall. Sadyrnin); Sāturnālis, d'où Sāturnālia; Sāturnīācus; Saturnālieius, Sāturnīgena (poétique). parts, [se-], -idis f.: sorte de parfum. Mot de parts, Ps. 832, sans doute forgé par lui, comme maccis.

parts, Ps. 832, sans doute forgé par lui, comme maccis.

saréius, -a, -um: blessé, frappé. Se dit des personnes saréius, -a, -um: blessé, frappé. Se dit des personnes de choses, du physique comme du moral. Dans la disgue familière s'emploie, sans doute par litote, au ingue familière s'emploie, sans doute par litote, au ingue familière s'emploie, Serm. ant. 19, p. 117, hacci en inmirum sauciauit se flore Liberi; cf. l'emploi sauciauit, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio, Pit., Cas. 639-640, nisi hacc meraclo se de l'accidio de l'acci

Dérivés : saució, -ās et consaució; sauciatió (Cic., Dérivés : saucietas (un exemple de Caelius Au-

Adjectif expressif à vocalisme radical a; étymologie geonnue. Le sens de ombr. sauitu (T. E. VI b 60) est licertain.

Mullum : v. le suivant.

Mulum, -I n.: baiser amoureux; cf. Serv., in Ae. 1, 166; sauium uoluptatis... scorto sauium. Ancien (Plt.), surtout familier.

Dérivés : sāuior, -āris (et sāuiō), d'où dissāuior (Q. Clo. in Cic. Fam. 16, 27, 2); sāuiolum (Catulle); sāuiā-

D'après Kretschmer, Glotta 9, 228, serait issu par dissimilation de *suāuium (suāuis), mot de la langue essatium ou amoureuse; cf. sāuillum dans Cat., Agr. 84, do *suāuilum, désignant une sorte de gâteau, et sauia suauia, Apul., Met. 6, 8; suāui sāuiātiō (Plt., Ba. 116). (f. bāsium.

BRUTIX : V. SOFIX.

saurus, -I m. : saurel, poisson de mer. Emprunt au gr. σώρος (Laevius), passé en roman, également avec le sens de « lézard ». M. L. 7627. Sans rapport avec saurus « brun clair, saur », M. L. 7626, sans doute germanique.

saum, -I n.: pierre, et spécialement grosse pierre, no, rocher: sazum Tarpeium, sazum sacrum. Ancien, wuel et classique, mais peu représenté dans les langues omanes, où il a été concurrencé par un mot nouveau, petra. M. L. 7631.

Dérivés et composés : saxeus, M. L. 7629 ; saxōsus ; saxātilis (cf. aquātilis) : qui se tient dans les pierres ; saxidis (has latin, cf. glaciālis) ; saxulum (un exemple de Cic., De Or. 1, 196) et Saxula ; saxētum : terrain pierreux (rare) ; saxūās l. dureté, nature pierreuxe (Cael. Aurel.) ; saxiās l. dureté, nature pierreuse (Cael. Aurel.) ; saxiās l. durete, nature pierreuse (saigue de l'Église) ; saxifer (Valcr. Fl.) ; saxificus : pétrifant (épithète poétique de Méduse — λιθοκργής); saxifragus : qui se brise contre les rochers (Enn.) et saxifraga, -gum (-frica) : saxifrage; v. André, Lex., s. u. ; M. L. 7630 ; saxigenus (Prud.) ; Subsazāna, épithète de Cérès.

Pour la forme, saxum concorde avec v. isl. sax, v. h. a. sahs « couteau, épée courte »; mais le mot germanique appartient à un groupe de noms indiquant des objets iranchants : v. h. a. sega, sego « scie », segesna, segansa (faux », etc. Les mots germaniques sont donc évidemment de la famille de lat. secāre. Le lat. saxum y peut ussi à la rigueur être rattaché, mais par un autre pro-

cès de sens : le rapport serait de même ordre que celui de lat. rūpēs avec rumpō, v. sl. skala « pierre, rocher » avec lit. skeliù « je fends », etc. Pour le vocalisme, cf. lat. sacēna, avec sac- issu de *sok-; mais l'a de v. h. a. sahs, etc., peut reposer sur o; il n'est donc pas évident que le mot latin et le mot germanique doivent être superposés.

scabellum, scabillum : v. scamnum.

scabo, -is, scabi (un exemple de scaberat dans Lucilius, cité par Priscien, GLK II 507, 1), scabere: gratter, se gratter. Mot de la langue familière. Non roman; le français, l'italien, le provençal ont gratter, grattare, gratar empruntés. au germanique occidental; cf. all. kratzen.

Formes nominales et dérivés : scabiës, -ei f. (et scabia) « aspérité, rugosité » et « gale, lèpre, démangeaison » (sens physique et moral). Ancien (Cat.); technique et familier. M. L. 7634. De là scabiō, ψωριῶ, Pelag., scabiālis, scabidus, scabiōsus, M. L. 7635, scabitūdō, scabiola.

scaber, -bra, -brum (forme dialectale scafer : tofus inaequalis, CGL V 243, 2?) : rugueux, raboteux (sens physique et moral), galeux, M. L. 7633 a; scabra, -ōrum a dépôts, sédiments ». De là : scabreō, scabrātus, d'où *scabrāre, M. L. 7636 (conservé en espagnol et portugais), scabrēdō, scabrēs (Varr.), scabridus; scabritia (-ties), Plin., Col.

Avec vocalisme o de la racine: scobis, is f. (et scobs dans Prisc., GLK II 320, 24): râpure, raclure, copeau, etc.; scobīna f.: râpe, lécoine; dēscobīnātus, Varr. ap. Non. 99, 25 (cf. deasciārī, dēruncinātus dans Plaute). Les formes romanes remontent à scobīna et *scoffina, ce dernier sans doute dialectal. M. L. 7729; B. W. égoīne.

Scabō est un verbe technique à vocalisme radical a; par scobis, on voit que la racine avait la forme (*skebh-), *skobh-. Le persectum scābī a été sait sur scabō, peutêtre par Lucilius. On ne saurait dire si l'on a a ou o dans got. skaban « gratter », lit. skabiu, skōbii « gratter », v. russe skobli désignant sans doute une sorte de couteau à racler. Le grec a α dans le groupe de σκάπτω; mais le sens est « creuser » et, en considération de pers. šikāfað « il fend », kāfað « il creuse », dont f suppose *ph, on ne peut dire si le φ de σκάφος « action de sarcier, becher », σκαφή « tombeau » et de l'aor. ἐσκάφην repose sur bh ou sur ph; le p de lette kaps « tombeau » est ambigu, de même que celui de v. sl. kopati « creuser »; le grec a π dans κόπτω « je frappe », κόπος « coup, fatigue », etc. V. scapula. Il y a ici une racine d'emploi technique à formes variées et à sens variés; v. scrobis.

scaena : v. scēna.

scaeuus, -a, -um: gauche, qui est à gauche ou qui vient de gauche. Usité surtout dans la langue augurale ou avec des sens figurés: subst. scaeua, -ae f. « présage qui vient à gauche »; Scaeua, Scaeuala, cognomen, « gaucher ». Comme laeuus, a le sens de « d'heureux augure, favorable »; cf. l'emploi de bona scaeua « bon présage » et obscaeuare dans Plt., St. 461, 672 (v. strēna), Ps. 1138, et le témoignage de Varr., L. L. 7, 97, pueris turpicula res in collo quaedam suspendiur, ne quid obsit, bonae scaeuae causa scaeuala appellatur. Ea dicta ab

scaeua, i. e. sinistra, quod quae sinistra sunt bona ausvicia existimantur. D'autre part, comme sinister, l'adiectif scaeuus, peut-être d'après le grec σκαιός, a pris (du reste rarement) le sens de « gauche, maladroit » et aussi de « défavorable, sinistre » (surtout dans Apulée); cf. P. F. 443, 8 : scaeua res dicitur mala, quasi sinistra : σκαιον enim Graece sinistrum dicitur; mais scaeua avait conservé le sens de « présage » (indifférent, cf. Fest. 432, 26. scaeuam uolgus quidem et in bona et in mala re uocat, cum aiunt bonam et malam). Ancien et repris par les archaïsants. Non roman. Outre scaeuola et Scaeuīnus, on rencontre à l'époque impériale scaeuitas (Gell., Amm., Apul.) fait sur le modèle de gr. σκαιότης.

Les noms pour « gauche » sont divers (par contraste avec celui de « droite »; v. aussi sinister opposé à dexter). Le latin, qui a laeuus en face de λαιός, a de même scaeuus en face de σκαιός; formation parallèle, avec diphtongue a radical, ou emprunt? De scaeuus, σκαιός, on rapproche lit. kaire « main gauche », mais qui semble provenir de *kraire. Irl. ciotan « la gauche » et gall. chwith « gauche » ne concordent pas; à en juger par scando et les cas analogues, le vocalisme a est une variante expressive et populaire (v. saeuus). Du côté oriental, il y a des mots analogues : skr. savyáh et v. sl. šuji « gauche »; sl. šuji indique un ancien *seuyo-, avec vocalisme e. Cf. obsc(a)enus?

On a supposé pour Scaeuola une origine étrusque (cf. Schulze, Lat. Eig. 369-419), de même que pour Scaeua; mais la démonstration n'est pas aussi probante que l'affirme W. Schulze. Scaeua, Scaeuola rentrent dans la série des nombreux surnoms en -a. Tout au plus peut-on penser à un emprunt au grec.

scala, -ao f.? : calices et calathi et scalae poculorum genera, ante ex ligno facta, inde et uocata : Graeci enim lignum κάλα uocauerunt, Isid. 20, 5, 5.

Mot germanique : all. Schale, etc. V. Sofer, p. 154 sqq.

scāla : v. scandō.

scalmus, -ī m. : dame ou tolet, cheville pour l'aviron. Emprunt au gr. σκαλμός (déjà dans Cicéron), passé dans les langues romanes. M. L. 7640.

scalpo, -is, -psi, -ptum, -ere : gratter. Ancien, populaire dans ce sens (comiques, satiriques, etc.). A pris dans la langue des graveurs et des statuaires un sens technique et a servi à traduire le gr. γλύφω « tailler, graver, inciser » et « sculpter ». Il n'y a pas de doute que la langue classique n'ait connu que scalpo et ses dérivés dans ces sens divers, et la différence que l'on a voulu établir entre $scalp\bar{o} = \xi \acute{\epsilon} \omega$ et $sculp\bar{o} = \gamma \lambda \acute{u} φ \omega$ n'est pas fondée. Varron ne connaît que scalpō (cf. L. L. 6, 96, « scalpere » a σκαλεύειν); Diomède également. GLK I 378, 31: scalpo, insculpo: quare « gemma scalpta » dicendum non « sculpta »; adiecta enim praepositione facit « sculpta ». Mais à l'époque impériale, sur le modèle des composés exsculpo (déjà dans Plt., Ci. 541, avec un sens figuré), însculpo, on voit peu à peu se substituer à scalpo dans le sens technique un simple sculpo; et il s'établit une différenciation de caractère secondaire et récent entre scalpō « gratter » et sculpō « sculpter, tailler ». Les inscriptions de bonne époque et les bons manuscrits ne connaissent que les formes en a : les Acta fratr. Arual. opposent correctement scalptura (marmo-

ris) à însculpō; les index de Pline l'Ancien et de Vita ris) à Inscutpo; les mailleurs manuscrits ont en union rent que les meilleurs manuscrits ont en union scalator scalator en union montrent que les montrent que les formes scalpō, scalptor, scalptūra; cf. Hülsen les formes scarpe, scarpe, i de nuisen lol. 56, 388. Très souvent, là où les éditeurs lisents tūra, les manuscrus nessons donnée par les moderne en u; et la préférence donnée par les modernes sur la différence donnée par les modernes de la contraction de la contractio forme en u; et la presentation de la différence de celle-ci n'est fondée que sur la différence de celle-ci n'est fondée qu'on suppose arbitrairement entre scalpo et s qu'on suppose au l'article du dictionnaire de Georges, 8e éd., est point de vue entièrement faux) : ainsi, par exemple dans Ov., M. 10, 248, M¹ a scalpsit correctement dans Ov., M. 10, 210, m correction sculps it adoptée par tous les éditeurs et de correction scuipsu adopted par second main; dans Hor., S. 2, 3, 22, les manuscrits second main; dans Hor., S. 2, 3, 22, les manuscrits second main; dans Horacon adopted participation of scalarity at la second main; at la s partagent entre sculptum et scalptum; et la comparation de C. 3, 11, 51 montre que cette dernière leçon est bonne. La différence entre scalpō et sculpō est une fil férence non de sens, mais de date. Toutefois, la fois sculpō, d'abord évitée par les puristes, et attestée pour sculpō, d'adord evicet par la la langue peu sointe commencer dans les inscriptions de langue peu sointe (cf. Hülsen, l. l.), a vers le 111e siècle fini par élimine scalpō dans le sens de « sculpter » ; c'est à partir de celta date qu'elle a dû se répandre dans les manuscrits, do elle a souvent chassé un ancien et authentique scalin c'est ainsi que dans Cic., Ac., 2, 31, 101, tous éditeurs lisent : non est e saxo sculptus aut e robore dolle tus, alors que Cicéron a fort probablement écrit scalpiur (cf. N. D. 2, 60, 150, itaque ad pingendum ad fingendum ad scalpendum... apta manus est) ou exsculptus... edola tus (cf. Att. 13, 28, 2, exsculpseram; 13, 47 a 1, edolair Il est à peu près certain que, jusqu'au milieu du second siècle de notre ère, les écrivains n'ont connu que scals Dans les gloses, la différenciation entre les deux formes est achevée et l'on y trouve : scalpō, scalptor, scalptur scalptīuum (et naturellement scalprum, scalpulus, scal pellum, scalpurio, scalpellat), comme aussi sculpo (et peut-être sculpō, -ās.; cf. les gloses sculpa γλύψων γλύψον et sculpātor, et le composé exsculpō, -ās dans Aus., Idyl. 11, Préf.), sculptor, sculptūra, sculptus, sculptilia. Les langues romanes ont conservé scalpere et un itératif *scalpitare; l'ital. scolpire suppose un doubles *sculpīre, cf. M. L. 7643, 7644, 7754.

Formes nominales, dérivés et composés : scalprum (et scalper m., cf. cultrum et culter) : outil tranchant De ce sens général sont dérivés divers sens spécialix dans les langues techniques : ciseau (s. fabrīle); tranchet (de cordonnier); lancette, bistouri; canif; serpe cf. Rich et Daremberg-Saglio, s. u. Demeuré dans les langues romanes, cf. fr. échoppe, M. L. 7645. De la scalpratus : en forme de serpe ; scalpulus (Gloss.), scal pellum (-lus, Celse; *scarpellum) : scalpel, M. L. 7642 et scalpello, -as (Marc. Emp.), M. L. 7641; scalptor scalptūra: graveur, gravure; sculpteur, sculpture; di Plin. 36, 5, 1, scalptores marmorum; scalptorium

scalpitio, scalpitudo (Gloss.) : démangeaison, prurigo scalpurrio, -īs, Plt., Aul. 467 (scalpurio, Gloss.); scal pur(r) īgō; scalticus: dartreux (Theod. Prisc.).

exsculpo : arracher en grattant ; faire sortir en creusant, d'où « faire sortir du marbre, sculpter » (cf. ex primo). Ancien (Plt.), comme le montre le vocalisme intérieur; însculpo, -is : tailler, sculpter dans (cl. in cīdō). — A côté de ces formes anciennes existent des composés récents qui ont maintenu l'a : adscalpo

circumscalptus (Plin.), exscalpo, interscalptus. apo, tous avec le sens de « gratter »; auri-, dentiand and a secure and a secure a secure

reme recomme les verbes à vocalisme radical a (cf. caedō, claudō, autes radical dans er gráfica for a caedō, claudō, nutres verues a πυσωπειπε radical a (cf. caedō, claudō, Meme radical dans gr. σκάλλω « fouir » et σκάλοψ (aupe 1.

gramhus : v. scaurus.

geamnum, -ī m.: 1º escabeau, marchepied, taboupano; 20 dans la langue rustique « banquette de net pane, deux sillons »; qui, dans la langue des agripensores, a servi à désigner la « largeur » d'un champ, persons, a un champ, ar opposition à striga, sa longueur. V. Rich, s. u. Angre (Enn. A. 96); technique. M. L. 7649 et 7648, Genamium. Celtique : irl. scamon, britt. yscafn.

Dérivés : scamnātus : en forme de scamnum ; scamnorium : droit de banc ; scabellum (scabillum, scabelius): 1º petit tabouret, escabeau; cf. Varr., L. L. V 168, qua simplici scansione scandebant in lectum non altum, scabellum; in altiorem, scamnum; 20 insfriment de musique composé essentiellement d'une semelle de bois très épaisse dans laquelle était indrée une lame vibrante, cf. Rich, s. u. M. L. 7633 scabillarius (Inscr.); scamellum (-millum) : doublet de scabellum, également représenté dans les langues romanes, M. L. 7647, en germanique : v. h. a. scamal. et en celtique : corn. scavel. V. B. W. escabeau.

Il v a. pour exprimer la notion de « appuyer » et « ce mil sert à appuyer », des mots à *sk- initial et labiale finale, mais avec élément interne variable et des différences dans la forme de la labiale, soit skr. skabhnāti Al staie », skambháh « étai, pilier », av. fraskəmbō, fratimbanəm « étai, pilier » — lat. scāpus et dor. окаттоу. off σχήπτρον « hâton » — et, avec cela, gr. σχίμπτομαι appuie », σκίπων (et variante σκίμπων d'après πίμπτομαι); v. lat. scīpiō. On peut penser à σκαπος κλάke et au groupe de gr. σκήπτω. Sur des mots de sens comparable et de forme *stebh-, *stabh-, v. W. H. s. u.

Reandala (sandala, scandula), -ae f.: épeautre (Plin.). Sans doute mot étranger, demeuré en roman (italien. langues hispaniques). M. L. 7650.

scandalum, -ī n. : pierre d'achoppement; dispute, scandale. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tertullien) au gr. σκάνδαλον; d'où scandalizō, scandalōsus. Formes savantes : fr. scandale (v. B. W. s. u.); irl.

scando, -is (parfait et supin non attestés), scandere: monter, gravir; dans la langue de la grammaire, « scander les vers, par allusion aux mouvements du pied qu'on levait et baissait pour marquer la mesure (cf. en gr. ἄρσις et θέσις). Scandō est ancien (Cat., Agr. 50, let classique, mais rare, et remplacé par ses composés d'aspect déterminé ad- et con-scendo.

Dérivés : scānsiō (très rare, sauf au sens technique de « scansion »; on dit ascensio); scansilis (époque impériale); scānsor (Gl.); scānsorius (Vitr.); *scānsus n'existe pas.

scāla (de *skand-s-lā; usité surtout au pluriel scālae): échelle(s); marches d'escalier, M. L. 7637, et britt. ysgol. De là : scālāris, scālārius.

Composés : ascendō (ads-), ascendī et ascendidī à basse époque (cf. prandidī; ascendiderat, Itala, Euang, Palat, Ich. 6, 22): monter; faire monter (Itala, Act. 9, 39, Cod. Laud., traduisant ἀνήγαγον είς); ascendentēs « ascendants », terme de la langue juridique (opposé à descendentēs); ascēnsiō (= ἀνάληψις dans la langue de l'Église), cf. M. L. 695; ascēnsus, -ūs m. : abstrait et concret, 1º montée, 2º degré, échelon, 3º terme de rhétorique = κλῖμαξ; cōnscendō: monter, spécialement « s'embarquer »; conscensio (rare); conscensus (tardif); descendo (parfait descendido, Valer., ap. Gell. 7, 9; Laber., ibid.) : descendre : descensio, -sus. M. L. 2589. britt. discynn et, dans la langue de l'Église, condescendō = συγκαταβαίνω, cf. Cassian. Conl. 17, 20, 3, condescendisse se et a perfectionis rigore aliquid relaxasse; escendō (exsc-) : monter, synonyme de ascendō, escēnsiō (T.-L.), escēnsus (Tac.). Escēnsiō a aussi le sens de « débarquement »: escensio ab nauibus in terram, T.-L. 22, 20, 4; inscendo: monter dans ou sur; inscēnsus, -tio: trānscendō: s'élever au delà, traverser.

Ascendo est représenté en italien, espagnol, vieux provençal, mais a été concurrencé par un dérivé de mons, fr. monter, etc.; v. B. W. s. u.; M. L. 5668; descendo est panroman, M. L. 2588; le gallois a emprunté ascen et disgyn. Sur *scandāculum « échelle, sonde » que supposent certaines formes romanes, v. M. L. 7649 a.

Scando a le vocalisme radical a qui caractérise des formes populaires, expressives, telles que caedo. Ce vocalisme n'a rien d'essentiel; c'est une déviation qu'explique le caractère particulier du mot ; le védique a des intensifs : caniskadat, kániskan. Le celtique offre le vocalisme -e- qui est normal : m. irl. scendit « ils s'élancent », etc. (v. H. Pedersen, V. Gr. d. K. Spr., II, p. 616), gall. cy-chwyn « partir ». L'a est ambigu dans l'aoriste véd. adhi-şkán « in-siluit », dans le parfait caskanda et dans v. irl. sescaind, qui ont sans doute d'anciens o radicaux. Le présent skr. skándati, en face de l'aoriste athématique skan, doit avoir été fait secondairement; les anciennes formes à e radical ont du s'éliminer du sanskrit, où elles se seraient confondues avec la racine chand- « sembler », racine dans laquelle ch- a été généralisé. Le terme technique gr. σκάνδαλον « piège, pierre d'achoppement » a le même vocalisme, expressif et populaire, que lat. scando. — Pour les racines à *sk- initial signifiant « sauter », v. scateo.

scandula, -ae f. (et scindula, gr. σχίδαξ) : bardeau, petite planche servant à la couverture d'un toit. Attesté depuis Hirtius; technique. V. Rich, s. u. Les formes romanes remontent à scandula et scindula, M. L. 7652; à scindula le v. h. a. scintala, l'irl. slind « imbrex ». Le correspondant grec et la technique même de la fabrication du bardeau, que l'on obtient en fendant l'arbre suivant le fil du bois - c'est du moins ainsi que l'on procède en Savoie, où les chalets sont couverts avec des bardeaux de sapin — sont en faveur de scindula, quoique la présence de l'n soit étonnante.

Dérivés : scandulāris, scandulārius.

Il doit s'être produit des associations qu'il est actuellement impossible de déterminer et qui rendent difficile de faire un départ entre l'origine réelle et l' « étymologie populaire ».

scandulāca, -ae f. : genus herbae frugibus inimicae

quod eas uelut edera implicando necat, P. F. 443, 10; cuscute, cf. scandala. Cf., pour la finale, portulāca. Autre forme: scandulācium. Le rapport supposé avec scandō n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

scapha, -ae f.: barque. Emprunt (depuis Plt.) au gr. σκάφη latinisé, d'où scaphārius: caboteur (Inscr.); scaphō, -ōnis m.: cordage [qui tient la barque] (Gaec.); scaphula (tardif, Vég., Cael. Aur.). M. L. 7653. Geltique: britt. cafat; irl. scaf, scabal. De *scapa provient le v. h. a. scaf.

*scaptos (scaptus): sagitta, Isid., Or. 18, 8, 2. Sans doute germanique; v. Sofer, 44.

scapula, -ae f. : sorte de vigne, synonyme de uennucula, Plin. 14, 34. Sans doute de scapus.

scapulae, -ārum f. pl. (singulier rare et tardif, Vulg.): épaules; sens techniques: bras d'une machine (Vitr.); croupe d'une montagne (Tert.). Ancien (Cat., Plt.), usuel; sert de cognomen: Scapula, d'où Scapulānus. Peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7657, où il a été remplacé par spatula, v. B. W. épaule. Dérivés tardifs: scapulāre n., irl. scabal « scapulaire »; scapulātus, interscapulae = μεταφρένιον (Cael. Aur.).

En ombrien, on lit une fois destrame scapla « in dextram scapulam ». L'explication du mot par la racine de gr. σκάπτω « je creuse », etc., qu'on justifie par le fait que les os des omoplates servaient de bèches à creuser la terre, est évidemment hypothétique; cf. la substitution postérieure de spatula à scapula. V. scabō; les omoplates ont pu, du reste, être nommées d'après leurs ressemblances avec des bêches. J. Bloch a signalé marathe khaoā, de skapaka.

scāpus, -I m. : désigne d'une manière générale toute espèce de montant ou de soutien ; spécialisé dans les langues techniques avec diverses acceptions : fût de colonne (d'où le sens de « membrum uirile »), d'escalier, montant de porte, tige de candélabre, fléau d'une romaine, cylindre sur lequel on roulait les manuscrits, ensouple de tisserand autour duquel est enroulée la chane ; cf. Rich, s. u. Depuis Varron ; technique. Dérivés : scāpulus (Greg. T.). M. L. 7656, *scapiculus.

V. scamnum et scopa. Peut-être emprunté au grec : cf. σκάπος κλάδος (Hes.).

scara, -ae f.: escarre. Emprunt tardif (Cael. Aur.) au gr. ἐσχάρα, avec chute de l'e initial comme dans scia, q. u. M. L. 2915 a, eschara.

scarabaeus, -I m.: scarabée, escarbot, etc. (Phèdre, Pline). Sans doute dérivé du gr. κάραδος « crabe »; pour la variation à l'initiale, cf. corium et scortum; le doublet *scarafaius, M. L. 7658, doit être d'origine osque; v. crabrō. Sur les contaminations qui se sont produites entre escarbot et escargot, v. B. W.

scarda, -ae f. : poisson inconnu (Pol. Silv.).

scardia, -ae f.: autre nom de l'aristoloche, Ps.-Ap., Herb. 19 (seulement dans la classe β des manuscrits; cf. Howald-Sigerist, p. 57, l. 27 et appar. crit. ad l.).

scarfia, -ae f.: coquille d'œuf (Gl.). Latinisation tardive d'un mot germanique.

scarizō, -ās: emprunt tardif au gr. σκαρίζω « s'agiter vivement » (Irén. I 24, 1; 30, 6).

scarifico, -ās (Colum., Pallad.), scarifio (Scrib. Larg.); scarifier; adaptations de scarīfo (scari-ficātio, -fātio, Col., Plin.; -factio, Orib.), emprunt au gr. σχαρτφάομα, sous l'influence de sacrifico, etc. M. L. 7662. L'origing de germ. schreppen, schrappen est douteuse.

scarpinat: forme de glossaire, d'un verbe scarpināte gratter », que supposent quelques formes romanes, M. L. 7663. Appartient au groupe des mots populaires en sca-, cf. scabō, scalpō, et suppose peut-être un verbe «scarpō, alternant avec carpō, cf. corium et scortum, Les gloses ont bien une forme scarpo: eligo, CGL v 578, 15; mais ce scarpo n'est qu'une « graphie inverse, par « hyperurbanisme » (cf. scia) de excarpō, doublet vulgaire de excerpō; cf. dēcadō (Isid., Or. 16, 2, 10) en face de dēcidō.

scarus, -I m. : scare (déjà dans Ennius). Empr_{unț} au gr. σκάρος, demeuré en italien, espagnol, portugais, M. L. 7664.

scateō, -ēs (et doublet ancien scatō, -ts, -ĕre), -ēre sourdre, jaillir (d'une source). Le verbe évoque une idée d'abondance; aussi est-il employé dans le sens de « déborder, grouiller, regorger de » (cf. abundō). Ancien (Enn.), technique.

Dérivés: scatebra f.: jaillissement; eau jaillissante; scatebrōsus; scatur(r)iō, doublet expressif de scateō, d'où scaturrex (Varr. ap. Non. 172, 23) « source abondante »; scatur(r)īginēs (Front., Amm.); scatur(r)īginōsus (Col.). Les gloses attestent aussi scatisci CGL V 514 60 et 482, 53 (avec un doublet scalisci qui n'est peut-être qu'une faute de copiste); on y trouve aussi: scatus: impetigo, sicca scabies; scaturrio (scaterio: lepra; confusion avec scalpturrio?).

Il n'y a pas d'autre rapprochement clair qu'avec lit skastů, skataŭ, skàsti « sauter »; l'a du latin est du type des a du vocabulaire « populaire »; l'a lituanien est ambigu. — Si la racine ne se retrouve pas ailleurs, c'est que, pour « sauter », les formes expressives à skinitial sont variées, ainsi gr. σχαίρω, σχιρτάω (et χόρδαξ, χραδαίνω), sl. skoků « saut » (et tout le groupe, etc. On notera arm. cayti « il jaillit » (avec forme à th « populaire » çayt'i), qui est intéressante pour le sens; le c initial arménien s'explique bien par *sk-.

scauria : v. scoria.

scaurus, -a, -um: pied bot, cuius calces retrorsum abundantius eminent (Gloss.). Surnom romain: Scaurus, d'où Scaurīnus, Scauriānus.

Le grec a σκαῦρος, ma's seulement dans les Hippiatrica, dont la date est fort tardive. Il est peu probable qu'il y ait eu emprunt du latin au grec, et le contraire est plus vraisemblable, étant donné l'ancienneté du mot en latin. Les gloses expliquent scaurus par σκαμβός, σκελλός, στρεδλόπους, βλαισόπους, mais ignorent σκαῦρος, ce qui prouve que les rédacteurs ne connaissent que la forme latine de l'adjectif.

Adjectif à vocalisme radical a pour indiquer une infirmité. Cf. le type de claudus, caecus, etc. La structure du gr. σκαμόδς (emprunté par Suét., Oth. 12, 4) est pareille. On rapproche skr. khorah « boiteux », qui, comme scaurus, a un aspect « populaire » avec son kh.

scelus, -eris n. : 1º mauvaise action, faute, crime;

20 dans la langue familière, terme d'injure « vaurien, criminel ». Terme général, sans doute d'origine religieuse; cf. dans la formule du uer sacrum conservée par T.-L. 22, 10, 5, si quis clepsit, ne populo scelus esto, neue cui cleptum erit; et le sens de scelerāre « souiller », opposé à pius dans Vg., Ae. 3, 42, parce pias scelerare manus; de même scelerātus, e. g. scelerata terra, id., ipid. 3, 60; Scelerātus Vicus, Campus, etc. On trouve aussi dans la langue familière scelus avec le sens de « malheur, infortune », et scelestus avec le sens de « malheureux »; cf. Plt., Cap. 762; Mo. 563, ne ego sum miser, | scelestus, natus dis inimicis omnibus. Les deux sens de « malheureux » et « misérable » sont réunis, As. 476, sceleste, non audes mihi scelesto subuenire? Ancien, classique, usuel. Non roman.

I Dérivés: scelestus: très fréquent dans la langue de la comédie; Cicéron ne l'applique qu'à des choses ou à des mots abstraits: rēs, facinus; pour les personnes, il se sert de scelerātus; scelerōsus (archaïque et postclassique); scelerō, ās (rare et seulement poétique; premier exemple dans Catulle): souiller; scelerātus (très fréquent; cf. scelerāta (herba), v. André, Lex., s. u.), d'où conscelerō et conscelerātus. L'existence d'un adjectif scelerus dans Plaute est douteuse; v. G. Lodge, Lex. Plaut., s. u. L'adjectif gallois ysceler est issu de scelere.

Évidemment ancien, mais sans correspondant. Le rapprochement avec skr. skhālati « il fait un faux pas », arm. sxalim « je fais un faux pas, je commets une faute » est possible (cf. peccō), mais ne s'impose pas; celui avec got. skulan, lit. skelēti « devoir » pas davantage, encore moins celui avec gr. oxéloc « jambe ». Faute de concordance exacte, on ne sort pas de vagues possibilités. Cf. encore hitt. iškallā(i) « briser, mutiler ».

scēna (et scaena, graphie fréquente qui note sans doute un ē ouvert; aussi scaina, par « contrépel », CIL l³ 1794), -ae f.: scène (sens propre et figuré); puis « spectacle, spectateurs ». Ancien (Pit.), classique, usuel. Irl. scian. Germanique: v. h. a. giscin, v. angl. scin(n) « phantasma ».

Dérivés et composés : sc(a)enālis (rare, Lucr.); sc(a)enārius (Amm.); sc(a)enātilis (Varr.); sc(a)enāticus [id.]. Mais l'adjectif le plus employé est sc(a)enīcus du gr. σκηνικός substantīvé dans sc(a)enīcus, -a (acteur, actrice», avec son adverbe sc(a)enīc (Quint.); proscaenium (-scē-): avant-scène; emprunt au gr. προσκήνιον, dējā dans Plaute; technique.

Le mot latin, avec tout son groupe, est emprunté au gr. σχηνή, dans la mesure où ce mot grec a un sens technique et s'applique à des choses du théâtre. Mais la forme ionienne-attique σχηνή ne rend pas compte de la graphie scaena, et la forme σχανα des autres dialectes ne fournit pas davantage une explication.

Un intermédiaire étrusque est possible; la graphie scaena rappelle les transcriptions étrusques Calaina, Laeis de gr. Γαλήνη, Λατίς. Cf. aussi Saeturnus, Aesculāpius, paelex et, inversement, crāpula. Le mot ferait partie des mots relatifs aux jeux et au théâtre venus par l'étrusque: lūdus, persōna, histriō, sporta, etc.

scēna : v. sacēna.

sceptrum (et scaeptrum, cf. scēna), -I n. : sceptre.

Emprunt au gr. σκήπτρον, latinisė (depuis Lucr., Cic.); composės poétiques sceptri-fer, -ger = σκηπτοῦχος (Hom.), σκηπτροφόρος (Anth.).

scheda : v. scida.

sehedius, -a, -um: impromptu, fait sur-le-champ. Empruntfau gr. σχέδιος; d'où schedia: genus nauigii inconditum, i. e. trabibus tantum inter se nexis factum, unde mala poemata schedia appellantur, P. F. 451, 9. M. L. 7680.

schěma (sce-), -ae f. (puis schēma, -atis n.): figure, aspect; figure de rhétorique, figure de géométrie. Plaute a seulement schēma, -ae (Am. 117, Pe. 463). Emprunt au gr. σχέμα (les termes latins correspondants sont habitus et figūra), entré d'abord en latin par la voie orale et passé dans la première déclinaison, et par la rangé dans la catégorie des féminins, puis refait par la langue écrite sur le modèle grec plus fréquent σχῆμα. Adverbe plautinien: ineuschemē. M. L. 7684 a. Irl. sciam.

schidiae, -ārum f. pl. : copeaux. Emprunt (Vitr.) au gr. $\sigma_X(\delta \omega_x)$ demeuré dans que ques langues romanes. M. L. 7689.

schisma, -atis n. : séparation, schisme. Emprunt de la langue de l'Église (Tert.) au gr. σχίσμα. M. L. 7693.

schoenus (-num), -I m.: sorte de jonc, dont on tirait un parfum grossier dont se servaient les prostituées de bas étage; Plaute, pour cette raison, a schoenicula, Ci. 107. Emprunt au gr. σχοῖνος.

schola (scola), -ae f. : école (sens abstrait ou concret), exercice d'école, etc. Emprunt au gr. σχολή (Lucil.), d'abord rendu par lūdus et dont le sens est ainsi défini par Festus, 470, 14, scholae dictae sunt non ab otio ac uacatione omni, sed quod, ceteris rebus omissis, uacare liberalibus studiis pueri debent. Le sens de « repos, lieu de repos » est conservé dans une expression technique: schola labri, schola aluei qui désigne une sorte de salle d'attente ou de repos dans les bains, cf. Rich, s. u., et dans Octaviae scholae « galerie d'Octavie » (Plin. 36, 29). Représenté en roman par des formes savantes, M. L. 7703; B. W. école. Irl. scol, britt. yscol; germanique : ags. scol, etc. Dérivés latins : scholaris (époque impériale), M. L. 7704; antescholārius (Pétr., CIL VI 14672, 9); antescholānus (Gloss.). Les autres dérivés : scholasticus, etc., sont des calques du grec.

scia, -ae f.: os de la hanche (Plin., Val.); sciaticus: qui a la goutte sciatique (id.); sciaticum (Ps.-Apul.); formes tardives de ischias, ischiaticus, -cum (avec t au lieu de d d'après arthriticus, etc.), du gr. loχιάς, lοχια-διχός. Cf. scara, Spania, pour Hispānia, etc., par « hyperurbanisme ». M. L. 4549. Celtique: irl. siatag.

scida, -ae f.: feuille de papyrus, feuillet. Scida est la graphie des manuscrits de Cic., Fam. 15, 16, 1; Att. 1, 20, 7, et de Quint. 1, 8, 19; aussi a-t-on pensé à rattacher le mot à scindō, mais la formation serait sans exemple. D'autre part, le palimpseste de Pline, 13, 77, a la leçon schida (comme Martial 4, 89, 4), et Charisius, GLK 1, 107, note: «scida» ἀπὸ τοῦ σχίζειν. Ceci incline à penser que sc(h)ida est une déformation de scheda (cf. schedius par étymologie populaire, sous la double influence de σχίζω et de scindō. De scheda dérive schedula

« cédule » (Hier., in Ruf. 3, 2). M. L. 7678, 7681. Irl. sgeotha; germanique : all. Zettel.

scilicet adv.: évidemment (= δηλονότι), sans doute. Adverbe affirmatif, fréquent dans la langue parlée, souvent avec valeur ironique. Attesté de tout temps; non roman. Cf. ilicet.

L'étymologie scire licet apparaissait encore assez nettement pour que scilicet ait pu être accompagné, sans doute par recomposition étymologique, d'une proposition infinitive, complément de scire; e. g. Pl., Ru. 395, nunc eam cum naui scilicet abiisse pessum in altum.

scilla, -ae f.: scille ou oignon marin. Emprunt au gr. σχάλλα, comme les dérivés scillinus, scillītēs. V. aussi squilla.

Sur sylla « sorte de luzerne », qui est sans rapport avec scilla, v. M. L. 8494 a.

scincus (stinchus, stingus), -I m.: nom d'un lézard (Plin.); transcription du gr. σκίγκος, dont la chair passait pour aphrodisiaquelet qui a été pris pour un nom de plante à la même propriété, l'orchis ou satyrion; v. André, R. Phil., 1954, p. 60.

scindō, -is, scicidī (puis scidī tiré des composés), scissum, -ere: 1º fendre (s. cuneīs lignum, comme findō, de même formation); et par suite « déchirer », s. uestem; puis « arracher », s. comam; 2º par dérivation « diviser, séparer », quelquefois « interrompre ». Ancien (Naev.), usuel et classique. Ne semble pas représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7719; certaines formes supposent un dérivé *scīsāre, M. L. 7725.

Dérivés et composés : -scidium dans di-scidium « déchirement, séparation, divorce », synonyme de discissio, joint par Lucrèce à perscindere, 6, 293 : cf. Cypr., Un. eccl. 23, scindi unitas non potest, nec corpus unum discidio compaginis separari. Rien de commun avec cadō, malgré Walde; cf. gr. σχίσμα, et aussi ex(s)cidio, ex(s)cidium, dont le rapport avec exscindo est évident; cf. Vg., Ae. 1, 177, nec posse Argolicis exscindi Pergama telis; et, 12, 655, deiecturum arces Italum excidioque daturum; mais des confusions ont pu se produire entre cado, caedo, scindo. en raison du voisinage de sens, et, pour les composés de caedo et scindo, l'homonymie de certaines formes. Pour excidio, le Thes. note : « ab exscindo, ut uid. (cf. excidium...); contra cidio: PAVL. FEST: p. 80 -nem urbis a caedendo dictam manifestum est... At fortasse re uera duae uoces i. -cīdio et -cīdio extitisse putandae sunt; cf. abscīdio, occīdio (V 2, 1231, 60 sqq.) »; scissiō (Macr., Vulg.); scissor « écuyer tranchant » (Pétr.); scissura (époque impériale); scissus, -ūs (Gloss.); scissilis (Cels.); scissim (Prud.), tous

ab-scindō = ἀποσχίζω, souvent confondu avec abscīdō; circum-, cōn-scindō, M. L. 2156; discindō = διασχίζω; exscindō; interscindō = skr. antár-chid « séparer en coupant »; per-, prae-, prō- (M. L. 6786), re-, trān(s)-scindō.

La racine de scindō fournissait un aoriste radical athématique, conservé dans véd. chedna « nous avons coupé » (le thématique áchidat est fait sur la 3° plur. áchid-an, qui est attestée). Le présent est du type à infixe nasal dans véd. chindtti « il coupe », 3° plur. chin-

danti, comme dans lat. scindo. Le perfectum scicidi est dánti, comme uans iat. scindo se comporte vis-à-vis de véd. chinátti comme findő vis-à-vis de skr. bhinátti « il fend », de la racine bhid. — A côté de la racine normale *skeid-, établie par les faits sanskrits, il y a une forme expressive à -kh-, attestée par le groupe de gr. σχίζω (présent secondaire dérivé d'un aoriste athé. gr. σχιζω μητεσεπτ de véd. khidáti « il déchire », forme sans s d'une racine skhid- aussi attestée : véd. askhidat. Le latin ne distinguant pas kh de k non aspiré, on n'a pas le moyen de décider si le groupe de scindo repose sur *skid- ou sur *skhid-. — Le verbe à vocalisme popu. laire, expressif, lat. caedō, est sans doute une forme de ce groupe. Sur les formes celtiques peut-être apparentées v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, p. 77. Lit. skedin « je coupe (un liquide), je filtre » est ambigu : k pent reposer sur k ou kh, ë sur n'importe quelle diphtongue en -i-; mais le v. sl. čistů « pur » indique k et sans doute i; sl. cěditi « διυλίζειν » a un ancien k. Le cide arm. ctem « j'égratigne, j'écorche » doit reposer sur *skid-; il exclut skh- et concorde ainsi avec véd. chinátti. Comme la racine fournissait un aoriste radical athématique, il a pu y avoir, à la finale, une alternance de la sourde et de la sonore, ce qui expliquerait que, à côté de v. angl. scitan « cacare », qu'on rapproche d'ordinaire, le germanique ait, avec des représentants de -t-, got. skaidan « séparer ».

scindula : v. scandula.

scinip(h)es (-fes, cini-), -um f. pl.: artison, ver du bois. Emprunt (attesté depuis Pétrone, Sat. 98) au gr. σχνίπες, χνίπες et σχνίφες.

scintilla, -ae f. : étincelle. S'emploie au propre et au figuré, et comme nom propre. Ancien, usuel. M. L. 7720

Dérivés : scintillula ; scintillō, -ās, M. L. 7721; scintillātiō (Plin.) ; scintillōsus (Cassiod.).

Mot expressif. Le vocalisme i joue un rôle pareil dans le nom grec de « l'étincelle », σπινθήρ, et dans gr. στίλδω; cf. cicindēla.

sciō, -īs, -īuī (et sciē, d'où les formes contractes scīsīt, scīsse, etc., fut. scībō), scītum, scīre: savoir; sciēns « qui sait » (opposé à īnsciēns, imprūdēns, d'où le sens de « à bon escient ») substantivé sciēns, e. g.: uitis pampinari, sed a sciente, Varr., R. R. 1, 31, 1; sciēns esse « être au courant de », scientem facere, etc. Sciēns, traité comme adjectif, a un comparatif et un superlatif, comme sapiēns, et un adverbe scienter.

Le sens de « savoir » est le seul attesté pour scire; on trouve parfois, chez les historiens de l'époque impériale, le sens de « décider, décréter », e. g. T.-L. 26, 33, 10, ut tribunus plebis rogationem ferret sciretque plebs uti..., mais c'est par suite d'une confusion avec sciscò, due à ce que les deux verbes ont un même parfait et un même supin; de même, Tacite, H. 4, 80, 1, emploie adsciri abusivement pour adscisci. Ces exemples n'autorisent pas à conclure que le sens premier de sciō était « décider », encore moins à déduire que ce sens moral de « décider » pròvient d'un plus ancien sens physique de « séparer, trancher ». Ancien, usuel, classique. Peu représenté dans les langues romanes, où il a subi la concurrence d'un verbe de forme plus pleine, et plus expressif, sapēre,

M. L. 7722, et 7727, scīta; 7239, rescīre. V. B. W. sous

go scīscō, -is, scīuī, scītum : inchoatif, « chercher à savoir, s'informer », par exemple Acc. ap. Non. 505. 5avon, 45. ibo ad eam ut sciscam quid uelint; spécialisé dans la langue du droit public au sens de « discuter, débattre nne question », sciscere rogationem, d'où scīuī « j'ai déhattu et je décide », par suite « je décrète », scītum « décret , populi-, plebi-scitum « décision du peuple, de la plèbe ». Le sens du parfait s'est ensuite étendu au présent (comme dans nosco vis-à-vis de noui; cf. l'emploi de scisco au sens de scio dans Plt., Ba. 301-302, auferimus aurum... | palam atque aperte, ut illi id factum sciscerent); de la des emplois comme Cic., Leg. 2, 5, 13. multa perniciose sciscuntur in populis (joint à sancire). 30 scitor, -āris : itératif intensif bâti sur scitus (de scisco) « chercher à savoir » (archaïque, poétique et tardif). Évité par la prose classique, qui lui préfère la torme tirée de scisco (comme agito de ago) : sciscitor Iscīscitō, Plt., Merc. 386); d'où scīscitātor, -tiō, d'époque impériale. M. L. 7726?

Dérivés et composés : 1º de sciō :

scius : qui sait, doublet de sciens, rare et non classinue sous cette forme, mais très usité dans les composés : conscius = συνειδώς « qui sait avec d'autres, conscient de, confident, témoin, complice ». Souvent ioint à mens, animus, ou accompagné d'un pronom an datif. e. g. Tér., Ad. 348, conscia mihi sum a me culpam esse hanc procul; d'où conscientia (= τὸ συνειδός) « connaissance commune, conscience, comnlicité », souvent avec une valeur péjorative. C'est le sens de conscius qui a amené Horace à créer conscire sur le modèle de σύνοιδα, Ep. 1, 1, 61, nil conscire sibi. nulla pallescere culpa; înscius, nescius (ce dernier fait sur nescio); praescius. De scius apparaît à basse époque un diminutif sciolus. De sciens a été dérivé scientia : science (= ἐπιστήμη), britt. sciant, scient; scientiola (Aug., Arn.), scientialis, scientificus (Boèce); însciens (formé sur inscius), înscientia; scībilis : qui peut être su (Tert., Mart. Capella) ; nesciō: « je ne sais pas », ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. M. L. 5899, 5900.

2º de scisco :

scītus: adjectif en -to- marquant l'état (cf. adolēscó/adultus) « qui a appris à connaître, qui sait, savant »; se dit surtout des personnes, mais aussi des choses: scītum cōnsilium; par extension, « bien fait », cf. Plt., Merc. 755, sati' scitum filum mulieris, sens fréquent surtout dans le diminutif scitulus (Plt. repris par Apul., Arn.); înscītus: ignorant; īnscītia. La langue distingue īnsciēns, īnscius de īnscītus; le premier signifie seulement « qui ne sait pas », haec insciente me eueneruni « ces choses se sont faites à mon insu ». Dans īnscītus, à l'idée d'ignorance se joint une nuance de blâme ou de mépris.

Scisco a fourni un certain nombre de composés avec préfixe, dont les uns appartiennent à la langue du droit et ont un sens dérivé de celui de « décider »; les autres, au contraire, se rattachent simplement au sens de « savoir ». On a ainsi :

1º adscīscō: adjoindre par décret, ou officiellement, Cic., Rep. 2, 25, regem alienigenam... sibi... populus

adsciuit eumque... Romam Curibus acciuit; Leg. 2, 19, deos... aduenas... publice adscitos. En droit privé « s'adjoindre par adoption ». Dans la langue courante est devenu synonyme de arcessō, adiungō, assūmō; cf. P. F. 13, 22. Sur adscīscō d'après adscīstī a été formé adsciō, peut-être sous l'influence de acciō. Adsciō est rare: premier exemple dans Vg., Aen. 12, 38.

cōnscīscō: arrêter, décider en commun ou d'accord avec d'autres. Joint à cōnsentiō, cēnseō. Dans la langue commune, « arrêter, décider », surtout dans l'expression mortem sibi cōnscīscere. A basse époque, quelquefois synonyme de sibi comparāre.

dēscīscō « scīscendō dēficere », abandonner un parti, une alliance, etc., à la suite d'une délibération publique; cf. Caes., B. C. 1, 60, 5, multae longinquiores ciuitates ab Afranio desciscunt. Dans la langue courante est devenu synonyme de dēficiō, dēserō; ainsi dans le Mon. d'Ancyre, 5, 28, desciscentem est traduit par ἀφιστάμενον.

2º per-scīscō: s'informer en détail (très rare et tardif, un exemple de Dict. Cret.).

prae-scīscō: chercher à deviner (Vg., Col.); re-scīscō: venir à savoir, apprendre par contre-coup (surtout langue familière, Plt., Tér.). Resciō semble avoir été formé sur rescīscō; cf. Gell. 2, 19.

L'italique n'a pas trace d'un correspondant du parfait indo-européen attesté par skr. véda, gr. (F)otòa, got. wait « je sais », que le celtique conserve, au contraire. Le latin a recouru à une racine qui n'a de correspondant dans aucune autre langue. On admet d'ordinaire que le sens initial serait « décider », plus anciennement « trancher »; cf. skr. chyáti « il coupe » et irl. scian « couteau ». Mais autre chose est « cribler, séparer », qui a fourni cernō, autre chose « couper ». Le sens de dē-sciscō est dù au préverbe, et plēbīscītum n'indique rien. Le rapprochement avec le groupe de « couper » est en l'air, tout en étant, semble-t-il, le seul possible. Des mots comme sciō, sciscō n'ont pas de chaîce d'être des emprunts. Le hittite a « savoir » (de *sk-) sēk-/šak-; cf. Vaillant, BSL XLII, p. 84 sqq.

scīpiō, -ōnis m.: bâton, sceptre. Surnom célèbre de la gens Cornelia. Ancien (Plt.), conservé surtout à l'époque impériale dans la langue de la chancellerie : s. eburneus. Non roman.

Cf. gr. σκίμπτομαι « j'appuie », σκίπων « bâton », et v. scamnum, pour l'ensemble du groupe ; peut-être cippus?

scirpus (quelquefois sirpus), -ī m. : jonc. Ancien (Plt., Enn.). M. L. 7724; et germanique : v. h. a. sciluf, etc.

Dérivés : scirpeus (sir-) : de jonc ; scirpea : panier de jonc, caisse de tombereau, M. L. 7723 ; scirpiculus, -a, -um et scirpiculus, -ī m. (scirpicula f.), même sens que les précédents, avec les graphies sir-, surp-; scirpő (sirpő), -ās : tresser, lier avec du jonc ; scirpula : sorte de vigne.

Pas de rapprochement clair.

sciūrus, -I m.: écureuil. Emprunt au gr. σκίουρος, devenu dans la langue populaire scūriolus, par dissimilation du diminutif *sciūriolus, CGL III 569, 76. M. L. 8003; B. W. s. u.

sclareia, -ae f.: nom de plante (saluia sclarea « sclaree, ormin, toute-bonne »). Tardif (Gargil. Mart., De med. 62, et Capit. carol. de uillis); cf. A. Thomas, Rev. Philol. 31 (1907), 199 sqq. Sans doute mot étranger, d'origine inconnue.

scloppus: v. stloppus.

scobis : v. scabō.

scolopendra, -ae f.: 1º scolopendre; 2º poisson de mer. Transcription du gr. σκολόπενδρα déjà dans Pline. Passé dans le latin vulgaire et de là dans quelques dialectes romans; v. M. L. 7730 et Schuchardt, Z. f. roman. Philol. 32, 238 sqq.

scomber, -bri m. : maquereau. Emprunt au gr. σκόμ- 6ρος (depuis Plt.). M. L. 7733.

scopa, -ae f.: nom de plante, s. rēgia (Plin. 21, 28; 25, 44), variété d'ansérine. — Même mot que le suivant? V. André, Lex., s. u.

scopae, -ārum f.: balai. Le singulier est tiré du pluriel plus fréquent scopae « brins, brindilles, balayures »; cf. Varr., L. L. 8, 7, unae dicuntur scopae; et 9, 24, scopae, non dicitur una scopa. Ancien (Naev., Cat.); technique et familier. Celtique: irl. scúap; britt. yscub, yscubayr. V. fr. escouve et écouvillon.

Dérivés: scōpō, -ās: balayer (Vulg.); scōpārius: balayeur (Dig.); scōpulae, scōpīliae (Gloss.); scōpiō, -ōnis m. « rafle » ou « raffe », grappe de raisins sans grains; attesté aussi sous la forme scōpius. M. L. 7734, 7735, 7736, 7737.

V. le groupe de scāpus, etc.

scopulus, -I m.: rocher, écueil. Emprunt ancien (Enn.) fait par voie orale et latinisé au gr. σκόπελος apparenté à σκέπτομαι, v. Vendryes, Choix d'études, p. 124; s'emploie au propre comme au figuré. Dérivé: scopulösus. Panroman, sauf roumain. M. L. 7738; B. W. écueil.

scordalus, -I m.: querelleur; scordalia, -ae f. Mots populaires de la latinité impériale (Pétr., Sén.). Sans doute mot d'argot grec *σκορδαλός, dérivé de σκόροδον, σκόρδον, par allusion à l'habitude de nourrir avec de l'ail les coqs de combats; cf. σκοροδίζω « nourrir avec de l'ail », et par suite « exciter, aigrir, exaspérer » (Aristophane).

scordiscus, -I m.: selle de cheval; scordiscum, cuir cru; scordiscārius. Mots tardifs, de Scordiscī, peuple d'Illyrie.

scoria (scau-), -ae f. : scorie (Plin.). Emprunt au gr. σχωρία. Μ. L. 7739.

scorpio, -ōnis m. (et doublets poétiques scorpios, scorpius): 1º scorpion et « rascasses »; 2º nom de plantes diverses; 3º objets évoquant le scorpion, machine de guerre, fouet à pointes de fer, tas de pierres. Emprunt au gr. σκορπίος, Σκορπών (nom propre). M. L. 7741, 7741 a et 7740 scorpaena. Irl. scoirp. Dérivés latins: scorpiōnius, scorpiacum. De scorpiōnem provient got. skaurpjo.

scortum, -ī n. : 1º peau, cuir; 2º prostitué, prostituée (cf. le français vulgaire « peau ») « quia ut pelliculae subiguntur »; cf. Hammarström, Eranos 23 (1925),

104 sqq.; et aussi Don. in Eu. 424, abdomen in corpore feminarum patiens iniuriae coitus scortum dicitur. Une forme scortis (d'après pellis?) est supposée par la g'ose; scortes; i. e. pelles testium arietinorum, ab eisdem pellibus dicti, P. F. 443, 8. Ancien; technique ou familier. Non roman.

Dérivés: scorteus: de peau, d'où scortea « écorce » dans les langues romanes, M. L. 7742 et B. W. s. u.; scortia: outre pour l'huile (Diocl.); scortinus. Au sens de « prostituée » se rattachent: scortulum; scortillum; scortillum; scortor, -āris (irl. cortan?); scortātor, -tus, mots de la langue familière ou vu'gaire.

Pour l'étymologie, v. corium. La racine est de la forme *sker-; cf. v. h. a. sceran « couper, tondre », irl. scaraim « je me sépare » et, pour le sens, v. sl. skora « peau », à côté de kora « écorce ».

scoruscus, scoriscus : v. coruscus.

scotōmia, -ae f.: ab accidenti nomen sumpsit, quod repentinas tenebras ingerat oculis cum uertigine capitis, Isid. 4, 7, 3. Adaptation tardive de gr. σκότωμα, v. Sofer, p. 155; scotōmō, -ās: étourdir; scotōmaticus.

scrattae (scraptae): mot de Plt., Neruol. fr. 97 L., que Festus 448, 4 explique par « nugatoriae ac despiciendae mulieres... ab [h]is quae screa idem appellabant 1. Fait partie d'un ensemble obscur: scrattae, scruppedae (scrupipedae, Varr., L. L. 7, 65), strittabillae (strittiuillae, Gell. 3, 3, 6), sordidae (tantulae, Varr., ibid.). Cf. Hammarström, Eranos 23 (1926), 111 sqq.

Mot de type populaire en -a, comme scurra, etc.; forme peu sûre (sartae P. F. 449, 1).

scrautum: pelliceum, in quo sagittae reconduntur, appellatum ab eadem causa qua scortum, P. F. 459, 7. Sans doute identique à scrötum, -īn. « scrotum » (Cels.). Peut-être faut-il y rattacher scrüta, -ōrum « nippes, villes hardes » (v. ce mot), scrütulus, scrütillus « ventre de porc farci »? Cf. raudus/rōdus/rūdus; nōgae et nūgae. V. scortum.

On rapproche les formes germaniques du type v. h. a. scrōtan « couper, tailler », scrot « coupe ».

screa n. pl. (cf. Fest. 448, 4 s. u. scrattae): crachats. Peut-être le nom est-il tiré du verbe screō, -ās: cracher (en râclant la gorge, expectorer), dont dérivent screātor, screātus, uniquement dans Plt. ct Têr., exscreō (cf. expuō), cōnscreor. Non roman. Sans doute onomatopée, comme les formes romanes dérivées de types *krak- (B. W. cracher), *rak-, *rūsp-, M. L. 4752, 7017, 7461. Cf. crepō. Mot expressif, comme spuō.

scrīb(i)līta, -ae f.: tarte au fromage (v. Caton, Agr. 78); de la scrīb(i)lītārius. Rare et familier.

Rappelle certains dérivés grecs en -lτης; cf. W. Heraeus, Die Spr. des Petron. u. die Glossen, p. 4 (Kl. Schr. 59), et M. Niedermann, I. F. Anz. 29, 36; sans doute emprunté, comme de nombreux termes de cuisine. Mais le rapport avec στρεδλός n'apparaît pas.

scrībō, -bis, -psī, -ptum, -bere : écrire. Correspond au gr. γράφω qu'il traduit, ainsi dicam scrībere = δύαν γράφων; s'emploie au sens propre de « tracer des caractères », e. g. Plt., Ps. 132, quasi in libro quom scribuntur calamo litterae, et se dit d'un écrivain qui compose une œuvre : s. historiam, poēmata, etc.; s'emploie aussi dans

la langue du droit: s. lēgem, s. mīlitēs « enrôler des soldats », s. hērēdem, s. nummōs, pecūniam, alicuī. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7745. Celtique: irl. scribaim, scriptur; britt. yscrif, yscrifen, Yscrythur; et germanique: v. h. a. scrīban, etc.

Formes nominales, dérivés et composés : scriba m. : proprio nomine antiqui et librarios et poetas uocabant: at nunc dicuntur scribae equidem librarii qui rationes nublicas scribunt in tabulis, P. F. 446, 23, M. L. 7744 et B. W. écrivain ; scrībātus, -ūs m. (Cod. Just.) ; scrīpwr. spécialisé au sens « noble » de « écrivain » lorsque eriba, forme vulgaire en -a, eut pris le sens de « scribe. gresser ; scriptorius; scriptorium = \u00e4\u00e4\u00e4\u00fanti : scriptio : Acriture et « art d'écrire » (presque uniquement cicéronien); scriptiuncula (rare et bas latin); scriptilis (Amm.): scrīptionālis (Mart. Cap.); scrīpto, atteste seulement dans Priscien, GLK II 429, 23; III 466, 17, et remplacé par scriptito (classique); scriptura « écriture » et « art d'écrire », dans la langue de l'Église « les Écritures » et « l'Écriture », d'après le gr. γραφή, γραφαί, M. L. 1746 a. Dans la langue du droit, scriptūra a désigné une taxe sur les pâturages de l'État fixée par écrit ; cf. Plt., Tru. 144 et 146; de là : scriptūrārius : ager publicus appellatur in quo ut pecua pascantur certum aes est, quia nublicanus scribendo conficit rationem cum pastore; F. 446, 23; scrīptus, -ūs m. « greffe, secrétariat »; scrīptūrio, -īs (Sid.).

Cf. aussi les noms propres Scrībō, -bōnius, -nia, -niānus.

Scrībō a fourni en outre, comme γράφω, un grand nombre de composés dans lesquels le préverbe précise le sens du verbe simple ; à ces verbes composés correspondent généralement des abstraits en -tiō, des noms d'agents en -tor, des noms concrets en -tum, etc. On a ainsi adscrībō (ā-) = προσγράφω « ajouter par écrit », āscrīptio, -ptor, āscrīptīcius, āscrīptīuus (= accensus); circumscrībō = περιγράφω; conscrībō = συγγράφω et conscribillo, -as (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, Man., § 265), M. L. 2157; describo « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω; exscrībō; īnscrībō = ἐγγράφω; inter-, per-, post-, prae-, pro-, re-, su(s)-, super-, tran(s)-crībo; de scrīptus existe le composé négatif în-scriptus = άγραφος, cf. indictus. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattachent ascripticius, ascriptiuus ; conscribo, d'où conscripti formant avec patres un couple asyndétique dans l'expression patres conscripti : nam patres dicuntur qui sunt patricii generis: conscripti qui in senatu sunt scriptis adnotati », P. F. 6, 22. - Perscriptio désigne la rédaction exacte, par suite la teneur d'un acte public; praescribere « écrire en tête d'une loi » a pris le sens de « prescrire », et spécialement de « exciper, produire un moyen déclinatoire »; de même praescrīptiō, praescrīptīuus; proscrībō « publier par écrit, afficher » s'est entendu dans le sens de « afficher le nom et les biens d'un condamné, proscrire, confisquer », d'où proscriptio, proscripturio, -is (créé par Ciceron, qui le joint à sullaturio, Att. 9, 10, 6); rescribo a désigné sous l'Empire les réponses faites par l'empereur à une question et a pris le sens de « rendre un arrêt », d'où rescriptum; subscribo « soussigner une accusation » (se dit du censeur qui blâme un citoyen, ou d'un particulier qui accuse un citoyen); de là subscrīptiō, -tor. On voit par là l'importance du document écrit dans le droit romain.

Termes italiques : osq. scriftas « scriptae » et ombr. scrento « scriptum »; screintor « scripta » (e et ei étant des notations, exceptionnelles, de i). La notion d' « écrire », qui est rendue en perse par ni-pistam « écrit » et en slave par piso, pisati « écrire », cf. v. pruss. peisāi « ils écrivent », est exprimée ailleurs par des racines signifiant « inciser »; tel est le cas de v. angl. writan. Lat. scrībō rappelle lit. zem. skrēbiù, skrēbti « tracer des traits, dessiner », en face de lette skrīpāt « inciser » et de v. isl. hrifa « gratter ». Le gr. σκαρῖφᾶσθαι ξύειν, σκάπτειν, γράφειν (Hés.) montre que -īet la labiale résultent d'élargissements. Et, en effet, il y a un groupe de russe skrebu « je gratte », lette skrabu « je gratte », v. angl. sceorpan « gratter ». Le rapport de lat. scrībō avec ce groupe rappelle celui de got. greipan « saisir » et de lit. grebiu « je saisis » (fréquentatif graibañ) avec skr. grbhnáti « il saisit », v. sl. grabiti « saisir », etc. Cf. scrobis.

serInium, -I n. : écrin, boîte ou cassette de forme circulaire servant à serrer des objets portatifs (livres, papiers, lettres; boîtes à parfums, etc.), spécialement « étui à livres ». Attesté depuis Horace; roman. M. L. 7746. Celtique : irl. scrin, britt. yscrin; germanique : v. h. a. scrini.

Dérivés : $scrīni\bar{a}rius$: bibliothécaire, archiviste; scrīniolum.

Mot technique qui n'a pas de correspondant sûr.

scrīpulum : v. scrūpus.

scrobis (et scrobs d'après Prisc., GLK II 320, 24), -is c. (semble d'abord avoir été masculin, cf. Plt. ap. Non. 225, 7; masc. dans Plin. et Colum.; serait devenu féminin d'après l'analogie des noms en -is): fosse, trou: s. uirginālis = pudendum muliebre (Arn.). Ancien, technique. M. L. 7747.

Dérivés : scrobiculus (Varr.) ; scrobatio.

Cf. russe skrebů « je gratte », lette skrabu (même sens), etc. V. scrībō et le suivant. Cf. sans doute scabō.

scröfa, -ae f.: 1° truie. Sert également de surnom, comme Verrës, Strüma (cf. Asina, etc.). M. L. 7748. Ancien (Plt.). Terme technique de la langue rustique, dialectal (cf. Ernout, Élém., p. 225), comme l'indique f intervocalique; 2° écrouelles (Mul. Chir.).

Dérivés et composés : scrōfinus ; scrōfipascus (Plt.) ; scrōfulae (Vég.) : scrofules, imitation du gr. χοιράδες, M. L. 7750 et 7749; *scrōfellae, 7751 et B. W. écrouelles; *scrōfulōsus.

A basse époque apparaît une forme scroba porca quae generauit, CGL V 331, 23, influencée par scrobis, la truie étant considérée comme « la fouilleuse », ce qui explique le sens de scrôfa (scrôba) « écrou » dans les langues romanes (fr. ; ital. du Sud scrofula ; cf. esp. puerca « truie » et « écrou ») ; cf., toutefois, B. W. sous écrou.

De *skrōbhā; cf. peut-être γρομφάς · δς παλαία (Hés.).

scrötum : v. scrautum.

scruppedae (scrupedae, ap. Gell. 3, 3, 6): terme d'injure que Plaute applique aux femmes; v. scrauae.

Cf. Varr., L. L. 7, 65, scruppedam (-pidam) Aurelius scribit a scauripeda; Iuuentius comicus dicebat a uermiculo piloso qui solet esse in fronde cum multis pedibus; Valerius a pede ac scrupea. De *scrüpipeda?

serūpus, -I m.: caillou pointu. Employé aussi une fois par Cic., Rep. 3, 16, 26, au sens de « angoisse, souci », réservé d'ordinaire au diminutif scrūpulus; cf. P. F. 449, 5, scrupi dicuntur aspera saxa et difficilia attrectatu; unde scrupulosam rem dicimus quae aliquid in se habet asperi. Ancien (Enn.); rare. Doublet tardif scrūpō dans Isidore et les gloses. Non roman.

Dérivés : scrupeus, d'où scrupea i. ; scruposus (Pac.) : scrūpulus (scrī-), scrūpulum, et scriptulum (-lus) par rapprochement avec scriptum, cf. Charisius, GLK I 105, 5, scriptulum quod nunc uolgus sine t dicit, et qui cite un exemple de scriptulus de Varron : du reste. les médecins grecs de l'Empire traduisent ce scriptulum par γράμμα): 1º petit cail'ou: 2º scrupule. 24º partie de l'once, puis de l'heure, etc., en général la plus petite division d'une unité de mesure (pour le double sens de « caillou » et de « poids », cf. calculus [Thes. III 143 sqq.], angl. stone); 3º au sens moral « petit ennui qui blesse », inicere, eximere scrupulum. joint à aculeus par Cic., Att. 1, 18, 2; de là « scrupule ». Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. screpul, « monnaie », d'où britt. yscrubl « bétail » : cf. pour le sens pecunia, péculium; germanique : all. Skrupel (tardif, savant). Dérivés : scrūpulosus « caillouteux » et « scrupuleux » (époque impériale) ; scrūpulose. -lositās (rare et non classique). Pas de rapprochement clair.

Pas de rapprochement clair.

scrüta, -örum n. pl.: hardes, défroques, friperies. Synonyme de gr. γρότη. Populaire (satiriques; Vulg.). Non roman.

Dérivés : scrūtārius; subst. scrūtārius, -a « fripier, fripière », -um n. = γρυτοπωλεῖου; scrūtor, -āris (et scrūtō) : fouiller (comme un chiffonnier, cf. dans les gloses scrūtor = γρυτεύω), scruter, explorer (sens physique et moral; avec ce sens déjà dans Ennius), irl. scrutaim; scrūtātiō (rare, époque impériale), -tor, -trīx (id.); scrūtinō (Vulg.); scrūtinium (Apul., Vulg.), irl. scrutan, d'où *scrūtināre, M. L. 7752-7753; perscrūtor, M. L. 6425.

Scrütor s'est dit d'abord des chiffonniers qui fouillent dans les tas de hardes, soit des enquêteurs qui fouillent les esclaves ou les voleurs; cf. Cic., Rosc. Am. 34, 97, non excutio te... non scrutor.

Pas de rapprochement sûr; cf. peut-être scrautum, scrōtum.

scrütillus, -I m.: uenter suillus condita farte expletus, P. F. 449, 2. Sans doute de scrautum.

scūdicia, -ac f.: instrument aratoire (Isid.). Sans doute de excūdere; cf. scia.

sculca, -ae f. (sculta): forces (militaires; Greg. M. ep. 2, 33 bis, 13, 23). M. L. 7753 a. Probablement germanique.

sculna, -ae c.: synonyme, vulgaire et rare, de sequester « arbitre, médiateur »; cf. Gell. 20, 11, 2; glosé συνθηκοφύλαξ. — Mot étrusque?

sculpo : v. scalpo.

sculponeae, -nei f. et m. : sorte de galoches à semelles de bois; cf. Rich, s. u. sculponeatus. Sans doute de sculpo.

scultătores (exculcâtores, Not. Dign.), m. pl.: soldats de l'infanterie légère. Mot tardif (rv siècle) de l'argot militaire, Vég., Mi. 2, 17; scultâtoria (exculcô-): vaisseau éclaireur (Cassiod.). La graphie avec ex- doit noter une prononciation escul-. V. sculca et prosculto.

scultimidoni: qui scultimam suam quod est podicis orificium gratis largiatur: dicta scultima quasi scortorum intima (Gloss.).

Scurra, -ae (et scurrus, scurrō dans les Gloss., cf. Thes. Gloss. s. u.) m.: « citadin », « civil », le plus souvent avec une nuance de mépris ou d'injure (opposé à homo mīliūris, Plt., Ep. 15; cf. aussi Tri. 202, urbani adsidui ciues quos scurras uocant); « galant, mignon, débauché », cf. Cic., Sest. 17, 39, de harusp. resp. 42, ad Herenn. 4, 14; usité surtout dans le sens de « bouffon » et « parasite », cf. Lejay, Sat. d'Hor., p. 551 sqq. Dans le Bas-Empire désigne aussi un soldat de la garde de l'empereur (Lamprid., Alex. Sev. 61; Elag. 33), parce que ces soldats restaient en ville au lieu de faire campagne. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : scurrīlis (scurīlis) (-bilis, tardif; cf. seru-īlis, uern-īlis), -itās, -ter; scurrula (Apul., Arn.); scurror, -āris (Hor.).

Terme populaire, sans rapprochement clair. — Étrusque comme sculna?

scutāle, -is n. (ū?) : bourse ou courroie de la fronde. Uniquement dans Tite-Live; peut-être dérivé du gr. σχύτος.

scútica (scytica, P. F. 449, 7), -ae f.: fouet à lanière de cuir, peau d'anguille. Attesté à partir d'Horace. Sans doute féminin de l'adjectif scuticus, i. e. scythicus, gr. Σκυθικός; le gr. σκῦτος avec υ long ne convient pas. M. L. 7758.

scutilus, -a, -um: -m tenue et macrum, et in quo tantum exilis pellicula cernitur, P. F. 441, 6. Sans exemple; étymologie inconnue.

scutra, -ae f. (scrūta, Ital. = χυτρόπους): 1º sorte de plateau ou de plat en bois; 2º sorte de marmite, cf. Serv., G. 1, 110, uasa, ubi calda solet fieri, scutrae appellantur. — (Plt., Cat.); technique. Non roman.

Dérivés: scutella (et scutella dans les langues romanes, par croisement avec scutum): plateau, écuelle, M. L. 7756; B. W. s. u.; celtique: britt. ysgudell; et germanique: v. h. a. scuzzila; scutriscum, Cat., Agr. 10, 11 (avec suffixe grec?); scutrillus (tardif). Sur scutella, qui est le diminutif phonétique de scutra (*scutro-lā > *scutr|ā > scutella), ont été refaits scula (Lucil. ap. Prisc., GLK II 115, 8, scūtam | ligneolam in cerebro infixit) et scutula, d'après le type tabula, tabella; cf. martellus, martulus. Scutula, outre une écuelle sans doute en forme de losange (Mart. 11, 31, 19), a désigné aussi dans les langues techniques des objets de forme semblable, entre autres des incrustations en marbre, des garnitures de robe (chez Plt., Mi. 1178, une sorte de cache-nez). Dérivés: scutulă-

tus; scutulārius « ouvrier marqueteur ou mosaīste », gr. σκουτλάριος. N'a rien de commun avec scutula « cylindre, rouleau de bois » (César, B. C. 3, 40, 4), qui est emprunté au gr. σκυτάλη.

Terme technique, aucun rapprochement sûr.

scūtum, -ī n. (scūtus, Turp.): grand bouclier oblong, différent du clipeus; cf. Rich, s. u. Ancien (Enn.), classique, usuel. Panroman. M. L. 7759. Rattachė à οκῦτος par les anciens; cf. P. F. 449, 7: οκῦτος... graece pellis dicitur, unde... scuta quia non sine pellibus sunt.

Dérivés : scūtārius, -a, -um; scūtārius : fabricant de boucliers. Sous l'Empire, le pluriel scūtāriī désigne les « gardes de l'Empereur » (Amm. 20, 4); M. L. 7555, fr. écuyer; scūtātus; scūtulum.

On est tenté de rapprocher le groupe de skr. skáuti i couvre »; cf. lat. ob-scūrus. Mais irl. sciath, gall. ysgwyd et v. sl. štitū, v. pruss. staytan (lire scaytan?), tous mots signifiant « bouclier », offrent une forme qui, si l'ū latin repose ici sur oi, apporterait un rapprochement plus exact. Aucun fait actuellement connu ne permet de déterminer quelle est l'origine de ū dans scūtum.

scyphus, -I m.: coupe, vase à boire. Emprunt au gr. σχόφος, déjà dans Cicéron. Diminutif: scyphulus (scypulus). M. L. 7760. Celtique: irl. escop, escibul.

sē: v. suī.

sē : v. sed.

sēbum, -ī n.: suif, graisse. Ancien (Plt.), technique. Panroman. M. L. 7762; B. W. s. u.

Dérivés: sēbōsus: gras, sert aussi de surnom; sēbō, -ās (Col.), M. L. 9708; sēbālis (Amm.); sēbāceus (Apul.); sēbāciārius (cf. sebbaciaria, GIL-VIII 3028). Terme technique sans rapprochement net. Cf. sapō?

sēcăle (sicale), -is n.: seigle (Plin.). Les langues romanes attestent un ă, ce qui exclut le rapprochement avec secō; cf. M. L. 7763; B. W. s. u.; celtique: irl. secul, britt. segal; et germanique: v. h. a. sihhila, v. angl. sicol. Sans doute emprunté. Sur *consēcale, v. M. L. 2157 a.

secespita, -ae f.: cultrum ferreum oblongum, manubrio eburneo, rotundo, solido, uincto ad capulum argento auroque fixum, clauis aeneis, aere Cyprio, quo fiamines, fiaminicae, uirgines pontificesque ad sacrificia utebantur. Dicta autem est secespita a secando, P. F. 473, 6. Vieux terme de rituel, de formation obscure. Le rapprochement avec secare n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

secessiones: narrationes, P. F. 453, 19. Peut-être à rapprocher de insectiones « narrationes » qu'Aulu-Gelle attribue aux antiqui, 18, 9, 11. V. inquam.

sēcius : v. sētius.

secium: libum est quod secespita secatur, P. F. 473, 11. V. secō.

secō, -ās, -uī, sectum (mais secātūrus), -āre: couper, découper; griffer, taillader (sens propre et figuré); couper en deux, diviser (cf. gr. τέμνω), et aussi « trancher une question, décider ». Dans Vg., Ae. 10, 107, quam quisque secat spem, le verbe est sans doute employé

d'après secare mare, aurās, uiam, et d'après le rapport que les Latins avaient faussement établi entre secō et secta, cf. Ae. 6, 899, ille uiam secat ad nauis, où Servius note « unde et sectas dicimus habitus animorum et instituta philosophiae circa disciplinam », Ae. 5, 658, ingentemque fuga secuit sub nubibus arcum. Ancien (Cat.), classique, usuel. Le verbe est bien représenté dans les langues romanes, où il s'est spécialisé dans les langues techniques, notamment dans la langue de l'agriculture, éliminant serrāre dans ce sens; v. B. W. sous scier, M. L. 7764; d'où *seca, M. L. 7762 a.

Dérivés et composés : -sex, dans resex m. : jeune vigne taillée. M. L. 7242; tēnisex m.: faucheur de foin, d'où fēniseca (avec l'a des noms de métiers. etc.), refait sans doute sur fēnisicium (employé au pluriel); fēnisecta, -ōrum; -sicium et -sicia dans īncicium (-cia) : -a ab eo quod insecta caro, ut in carmine Saliorum est, quod in extis dicitur nunc prosectum, Varr., L. L. 5, 110 (les formes romanes remontent à *isīcia, M. L. 4551, avec ī?), d'où īnsiciārius : charcutier, īnsiciātus; prosicium: quod praesecatum proicitur, P. F. 252, 12, terme du rituel désignant les parts de viande découpées et offertes au dieu, qu'on retrouve dans ombrien prusecia; secīuus non attesté en dehors de la glose de Festus, cf. plus haut, mais dont le composé subsectuus est bien attesté dans la langue de l'agriculture, cf. plus bas.

sectio : coupe; sector : coupeur. Tous deux rares dans ce sens, mais conservés dans les langues romanes. avec un dénominatif *sectāre, M. L. 7766-7768, et l'adjectif sectorius, M. L. 7769. Se sont surtout employés dans la langue du droit, où sectores désigne les acheteurs de biens capturés ou confisqués par l'État qui sont vendus sub hastā; cf. Gaïus, Inst. 4, 146; sectio, la vente de pareils biens, et aussi la confiscation; de là sectorius ap. Dig., sectrix (Pline). L'origine de cette appellation est obscure. D'après Mommsen, l'acheteur est ainsi désigné parce qu'il doit retrancher du bien qu'il a acquis un certain pourcentage représentant le montant des dettes dont ces propriétés sont grevées; cf. Halm dans son édition du pro Roscio Amer., préface, n. 26; sectilis; sectīuus (tous deux d'époque impériale; cf. secīuus, qui doit être plus ancien); sectūra (rare, Varr., Plin.), M. L. 7770; secābilis, -bilitās (tardifs, Lact., Claud. Mam.), formes savantes, refaites sur le composé insecābilis, qui semble moins récent; secāmenta, -ōrum: ouvrages de menuiserie (Plin.).

segmen (rare, usité surtout au pluriel) : coupure(s); et segmentum : entaille(s), coupure, segment, bandes taillées, chamarrures; segmentātus.

sēcula: nom campanien de la faux (ou de la faucille), cf. Varr., L. L. 5, 137, hae [scil. falces] in Campania secula a secando. L'ē est long d'après le témoignage de l'ital. segolo, cf. M. L. 7771.

secūris, -is f.: hache. Le rapport avec secō semble certain, mais la formation est obscure, M. L. 7775; de là : secūricula, -lārius; secūriclātus et secūrifer, -ger (poét.).

Secō a de nombreux composés : circum-, con-, dē-dis- (M. L. 2688), ex-, in-, inter-, per- (M. L. 6425 a), prae- et praesegmen « rognure » (Plt.), prō-, re- (M. L.

7241) et resectōrium « ciseaux à ongles » (Gl.), sub-secō (et -sico, forme à apophonie régulière souvent attestée chez Varron : resicārī, R. R. I 31, 2; praesicātur, ibid. 3. 16, 34; subsicuerunt, ibid. I 50, 1, etc.), où le préfixe précise l'idée exprimée par le verbe. Certains composés ont servi à traduire des modèles grecs ; ainsi însecābilis, à l'époque impériale (Sén., Quint.), traduit ἄτομος (Cicéron n'avait pas osé le créer); insectum dans Pline traduit tvrouov. L'adjectif subsectuus (subsi-) appartient à la langue des agrimensores ; il y désigne une portion de terre qui est retranchée du partage comme étant en sus de la mesure, cf. Suét., Dom. 9, 3, subsiciua, quae divisis per veteranos agris carptim superfuerunt; il s'est appliqué ensuite au temps « retranché sur le temps des affaires », puis a fini par désigner le superflu, ou l'accessoire, et par prendre le sens de « occasionnel. accidentel ».

La racine *sek- « couper » est attestée dans plusieurs langues: v. sl. sěko, sěšti « couper » indique, par son ē, un présent radical athématique indo-européen; on cite aussi, du vieux lituanien, ī-sekti « graver », iš-sekti « sculpere ». L'irlandais ne connaît que des formes à préverbe in- : ésgid « il abat », tescaid « il coupe », etc. (v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, 612). Le présent en -ā-, seco, secas, est une formation dérivée remplaçant un ancien présent athématique ; l'ombrien a de même prusekatů « prosecato » (la forme prusektu provient sans doute d'une faute du graveur; cf., toutefois, Vetter, Hdb., p. 198). Le participe sectus indique une racine monosyllabique, tandis que l'ombrien a pru-seçetu, pro-seseto, ase ceta « non sectā »; l'ombrien a étendu le type -eto-, comme on le voit par uirseto « uïsum ». Le pe fectum secui ne concorde ni avec l'à constant de secare ni avec le type de sectus. Hors du slave, du baltique, du celtique et de l'italique, il n'y a pas de formes verbales connues.

La formation de secūris a un pendant approximatif dans.v. sl. sekyra « hache » : *sek-ū-r- est commun aux deux mots. L'e du slave en face du è de seko atteste l'antiquité de la forme slave. La formation est insolite, aussi bien que la limitation au latin et au slave.

Il n'y a pas lieu de poser un rapprochement particulier de lat. seciuum (chez Festus) et de v. sl. sécivo « hache »; les sens divergent.

Le degré é apparaît peut-être dans sécula (cf. plus haut), si ce mot a le vocalisme de tégula, régula.

Le germanique a plusieurs formes, toutes nominales : v. h. a. saga « scie », sagesna et sēgansa « faux », v. angl. secg « épée », v. isl. sax « couteau » (de *saksa- du germanique, le sens ne permet guère de rapprocher lat. saxum, on l'a vu), etc. L's de v. isl. sax se retrouve peut-être dans lat. sacēna (de *sacesna?). L'irlandais a scian « couteau, lime » (de *skeina?).

Racine à sens technique de la civilisation du Nord-Ouest inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec. Si sciō a pour sens originel « je coupe », ce serait une forme élargie de *sek-; v. ce mot.

secrētus : v. cernō. M. L. 7765.

secta, -ac f.: ligne de conduite; suite, parti, secte, école (dans la langue philosophique). Souvent joint à sequi; cf. Naev., B. P. 9, eorum sectam sequontur multi

mortales; Cic., Cael. 17, 40, nos qui hanc sectam rationemque uitae... secuti sumus, etc. Rattaché par les anciens à secō, sectus, cf. Serv., Ae. 6, 899, cité s. u. secō, mais, d'autre part, non séparé de sequi, dont sector est considéré à juste titre comme l'intensif; cf. Plt., Mi. 91, ait sese uitro omnis mulieres sectarier. Il est possible que secta soit un postverbal de sector, comme pugna de pugnō.

Dérivés : sectărius : uerbex qui gregem agnorum praecedens ducit, P. F. 453, 15; sector, -āris : suivre habituellement, accompagner; et « poursuivre, set ferăs, praedam, etc. De là : sectător « compagnon » et « sectatour »; sectătrīx (Aug.); sectătiō et les composés as-, cōn-, în-, per-sector et leurs dérivés. M. L. 719, assectăre.

V. sequor.

secundus, -a, -um: ancien participe de sequor avec la forme exceptionnelle en -undus; cf. oriundus, proprement « qui suit », « qui n'offre pas de résistance ». S'est dit d'abord du courant que descend la barque, du vent qui la pousse: secundo flumine ad Lutetiam üter facere coepu, Caes., B. G. 7, 58, 5; et uentum et aestum uno tempore nactus secundum, id. 4, 23, 6. S'est ainsi opposé à aduersus et a pris le sens de « qui va dans le sens de », « favorable », d'où secundum « suivant, conformément à », secunda n. pl. « prospérité », secunda rēs, secundā, -ās (époque impéria!e), secundē. Ancien, usuel, classique. Sert de cognomen, comme Secundīnus, Secundilla. M. L. 7772-7774.

Il y a eu un développement de sens particulier : qui vient après, second (et par suite « inférieur »); dans ce sens, secundus a servi d'adjectif ordinal à duo et a fourni les dérivés : secundūnus (-diānus) : de la seconde légion (terme de la langue militaire, cf. prīmānus, etc.); secundārus : de second rang, secondaire; secundātus, -ūs (Tert., opposé à prīmātus); l'adverbe secundō (et secundum), d'où secundicērius, cf. prīmicērius. Substantivé, le pluriel secundae désigne : 1° l'arrière-faix (dit aussi secundīnae, Vulg. = τὰ δεύτερα); 2° le second rang, la seconde part.

Le sens de « conforme, favorable » rappelle celui qu'a pris le correspondant de skr. sdce en iranien : av. hacaite « il convient ».

Le procédé indo-européen pour exprimer « second » était l'adjectif en -tero-, dont got. anpar donne une idée; l'italique l'a remplacé par la formation nouvelle du type lat. alter; le brittonique a remplacé ce mot disparu par le représentant de *alyos: m. gall. et bret. eil. Pour le besoin de l'expression, les langues ont recouru à des procédés nouveaux, ainsi le grec avec &co-tepos. L'irlandais a un mot obscur, tánaise (M. Pedersen rapproche im-thánad « changement »). Lat. secundus « deuxième » résulte de la même tendance.

sēcula, secūris : v. secō.

sēcūrus : v. cūra.

secus : v. sexus.

secus adv. et prépos. : secus comme préposition signifie « le long de », et Charisius, GLK I 80, 18 sqq., qui en note l'emploi, en fixe aussi le sens et l'étymologie : id quod uolgus usurpat « secus illum sedi » hoc est « secun-

dum illum s et nouum et sordidum est. Il ajoute, pour en aum die la valeur adverbiale : significat... aliter, exemplis mnium fere qui eam uocem usurpant. Souvent secus est joint à une négation : non, et surtout hau(d). Secus s'emploie aussi par litote pour « non », e. g. nobis aluer uidepur: recte secusne, postea, Cic., Fin. 3, 13, 44, ou pour un adverbe comme male dans secus accidere « arriver outrement [qu'on ne voudrait] », d'où « échouer », etc.; of Plt., Cas. 376-7, si illuc quod uolumus eueniet, gaudebimus; | sin secus, patiemur animis aequis. Le sens de secus est voisin de celui de minus; celui de haud secus [quam], de haud minus [quam]; cf., par exemple. Pit., Poe. 835, bibitur, estur quasi in popina, hau secus. C'est cette similitude de sens qui a sans doute amené la création d'un comparatif sequius, sur le modèle de seius, synonyme de minus, cf. plus bas s. u., avec lequel secus n'a rien de commun à l'origine ; cf. Afran. 293 R3, sin, id quod non spero, ratio talis sequius ceciderit. D'après sequius a été rétablie une forme de comparatif d'adjectif sequior = inferior, qu'on trouve attestée à partir d'Apulée : sexus sequior « le sexe faible ».

Secus comme adverbe est usuel et c'assique; à partir de Cicéron, il est surtout fréquent en poésie; la prose impériale l'emploie peu et, à partir du 1^{er} siècle, il tombe en désuétude. Comme préposition, secus apparaît, du reste rarement, chez Caton et Ennius; inconnu de la prose et de la poésie classiques, il avait subsisté dans la langue populaire, où il se manifeste à basse époque (Inscriptions, Vulg.), ce qui justifie le jugement de Charisius cité p'us haut. Existe aussi comme second terme de composé dans altrin-, extrin-, utrin-, post-, circum-secus. Représenté seulement en logoudorien, M. L. 7777; quelques dialectes ont aussi un représentant de setius, M. L. 7883.

V. sequester.

Comme le groupe de *pedo- « trace de pas » (gr. dial. πεδα « après », arm. y-et « après », littéralement « sur la trace de »), mais plus largement, le groupe de *sekw- fournit des formes adverbiales et prépositionnelles, diverses d'une langue à l'autre. Les plus proches du latin sont irl. sech « praeter, ultrā » (avec accusatif, comme secus) et v. gall. hep « sans », qui rendent compte des sens latins. Lette sec, secen (avec accusatif) signifie « le long de », v. Endzelin, Lett. Gramm., p. 532. En indo-iranien, *sáčā, qui est un instrumental : skr. sácā « avec », avec locatif, et av. hača, v. p. hačā, avec ablatif, pour indiquer le point de départ : on notera la concordance de sens de lat. secus, sequester, v. gall. hep et de l'iranien haca. Le sanskrit a de plus sakam (avec instrumental) « avec » et l'ancien locatif véd. sáci « de même », d'où véd. saci-vid « qui pense de même »; on voit qu'il s'agit de formes isolées d'un ancien nom d'action radical *sekw-. Les deux valeurs « le long de » et « séparément » remontent donc à l'indo-européen ; ceci rappelle la double valeur, aussi indo-européenne, du groupe de *n-, *ndh- (v. infrā, etc.). Il y a là des faits de sens à expliquer, sans doute par une mentalité différente de la nôtre. — Cf. sequor.

sed, se, se: particule marquant la séparation, l'éloignement, la privation; cl. P. F. 453, 9, sed pro sine inueniuntur posuisse antiqui. — Se, sed préposition est encore attesté dans d'anciens textes de lois : se (sed) fraude, dans la loi des XII Tables (cf. aussi sēdulō), mais a été remplacé dans cet emploi par sine et ne se trouve plus dans les textes littéraires, où sẽ n'apparaît que comme préverbe au premier terme de composés : sēcēdō, sēpōnō, sē-cūrus, sēdulō, sēcernō, etc. (sēd-devant voyelle : sēd-uiō), avec voyelle brève dans : soluō de *sēluō, ou *sō-luō; sčors (seulement dans Prudence); sĕorsum n'enseigne rien; v. aussi sōbrius.

Sĕd est fréquent comme conjonction adversative ou restrictive au sens de « d'autre part, mais »; se place en tête de la phrase; en opposition à un nōn: d'où nōn sōlum... sed etiam. Il est probable que sĕd représente sēd dont l'e s'est abrégé devant le d final, tandis qu'il s'est conservé en composition: sēditiō. Les grammairiens citent une forme archaïque sedum, douteuse, et non autrement attestée; cf. Lindsay-Nohl, Lat. Spr., p. 690; la graphie set, blâmée par eux, note sans doute un assourdissement du d final devant sourde initiale du mot suivant, cf. apud et aput, etc.

Trop peu expressif, sed n'a pas subsisté dans les langues romanes, où il a été remplacé par d'autres mots, en français par magis.

Le slave a de même soënt, soëntje « en dehors de », et l'arménien k'ec « détaché, séparé ». Il y a ici un sens particulier du groupe du réfléchi sē, qui comporte des formes avec et sans w et dont le sens initial comporte l'idée d'un groupe séparé; v. suī. L'ombrien a de même seipodruhpei « seorsum utroque », dont on rapproche le sēduraque de P.aute, Sti. 106 (leçon contestée, id utraque, Ritschl).

sedeő, -ēs, sēdī, sessum, sedēre : être assis, siéger; indique la station assise, par opposition à la station debout, stare, et à la station couchée, cubare. A divers sens spéciaux : dans la langue du droit et du rituel, se dit du juge qui siège, e. g. Cic., Clu. 38, 105 : a quibus si qui quaereret sedissentne iudices in Q. Fabricium, sedisse se dicerent (cf. gr. καθίζω); de l'augure qui prend les oracles; familierement, s'emploie de quelqu'un qui reste inactif et sans bouger : sedemus desides domi, T .-L. 3, 68, 8 (de là : desideo, deses et resideo, reses, obsideo opposé à oppugnō); se dit aussi de quelque chose qui reste stable, Vg., Ae. 4, 15, si mihi non animo fixum immotumque sederet, | ne cui...; ou de quelque chose qui se dépose (par opposition à surgere); cf. Lucr. 5, 474, quod neque tam fuerunt gravia ut depressa sederent, | nec leuia ut possent per summas labier oras (de là : sedimen, sedimentum). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7780; fr. seoir, esp. ser « être », etc.

Nombreux dérivés et composés :

1º en sed-: sedile, -is n.: siège (semble évité par la prose classique, surtout fréquent à l'époque impériale), M. L. 7783; sedibilis (Cassiod.); sediculum: sedile, P. F. 453, 12, non usité d'après Varr., L. L. 8, 54; sedimen, -mentum (Cael. Aur., Plin.): fond, sédiment, M. L. 7784; sedentārius: sédentaire (rare, non classique, cf. praesentārius); sedulāria, -ōrum: sièges (Dig.), avec vocalisme u (cf. edūlis); sella de *sed-lā: siège, chaise à porteurs, chaise percée, selle, etc.; sur les différentes sortes de sièges désignées par ce mot, v. Rich, s. u.: s. curūlis, castrēnsis, balneāris, pertūsa, familiārica, tōnsōria, gestātōria, fertōria, portōria, baiulātōria, equestris; de là: sellārius, -ria, -ria, -riolus; sellula, -lārius; sellid

sternium (cf. lecti-sternium); adsellō (-lor), -ās: aller à la selle, laisser aller, substitut de cacāre dans la langue médicale (d'après le gr. ἔδρα?), adsellātiō; sub-sellium (employé surtout au pluriel subselliu): ban(c)s; en particulier, ban(c)s où siègent les magistrats, tribunal. Sellā, sellārius sont demeurés dans les langues romanes; cf. M. L. 7795, 7796.

Enfin, il a dû exister un substantif *sedica (cf. pēs/pedica, etc.), dont le dénominatif *sĕdīcāre est supposé par certaines formes romanes du type « sièger ». M. L. 7782; B. W. s. u.

Avec vocalisme en $-\bar{e}$:

sēdēs, -is f.: siège, fondement; résidence (sens propre et figuré); diminutif: sēdēcula (Cic., Att. 4, 10, 1). M. L. 7781 et 7785, *sēdula. Britt. swydd.

Avec vocalisme à degré zéro, on a nīdus de *ni-zdo-; v. ce mot.

2º en sess- (d'après sessus): sessiō (Cic. et, après lui, auteurs tardifs: Apul., Cael. Aurel., Dig.): fait de s'asseoir ou de siéger; session; siège et bain de siège, κάθισμα; sessiuncula (Cic.); sessor (rare; premier exemple dans Corn. Nép.): celui qui est assis (spectateur, cavalier); celui qui réside, résident, d'où sessōrium (Pétr., Cael. Aurel.); sessus, -ūs m.: fait de s'asseoir (Apul.). Formes rares: sessibulum (Plt., Apul.) et sessibile (bas latin); sessilis: qui peut servir de siège ou de base (poétique et prose impériale), sessile (s. lactūca); sessimōnium (Vitr.); sessiō, -ūs (rare; un exemple de Cic., Brut. 15, 59, et un d'Apul.). Les langues romanes attestent, en outre, *sĕssula et *sĕssicāre; cf. M. L. 7879, 7880.

Une forme -ses de *-sed-s (cf. compos), à thème consonantique se trouve dans les composés du type dēses, etc. V. plus loin.

Composés: adsideō (*assedeō): être assis auprès; de là « assiéger », sens plutôt réservé à obsideō; assister, ne pas quitter, s'occuper assidûment de; dans la langue du droit, « être assesseur »; d'où assessiō, assessor. M. L. 729. — adsidelae mensae, ad quas sedentes flamines sacra faciunt, P. F. 18, 8; formation du type candēla, suadēla; M. L. 721, *assediāre (cf. seditō); M. L. 722, *assediāre.

assiduus: assidu, continu, continuel. Dans la langue du droit, assiduus substantif a désigné l'homme « établi » (locuplēs), par opposition à prôlētārius. L'étymologie ancienne ab asse dando n'est qu'un calembour. De là: assiduē, -duō, -duiās et, à basse époque, assiduāre: continuer sans cesse.

dēsideō: être toujours assis, être paresseux, inactif; dēses, -idis: oisif; dēsidia; dēsidiābulum; dēsidiōsus. Sur la possibilité d'une forme *dēsedium, v. M. L. 2590.

dissideō: se tenir à l'écart de; siéger dans un parti opposé; être en dissidence, différer d'avis; et simplement « être différent ». Usité surtout au sens dérivé; le sens physique semble être créé par les poètes de l'époque impériale pour fournir un substitut rare de distâre, differe. Joint à discordāre, Cic., Fin. I 44, 58; à dīiungī, Verr. II 5. 182.

Insideō: être assis dans ou sur; d'où être établi, fixé (sens physique et moral); peut être transitif: i. locum, arcem. De là Insidiae: embuscade, proprement « fait de s'établir à un endroit » peur y guetter une proie, un ennemi, cf. ἐνέδρα; par extension « guet-apens, per-

fidie, ruse, artifice », terme de la langue militaire, comme obsidium, praesidium, subsidium, cf. suppetiae; īnst. dior, -āris et ses dérivés; īnsidiosus, M. L. 4460-4461.

obsideō: être assis ou établi devant, occuper un endroit; dans la langue militaire « camper devant une place forte pour en faire le siège », assièger (sans combattre, différent de oppugnō); de là : obsidiō (-dium, archaīque et postclassique, et *absedium, M. L. 6022), -diōnalis, -diālis; obsidior, -āris (rare et tardif; sur les formes romanes, v. B. W. sous siège); obsessiō; obsessor. Pour obses, v. ce mot.

persedeō (persi-) : rester assis (latin impérial).

praesideō: présider; praeses, -idis: celui qui préside. Dans la langue militaire « être posté en avant »; de là praesidium « dictum qui extra castra praesidebant quo tutior regio esset », Varr., L. L. 5, 90; praesidārius

protosedeo : avoir la préséance. Hybride forgé par Tertullien.

resideō: résider, rester, demeurer en arrière; reses « qui reste en arrière, paresseux, inactif »; residuus: qui reste (synonyme de relicuus, superstes), en particulier « qui reste dû », d'où residuae f. pl.: arrérages, M. L. 7243 a.

subsideō, mal attesté, remplacé par subsidō: se baisser pour s'asseoir; se baisser; se déposer, avec différents sens techniques « se soumettre au mâle » (cf. submittō); « faire halte »; « être placé en réserve »; de là subsidium « troupes placées en réserve », quod hi [scil. triarii] subsidebant ab eo « subsidium » dictum, Varr., L. L. 5, 89 (cf. suppetō, succurrō); de là « secours » et « subside, impôt »; subsidior, -āris; subsidiarius, -ī « les réserves » et subsidiālis (Amm.); subsiduus: qui s'est déposé au fond (rare); subsidiaria: dépôt (Vitr.); cf. aussi subsessor: qui se tient en embuscade; subsessa: embuscade (tous deux tardifs).

A sedeō correspond un factitif ou causatif: sēdō, -āṣ (cf. placeō/placō), proprement « je fais asseoir, je fais retomber », qui s'est appliqué à des objets soul'evès par l'agitation, la tempête, etc. : sēdāre fluctūs, mare, puluerem, puis à toute espèce d'objets, avec le sens de « calmer, apaiser » : s. sitim, famem, dolōrem, etc. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. De là : sēdātiō, -tor (rare et tardif), -men (id.); īnsēdābilis, glosé ἀκατάπαυστος; īnsēdābiliter (Lucr.); resēdō (Pline) et resēda?

Enfin, à sedeō correspond une forme à redoublement sīdō, -is; le perfectum ancien est le même que celui de sedeō, soit sēdī; toutefois, il a été fait secondairement, sur $s\bar{\imath}d\bar{o}$, une forme $s\bar{\imath}d\bar{\imath}$ qui se trouve aussi; $s\bar{\imath}d\bar{o}$ a l'aspect déterminé et indique le procès arrivant à son terme : « je m'assieds, je me pose » (cf. sistō « je m'arrête » en face de stō « je suis placé, je suis debout », et -cumbo « je me couche » en face de cubo « je suis couché »); ainsi Vg., Ae. 6, 203, [columbae] sedibus optatis gemina super arbore sidunt. Comme sedeo, sido a fourni de nombreux composés qui ont tous cette même nuance « déterminée » : assīdō « s'établir », M. L. 729 ; circumsīdō « s'établir autour », dēsīdō « s'affaisser », dissīdō « s'établir dans un camp séparé », însīdō « se placer sur , obsīdō « attaquer », possīdō (Lucr.) « prendre possession de », persīdō « s'arrêter, se déposer » (Lucr., Vg.), resīdō « se déposer », subsidō « baisser ».

Le type indo-européen n'est bien conservé nulle part. Le fait que les formes slaves et baltiques reposent sur be racine de la forme *sed-, indique un ancien aoriste radical athématique. Mais délà le védique a généralisé un type thématique sáda. Dans les racines signifiant « se tenir debout, s'asseoir », ou se coucher », il faut, à côté d'un aoriste indiquant le procès pur et simple, un présent indiquant la réalisaprocès, ce qui s'obtient avec des formes thématiques à redoublement ou une forme à nasale (v. rumbō); à en juger par sistō, le présent sīdō est un ancien présent de cette sorte, soit *si-zd-ō, et c'est ce que montre, en effet, ombr. sistu « sīditō »; le skr. sidati « il s'assied », avec son correspondant avestique ni-5(h) idaiti « il s'assied », représente une forme altérée par un procédé qui n'est sûrement pas déterminé. Pour indiquer la notion d' « être assis », un type en $-\bar{e}$ - est attendu; de même que le slave a sédéti et le lituanien sedeti « être assis », e latin a sedere, l'ombrien a sersitu sedētō », zeref, serse « sedēns »; le présent sedeō est fait sur un type en -ē-, comme dans plusieurs autres cas en latin, notamment dans uideo; un procédé plus archaïque de formation du présent, avec vocalisme radical au degré zéro, apparaît dans v. irl. saidi « tu es assis », en face de v. sl. sěditů, lit. sédi « il est assis ». La forme du perfectum qui, de par son sens, s'oppose à la fois aux deux infectum sīdo et sedeo est sēdī; phonétiquement, elle peut représenter soit *sēd-, cf. got. setun « ils se sont assis », soit *se-zd-, cf. le parfait skr. sasáda « il a été assis » (pluriel sedúh, d'un indo-iranien *sazd-); la comparaison de steti donne lieu de croire qu'il faut partir du type du parfait à redoublement (cf. ombr. sesust « sēderit »?). — Comme sīdō n'a pas reçu la valeur factitive qu'admet sistō, il fallait une sorte de causatif; or, le latin n'a pas conservé l'ancien causatif, qui est attesté, avec ŏ, dans irl. at-suidi « il retient » et got. satjan « poser », et, avec ō, dans v. irl. sáidim glosé « fīgō », v. sl. saditi « établir », skr. sādáyati « il place », v. perse niyašādayam « j'ai établi »; il a été créé en latin une forme nouvelle : sēdāre, du type de cēlāre.

En indo-iranien, en arménien et en grec, la réalisation du procès est souvent indiquée par un préverbe. En indo-iranien, le préverbe le plus fréquemment employé à cet effet est ni-; en iranien, l'emploi en est presque constant : av. nišhidaiti, v. perse niyašādayam et persan níšastan « s'asseoir ». En sanskrit, il est fréquent : nisīdati « il s'assied », etc. En arménien, il est constant : nstim « je m'assieds », aor. nstay (avec un nom d'action nist « siège »). En grec, *ni- a été remplacé par κατα- ; déjà chez Homère καθίζω et καθίζετο sont fréquents et l'attique n'a que καθίζω. Cette présence du préverbe est chose ancienne. Les langues comme le germanique, le celtique, l'italique ne l'ont pas maintenu près des formes verbales, en partie sans doute parce que le préverbe ni- y est sorti de l'usage. Mais il en reste une trace : il y avait un composé *ni-zd-o, « lieu où l'on s'établit », que le sanskrit garde sous la forme nīdáh ou, au neutre, nīdám. Au sens spécial d' « endroit où s'établit un oiseau », le mot est conservé dans lat. nidus, irl. net (où t note un d non spirant), gall. nyth (féminin), v. h. a. nest, et, sous des formes altérées, dans lit. lizdas, v. sl. gnězdo (neutre, comme skr. nīdám).

Il y a un nom d'action *séd- radical, dont le védique a des formes : acc. sádam, dat. sáde; c'est ce thème que présente, avec élargissement -ē-, lat. sēdēs; au génitif pluriel, sēdum est resté plus courant que sēdium, et l'ablatif singulier est sēde, du type consonantique, et non du type en -i-; l'accusatif pluriel est sēdēs, et non *sēdīs.

Comme il est normal, le thème *sed- a la valeur de nom d'agent à la fin d'un composé, dans le type prae-ses, etc., en indo-iranien : véd- apsu-sid « qui réside dans les eaux », av. maidyōi-šādəm (accusatif singulier) « qui réside au milieu ». Le sl. sǫ-sĕdŭ « voisin » a passé au type thématique.

Le mot sella doit aussi être ancien : le laconien a ελλά καθέδρα, conservé par Hésychius et qu'on ne saurait séparer du masculin got. sitls « siège ». — Subsellium en est dérivé.

Le mot sedile est fait comme cubile; sans correspondant hors du latin.

Dans solium, on observe le passage du d intervocalique à l qu'offrent d'autres mots latins (d'origine dialectale) tels que oleō en face de odor. L'irlandais a un correspondant suide « fait de s'asseoir ».

Quant au type dē-sidia, l'emploi du suffixe, qui est spécial au latin, est rendu nécessaire par le fait que dē-ses s'applique à une personne. On a de même praesidium en face de praeses. Avec même formation, le mot Insidiae est à rapprocher pour le sens de gr. ἐνέδρα, ἐνέδρος.

Le correspondant de sessus se trouve dans skr. sat-tāh, pers. ni-šast « assis »; et sessor est fait comme le nom d'agent skr. sáttar-, av. aiwi-šasta « celui qui est monté (sur un cheval) »; sessiō est l'élargissement d'un thème en -i- *sed-ti-, cf. skr. nişatih « inaction ».

Le type de assiduus, residuus n'a pas hors du latin de correspondant exact; mais il y a en sanskrit un type en -van-, -vara- qui joue un rôle semblable; le védique a pari-sádoran « qui réside autour », dru-sádoran- « qui réside dans les arbres », etc. (-an-, -ara- est ici un élar-gissement).

sēditiō, -ōnis f.: ea dissensio ciuium, quod seorsum eunt alii ad alios, seditio dicitur, Cic., Rep. 6, 1, 3; « sédition »; par suite « dissension, discorde, soulèvement », etc. De là: sēditiōsus (classique); sēditiōnor, -rārius (tardifs, rares).

Serait formé directement de sēd + itiō, peut-être d'après sēcessiō; il n'y a pas de verbe *sēd-eō.

sēdō, -ās : v. sedeō.

sēdulo, sēdulus : v. dolus.

sedum, -ī (doublets sadum et sesuuium d'après Fest. 462, 13) n. : joubarbe des toits.

seges, -etis f.: terre préparée et prête à recevoir la semence ou déjà ensemencée; cf. Fest. 460, 22: dicitur ea pars agri quae arata et consita est, et Cat., Agr. 29: partem dimidiam (stercoris) in segetem, ubi pabulum seras, imponito; par suite « ce qui pousse sur le champ, récolte, moisson » (sens propre et figuré). Ancien (XII Tables, Cat.); technique. Conservé seulement en sarde. M. L. 7786.

Dérivés : segetālis (Ps.-Apul., Herb. 79, 18); Se-

gesta, -ae (Plin.); insegestus (Plt., Tru. 314); v. Buecheler, Kl. Schr. 3, 54. S'y rattache sans doute Seia « déesse tuté!aire de l'ensemencement ».

Pas d'étymologie claire. Pour rendre compte de m. gall. sehe « semence » (d'où hen « semer »), on pense à lat. seges plus qu'à la racine *sē-.

segestre, -is n. (segestra f., Ed. Diocl., et tegestre, ibid. 8, 4 et 8, 42, par étymologie populaire qui faisait dériver le mot de tegō (cf. tegeste, Schol. Iuu. 6, 117); sagestra, Ital., d'après sagum?): couverture faite de paille tressée qui servait aussi d'emballage. Dérivé: segestellum (Not. Tir.). Du gr. στέγαστρον, déformé par une dissimilation que favorisait un rapprochement avec seges; cf. Varr., L. L. 5, 166: qui lecticam inuoluebant, quod fere stramenta erant e segete, segestria appellarunt... nisi a Graecis: nam στέγαστρον. La finale -tre dénonce peut-être un intermédiaire étrusque, comme dans aplustre. V. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 6.

segmen, -mentum : v. secō.

sēgnis, -e (sur l'e long, v. Class. Rev., 1913, 125): lent, paresseux. Attesté depuis Plaute (Tri. 796). Usité surtout au comparatif à l'époque classique (Cic., Cés.); de même pour l'adverbe sēgniter qu'on trouve particulièrement dans les litotes: non, nihilo sēgnius. Le positif est surtout fréquent à l'époque impériale.

Dérivés : sēgniter ; sēgnitiēs - (tia), plus usuel que sēgnitās ; sēgnēscō, -is ; sēgnipēs (Juv.). Non représenté dans les langues romanes.

Aucun rapprochement sûr.

segūsius (canis): chien de chasse. Mot gaulois, tardif (Lex. Sal. 6, 1); cf. le nom des Segūsiāuī.

segutilum, -I n. (segullum) :Î terre qui indique le gisement d'une mine d'or. Mot espagnol d'après Pline (33, 67), qui est le seul à l'employer. Conservé dans l'esp. segullo, M. L. 7790.

Seispita, Sispita : v. sospes.

selägō, -inis 1. : plante odoriférante citée par Pline, 24, 103, qui d'après lui ressemble à l'herba sabīna, mais non autrement précisée : sélaginelle?

Terme technique, sans origine connue. Pour la forme, v. Ernout, Philologica I, p. 165 sqq.

sellbra : v. libra.

seliquastrum, -I (sili-, Varr., L. L. 5, 128) n.: siège à l'ancienne mode (cf. Fest. 460, 1), dont la forme n'est pas autrement précisée. Dérivé de sedeō par les anciens, « d littera in l conuersa », peut-être par étymologie populaire, qui, du reste, n'explique pas la seconde partie du mot.

sella : v. sedeō ; B. W. selle.

sem: racine marquant l'unité fqui n'est plus attestée en latin que comme premier élément de composé, par exemple dans simplex, simplus, ou avec des particules (semper) ou des suffixes de dérivation (semel, similis, sincèrus, singuil, etc.). Correspond au skr. sa- dans sa-krt « une fois », gr. δ-παξ (de *sp-), etc.

S'y rattachent sans doute ombr. semu « cum ūnō-

quoque », T. E. I b 42; semenies « singulis », T. E. II b 1; v. Vetter, Hdb., p. 187 et 249.

V. ces mots; et ūnus.

sembella : v. lībra.

semel adv.: 1° « une (seule) fois », « en une fois »; 2° « une première fois », sens qui s'est développé de l'expression semel aique iterum; de la ubi, ut semel = ubi, ut prīmum; 3° « une fois pour toutes, définitivement », cf. Vg., Ae. 11, 418, procubuit moriens et humum semel ore memoedit (semul P, simul MR, semel M³ b c γ Servius); de là semel in perpetuum à l'époque impériale, Ancien (Enn., Caton), usuel. Conservé dans quelques par ers italiens. M. L. 7800.

Semel appartient évidemment au groupe de seme un s; mais on ne sait comment le mot est formé : la formation est isolée; on notera cependant le type germanique de got. simle « une fois, autrefois ». Le groupe de similis a un autre vocalisme.

semen : v. sero.

sēmi- : demi, moitié. N'est employé que comme premier terme de juxtaposés ou de composés du type sēmianimis, sēmideus, sēmiuocālis, sēmiuir, etc., dont un grand nombre appartiennent à la langue littéraire et sont faits sur le modèle de mots grecs en ημι-, procédé de composition qui s'est surtout développé dans la latinité impériale. L'i de semi- peut s'élider devant la voyelle initiale du second terme : sēm-ēsus, sēmuncia: sēmis et sēmissis de *sēm(i)-as(s) « moitié de l'unité, demi », « demi-as », monnaie de cuivre pesant six onces (unciae); en banque « intérêt d'un demi pour cent par mois ». Sēmis est quelquefois traité comme adjectif : semissem panem, Pétr. 64, 6 ; le plus souvent. il est considéré comme un adverbe invariable, cf. Pall 2, 13, in fine, duobus semis pedibus. Il a survécu dans certains dialectes italiens; cf. M. L. 7811 et 7812, semissis. Sēmis- est réduit à sēs- dans sēstertius : dicitur quarta pars denarii quo tempore is decussis ualebat, i. e. dupondius et semis tertius, P. F. 453, 3; dans sesqui (de *sēmisque), employé seul par Cicéron, Or. 56, 188, mais seulement usité dans le dérivé tardif sesquatus, ou en composition : sēscuncia, sēscuplus, et sēsquiplex, sēsquiplāris, Sēsculixēs, sēsquipēs, sēsquipedālis a d'un pied et demi », sēsqueopus « un travail et demi; moitié plus d'ouvrage », Plt., Capt. 725; sesquisenex (Papin.) : sesquiuolus, adjectif composé tardif qui désigne l'écureuil; etc.

Sēmi- se réduit à sē- par haplologie dans sēmodius, sēmēstris de sēm(im)odius, sēm(im)estris ; sur sēmodius a été formé sēlibra (que Martial scande sēlibra) ; simbella est issu sans doute de *sēm(il)bella > *sēm(i)-bella > simbella avec fermeture de ē devant le groupe m+b, cf. simplex de *sem-plex ; de même sīnciput (v. ce mot).

A côté de sēmis apparaît en bas-latin (Cassiod., Jordan et dans les Gloss.) un adjectif sēmis ou sēmus; cf. semum: ἡμιδιενον, CGL II 182, 3, avec un dérivé sēmātum, CGL II 181, 45 et Diom.; ces formes sont demeurées dans les langues romanes; cf. M. L. 7811, sēmis et sēmus; 7799, *sēmāre. B. W. seime.

Comme premier terme de composé, avec la même valeur, on a les correspondants : gr. ἡμι- (ἡμίδιος, etc.), v. h. a. sāmi-, skr. sāmi-. C'est à peine si, en

sanskrit, sāmi existe à l'état de mot isolé, et il doit d'ailleurs avoir été détaché de composés. I.-e. *sēmi-indique ce qui n'a qu'un côté et appartient originellement au groupe *sem- de sim-plex, etc.

semita, -ae f.: chemin de piéton, sentier, trottoir (= crepido). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 7813; B. W. sente.

Dérivés rares : sēmitālis (= ἐνόδιος), Vg., Cat. 8, 20; sēmitārius, Cat. 37, 16; sēmitātim, Titin.; sēmitō, ās. -tātus; Sēmitātrīcēs (deae).

sans étymologie sûre. Cf. trames? On partirait de $s_{gf.mita}$.

Sēmonēs : v. sero 1.

semper adv.: une fois pour toutes, toujours; chaque fois. De sem + per, qu'on a de même dans parum-per,

Dérivés: sempiternus, formé sur aeternus, d'où, à basse époque, sempiternitās. Composés (rares et tardifs): semper-florium, -υτιιμς (= ἀείζωος, -ον, nom de la joubarbe). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7814.

Le sem- qui est ici est le mot indo-européen pour un » que conservent gr. ɛlc, & avec le féminin gr. µla, le dérivé arm. mi « un » et des formes tokhariennes de même sens. Les autres langues ont en général, comme le latin l'a fait dans ūnus, substitué à l'ancien mot pour « un » le terme plus expressif pour « seul, unique ». — Ce *sem- a largement subsisté dans des dérivés et des composés; v. sēmi-, simplex, sin-cērus, similis et simul, semel, singulī.

senex, -is (abl. sene, gén. pl. senum), adjectif et substantif; s'emploie seulement au genre animé, masculin et féminin : « vieux, vieillard », de même le comparatif senior. Se dit surtout des personnes, cf. Caton, Agr. 2, 7, (pater familias) uendat boues uetulos, plostrum uetus, ferramenta uetera, seruom senem...; l'emploi avec des noms d'animaux ou d'objets n'est attesté que dans la poésie impériale. Le comparatif senior substantivé s'oppose à iunior : centuriae seniorum, T.-L. 1, 43, 1, etc. Il comporte souvent une nuance de respect (que n'a pas uetus, tout au moins chez Paute); cf. Flor. 2, 16, 10, sapienter, ut senior, suaserat, qui explique le sens pris par le mot dans les langues romanes. Usité de tout temps. M. L. 7819, senex et *senicus; 7821, senior; B. W. seigneur. Irl. : senóir « senior » et senad, senatóir. Pas de superlatif.

Le nominatif de senex comporte un suffixe -c- qui se retrouve dans un certain nombre de dérivés, tandis que d'autres sont formés sur le thème *sen- des cas obliques. On a donc:

1º senica; seneca, -ae (vu'gaire; Pompon., ap. Non. 17, 18), avec nuance, péjorative, de dérision, surtout usité comme surnom Seneca (cf. Nāsica), M. L. 7816; senecio (Afran.), forme de diminutif comme homunciō, « vieillard », et « seneçon », plante (cf. auia), ainsi nommée à cause des poils blancs de ses aigrettes, M. L. 7817; sert aussi de surnom Seneciō; seniculus (Apul.); senecius, -a, -um (archaïque), usité surtout dans senecta actās, d'où senecta « vieil'esse » (cf. iuuenta), archaïque et postclassique, conservé dans des dialectes italiens, M.

L. 7818, auquel la langue classique préfère senectūs,
ūtis f. (sur cette forme, v. Ernout, Philologica I,
p. 225 sqq.); et les composés sēmi-, per-senex.

2º seneō (Acc., Pacuv.); senēscō et as., con., dē. (M. L. 2591), In-senēscō; senīlis, senīliter; senium, -ī n.: fait d'être vieux, déclin, débilité, consomption; puis, par métonymie (l'effet étant pris pour la cause), « chagrin, douleur, dégoût »; cf. Non. 1, 1, senium est tacdium et cdium: dictum a senectute, quod senes omnibus cdio sintfett aedio (cf., toutefois, les doutes de Buechcler, KI: Schr., III, 138 sqq.). Quelquefois terme d'injure pour désigner un vieillard (Lucil., Tér.).

senātus, -ūs m. (et aussi senātus, -ī, cf. osq. gen. senateis (emprunt?); autre gén. senatuos, SC Ba.; senatuis, Varr.; on trouve aussi sinātus à partir de la Lex Iul. Mun. de 45 av. J.-C., et sinator dans la Lex Urson. 44 av. J.-C.) : sénat, assemblée des anciens, cf. gr. γερουσία de γέρων (dont la racine n'est pas représentée en latin), et Cic., Cat. M. 6, 19; quelquefois, par extension, « assemblée délibérative, conseil » (cf. Plt., Mi. 592); senāculum, -ī: lieu de réunion ou assemblée du Sénatf; senātor, -ōris m. : sénateur, sans doute formé sur dictator, orator; féminin senatrix en bas latin; senatorius. Senatus appartient à un groupe de substantifs en -tus qui a pris dans la langue politique un sens concret ; cf. de même aedilis/aedilātus ; tribūnus/tribūnātus; magister/magistrātus, etc.; et, pour le sens concret, exercitus.

Senex est l'élargissement d'un mot-racine *sen- dont la forme ordinaire est thématique : gaul. seno- (dans les noms propres), irl. sen et gall. hen, gr. Evoc, lit. sēnas, arm. hin (gén. hnoy), véd. sánah (et l'adverbe sanát « depuis longtemps »), av. hanō. C'est l'adjectif qui s'oppose à ce qui est « jeune »; dans l'Avesta, hano « vieux » est distingué de zaururo « détérioré par la vieillesse ». En latin, les seniores s'opposent aux iuniores (l'irlandais a le comparatif siniu, de même que le gotique a le superlatif sinista; cf. l'indication d'Ammien Marcellin, 5, 9, 14, sur «sinistus sacerdos apud Burgundios maximus »); mais senex ne s'oppose pas à nouus. Ceci concorde avec le fait que la flexion de senex est la même que celle de iuuenis, et non que celle de nouus, ce qui est propre au latin. Toutefois, en védique, sánah s'oppose à návah comme à yúvā, et le grec oppose την ένην τε και νέαν « la vieille et la nouvelle (lune) », ainsi, Arist., Nuées 1178; cf. Platon, Crat 409 b. De même que pour iuuenis, la forme du nominatif senex est à part; il n'y a guère lieu d'en rapprocher un thème sanaj- qui figure une fois dans le Rgveda. Sur le sens de cette forme en -ex, v. Ernout, Philologica I, 133 sqq. — Lat. senëre est fait comme lit. senéti « devenir vieux »; cf. le participe véd. sanāyant- « vieillissant ». Seneca est un dérivé populaire en -a; le sanskrit a une forme en -a/e-, sanakah; le francique a Sinigus.

Le hitt. Izana- s'emploie comme seneō, senēscō pour désigner le déclin, le décroît (de la lune, de l'hiver, etc.); le sens de « vieux, vieillir » serait une spécialisation secondaire; v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 33 sqq.

sēnī : v. sex.

sēnsus, sententia : v. sentiō.

sentīna, -ae f. : sentine ; par extension « rebut, lie ». Depuis Caton ; technique et classique. Non roman.

Dérivés : sentinōsus; sentinō, -ās : -are satagere, dictum a sentina, quam multae aquae nauis cum recipit, periclitatur, F. 454, 8 (Caecil.); sentinātor; sentināculum (Paul. Nol.).

Étymologie incertaine; on a rapproché, entre autres, lit. semiù, semti « puiser ». Sur gr. ἄντλον « sentine », v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 39. Peut-être mot d'emprunt, comme beaucoup de mots relatifs à la navigation, influencé par sentiō.

sentio, -īs, sēnsī, -sum, sentīre : sentir, éprouver une sensation ou un sentiment. S'emploie seul ou avec un complément; cf. Lucr. 4, 228, perpetuo quoniam sentimus; et Cic., N. D. 3, 13, 32, omne animal sensus habet; sentit igitur et calida et frigida et dulcia et amara... Se dit des sens et de l'esprit; par suite « être d'un sentiment ou d'un avis » et, dans la langue juridique, « exprimer un sentiment, décider, voter »; de là sententia : façon de sentir et aussi de penser ou « décision, sentence ». Correspond pour le sens à gr. αἰσθάνομαι comme sēnsus à αΐσθησις; ainsi commūnis sēnsus traduit ή κοινή αίσθησις, sēnsibilis = αίσθητός, īnsēnsibilis, ἀναίσθητος. Sénèque écrit, Ep. 124, 2 : (uoluptatem) sensibile (= αἶσθητόν) iudicant bonum, nos contra intellegibile (= νοητόν). Usité de tout temps; panroman. M. L. 7824; B. W. sentir; celtique : gall. synio, bret. senti. Substantif dérivé : *sentor, -ōris « senteur », M. L. 7825.

A sentiō correspond un intensif-duratif en -ā-, -sentor, -āris dans assentor (ad-) « partager l'avis de, approuver » (souvent avec une nuance de flatterie qu'on retrouve dans les dérivés assentātor, -tiō, -tiuncula).

Nombreux dérivés et composés : sentīscō, -is (Lucr.) : commencer à sentir; sēnsus, -ūs m. : sens (organe; faculté de sentir) ; sensibilité ; sentiment, façon de sentir; pensée; signification (d'un mot, etc.), M. L. 7822; irl. seis, sians. En rhétorique, « phrase, période » (en tant que renfermant un sens plein); cf. Quint. 1, 8, 1: puer ut sciat ubi claudatur sensus; de là : sensiculus, Quint. 8, 5, 14; sēnsilis et īnsēnsilis, tous deux lucrétiens et faits sur des types grecs, remplacés à l'époque impériale par sēnsibilis, īnsēnsibilis, d'où sēnsibilitās et īnsēnsibilitās (= ἀναισθησία) (très tardifs); sēnsuālis, -tās, -ter (Apul., Tert.) et īnsēnsuālis, -tās (Cassiod., latin ecclésiastique); sēnsātus et īnsēnsātus (= ἀνόητος) Firm., Vulg.); sēnsūtus (Ital.); īnsēnsātiō, -sābilis, etc.; ensorium (Boèce), traduisant αlσθητήριον d'Aristote; ensifer (Lucr.); sensificus (Macr.), -fico (Mart. Cap., Claud. Mamert.).

sēnsa, -ōrum « pensées » (Cic., Quint.).

sēnsim adv. : de manière à être senti, a été employé par restriction dans le sens de « de manière à être seument », c'est-à-dire « à peine, senti », « légèrement, entement » et en est arrivé à signifier « insensiblement »; cf. Cic., Cat. M. 11, 38, sensim sine sensu aetas enescit.

*sēnsiō, -ōnis f. (n'existe que dans les composés as-,ōn-, prae-sēnsiō).

sententia : uniquement employé des sentiments de esprit et spécialisé dans la langue du droit (cf. plus haut); et dans la langue de la rhétorique au sens de « phrase », et en particulier « trait qui termine la phrase »; de là sententiola « petit trait ». Dans la langue philosophique traduit δόξα; cf. Gic., N. D. 1, 30, 85; selectae (Ερίσισι) sententiae quas appellatis χυρίας δόξες; et aussi γνώμη; de là sententiōsus (rare, mais classique) et sententiō (tardif) = γνωμικός.

Ce substantif suppose sans doute un participe *sentins, non attesté, qui est à sentio ce que parens est à pario; il y aurait là un reste de thèmes radicaux qui indiquent l'antiquité du groupe de sent. J. Wackernagel (I. F. 31, 251 sqq.) et M. Niedermann (memos., 3e sér., 3 [1936], p. 267) supposent, toutefois, sententia issu de *sentientia, dont le premier i serait tombé par suite d'une dissimilation (ou plutôt d'une assimilation).

Sentinus « per quem infans sentit primum », Sentia « a sententias inspirando », noms d'indigitamenta cités par Varron; v. Funaioli, Gramm. Rom. Fgm., p. 241.

Composés de sentiō: adsentiō (et adsentior sans doute d'après adsentor): joindre son sentiment à celui d'un autre, donner son assentiment à; d'où assēnsiō, sus (qui traduit, dans la langue philosophique, συγχαστάθεσις; cf. Cic., Acad. 2, 37), -sor; adsentiae, CGL V 14, 14 (haplo'ogie de *ad-sententiae?); assentāneus (Gloss.).

cōnsentiō: 1º être du même avis (= ὁμονοέω), décider unanimement; 2º sentir en même temps (traduction dans la langue philosophique de συμπάσχω, συναισθένουμα); cōnsēnsiō; cōnsēnsus (plus fréquent); cōnsentāneus; dissentiō (-tior dans Prisc., GLK II 339, 12): être d'un sentiment ou d'un avis différent; être incompatible avec; dissēnsiō, qui dans la langue technique traduit σχίσμα, διχοστασία; dissentāneus; per-sentiō (-sentīscō, Plt., Tér., Lucr., qui a aussi le simple sentiscō); prae-, prō- (archaīque), sub- (archaīque, cf. suboleō) -sentiō.

On rapproche irl. sét, gall. hynt « chemin » et got. sința dans ainamma sința « une fois », ga-sința « compagnon de voyage »; cf. v. h. a. sindôn « voyager », parce que v. h. a. sinnan, qui semble appartenir à ce groupe, signifie « voyager, tendre vers, penser à » (all. sinnen). Simple possibilité, et vague, puisque hors du latin on n'a qu'un substantif avec son dérivé. On rapproche de plus un av. hant-, mais les deux passages de gâthâs cités par Bartholomae sont obscurs; arm. ənt anam « je cours », qui pourrait être rapproché, a un ancien -th-, mais le sens est différent. En somme, rien de clair.

sentis, -is m. (et f., Nux 113, Cul. 55), usité surtout au pl. sentēs, -ium: buissons, ronces; sentis canis (dite aussi sentix, Ps.-Apul., Herb. 88, 31) = χονόσδατος Ancien (Plt.), technique. Non roman. Le doublet sentix est aussi dans Isid., Or. 17, 7, 59: rhamnus genus est rubi, quam uolgo senticem ursinam appellant...; 60: sentix dicta a situ, quod est terra inculta in qua sentices spinaeque nascuntur.

Dérivés : senticētum (Plt.), senticēsus, sentēsus, sentuēsus; et *senticella supposé peut-être par le roumain, M. L. 7823. On y rattache aussi sentus, -a, -um « broussailleux », attesté depuis Térence, rare et poétique.

Sans étymologie sûre.

sentix, sentus : v. le précédent.

georsus, -a, -um: qui est à l'écart, à part. Rare dans cet emploi; usité surtout comme adverbe et préposition sous la forme seorsus, seorsum (sorsus, sorsum) « à sous la part (de) »; usuel, mais semble évité par la l'écart, à part (de) »; usuel, mais semble évité par la prose classique (non dans César, une seule fois dans guéron; évité aussi par Virgile et Horace). De se + uorsus, cf. uertō.

sēpar, -aris : v. pār. M. L. 7825 a.

sēparō : v. parō. M. L. 7826.

sepeliō (bas latin sepelliō, cf. Graur, Notes étym., p. 16), -īs, -īuī (-iī), sepultum (sepelītus, Cat.), -īre: ensevelir, mettre au tombeau. S'emploie au propre et au figurė: uīnō, somnō sepultus. Ancien (XII Tables), elassique, usuel. M. L. 7827; B. W. ensevelir.

Dérivés : sepelībilis (ā. \lambda Plt., Cis. 62) ; sepulcrum : tomboau. Souvent écrit sepulchrum par un faux rapprochement avec pulcher ; sepulcrālis (Ov.) ; sepulcrētum (Catulle) ; sepultāra (irl. sabaltair) ; et tardifs sepultor, -tōrius (-rium) ; sepultūrārius ; sepultō, -ās ; īnsepultus : 1º non enseveli (in- privatif) ; 2º enseveli dans (in local), cf. inhumātus ; sēmisepultus (Ov.). La loi des XII Tables oppose sepelīre à ūrere, distinguant ainsi les deux modes de traiter le cadavre ; cf. Cic., Lcg. 2, 23, 58. Dans la suite, sepelīre, sepulcrum se sont appliqués aussi aux rites de la crémation : Tér., An. 128 sqq. ; Luc. 8, 729, sepulcra = busta ; 6, 526, accenso... sepulcro, etc. Mais le terme a une valeur générale, bien indiquée par Pline, 7, 187 : sepultus intellegitur quoquo modo conditus, humatus uero humo contectus.

Étant donné que l'indo-iranien et le latin ont des termes juridiques et religieux en commun (v. rēx, iūs, crēdō, etc.), le rapprochement avec véd. saparyati « il honore » ne saurait être négligé malgré la différence du sens; sepeliō se serait dit par spécialisation des honneurs rendus à un mort (cf. ital ossequii « hommages, honneurs rendus » en face de fr. obsèques); il s'agirait, comme dans crēdō, de la conservation d'un ancien terme religieux. Sur un rapport plus lointain avec véd. sápati « il soigne », v. Benveniste, Orig. de la formation des noms en i.-e., p. 47; Renou, BSL, 36, 22.

sēpia, -ae f. : seiche. Emprunt ancien au gr. σηπία. Panroman, sauf roumain. M. L. 7828; sēpiola : diminutif employé par Plt., Cas. 493, à côté de lolliguncula.

septem (invar.) : sept. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7830.

Dérivés et composés: septimus, M. L. 7835, irl. sept; d'où Septimius, -a; septimānus: qui touche au nombre sept: -ae Nonae: nones qui tombent le sept du mois (par opposition à quintānae); -ae fētūrae; -ī: soldats de la 7º légion; en bas latin septimāna = hebdomas « semaine », M. L. 7834, irl. sechtman, britt. seithun; septimātrus (cf. quinquātrus), Varr., L. L. 6, 14; Septimuleius.

septēnī, -ae, -a (avec un singulier septēnus dans les langues romanes, M. L. 7833); septēnārius; -us numerus, uersus; septiēs, septiēns; september (mēnsis) m.: septembre, septième mois de l'ancienne année qui commençait en mars, M. L. 7832; septembrius (Orib.); irl. septimber; septās (Macr.), latinisation de ἐπτάς.

septuāgintā: soixante-dix, M. L. 7836, d'où septuāgēsimus, -gēnī, -gēnārius, etc.; sur la formation (d'après octuāgintā?), v. Wackernagel, KZ 25, 281; Skutsch, Forsch. 1, 23). Irl. septien.

septingentī, -ae, -a : sept cents; d'où septingentē-simus, -gēnī, -gēnārius, etc.

Le nom de nombre dix-sept, septemdecim, est un juxtaposé. Septem, sept-, septi-, septu- (sans doute d'après quadri, quadru-, etc.) servent de premier élément à de nombreux composés, adjectifs ou substantifs, correspondant au type grec en έπτα- : septem-fluus (Ov.), -geminus (Catul.), -mēstris (Censor.), -plex (Vg.), -uirī, -uirālis, -uirātus; septentrionēs « les sept bœuss de labour », nom d'une constellation (la Grande ou la Petite Ourse). Le sens du second élément est vite devenu ininte ligible. Comme la conste lation avait pour avantage de marquer le nord, le nom s'est employé pour désigner le nord par opposition au midi, merīdiēs, et, dans cette acception, au pluriel s'est substitué le singulier septem-(septen-) triō, malgré la composition du mot. Virgile écrit, G. 3, 381, septem subiecta trioni, avec tmèse des deux composants (septentrio n'entrant pas dans l'hexamètre), si bien qu'ici septem se trouve accompagné d'un singulier. Du singulier septentrio est dérivé l'adjectif septentrionalis, sur lequel a été fait meridionalis.

septi-collis, -fāriam, -folium, -formis; septimontium (Varr., Fest.), sur lequel a été créé Septizōnium; -rēmis (Q.-Curce), septeresmom sur la col. Rostrale, c'est-à-dire septirēmus; et septuennis (septennis), -ennium; -plex; septunx, -cis m.: les 7/12 de l'unité.

Septem a des correspondants exacts : irl. secht n, gr. έπτά, arm. ewt'n, skr. saptá, av. hapta. L'ordinal septimus est dérivé de septem comme decimus de decem (en face de nonus : nouem); mais c'est gr. εδδομος et v. sl. sedmu « septième » qui, avec leur sonore intérieure, représentent, évidemment, la forme ancienne. Donc, malgré skr. saptamáh et pers. haftum « septième » et malgré gaul. sextametos (attesté à la Graufesenque) et les formes correspondantes de parlers celliques, le -ptde septimus est secondaire. D'autre part, il y a une forme à suffixe dental : véd. saptáthah, av. haptaco, lit. I setpiñtas, v. h. a. sibunto, qui est postérieure. Le hittite a un dérivé siptamiya, où le nom de nombre « sept » est reconnu sûrement ; v. Ehelolf, Orient. Literat. Ztg., 1929, col. 322 sqq. — La mutilation de la fin de septem dans des composés tels que septennis a ses analogues ailleurs (v. Brugmann, Grundr.2, II 2, p. 19). Septuāgintā fait partie de ces formes de dizaines dont le point de départ est quadraginta (v. ce mot) et dont le détail ne se laisse pas exactement expliquer.

septentrio : v. septem.

sequester, -tra, -trum (et sequestris, -tre plus récent): adjectif usité surtout substantivement comme terme juridique: 1º sequester m. « dépositaire d'un objet en litige »; dicitur apud quem plures eandem rem, de qua controuersia est, deposuerunt, Dig. 50, 16, 110; d'où « médiateur, intermédiaire », avec un féminin sequestra; 2º sequestrum (sequestre) n.: séquestration, séquestre.

Dérivé: sequestrō, -ās: déposer, et par suite « éloigner (de), soustraire (à) ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Conservé en logoudorien. M. L. 7840; sequestrātiō, -tor, -tōrius; sequestrārius.

V. secus, dont sequester est un dérivé, fait comme magister, etc.; pour sequestris, cf. le type terrestris.

sequior : v. secus.

sequor, -eris, secutus sum, sequi : suivre. Emploi transitif et absolu; a une valeur locale ou temporelle « venir après » (cf. secundus, gr. δ ἐπόμενος), physique ou morale (sequi magistrum [cf. secta], sententiam). A aussi le sens de « marcher dans la direction de », Italiam sequi, et au sens moral iustitiam s., d'où « s'attacher à », sequitur heredem possessio, « poursuivre ». S'emploie pour marquer une conséquence : sequitur ut « il s'ensuit que » (gr. Éneral et inf.). Se dit d'un objet qui prend facilement la direction qu'on lui donne, qui vient facilement; cf. Varr., R. R. 1, 47, herbae dum tenerae sunt uellendae : aridae factae celerius rumpuntur quam sequentur; Cic., Or. 16, 52, oratio mollis et ita flexibilis ut sequatur quocumque torqueas. De là le sens de « obéir », réservé surtout au composé obsequi, et la valeur favorable de secundus : cf. aussi Plt.. Tri. 1118. quod ago adsequitur, subest, subsequitur. Usité de tout temps; panroman (sauf roumain). M. L. 7839, sequere; 7838. sequens; 7837, sequenda; B. W. suivre.

L'ancien participe passé de sequor devait être *sectus, d'où secta, sector (q. u.); secūtus est analogique. A sequor se rattachent aussi secus, secundus (v. ces mots). Pour socius, v. ce mot.

Dérivés et composés: sequāx adj. et sequācitās (bas latin); sequēla f.: suite, séquelle; conséquence; sequentia f. (Boèce); secuus (-sequus) dans as-, con-, sub-secuus, auquel correspondent des substantifs comme consequiae, obsequiae, subsequium (cf. relicuus, reliquiae); pedi-sequus, -qua.

ad-sequor (as-): se mettre à la suite de ; poursuivre ; atteindre ; suivre par la pensée, mente assequi (cf. ξπεσθαι), M. L. 724; B. W. sous assouvir ; assecula (assecla) m.: suivant, acolyte (type de diminutif populaire en -a); adsecuē adv.; assecūtiō, -tor (bas latin); cōnsequor : 1° se mettre à la suite ou à la poursuite de ; d'où « rattraper, atteindre, obtenir » (cf. M. L. 2158, consequère); 2° venir à la suite de ; cōnsequères ; qui suit; dans la langue philosophique, « qui résulte de, qui est la conséquence de ». Traduit ἀκόλουθος (tandis que insequères traduit παρκόμενος, cf. Quint. 5, 10, 75), et quelquefois aussi προσῆκον (par confusion avec conuenièns) ου ἀκάλογος; cōnsequentia f. (= ἀκολουθία); cōnsecutiō; cōnsecuus; cōnsequiae : suite, cortège, conséquence.

exsequor: suivre jusqu'au bout, faire cortège, notamment à un mort; accomplir, achever (opposé à aggredior); poursuivre en justice, d'où « punir, venger »; exsecütio, -tor (surtout termes de droit); exsequiae; convoi funèbre (pour la formation, cf. reliquiae); exsequiâlis (Ov., St.); exsequior, -āris (Varr.); însequor: suivre, poursuivre; venir après, M. L. 4456; insecütio, -tor; ob-sequor: se prêter à, céder à, obéir; obsequens et inobsequens; obsequentia; obsequibilis; obsequium; obsequiosus; obsequela (archalque); obsequium;

cula (Laev.). Même préfixe que dans oboedio; per (M. L. 6426), prō- (M. L. 6787), re-, sub-sequor, que présentent d'autres modifications de sens que celles qu'apporte le préfixe; noter le sens spécial de persecutiō, -tor dans la langue de l'Église; obsequing a donné en m. irl. ósaic « lavement des pieds.)

Le présent sequer repose sur un thème indo-europeen où les désinences moyennes étaient usuelles cf. où les desinences mojennes ; el ne sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι, véd. sdce; le lit. sechur « je suis », hom. έπομαι », hom. hom. hom », hom. hom », hom. hom », hom. hom. hom », hom », hom. hom », hom », hom. hom », hom. hom », hom. hom », h sechur « je suis », nom. snopm., « je suis » ne peut rien enseigner à cet égard. La forme « je suis » ne peut i en véd. sisakti « il suit » (3º plut saccati), ou du type thématique, véd. saccasi e tu suis saccati), ou au type the manager, ξοπέσθαι (senti comme aoriste) n'est pas représentée en latin ; l'aspect détas miné » d'achèvement du procès est exprimé par les formes à préverbes : assequor, consequor, exsequor La généralisation de la forme analogique, assez singulière, secutus s'explique par une tendance à différences l'adjectif en *-to- de *sekv- « suivre » de celui de *sekv-« dire » que suppose insectiones (v. sous *inseco), et sur tout de sectus (en face de secāre) ; et sans doute plus encon par le besoin qu'on ressentait de retrouver dans le par ticipe le qu de sequor; loquor, locutus offrent la même particularité dont il est difficile de juger, faute de connaître l'étymologie de loquor; on pense souvent à line imitation de uolūtus, solūtus. — Le fréquentatif sector a pu, au contraire, garder sa vieille forme et demenre indépendant de sequor, parce que les fréquentatifs ont en latin leur autonomie.

sera, -ae f. : serrure, constituée à l'origine par une barre de bois qu'on glissait derrière la porte (μοχιλέ, θύρας), puis « verrou, cadenas »; cf. Rich, s. u. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. Mais brittonique : gall. ser.

Dérivés et composés : *serula, M. L. 7871 ; ob-sero -āre : fermer (cf. occlūdo) ; resero : ouvrir (propre et figuré ; cf. reclūdo). Le simple sero n'apparaît quià basse époque (Ven. Fort.); le serare aperire de Varr., L. L. 7, 108, semble n'être qu'une fantaisse étymologique pour expliquer sardare. Les formes romanes remontent à *serrare, cf. M. L. 7867; B. W. sous serrer, dont il faut rapprocher les formes de gloses serra, sarra et serraculum, « gouvernail », glosé πηδάλιον, clāuis nāuis, M. L. 7862. La géminée est obscure (formation expressive? ou, plutôt, influence de serra, en raison de la forme dentelée de certaines pièces de serrure ou de cadenas ; cf. British Museum, A guide to the exhibition illustr. Greek and Roman Life, fig. 171, 172, 174, 175). Serrare est panroman, sauf roumain.

Comme il s'agit d'un terme technique, le rapprochement avec les groupes de serō, sertus ne peut être affirmé. Le vocalisme o de toga en face de tegō ne s'y retrouve pas; mais le cas de toga est isolé en latin.

serënus, -a, -um: serein (se dit du ciel, de l'atmosphère, etc.; puis s'emploie par image); serènum: temps ou ciel serein. Le sens premier est « sec »; cf. Plt., Me. 877, hie fauonius est serenus, illic auster imbricus; Vg., G. 1, 100, umida solstitia atque hiemes orate serenas; Pline, 10, 188, salamandra magnis imbribus prouenieus atque serenitate deficiens; et Lucrèce emploie seréso dans le sens de « se sécher », par opposition à ūuēso,

1, 306 : denique fluctifrago suspensae in litore uestes | 1, 306 : denique fluctifrago suspensae in sole serescunt. Ancien uesteunt, usuel. Panroman. M. L. 7843; B. W. s. u.

(Enn.), uses et composés : serēnūās ; serēnō, -ās ; Serēnātor (épithète de Jupiter) ; serēni-fer, -ficus (époque impériale).

imperial.

Serênus est formé, comme terrênus, egênus, d'un ancien thème den *seres-no-s; sans doute dérivé d'un ancien thème des sers de « sec » suggère un rapprochement avec Le sens de « sec » suggère un rapprochement avec l'. Le sens de « sec » suggère un rapprochement avec l'. Le serawên « sécher » (v. H. Pedersen, Vergl. Gr. γ. h. a. serawên « sécher » (v. H. Pedersen

garésco : v. le précédent.

sēria, -ae f. : jarre, cruche. Attesté depuis Plaute jusqu'au Digeste. M. L. 7846. Sans doute emprunté à une langue méditerranéenne. Diminutif ; sēriola, M. L. 7851.

gerichatum, -I n. : plante aromatique, mentionnée nar Plinc, 12, 99, non autrement connue. Non latin.

sēricus, -a, -um: dérivé du nom de peuple Sērēs (transcription du gr. Σῆρες) « les Chinois » et appliqué a certains produits originaires de la Chine, notamment la soie : -a uestis, etc.; de la sēricum, et sērica, -ōrum, M. L. 7848, sērica et sarica, sīrica (panroman sous des formes diverses; fr. serge); passé en celtique : irl., gallínic, et en germanique : v. angl. syric, v. h. a. silihho, v. norr. silke, etc. Le mot n'apparaît pas avant l'époque d'Augusté.

Dérivés et composés tardifs : sēriceus; sēricārius; sēricātius; sēricoblatta; trāmosēricus; holosēricus; subséricus (Lampr.). Cf. aussi, dans les gloses, seres : uermes gui texunt, GGL V 390, 23.

series, serflia : v. sero « j'entrelace ».

sērius, -a, -um : sérieux. Dans la langue classique, se dit seulement des choses, tandis que seuērus se dit des personnes et des choses. De la sērium (opposé à iocus), souvent au pluriel sēria. Ancien (Naev., Plt.), classique. Non roman.

Dérivés tardifs : serietas (Aus., Sid.) ; seriosus (Ps.-Boet.), -ose : fr. serieux.

Le seul rapprochement qui s'offre est celui qu'on fait avec le groupe de got. swers « έντιμος », v. h. a. swārī « lourd » et de lit. sveriū « je pèse », svarūs « lourd ». L'ē du germanique se retrouverait en latin. Il faudrait admetre une alternance initiale : sw-/s-, dont il y a nombre d'autres exemples.

sermō, -ōnis m.: discours suivi; propos; conversation, entretien (familier, par opposition à contentiō [Cic., De off. 1, 132 et 2, 48], ōrātiō étant le terme générique; cl. sermō, pedester « prose familière »), propos; d'où 'façon de parler, langage, langue ». Dans la langue littéraire, a souvent le sens de disputātiō, cf. Cic., Rep. 1, 24, 38; désigne aussi la satire. Dans la langue de l'Église, 'sermon »; cf. M. L. 7853. Usité de tout temps. Conservé seulement sous des formes savantes en roman; et en celtique: irl. sermon. Dérivés et composés: sermunculus: méchant propos; sermonālis (Tert.); sermonor, attesté dans Aulu-Gelle 17, 2, 7: sermonari rusticius uidetur, sed rectius; sermocinari crebrius est, sed corruptius, et sous la forme sermono dans les Inscr.; remplacé par sermocinor (classique, Cic.; fait sans doute sur uaticinor) et ses dérivés.

Sermō est rattaché à serō, seriōs par les anciens, et il n'y a pas de raison de douter du rapprochement, bien qu'aucune langue n'offre pour la racine *ser- le même développement de sens; le latin a usé de cette racine largement, plus que toute autre langue. Cf. Varr., L. L. 6, 64: sermo est a serie: sermo enim non potest in uno homine esse solo, sed ubi oratio cum alterò coniuncta (toutefois, cette seconde partie de l'explication est contestable, sermō désignant plutôt étymologiquement « l'enfilade des mots »), et Serv., in Ae. 4, 277: sermo est consertio orationis et confabulatio duorum uel plurium; l'expression sermōnem, sermōnēs serere est fréquente, cf. Plt., Mi. 700; Vg., Ae. 6, 160, d'où sermōnem cōpulāre, Pl., Poe. 655. Cf. disserō, dissertō. Pour le suffixe et le genre animé, cf. Sēmō, termō.

serna, -ae f. (attesté dans les gloses, dans Diosc. lat. et dans Isidore sous les formes sarna, (t)zerna, sarma, sterna): gale.

Dérivé: serniōsus (-nōsus): galeux (bas latin); serniosi quos nos petiginosos dicimus, Theod. Prisc. 1, 12. Sans doute non latin, mais ibérique. V. Sofer, 154, 177, et Corominas, Dicc. etim. de la lengua castell., s. u.1

1. serō, -is, sēuī, satum, serere: semer (= gr. σπείρω) planter (= φυτεύω), sens propre et figuré. Se dit des plantes qu'on sème et des arbres qu'on plante: s. oleam et uitem, Cic., Rep. 3, 9, 16. Ancien, classique. Représenté seulement, sous forme de dérivés, en logoudorien. M. L. 7844; cf., plus bas, sēmināre.

Dérivés et composés : semence (en particulier « semence de blé », d'où le sens de « blé », adōreum, dans la langue rustique; cf. Isid., Or. 17, 3, 6; Colum. 2, 12, 1); rejeton d'une plante (e. g. Vg., G. 2, 354); germe; correspond pour le sens au gr. σπέρμα, et comme lui, et sans doute d'après lui, a été employé par la langue littéraire et poétique dans des sens imagés « principes, rejeton, descendance »; sēmina, comme σπέρματα, désigne aussi les céréales, les plantes, M. L. 7802; celtique : irl. semen. Dérivés : séminium n. (rare) : descendance, race (se dit des animaux), conservé en campidanien, M. L. 7810 et 7809. *sēminiāre; sēminālis (= σπερματικός); sēminārius, d'où sēminārium : pépinière (sens propre et figuré); sēminō, -ās: semer (attesté des Plaute, mais rare, évité par la prose classique ; sans doute terme de la langue rustique, qui a éliminé sero dans les langues romanes, M. L. 7807); sēminātor (Cic., Lact.), M. L. 7808; sēminiuerbius (Vulg., Act. 17, 18, calque du grec); et dissēminō, non attesté avant Cicéron, qui l'emploie au figuré, e. g. joint à dispergo, Planc. 56. Rare, usité surtout dans la langue de l'Église. Sans doute imité du gr. διασπείρω.

sēmō, -ōnis m.: nom d'un ancien dieu des semailles, sēmō Sancus; pour le suffixe, cf. sermō (serere 2), termō; au pluriel dans le Carm. Fr. Aru. Semunis;

féminin Sēmônia (Macr. 1, 16, 8); pélignien Semunu « Sēmonum ». Formes de genre « animé » du thème qui est au neutre dans semen!

sēmentis, -is (accusatif et ablatif en -im -ī) f · semailles (opposé à messis), temps des semailles, et « semences », M. L. 7805. De là : sēmentīuus ; sēmentō, -ās: porter semence (très rare, Plin. 18, 259), M. L. 7803; sēmentātiō (Tert.); *sēmentifer (Vg., Cir. 477. texte peu sûr). Cf. aussi B. W. s. u.: M. L. 7804. *sē-

satus : semé, ensemencé ; et « né de », sate sanguine diuom, Vg., Ae. 6, 125 (poétique d'après σπαρτός); sata, -ōrum : champs semés; satiō, synonyme de sementis, M. L. 7616; sator « semeur »: uitisator (Accius). Sur fr. saison, v. B. W. s. u.

ad-serō : semer auprès de ; consero : planter, ensemencer, surtout usité au participe passé consitus : *dissero (rare), remplacé par dissemino pour éviter les confusions avec dissero (de sero « tresser »); insero : implanter (sens propre et figuré), greffer (avec lequel se confond le composé de sero : « tresser », v. le suivant). M. L. 4457 et 4467, însitare; 4437, inînsitare; 4468. īnsitum; īnsitor, -tiō, -tīuus, -tīcius; obserō, surtout obsttus; inter-, per-, prae-, re-, sub-sero; pro-sător. -ti īx (tardifs d'après πρόγονος).

A la racine de serō « je sème » les Latins rattachaient. Constuius, surnom de Janus (Conseuius dans Tert... Nat. 2, 11), cf. Macr. 1, 9, 16, Considius a conserendo, i. e. a propagine generis humani, quae Iano auctore conseritur; et Consiua, surnom de Ops, cf. Varr., L. L. 6, 21. et Fest. 202, 19 : opima spolia ... ab Ope, Saturni uxore... itaque illa quoque cognominatur Consiua, et esse existimatur Terra. Mais l'î fait difficulté (cf. Stolz, Hist. Gramm. d. lat. Spr., I, p. 140, pour un essai d'expli-

Le double sens de serō, « semer » et « planter » (cf. insitus), reporte à une époque où l'on semait non à la volée. mais en enfoncant un à un les grains dans la terre.

Inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec (le rapprochement de inu est à rejeter), la racine *sē-. *sa- « semer » se trouve du slave jusqu'à l'italo-celtique. Le présent sero représente une ancienne forme à redoublement, sans doute thématique comme sisto, soit *si-sō; il n'a de correspondant nulle part. Ailleurs, le présent est de la formel: v. sl. sejo, lit. seju, got, saja (avec un prétérit saiso); le celtique n'a pas de forme verbale. La forme *sē- est conservée dans sēuī. Le *səde satus ne se retrouve qu'en celtique : gall. had « semence ». Lat. sēmen est comparable à v. sl. sēme « semence » et v. pruss. semen (même sens); à Sēmō répondentilit. or. sémenes (masculin pluriel; génitif semenu) « semence » et v. h. a. samo « semence » (également masculin). L'irlandais a une autre formation : sil « semence » (cf. gall. hil « descendance, postérité ») avec un suffixe de nom d'instrument ; le lituanien connaît de même séklà « semence ». — Il semble que, hors du latin, on rencontre seulement le sens de « semer »; cf., toutefois, got. menasēbs « humanitė ». V. iacio.

2. serō, -is, seruī, sertum, serere : attacher en file, en enfilade; tresser; lier ensemble, attacher; engager (s. bella, certamina). Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés et composés : series, -ei f. : file, enflade enchaînement, suite income n. pl. : guirlandes, tressita campana maillet millet suite income maillet suite s 53); sertātus (Mart. Capel.) et sertō, -ās (GI.)

Les noms propres Sertor, -ōris [Fest. 460, 13] Sertorius, seraient étrusques selon W. Schulze, Eig. 230 (étr. sertur, serturu, cf. Numitor), et ratia chés à serō par « étymologie populaire »

nes a sero par condication n. pl. : cordages. cf. P. F. 460, 24.

adserō (as-): attacher à soi. Terme technique della langue du droit, usité dans la liberalis causa. L'asser tor. lībertātis attire par la main devant le juge (asser rere manŭ ou manum, cf. osq. manim aserum) la per sonne dont la liberté est en jeu et plaide pour ella De là asserō est arrivé à signifier « revendiquer, réd. mer, affirmer, défendre », tous sens dérivés plus qu moins directement de l'acte de l'assertor et qui son sont développés à l'époque impériale. Mêmes sens dans assertio, -tor, -torius (bas latin); asserta, -orum « assertions ».

cōnserō: attacher ensemble, lier, entrelacer, ens lacer. Terme de procédure : conserere manum en trer en contestation », par allusion au geste des par ties qui posaient chacune la main sur l'objet revens diqué; de la conserere manus, « en venir aux mains engager la lutte », c. pugnam, etc.; conserte « aven enchaînement »; consertio (Arn.).

dēserē : se détacher de ; lâcher ; déserter. D'abom terme de la langue militaire, formé sur conserere, dont il est l'opposé : deserere pugnam, d'après conserere pugnam (cf. συγκρίνω formé sur διακρίνω); de là desertor, desertio. Dans la langue commune a pris le sens de « abandonner » (= derelinquere, auquel il est souvent joint; cf. Cic., Planc. 5, 13; N. D. 1, 5, 11 dēsertus « lâché (par ceux qui y étaient attachés) abandonné, désert »; deserta, -orum (classique); des sertum (langue de l'Église traduisant le gr. ή ἔρημος) M. L. 2592; irl. disert, britt. diserth.

disserō: exposer, s'expliquer sur, disserter. Terme de logique « raisonner logiquement de », traduisant le gr. διαλέγομαι (cf. Cic., De fato 1; De or. 1, 68 Fin. 1, 22, 5, 9, etc.); avec un fréquentatif disserté (rare), d'où dissertatio (Gell.); edissero et edisserta intensifs de dissero. Par contre, il ne semble pas qu'il faille y rattacher, au moins directement, disertus, q. u.

exserō: tirer (d'un endroit où quelque chose est attaché) : e. linguam ; en particulier « tirer de dessous un vêtement, découvrir » : dextris umeris exsertis Cés., B. G. 7, 50, 2; d'où à l'époque impériale exsertus « non dissimulé, évident »; exserte « ouvertement ». Intensif : exserto, -ās.

īnserō: insérer, introduire (glosé ἐντίθημι); greffer (peut-être par confusion avec însero de sero « planter », confusion dont témoignent les langues romanes; cf. M. L. 4457, inserere; 4468, insitum, et 4459, insertare, synonymes; B. W. sous enter; de là înserta « or nement » (Macr.); īnsertiō, īnsertīcius; īnsertīuus; īnsertō, -ās (attesté depuis Virgile), M. L. 4459 et *inserta, 4458; inter-, per-, prae-, pro-, re-, sub-sero; subsertus : inséré dessous ; trans-sertus : enté.

praesertim adv. : surtout ; proprement « en avant

de la série »; cf. praecipuē. Surtout employé dans graesertim sī, p. cum.

praeserum ..., r Ma racine de sero se rattache sans doute sors, q. u.;

v aussi sermō et sera. aussi serio ne se retrouve qu'en osque : manim Le production adserver » sur la table de Bantia (emgerum « mantant de la contra table de Bantia (empunt?). Il doit remplacer un ancien présent athémapunt?). Le vieil irlandais a sernaid « serit », qui doit sa figue. Le vieil prantage voch de serit », ique en -na- à un autre verbe et qui représente indiforme en une forme *ser/ne-o- (v. en dernier lieu Marsregtemen dan der présents i.-e. à nasale infixée, p. 26); l'irlandais frander, présents i.-e. à nasale infixée, p. 26); ranuei, ... zoj; l'irlandais aussi le substantif sreth « rangée », de *srta. Le grec gussi σ « attacher, entrelacer »; exceptionnellement sans préverbe dans un exemple de Pindare : ment στεφάνους « tresser des couronnes », Ném. 7, gi, il y a trace de s- dans les formes homériques du parfait : ἐερμένος, ἔερτο, ion. ἐν-ειρμένος. En face ης sermo, le gree a έρμα, κάθερμα « pendant d'oreilles ». φρίος « collier », όρμαθός « file, rangée ». Le germanique ορμος serve « cellier de perles enfilées », et peut-être got. sarwa « ὅπλα ». Arm. orm « mur » est loin pour le gut. 3. Les formes sont aberrantes les unes par rapport aux autres, ce qui n'est pas étonnant pour un verbe de sens technique. V. sermo.

serpēns : v. serpē.

serperastra, -ōrum n. pl. : éclisses pour redresser les lambes des enfants (Varr., L. L. 9, 11). Employé plaisamment par Cic., Att. 7, 3, 8, pour désigner les officiers qui empêchent les soldats de « mal tourner ». Formation populaire d'origine obscure. Cf. serpo?

serpo, -is, -psi, -ptum, -ere (serpio, Itala) : ramper. se glisser (sens propre et figuré). Ancien, usuel et classique. Peu représenté dans les langues romanes ; cf. M. L. 7857. Le participe présent a été substantivé : serpēns f. (scil. bestia) ou m. (d'après le gr. draco) : serpent, épithète qui a remplacé le vieux nom du serpent, anguis, sans doute par suite de certaines interdictions de vocabulaire; panroman, M. L. 7855, serpens et *serpes; v. B. W. s. u., et celtique : irl. serrcend (? v. Vendryes, s. u.), britt. sarph, sarff. De là serpentinus (langue de l'Église), Serpentina, serpentaria (-nia?) = uiperina. (Ps.-Ap.): serpentaire (cf. M. L. 7856, *serpentia); serpenti-pes, -gena (poétiques et rares). A serpo comme à rēpo ne correspond aucun substantif. Cf., toutefois, serpula: petit serpent (Messala ap. Fest. 472, 37; 476, 23); *serpīgō: dartre, M. L. 7858; serpēdō (Isid.), d'après gr. ξρπης.

Composés : de-, dis-, in-, pro-serpo (v. Proserpina). Cl. skr. sárpati « il rampe » et ion -att. ἔρπω. Pour les noms du « serpent », cf. skr. sarpah, gr. ἐρπετόν, alb. g'arper. — Le sens de « ramper » est attesté par l'accord du sanskrit, de l'ionien-attique et du latin; mais il résulte d'une spécialisation ; car en arcado-cypriote, en grec occidental, et même en lesbien, ἔρπω a eu le sens général de ἔρχομαι (cf. rēpō); v. Bechtel, Gr. Dial., I, p. 69 sqq., 390 et 447; II, p. 282, 509 et 785. La racine *serp- provient sans doute d'un élargissement de *seraller, couler »: véd. sisarti, sárat, etc., lat. serum; *serp- est à *ser- ce que lat. repō (cf. lit. replicit et ropóti, v. Trautmann, B.-sl. Wört., p. 246), avec le même élargissement, est à *srē- de v. h. a. strāla « flèche »

en face de hom. δώομαι « je m'empresse » : le vieux prussien a de même ripaiti « suivez » en face de lit. rép-, rop- « ramper »; le lette a rapat « ramper ». Avec un autre élargissement, qui est sans doute -s-, l'arménien a z-eram « je rampe » et z-erun « rampant, serpent ». - Le perfectum latin est serpsī; les formes d'aoriste ne concordent pas d'une langue à l'autre : le védique a asrpat et le grec la forme anomale εἴρπυσα.

serpullum (serpil-), -I n.: serpolet, M. L. 7859; et 7860, *serpulliolum. Emprunt au gr. ξρπυλλον, avec s rétabli d'après serpō; serpyllifer (Sid.). Attesté depuis

serra, -ae f.: 1º scie (outil) et scie (poisson); 2º ordre de bataille en dents de scie (cf. acies, globus, cuneus, etc.); 3º montagne (bas latin; v. Hoogter, Bulletin Du Cange, 9, p. 10; dans ce sens, peut être un autre mot prélatin). Ancien, technique. M. L. 7861. Celtique : irl. britt. serr.

Dérivés : serrula f.; serrarius m. : scieur (de pierres); serrātus : en dents de scie (épithète de la germandrée); serrātim; serrō, -ās : scier (bas latin), concurrencé par secō, fr. scier, v. B. W.; serrāgō: sciure (Cael. Aurcl.), M. L. 7863; serrābilis (Plin.). etc., tous tardifs; serrātula, nom italique de la « bétoine » (Plin.); serrālia (var. sarralia, Isid., Or. 17, 10, 11) : salade frisée, cf. M. L. 7865, et sarracla, CGL III 540, 36 (sarracia); 7866, *serrānus « poisson-scie »; Serrānus, nom propre; 7868, serrāta; 7869. serricula: petite faucille.

Terme technique sans étymologie claire. V. sarpō et

serrāculum, serrō : v. sera. sertum, -tor : v. serō 2.

serrācum : v. sarrācum

seruaculum : déformation de serraculum.

serula (serola): fisalidus (-dis) = φυσαλίδος (Gloss.). Sans doute de serum, désignant une ampoule ; cf. scara : scabies super uolnera, et scaria : fisalida (Gloss.).

serum (serū, Charis., GLK I 31, 36, 1, seru, ὀρός) n.: petit-lait, puis toute liqueur séreuse. - Mot rustique, attesté depuis Virgilel, M. L. 7870 (seru); serēsco, -is: se tourner en petit-lait (Plin.); *serāceum, M. L. 7842; serūtum n.: plante = sanguināria, v. Andrė, Lex., s. u.

Le vocalisme radical e est normal dans un thème neutre en -o-. Le grec a, avec le même sens, un substantif correspondant, masculin, à vocalisme radical o: hom. ὀρός (l'absence d'esprit rude indique que le mot est, là où il figure en attique, un emprunt). Le sanskrit, où la racine *ser- « couler » fournit des formes verbales, telles que sisarti, sárat, etc. (cf. lat. serpō, avec élargissement), a saráh « qui coule », sarit « cours d'eau ». Par sa forme, lat. serum se dénonce comme une survivance d'un mot indo-européen, vocalisé comme gr. Fέργον et comme v. pruss. kelan, v. isl. huel « roue », en face de gr. πόλος.

seruő, -ās, -āuī, -ātum, -āre : 1º préserver, garder, sauver, assurer le salut ou la conservation de (joint à saluus, dans une vieille prière, sans doute grâce à l'allitération; cf. Caton, Agr. 141, 3, Mars pater, te precor

ecuaque salua seruassis; souvent opposé à perit., Cu. 335, perdis me tuis dictis. — immo seruo
m uolo; Cic., Fam. 14, 2, 2; à occidere, Hor.,
129; A. P. 467); 2º ne pas quitter des yeux,
(dans la langue augurale: auem seruāre, dē
ire), cf. Vg., Ae. 6, 338, Palinurus dum sidera
ne pas quitter, demeurer dans, garder (« garmbre »), Hor., Ep. 1, 10, 6, tu nidum seruas.
out temps, M. L. 7872, mais concurrencé dans
de l'Église par saluāre; v. saluus.

és et composés : seruātor, -trīx (Iuppiter = Σωτήρ), tous deux classiques: seruātio tardif); seruābilis (Ov., Plin.); seruātērium ; adseruo : garder près de soi : adseruatio ήρησις dans la langue de l'Église) : conseruo : é dans le sens de « conserver, respecter, sauönseruātor, -tiō. Cönseruō a souvent l'aspect né vis-à-vis de seruō; mais souvent aussi les rbes sont confondus : seruare ordines. Cés.. 26, 1; conseruare ordines, Cés., B.G. 3, 93, 2: garder dans (rare, époque impériale) ; obbserver (sens physique et moral); veiller sur : (conservé en logoudorien, M. L. 6021): ob--uanter; obseruantia et inobseruantia (Quint... ns doute d'après inobseruans, inobseruatus): ; obseruatio, -tor, -bilis (et in-); obseruito. tia a plutôt le sens de « observance », cf. Cic.. 2, 65; obseruatio celui de « observation » (conbstrait) : mais à l'époque impériale les deux t souvent confondus; praeseruō : observer nt ; praeseruātus ; préservé (tardif) ; reseruō ;

urrait être, pour la forme, le dénominatif u sens ancien supposé de « gardien »; v. ce pour un Latin, les deux mots n'avaient plus mun; les explications données pour les rapt de fantaisie; ainsi Justin, Inst. 1, 3, 3: appellati sunt quod imperatores seruos uenhoc seruare, nec occidere, solent.

-um: tardif. Épithète du soir; cf. l'exprespoiale nescis quid uesper serus trahat; de la cu simplement sērum, et aussi sēra (Marcel., ch. 28, 2) « uespera », sens conservé dans les anes, M. L. 7841, dont certaines semblent niné sērus et sĕrēnus; v. B. W. s. u. Ancien, que. Dérivé: *sērēscō, ·is « se faire tard », De l'adverbe sērō « tard, trop tard » sont inus (cf. annōtinus, mātūtīnus, etc.), Sērōtapia (Pétr.); sēribibī (Inscr.).

correspondant exact, pour la forme, dans long » = gall. hīr (compar. irl. sia, gall. sesque exact pour le sens dans skr. sāydm rapproche, de plus, d'une part, lat. sētius it, de l'autre, le groupe germanique de got. if »; mais ni l'un ni l'autre de ces deux rapne se soutient sans hypothèses qui comarbitraire.

i, -um: 1º esclave; adjectif s'opposant à les hommes, seruus homō, et des choses, en es biens soumis à une servitude, serua praetantif seruus m.: esclave; serua f. (rare ploi; le féminin qui s'oppose à seruus est ancilla; toutesois, Plaute écrit, Ru. 218, nunc qui minu seruio quasi serua forem nata?). Comme pour famulus, l'emploi de l'adjectis semble secondaire. — Serua désigne la condition juridique de la semme osclave; ancilla, la fonction qu'elle remplit. Seruus est un terme de sens général à côté de mancipium, capituus, qui désignent des esclaves saits dans des conditions particulières, et de famulus. Sur seruus a été sait un dénominatif que sa sorme dénonce comme récent: seruiō, -īs « être esclave ». Seruire n'a pu être construit que parce que seruō existait avec un sens qui pour les Latins était sans rapport avec celui de seruus; la formation en -iō a été choisie parce qu'elle servait à exprimer un état (cf. febriō, custōdiō, etc.). Usité de tout temps. Panroman.

Autres dérivés et composés : seruīlis ; seruīlier, -tās (Gloss.); seruulus, -a; seruolicula (Plt.); seruiculus; seruitium n. : 1º condition d'esclave, esclavage, classe des esclaves ; 2º sens concret « csclave(s) »; conseruitium (Plt.); seruitūdo (très rare); seruitūs, -ūtis f. : servitude (sens actif); seruitor (bas latin); conseruus, -a, -uula. Cf. aussi les noms propres Seruius, Seruīlius, etc. Les langues romanes ont des représentants de seruus, seruitium, seruīre, seruiens, cf. M. L. 7873-7876, et de conseruis, 2160. Sur conseruiens, v. 2159. Sur le latin médiéval s(c)lauus, v. Aebischer, Arch. Rom., 1936, 484.

as-seruiō: assister (ĕ. de Cic., Tu. 2, 24, 56); dēseruiō: servir avec zèle (rare, mais classique; non attesté avant Cicéron); īnseruiō: être esclave de; praeseruiō: servir avec dévoûment (Ptt., Gell.); subseruiō: servir en sous-ordre (archaīque).

L'Avesta a un correspondant phonétique exact de seruus au second terme de deux composés qui servent à désigner des chiens : pasus-haurvo « qui garde le troupeau » et ois-hauroo « qui garde le village ». L'Avesta a, de plus, un exemple du présent nis-haurvaiti « il surveille ». La racine est de la forme *swer-, qui admet les variantes *ser- et *wer-. La seconde se trouve dans lat. uereor, v. isl. varr « qui veille sur » (v. sous uereor), etc. sans doute aussi hom. ('F)έρυσθα, skr. varutá e protecteur ». La première est attestée, outre les exemples cités, par ombr. seritu, seritu « seruāto », aseriatu « obseruātō », av. nī... haraite « il préserve », harətar- « celui qui veille sur ». La forme complète de la racine figure dans le groupe du gr. /F)οράω « je vois », att. φρουρός « gardien », βῶροι ὀφθαλμοί Hes. (c'est-à-dire Ϝῶροι); Homère a δρονται « ils veillent sur ». Ces rapprochements expliquent toutes les valeurs de lat. seruus, seruare, obseruare. Mais le fait précis qui éclaircirait le passage de seruus du sens de « gardien » à celui d' « esclave », seul attesté en fait, est inconnu. Aussi l'étymologie est-elle contestée par E. Benveniste, R. Ét. Lat., 10, 1932, p. 429 sqq., qui considère seruus comme un mot emprunté à l'étrusque (Seruius Tullius était d'origine étrusque et son nom étrusque était Mastarna), de même que famulus et uerna : l'étrusque a des noms propres Serui, Serue, et l'esclave paraît avoir été une institution des peuples méditerranéens, mais non indoeuropéens (cf. δοῦλος, qui est lydien). M. Vendryes, BSL 107 (1935), p. 124 sqq., rapproche seruus de irl. serbh « pillage », gall. herw « état d'un individu hors la loi ». Faute de connaître l'origine précise et l'évolution de l'esclavage, tout ceci demeure incertain. L'ancienneté de la forme seruit (v. Ernout, Philologica I, p. 225) semble indiquer que seruis est du vieux fonds de la langue.

descenăris: adjectif de sens inconnu qu'on trouve appliqué à un bœuf de sacrifice, T.-L. 41, 15, 1, ... bouis sescenaris, quem immolauisset, iecur diffluxisse. On a proposé de lire sacēnāris, de sacēna.

seselis : v. sil.

gōsima, -ae f. (sēsuma, Plt., Poe. 326) : doublet phonétique (Plin.) de sēsama = gr. σησάμη « sésame ».

sēsqui-, sēstertius : v. sēmi.

sessina : v. sisinna.

sesuuium, -I n. : autre nom de la plante sedum d'après Opilius Aurelius, F. 462, 14.

sota : V. saet

sătius : forme de comparatif d'un adverbe, peut-être apparenté à sērus, sērō ; le premier sens aurait été « plus tard » ou « trop tard »; cf. Fest. 462, 10 ; setius a sero uidetur dictum. Accius in Amphitryone (93) : « si forte naulo, quam tu, ueniam setius ». L'adverbe est peu attesté dans ce sens et a été utilisé comme synonyme : 1º de minus, dans quo setius, non, hau(d) nihilo setius, nec eo setius, sens le plus fréquent et le mieux attesté, e. g. Vg., Ae. 9, 440-441 : quem circum glomerati hostes hinc comminus atque hinc | proturbant : instat non setius; 2º de secus, e. g. Plt., Ci. 692 : sed memet moror quom ago setius. La tendance à prononcer de la même manière les groupes -ti- et -ci- a amené les graphies secius, sectius (qui doit sans doute s'interpréter *setsius à t sibilant); et la synonymie a favorisé la confusion avec secus, sequius; cf. haud secus et haud setius, etc. Sauf dans les cas où la prosodie nous renseigne, il est le plus souvent impossible de dire avec certitude quelle était la forme employée par l'auteur. M. L. 7883. V.

seuērus, -a, -um: sévère, dur; grave, austère. Souvent joint à grauis; Plaute l'unit à saeuus pour allitérer, Tri. 835; se dit des personnes et des choses (seuēra frons, seuērus uoltus). Sert de nom propre: Seuērus. Le sens ancien est peut-être « inflexible », cf. perseuērō; et asseuērō, formé sans doute sur affirmō. Ancien, classique, usuel. Formes romanes savantes, sauf une forme douteuse dans un dialecte italien; cf. M. L. 7884.

Dérivés et composés : seuērē (classique) ; seuēruer (rare, archaīque) ; seuēruās (classique, usuel) ; seuēritūdō (Plt., repris par Apul.) ; perseuērus.

asseuērō: affirmer (avec force ou avec persistance), dire sérieusement; asseuērātiō; perseuērō: continuer de, persévérer (dans, de), joint à permanēre, Cic., Leg. 3, 11, 26; perseuērantia (classique); perseuērātiō (tardif); -bilis.

La présence d'un & devant u consonne semble montrer qu'il faut couper *se- (sans doute sed-) uērus; cf. cependant socors, etc. Le second terme du composé rappelle uērus, mais le sens fait difficulté. Sur l'ensemble, il a été présenté beaucoup d'hypothèses, dont aucune ne se laisse démontrer.

8ex indecl. : six. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 7885, sex.

Dérivés et composés : sextus (prononcé dans la langue courante sestus; cl. Sestius, osq. Esquec) : sixième, M. L. 7888, irl. seist « sexta (hora) » : sextilis. usité dans sextīlis (mēnsis) m. : ancien nom du mois d'août sixième mois de la vieille année romaine: Sextīlius; sextāns m. : sixième partie d'une unité (monnaie, mesure, etc.), cf. quadrans, triens et as d'où sextantālis, sextantārius (ombr. sestentasiaru. g. pl. f.); sextānī : soldats de la 6º légion ; sextānus (langue des agrimensores : s. līmēs) ; sextārius : sixième d'une unité, en particulier : sixième du conge, mesure de capacité, « setier », M. L. 7887 ; celtique : irl. sesra, britt. hestawr, et germanique : v. h. a. sehtari, v. angl. sester (de bissextium dérive irl. bissext); sextariolus; sextula : sixième partie de l'once ; sexiés (-xiens) : six fois; sēnī, -ae, -a: six par six; distributif, de *sexnoi > *segznoi > *seznoi > sēnī, M. L. 7820. Dérivés : sēnārius : qui comprend six unités : sēnārius (uersus) : sénaire ; sēniō, -ōnis m. : coup de six, au ieu de dés.

sezāgintā: soixante (sezā- analogique de quadrā-), M. L. 7886; d'où sezāgēsimus, sezāgiēs, sezāgēnī, sezāgēnārius.

sescenti, -ae, -a: six cents; sescentēsimus; sescentiēs; sescentārius (Inscr.); sescēnī, sescēnārius; Sescēnius. Pris quelquefois pour désigner un grand nombre indéterminé, comme mille (de là les composés comiques sescentoplagus, sescentinummius). Il y a là une trace d'un ancien système duodécimal (600 = 50 fois 12).

sēdecim, ancien juxtaposé dont les éléments se sont soudés dans le nom de nombre, mais non dans l'adjectif numéral correspondant : sextus decimus, M. L. 7779.

sexātrūs, -uum f. pl.: sixième jour après les Ides; cf. Varr., L. L. 6, 14; v. quinquātrus.

Sex, sē- figure aussi comme premier terme de nombreux composés : sex-angulus; sexennis; sexennium; sexis, devenu indéclinable «le nombre six » (Mart. Cap.); sēiugis, -e : attelé de six chevaux; sēmēstris, -e : de six mois (différent de sēmēstris issu de sēmimēstris); sē-pēs adj. « de six pieds » (Apul.); sescunz (cf. quincunz); sēuirī m. pl. « collège de six personnes », d'où sēuir sg., sēuirātis, sēuirālis. Autres composés en sext-comme sextiplex, etc.

Comme l'a vu F. de Saussure, l'initiale de ce nom de nombre a dû être complexe en indo-européen. Le type lat. sez se retrouve dans got. saihs, lit. šeš-t, skr. şdt (avec assimilation de s initial à š final dans ces deux langues), tokh. A ṣāk; de même, sextus est formé comme got. saihsta, lit. šēštas, skr. sasthāh. Il y a une initiale *swdans gr. 'féξ et gall. chwech, irl. sé (mais mór-feser, v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, 74); le type ancien de l'ordinal paraît conservé dans la forme gauloise suexos de la Graufesenque. A côté de *sw-, il y a une forme à *w- dans arm. veç (et le degré zéro attendu dans l'ordinal v. pruss. uschts). Il semble même que v. sl. šestǔ « sixième », šestí « groupe de six », av. xšvaš « six », et peut-être gr. ξέστριξ χριθ). ἡ ἐξάστιχος Κνίδιο, supposent une forme à *ks- initial. ſ

sexus, -üs m.: sexe. Il en existe un doublet neutre secus (sur la quantité de l'e, v. Havet, Man., § 264),

touiours accompagné des adjectifs uirîle, muliebre, et le p'us souvent employé comme apposition qualificative. C'est peut-être d'après secus que Plt., Ru. 107, a fait sexus neutre : uirile sexus numquam ullum habui ; cf. Prisc., GLK II 162. 7. Ancien, usuel. M. L. 7888 a.

Dérivé : sexuālis (Cael. Aur.).

On rapproche le groupe de secare. Ma's ce groupe ne fournit pas ailleurs le sens de « sexe » et la formation de sexus n'est pas claire.

sī (ancien sei) : particule introduisant une phrase conditionnelle, « si », que la supposition soit considérée comme réelle (mode indicatif) ou comme irréclie ou éventuelle (mode subjonctif). Se place généralement en tête de la phrase et peut être renforcé d'un adverbe, sī modo, sī quidem, sī forte; cf. aussi quod sī. S'accompagne d'un enclitique : sī quis, sī-cubi. Peut introduire la phrase complétive de miror, mirum (est). A tendu à se substituer à num dans les interrogatives complétives; fréquent chez les comiques après uiso, scio, uide; cf. Plt., Cas. 691, uiso huc amator si rediit; Tér., Ad. 154, uolo scire si apud forum est; de là, chez T.-L. 39, 50, 7 (Philopoemenem) quaesisse si incolumis Lycortas... equiicsque euasissent. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7889, sī et se.

Composés : sī-n (de sī-ne) : « si au contraire », introduit une seconde hypothèse contraire à la première, e. g. Plt., Merc. 589, si domi sum, foris est animus, sin foris sum, animus domist « si je suis à la maison, mon esprit est dehors; si je n'y suis pas et que je sois dehors, mon esprit est à la maison ». S'emploie aussi sans être précédé de sī.

nisi: non pas si, c'est-à-dire « à moins que... ne »; v. ne. L'abrégement de sī est dû à la loi des mots iambiques ; quăst : comme si ; stue (seiue), seu : ou bien si, soit que. Souvent répété seiue... seiue (seu... seu) : soit (si)... soit (que).

Si est le même mot que sic, sans la particule postposée, et le sens ancien en est « en ce cas, ainsi », sans valeur subordonnante; sens qui transparaît encore dans certains types de phrases, e. g. si dis placet « ainsi plaît-il aux dieux »; et aussi dans le type quiesce, si sapis, Plt., Mo. 1173, « tiens-toi tranquille, ainsi tu es sage »; Pe. 797, iurgium hic auferas, si sapias « tu renoncerais à cette querelle, de cette façon tu serais sage »; cf. le type de phrase negat quis, nego « [si] que qu'un dit non, je dis non ». Mais, dès les plus anciens textes (Loi des XII Tables), sī est employé avec la valeur du si français. Il est possible qu'à l'origine les deux phrases en corrélation aient comporté l'expression de sī... sī ou de sīc — sī, ita... sī en corrélation; cf. Lucil. 685 M., si secubitet ... sic non impetret; Cic., Cat. M. 38, ita enim senectus honesta est, si se ipsa defendit. - Une proposition exprimée sous forme conditionnelle peut prendre facilement une nuance concessive : si uelit. non potest « à supposer qu'il le veuille, il ne le peut »; cf., par exemple, Plt., Mo. 351, nec Salus nobis saluti iam esse, si cupiat, potest. De la le sens concessif pris par etsī, tametsī, tamenetsī et, dans les langues romanes, par it. sebbene, esp. si bien.

Il n'y a pas de conjonctions conditionnelles communes à plusieurs langues indo-curopéennes; chaque langue et même chaque dialecte s'est donné sa conjonc-

tion qui s'explique à l'intérieur de chacun. Partout le procédé consiste à annoncer par un petit mot la phrase procede consiste a annotation; mais la nature du petit mot dissere d'une langue à l'autre. Osq. svai, ombr. sue sont parallèles, mais différents; le volsque a sepis « si quis ». V. sīc et so-.

siat : οὐρεῖ ἐπὶ βρέφους, CGL II 183, 29. Cf. sissiat CGL II 185, 14. Non autrement attesté. V. Buecheler. Kl. Schr., III, 155, et W. Heraeus, Kl. Schr., 175 Vocalisme i comme dans beaucoup de termes enfan. tins : pipi, sissite, etc.

Bien que les mots de ce genre n'aient pas d'étymolo. gie nette, on est tenté d'évoquer v. sl. sicati « uriner . et, par suite, skr. siñcáti « il verse », v. h. a. sīhan « faire tomber goutte à goutte, tamiser », lit. saīkas « vase creux » (servant à mesurer des liquides, du grain, etc.), mais surtout irl. silim « je verse goutte à goutte » et « j'urine »; gr. σεῖν, Aristoph., frg. 850.

sībilus, -ī m. (pl. sībila chez les poètes dactyliques, pour qui sībilī était embarrassant) : sifflet, sifflement Ancien, usuel. Sans doute dérivé du verbe suivant sībilē, -ās (doublet sīfilē dans Nonius, qui le donne comme vulgaire et le suppose formé sous l'influence du gr. σειφλόω, et dans les gicses, qui ont aussi sifilum, CGL IV 395, 3, et suiflum, V 484, 53); sībilus, -a, -um. sībilātiō, -tus, -trīx (tardifs). Les formes romanes remontent les unes à sībilāre, *sūbilāre, les autres à sīfi. lāre, *sūfilāre, M. L. 7890; B. W. siffler; sībilātus est conservé en roumain et en catalan, M. 7891. Le verbe est panroman. Composé : cxsībilō (comme explaudō). Cf. sūhulā

Un mot imitatif comme celui-ci ne comporte pas de rapprochement précis. La forme sīfilo-, d'où sort sībilopar un développement normal en latin, est expressive et c'est ce qui a déterminé la survivance en roman de cette forme, qui persistait dialectalement. Pour expliquer sīfilo-, il faudrait remonter à *sībh-, qui serait bien moins expressif. — Il suffit donc de rapprocher des mots de type semblable qu'on observe dans d'autres langues : σίζω « je sifile », σιγμός « sifilement » en grec, svistati « siffler » en vieux slave (et, en russe, la forme plus expressive soistěť), irl. sétim (avec -t- notant -docclusif issu de -zd-) « je souffle » (cf. ind fet, glosé « sībilus »: gall. chwythu « souffler »). Le slave a, avec sonore initiale et intérieure, pol. gwizdac', slov. zvizdati « siffler » (zvi-, en russe et en slave méridional, repose ici sur *goi- attesté par le slave occidental). Pour la labiale que suppose sīfilus, v. pīpāre en latin même. Cf. aussi iūbilō.

sibitillus (su-, simi-) : sorte de pâtisserie. Mot de glossaire, sans doute populaire, de forme mal fixée; v. W. Heraeus, Kl. Schr., 103, n. 2.

sibus : adjectif défini, callidus siue acutus, P. F. 453, 8. Composé: persibus, cf. Varr., L. L. 7, 107; F. 238, 20. Exemples de Plaute (frg. inc. 37) et Naevius (Com. 116). Peut-être forme dialectale de même racine que sapiō; cf. osq. sipus « sciens », volsq. sepu « sciente ».

sibyna: v. sybina.

sīc (ancien seic) adv. : ainsi, de cette façon. Répété dans les comparaisons sīc... sīc; ou souvent joint à ut

ainsi... comme », Cic., Att. 4, 6, 1, de Lentulo sic fero at debeo; les deux conjonctions ont fini par se souder: de là sīcut, sīcutī; on trouve, du reste, aussi ut... sīc. par extension, s'emploie avec toute espèce de mots par can la comparaison : quemadmodum, tamquam, quasi, etc. Dans la langue familière, comme ita, correspond parfois au « oui » du français ; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 7892, tandis que le sens de ainsi a été réservé à des formes renforcées. Ancien. usuel, panroman. V. B. W. sous si, ainsi, aussi. On trouve dans les gloses une forme soc : ita, CGL V

945. 9; mais la réalité en a été contestée. Festus, 476. 25. d'après l'augure Messalla, cite aussi suad ted, qu'il glose sic te; ancien ablatif féminin?

Sic est issu de *sei + ce dont l'e demeure encore dans sicine « est-ce ainsi que? », de *seice + ne. La torme sans -ce est conservée dans sī : entre sī et sīc. il y a cu répartition.

V. so-.

sica, -ae f. : 1º poignard pointu à lame recourbée : 20 « défense » du sanglier (Plin.). Arme nationale des Thraces; à Rome, considérée comme l'arme des brigands et des assassins; de là sicarius, avec son sens neioratif : « sicaire », puis « assassin, meurtrier », sans spécification de l'arme. — Le sens précis et spécial du mot rend peu vraisemblable le rapprochement avec seco (la sica ne servant pas à couper). Ancien (Enn.). usuel, classique. Non roman.

Diminutif: sīcula (Catul. 67, 21, sensu obsceno,

Sans étymologie claire. On a envisagé un emprunt au thrace. V. sīcilis.

siccus. -a. -um : sec ; sens le plus ordinaire, qui s'emploie dans toute sorte d'acceptions figurées ou dérivées : qui a soif », cf. Plt., Pe. 822, nimi' diu sicci sumus: Cu. 119, siti sicca sum; « qui ne boit pas » (siccus sobrius); « maigre, décharné » et « ferme » (c'est-à-dire « sans humeurs »), e. g. Cic., Bru. 55, 202, nihil nisi siccum aique sanum. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7898, siccus. Celtique : irl. secc ; britt. sych.

Dérivés : siccitas, usuel et classique, M. L. 7896 : siccidus (tardif, d'après āridus, torridus, etc.); sicco. -ās, M. L. 7894, et ses dérivés siccātio, siccātīuus, siccātorius, M. L. 7895; siccānus; siccāneus, M. L. 7893; siccesco, -is (et ex-); et ses composés ad-, M. L. 727, de-, ex-sicco, M. L. 3067 et 3068, *exsicculare; praesiccātus (-siccus); resicco, M. L. 7243; siccoculus, Plt.. Ps. 77.

Forme à consonne géminée expressive, en face de av. hikuš « sec », tandis que irl. sesc = gall. hysp « sec » est une forme expressive à redoublement d'une autre racine; cf. av. hiškuš « sec ». Le gr. loxvóc a, de plus, sans doute un kh expressif. Siccus appartient à la racine de skr. siñcdti « il verse », comme irl. sesc à la racine de lit. sèkti « tomber » (en parlant d'une chute d'eau), nu-sēkti « se dessécher » (v. Vendryes, Symb. Rozwadowski, I, p. 137 sqq.). V. sūdus.

sicera n. pl. et f. : sorte de boisson enivrante ; cidre? Transcription tardive du gr. τὰ σύαρα, qui lui-même est emprunté à l'hébreu; cf. Rönsch, It. u. Vulg., p. 257. M. L. 7898.

slellis. -is f. : fer de lance, à large lame recourbée (cf. P. F. 453, 20 et Rich, s. u.); a du désigner aussi une sorte de faucille.

Dérivés : sīcīliō, -īs : faucher ; sīcīlimenta ; sīcīlicula (Plt., Ru. 1169, leçon contestée).

Ancien, technique. La quantité de sīcīlis est attestée par le vers d'Enn., A. 507, incedit ueles uolgo sicilibus latis: mais les formes romanes remontent à sicilis, M. L. 7900 (influence de secare, sectilis?). Sans doute de

Peut-être faut-il y rattacher sicilicus (scandé sīcilicus dans Palémon, de Ponder., témoignage tardif et sans autorité) « 48º partie de l'as, 4º partie de l'once » ainsi nommé en raison de la forme du symbole n qui le désigne et qui a servi à noter la virgule. L'étymologie de P. F. 453, 18 : -m dictum quod semunciam secet, n'est qu'un calembour.

sicilicissito, -as : verbe dérivé par Plaute, Men. Prol. 12, de Sicilia, gr. Σιχελία, d'après graecisso, atticisso, ibid.

sicin(n)ium, -In.: «genus ueteris saltationis», Gell. 20. 3, 2. Dérivé de σίκιν(ν)ις, comme sicinnista (Acc.). parfois confondu avec sincinium.

8Ĭdð : v. sedeð.

sīdus, -eris n. (usité seulement au pluriel dans la bonne prose, Cic., Cés., Quint.; et aussi le plus souvent dans la poésie; le singulier attesté à partir de Vg. et Horace) : étoiles formant une figure, constellation (par opposition à stella « étoile isolée »; cf. Macr., Somn. Scip. 1, 14, comme dorpov et dorno) : Arcturi sidera, Vg., G. 1, 204; niuosum sidus Pleiadum, Stat., S. 1, 1, 95, etc.; puis, par abus, s'est dit d'un astre isolé : sidus lunae, Plin. 2, 41, etc. S'emploie par image pour désigner le ciel, la nuit, le climat ; la saison, spécialement l'hiver (cf., plus bas, praesiderare et le sens de sido en v. ital.); comme terme de louange; dans la langue de l'astrologie, pour désigner l'astre en tant qu'influant sur la destinée humaine : sidera natalicia, Cic., Diu. 2, 43, 91; sens auquel se rattachent sideror, -āris, dep. « sidere afflari, ἀστροδολεῖσθαι », sans doute dérivé de l'adjectif sideratus « frappé par un astre » qui traduit κυλλός «tortu» (Ital., Vég.) ; sīderātiō, sīderātīcius, sīderosus (cf. astrosus), tous tardifs et non attestés avant Pline; *assiderātus, M. L. 728. Autres dérivés : sidereus (poétique, époque impériale); siderālis (Plin.). Sidus, usité de tout temps, appartient plutôt au style noble. Il est conservé, avec des sens dérivés, en vieil italien et peutêtre en vieux portugais. M. L. 7902.

A sīdus les anciens rattachaient déjà considerare, desiderare, cl. P. F. 66, 7 : desiderare et considerare a sideribus dici certum est; P. F. 37, 4 et Prisc., GLK II 174, 19. Ce sont sans doute d'anciens termes de la langue augurale (ou marine), comme contemplari, auquel considerare est souvent joint, e. g. Cic., Verr. 2, 4, 15, 33, laïcisés en passant dans la langue courante et qui ont perdu tout rapport avec sidus. Pour le développement de sens, cf. contemplor.

considero, -as: examiner avec soin ou respect; de la consideratus: mûrement réfléchi: -m consilium, ou considéré » (de homine) : -s homo, Cic., Caec. 1, 1 ; considerātiō, -tor (Gel.); considerantia; inconsideratus. M. L. 2161 et 2162. *considerium.

dēsīderē, -ās, formé sans doute sur cēnsīderē, comme dēserē sur cēnserē (v. serē) : cesser de voir, constater [ou regretter] l'absence de ; d'où « chercher, désirer ». De là : dēsīderium : regret, désir ; dēsīderābilis (rare, mais classique) ; dēsīderātiē (rare), -tīuus (terme technique de grammaire). Les langues romanes ont des représentants de dēsīderāre, dēsīderium, dēsīderēsus, M. L. 2593-2595.

praesīderō: -re dicitur cum maturius hiberna tempestas mouetur, quasi ante sideris tempus, P. F. 249, 22, trad. de προχειμάζω.

Même si l'on arrive à en montrer la possibilité phonétique, le rapprochement avec le groupe de lit. soidu, svidèti « briller » est sans grand intérêt. Terme technique dont l'étymologie est incertaine. Le rapprochement avec sidō, indiqué par Varron, L. L. VII 14, et repris par Kretschmer, dans l'Einleitung de Gercke, 3° éd., p. 511, n'est qu'une étymologie populaire.

sigillum : v. signum.

sigla, -ōrum n. pl.: signes d'abréviations, abréviations. Technique et tardif (Just., Cod. Just.). Peut-être de singula, comme le propose Mowat, Bull. Epigr. IV (1884), 127. M. Niedermann signale que Probus appelle les abréviations singulae litterae; v. P. W., 2° série, II, 2280. Ou bien de signum?

sigma (simma), -atis n.: lit de table ou siège demicirculaire, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec le sigma grec C. Emprunt au grec, d'époque impériale.

Signia, -ae f.: nom d'une ville du Latium (Segni) dont l'adjectif dérivé signinus a été employé pour désigner certains produits originaires de cette ville, en particulier: signinum (scil. opus), espèce de composition pour faire des planchers, v. Rich, s. u.; s. pirum.

signum. -I n. (avec ī noté dans les inscriptions, soit par i longa. CIL VI 10234, ou par ei, CIL I2 42; cl. seing., CIL I2 388 abréviation fautive de *seign(om), Vetter, Hdb., nº 228 d): mais les langues romanes attestent un I: it. segno, cf. Sommer, Hdb.2, p. 121) : signe, marque distinctive (joint à nota), défini par Cicéron : quod sub sensum aliquem cadit et quiddamsignificat, Inu. 1, 30, 48; pecoris, seruitutis signa, etc.; « seing, sceau »; signal et « cloche » (Greg. Tur.). De là divers emplois spéciaux : 1º dans la langue militaire. « enseigne(s) », qui distinguent les divisions d'une armée (d'où signifer, antesignani, subsignani); usité surtout au pluriel, et qui figure dans un grand nombre d'expressions techniques : signa sequi, seruare, deserere, etc.; 2º dans la langue des artistes, « image peinte ou sculptée », sens venu peut-être de l'habitude de distinguer les enseignes ou les proues des vaisseaux de guerre par des figures brodées ou sculptées; 3º en astronomie : signa dicuntur eadem et sidera. Signa quod aliquid significent, ut Libra aequinoctium, Varr., L. L. 7. 14. En onomastique, signum désigne le « prénom » ou le « surnom » distinctif, le « sobriquet ». Signum correspond à σημα, σημεῖον, dont il a peut-être emprunté quelques-uns des sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7908; celtique : irl. sén, sigen; britt. swyn; et germanique : v. angl. segn.

Dérivés et composés : sigillum n. : petite image, statuette ; sceau, seing ; Sigillāria, -ium : fête des images ; sigillārius, sigillāriarius ; sigillārīcius ; sigillārīcius ; sigillāto ; sigillāto ; sigillātus (sur le sort de sigillātus v. B. W. sous écarlate) ; dissigillō (v. Thes., s. u.); sigilltola n. pl. (Arn.), M. L. 7903-7904 ; celtique : sigil-sigla, sigilum « sigilum, -lātus », britt. siel « sigil-lum », swinogl « signāculum »; germanique : got.

signō, -ās: -re significat modo scribere, modo anulo signa imprimere, modo pecora signis notare, P. F. 457. 6; quelquefois employé pour significo ou designo. Dérivés: signātor, -tiō (Tert.), -tōrius (tardif); signāculum (bas latin), M. L. 7905 et 7904 a, signāle n. de signālis, cf. signāliter (Cassiod.), M. L. 7906, *signīcāre.

assignō: 1º assigner, terme du droit public, cf. IIIuir agreis dandeis adsignandeis; 2º sceller (époque impériale); assignātor, -tiō.

consigno: marquer d'un sceau, confirmer par écrit britt. cyswygno; dēsignō (souvent confondu avec dissignō): désigner, marquer, M. L. 2596; B. W. sons dessiner; dissigno (rare): 1º distinguer, glosé ordino distribuo; 2º rompre le cachet, détruire, violer; exiεπο : noter tout au long; insigno : εγχαράσσω (Gloss.) conservé dans les langues romanes avec le sens de « enseigner », M. L. 4462; B. W. s. u.; ob-signo; fermer par un seing, sceller; persignō : tenir note de (rare, époque impériale); praesignō : marquer d'avance ; resigno : briser le cachet ; ouvrir, violer le secret de; cf. aussi F. 352, 4, resignare antiqui pro rescribere ponebant ut adhuc subsignare dicimus pro subscribere; cf. P. F. 359, 9, resignatum aes dicitur militi, cum ob delictum aliquod iussu tribuni militum. ne stipendium ei detur, in tabulas defertur; subsigno: transcrire au bas. A ces verbes peuvent correspondre des dérivés : consignatio (époque impériale) ; designatiō; dissignātiō, -tor (v. Thes. s. u.); obsignātiō, -tor; praesignātio, -tor (époque impériale); resignāculum (= ἀποφράγισμα); resignātrīx (Tert.); subsignātio.

significō, -ās: montrer par signes, signifier, M. L. 7907; significāns, -canter; significātiō, qui traduit πισημασία et ξιρασις; significātiā, qui traduit πισημασία et ξιρασις; significātiā (epoque impériale); significātius, -ūs m. (epoque impériale); significātilis (Varr.), -tūuus (Dig.) et īnsignificātiuus [modus] (Gramm.), -tōrius (langue de l'Eglise); adsignificō (Varr.); adsignificātiō = προσδιασάφησις; praesignificō (Cic.). -cātiō (Lact.).

Insignis: distingué par une marque particulière (= ἐπίσημος): insignes appellantur boues qui in femine et in pede album habent, quasi insigniti, P. F. 101, 16. Peut s'employer en bonne comme en mavaise part: tam ad laudem quam ad uituperationem inflecti potest, P. F. 99, 11; mais a souvent un sens laudatif « distingué » (= ἔξοχος, ēgregius). Subst. Insigne n.: insigne (aigrette, devise sur un bouclier, ſaisceaux), en particulier: παράσημον, figure peinte ou sculptée à l'avant du vaisseau, imitant la personne ou l'objet qui lui donnait son nom, par opposition à Tūtēla, figure de la divinité protectrice placée à l'arrière: Insignītus; Insignītor; Insignīter; Insignīter; Insignīter; Insignīter; Insignīter; Insignīter; Insignīter; Insignīter, d'où Insignīto, -īs (époque impériale). M. L. 4463-4464; B. W. enseigne.

Signi- sert de premier terme de composés : signi-fer (poétique en tant qu'adjectif; la langue semble avoir évité la rencontre de deux g qu'aurait produite *signiger), -fex (époque impériale), -tenêns (Enn.).

geri, γ-La phonétique, à en juger par decet : dignus, l'autorise
à rapprocher le groupe de secāre; il faudrait admettre
que signum aurait désigné d'abord une marque faite
par incision. Hypothèse plausible, mais indémontrable.
On a pensé aussi à la racine *sekw- de in-seque, etc.
M. Benveniste, Rev. Phil., 1948, 122, a rapproché plus
vraisemblablement signum de sequi; sekw-no-m serait
d'abord « l'objet qu'on suit » (cf. signa sequi dans
T.L. 23, 35, 6; 30, 35, 6), spécialement « l'enseigne ».
Les sens de « signe, marque de reconnaissance, objet
figuré », etc., se seraient développés sous l'influence de
σήμα, σημεῖον, et signāre serait un calque sémantique
de σημείνεσθαι.

sīl, sīlis n. : sil, sorte de terre minérale (Plin.). De la silāceus, -a, -um.

sil, sili, -lis (Plin. 12, 128): autre forme de seselis, gr.
σέσελις et σέσελι, plante ombellifère; de là silātum:
antiqui pro eo quod nunc iantaculum dicimus, appellabant, quia ieiuni uinum sili conditum ante meridiem
obsorbebant, P. F. 473, 1. Emprunt à une langue médicerranéenne (égyptien? Cf. Nencioni, Arch. Glott. Ital.,
1941, p. 125). M. L. 7918, sili montānum. V. André, Lex.
s. u.

sīlānus, -ī m. : fontaine en forme de tête de Silène (Lucr.). Emprunt au dor. $\Sigma i\lambda\alpha\nu\delta\varsigma$ (att. $\Sigma i\lambda\eta\nu\delta\varsigma$). V. sīmus.

silaus, -I m. : sorte d'ache (Plin., 26, 88)?

sileō, -ēs, -uI, -ēre: être silencieux; se taire, taire. S'emploie seul ou avec un complément (généralement un pronom): silēre aliquid; d'où sileor « être tenu sous silence»; silenda, -ōrum, tous deux d'époque impériale. Le participe silentés est usité aussi en poésie pour désigner les morts.

A l'époque classique, sileo n'offre pas un sens différent de taceo. Mais, d'après des emplois anciens ou conservés par la poésie, il semble que le verbe ait désigné à l'origine moins le silence que la tranquillité, l'absence de mouvement et de bruit; cf. la formule sileteque et tacete atque animum aduortite dans Plt., Poe., prol. v. 3. Sileo s'emploie aussi b'en des choses et des objets inanimés que des personnes, et ceci plus fréquemment que taceo, notamment de la nuit, de la mer, des vents, etc. Columel'e 4, 29, 5 dit dies silens a uentis; dans la langue rustique, silens se dit de la lune à son déclin, et devenue invisible, lūnā silentī (Caton, Agr. 29, etc.), per amica silentia lunae, Vg., Ac. 2, 255, du bourgeon ou du sarment qui n'apparaît pas encore (s. sarmentum, silentés uineae, surculi; s. flos), de l'œuf qui n'est pas encore couvé (s. ōuom, Col. 8, 5, 15). Ancien et classique, mais plus rare que taceo, et à l'époque impériale n'est plus guère employé que par les écrivains techniques et les poètes. Pas de participe passé; le latin dit tacitus, taciturnus. Par contre, silentium est le substantif de taceo. Non roman, tandis que taceo est représenté depuis le roumain jusqu'au provençal.

Dérivés : silēscō et consilēsco (rare et poétique); silentium, formé sur silēns comme exilium sur exul;

d'où, à basse époque, silentiōsus (Apul.) et silentiārius : silenciaire, huissier (époque impériale).

On ne peut guère ne pas rapprocher got. ana-silaida « ἐκόπασεν », Mc IV 39. Mais on ne saurait pour cela poser une racine *sil-, impossible en indo-européen. Ici -l- est un élément suffixal et l'on partirait de *si-lo-s, dont sileō serait le dérivé? Cf. encore v. h. a. swīgēn « étre silencieux » et gr. σγή et σωπή, eux-mêmes peu clairs. Groupe radical sans fixité. Les mots indiquant le silence varient d'une langue à l'autre (v. taceō).

siler, -eris n.: plante flexible: molle siler, dit Vg., G. 2, 12, non pas l'«osier», comme on traduit d'ordinaire, mais plutôt le «fusain» (it. silio); cf. P. Fournier, Bull. Soc. bot. Fr., 1948, 95, p. 279, André, Lex., s. u. Cf. Silarus (Silerus, Siler) «le Sele», rivière séparant la Campanie de la Lucanie.

silex, -icis m. (et f. en poésie; gén. pl. silicum; l'abl. silicī est un expédient de la poésie dactylique pour éviter le tribraque): pierre; souvent joint à lapis, e. g. Plt., Poe. 290; désigne une sorte de lave qui servait dans la construction des maisons, le pavage des routes, etc., cf. Rich, s. u.; roche, grande ou petite; pierre à feu, caillou. Ancien, usuel. M. L. 7911.

Dérivés: siliceus, M. L. 7914; silicarius, d'où *silicare, M. L. 7913; *siligineus, M. L. 7916.

Pas d'étymologie sûre. On s'est souvent demandé si silex ne comporterait pas une dissimilation de *skolik-(cf. calx, 2), mais pareille dissimilation est invraisemblable.

silicernium, -I n.: repas clôturant une cérémonie funèbre et qui avait lieu près du tombeau (cf. Varr. ap. Non. 48, 3). Selon Festus, silicernium erat genus farciminis quo fletu familia purgabatur, P. F. 377, 4; cf. Arn. 7, 24, et Rich, s. u. Appliqué parfois comme injure à un vieillard. Mot rare, dont le sens n'était plus compris des Latins eux-mêmes. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours et aucun rapprochement valable n'est connu. Semble être un composé du type lectisternium.

silicia, -ae f.: fenugrec, plante (Pline). Appelée aussi siliqua, sans doute par suite d'une confusion.

siligo, -inis f.: blé (d'hiver ou de printemps), froment; farine de froment, fleur de farine. M. L. 7917.

Dérivés: siligineus. Attesté depuis Varron. Conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7916 a; siligin(i)ārius (Inscr., Dig.), -nāceus.
Sans étymologie. Cf. similārā

siliqua, -ae f.: 1° silique, cosse des légumineuses ; au pluriel « pois »; 2° caroubier, caroube; 3° petite mesure de capacité; petite monnaie (1/24 du solidus), d'où à basse époque siliquātārius « percepteur d'un impôt », siliquāticum « droit du 24° sur le prix de vente ». Depuis Varron. M. L. 7919; germanique: v. h. a. silihha.

Derivés: silicula (Varr.), M. L. 7915; siliquor, -āris (Plin.); siliquastrum: ipiment.
Sans étymologic.

sīlus, -a, -um : appellatur naso susus uersus repando. Vnde galeae quoque a similitudine silae dicebantur, F. 460, 4. Usité surtout comme surnom : Sīlus et Sīlō. V. sīmus. silua, -ae f. (scandé trisyllabe dans Hor., C. 1, 23, 4; Epod. 13, 2, comme soluō, etc., cf. Stolz-Leumann, Lat. $Gr.^5$, p. 112; mais c'est peut-être une prosodie artificielle; la graphie sylua est due au rapprochement de $\delta \lambda \eta$): arbres sur pied; forêt, bois (sauvage ou cultivé); synonyme du gr. $\delta \lambda \eta$, dont il a pris en partie les sens, notamment celui de « matériaux de construction », et plus généralement de « matière » (d'un ouvrage, d'un poème, etc., mais non celui de « matière » en philosophie, où le latin rend $\delta \lambda \eta$ par māteria); d'où Siluae, titre d'un ouvrage de Stace, proprement « Matériaux » (non mis en œuvre). Ancien (Naev.), classique, usuel. M. L. 7920.

Dérivés et composés : siluula (rare); siluēscō, -is : tourner en bois (de la vigne); Siluius, nom propre, cf. Fest. 460, 7; Siluānus¹« Silvain », dieu des forêts, M. L. 7921; Siluīnus, etc.; siluāticus (doublet tardif et vulgaire saluāticus d'après saltus?, panroman) : 1º qui sert pour le bois : -ae falcēs (Caton); 2º qui pousse ou qui vit dans les bois, sauvage (Caton, Varr., Plin.). Terme de la langue rurale; cf. M. L. 7922, siluāticus et saluāticus; siluester (-tris), -tris, -tre (classique et usuel; quelques formés de siluester, -tra, -trum), M. L. 7923; siluōsus (époque impériale); silui-cola, -cultrīx, -ger, -fragus, etc., tous poétiques. Cf. aussi *matrisilua et siluae māter (Scrib. Larg., Marcel.), māter silua « chèvrefeuille », M. L. 5421, André, Lex., s. u.

Tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés.

sima, -ao f. : v. simus.

simbella : v. lībra.

sīmia, -ae c. (et sīmius m.; une fois sīmius créé, sīmia a tendu à devenir uniquement féminin): singe, guenon. Terme d'injure. Ancien, usuel. M. L. 7929; britt. sim.

Dérivés : sīmiolus (Cic.); sīminīnus, -a, -um : -a herba : sorte de muslier, plante (Ps.-Apul.); sīmiātor (Porph.). Le néerl. simminkel suppose *sīmiuncula. Emprunté au grec; v. sīmus.

simila, -ae f.; similago, -inis f.: fleur de farine. M. L. 7806. Passé en v. h. a. simila, semala « semoule ». Dérivés: similaceus; similagineus, -ginarius, CIL I³ 1207.

Les deux formes apparaissent en même temps; simila est dans Celse et Martial similāgā dans Pline; l'adjectif similāgineus est dans la Vulgate. Sans doute mot empruntésous l'Empire, en même temps que le produit, à quelque langue méditerranéenne ou orientale (l'assyrien a samidu, de même sens). Le grec a σεμίδαλις, devenu simidala dans les Gl. Cl. silīgō et, pour la finale, lappāgō, etc.

similis, -e: semblable. Ancien, usuel. M. L. 7928. Similis est issu de *semilis. La forme ancienne de neutre de l'adjectif simul (et semol, attesté épigraphiquement, CIL 1º 1531, semul; cf. facul, de facilis) est demeurée comme adverbe, avec le sens de « en même temps, également » (cf. gr. αμα), d'où simul ac, atque, et, ubi, μι, etc., tandis que le sens de « semblablement » était réservé à l'adverbe similiter. Simul a été renforcé de

in-à l'époque impériale: insimul (premier exemple dans Stace) et est passé sous cette forme dans les langues romanes. M. L. 4465, insimul, insemul. On le trouve aussi, mais rarement, employé comme préposition avec l'ablatif, d'après cum. A similis correspondent deux substantifs dérivés: simulita et similitudō; le premier signifie « fait d'être ensemble » et « rivalité, compétition, haine réciproque, inimitiés » (d'où l'emploi fréquent au pluriel simultātēs); similitudō s'est spécialisé dans le sens de « ressemblance » et, dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, « analogie, comparaison » (= ὁμοιωσις), et « uniformité, monotonie » (du style), M. L. 7928 a. Cf. la différenciation de facultās et facilitās. La forme similitās « ressemblance » est rare (Caecil., Vitr.).

De similis est tiré un dénominatif: simulō, -ās (cf. stabilis, stabulum, stabulō) « représenter exactement, copier, imiter » (par opposition à l'objet réel, au modèle), d'où « prendre l'apparence de, feindre, simuler, faire semblant de ». Sous l'Empire (depuis Pompéi), apparaît similāre « ressembler », conservé dans les langues romanes, M. L. 7925; B. W. sembler, et *similiāre, M. L. 7926; *assimiliāre, 730.

Dérivés: simulācrum: image, représentation (par la peinture, la sculpture, dans un miroir, etc.); spectre, simulacre. Dans la langue philosophique, traduit le gr. είδωλον et s'oppose à rēs, corpus. Autres dérivés: simulātiō, -tor, -trīx, et simulāmen (Ov., Aus.), simulāmentum (Gell.), simulātilis (Ven. Fort.).

Composés: 1º de similis: absimilis (rare); adsimilis (παρόμοιος); cōnsimilis (= συνόμοιος irl. cosmil), d'où cōnsimilis (= rendre semblable » (bas latin); dissimilis (cf. difficilis), -militūdō; uērīsimilis, v. uērus. Composés artificiels et tardīfs en simili-genus, -membris (d'après le gr. όμο-, όμοιο-γενής, etc.).

2º de simulō: adsimulō (ass-, assimilō à basse époque)
« faire semblant, imiter, assimiler ». Le sens de « assembler » qui est dans les langues romanes (B. W. s. u.;
M. L. 731) provient d'emplois comme Irén. 1, 1, 3 :
sicubi quid eorum, quae dicuntur in scripturis, poterunt
adaptare et adsimilare (= προσαρμόσαι καὶ εὐκάσαι) figmento suo.

dissimulō: dissimuler; disserencié par les grammairiens de simulō; cs. Suét., Diss., p. 290, simulamus quae nescimus, dissimulamus quae scimus (Non. 439); sens consirmé par l'emploi de Plt., Cas. 771, nimium lepide dissimulant quasi nil sciant.

insimulō (alqm alcs rei, ou avec la proposition infinitive): accuser quelqu'un (généralement avec l'idée d'accuser faussement « crimen in alqm confingere », P. 99, 5), cf. les gloses διαδάλλω ἐπὶ διαδολῆς, προσποιοῦμαι. Get emploi est celui des bons écrivains, qui joignent le verbe à falsō, scelestē, crīminibus falsīs, insontem, etc. Plus tard, le verbe a tendu à se confondre avec accūsō.

La racine de *sem- « un » a servi dès l'indo-européen à exprimer l'identité : got. sama, gr. δμός, skr. sāmah, av. hamō et, avec longue, av. hāmō, v. sl. samū on peut joindre à ces mots la particule pronominale irl. som (v. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr., II, 170). Des dérivés indiquent la « ressemblance » : gr. δμοῖος, δμοιος; avec *-lo-, δμαλός signifle « égal, uni ». Lat. similis n'a un

correspondant exact qu'en celtique : irl. samail « ressemblance », amal « comme », et gall. hafal « semblable ». Gei indique un type ancien *somoli-, qui aboutit photiquement à lat. similis, simul (cf. cinis, sine, cilium, milium, pour le traitement phonétique). L'e de v. lat. emol indique peut-être une forme à e qui rappelle got. et autrefois »; de même semel. Pour le vocalisme, indle « autrefois »; de même semel. Pour le vocalisme, id. gr. éμα « en même temps ».

simiti (simitur, GIL VI 9290): en même temps. Doublet archaïque de simul. Sans doute de *sem- et de l'ablatif *tiū du substantif verbal *tuus (issu de *eitus, d. inf. skr. etum « īre »), dont la longue s'est abrégée partout ailleurs (tius, reditus, d'après le participe en -to- *tios). Simtū voudrait donc dire « d'une marche do pair ». On attendrait *sem-tū; pour i, cf. ni-mis de *ne-mis, in de *en. Cf. l'équivalent celtique : irl. emith, gall. hepyd (J. Loth, Rev. celt., 30, 258).

simplex : v. plectō.

simplus: doublet de simplex. V. plectō. Rare et technique. Employé le plus souvent par opposition à duplus. M. L. 7930. Britt.: syml. Simpla: la somme simple; simplum: l'unité (Plt., Cic.); simplāris: qui recoit la ration simple (Vég.).

Le premier élément de sim-plex, sim-plus répond à skr. sa. (sa.kpt: « une fois »), gr. à- (dans ἄπαξ « une fois », t-πλοῦς « simple »). Le traitement i dans sim-, en regard de sem-per, doit provenir de ce que sem- est devant le groupe -pl-. — V. sem-per et cf. sincērus.

simpludiarea: funera sunt, quibus adhibentur dumtazat ludi corbitoresque..., F. 442, 27. Non autrement attesté. De *simplu + lud- devenu par haplologie simplud-? Sens et forme obscurs.

simpuuium (sumpuuium, abl. sumpuis dans les Acta Fratrum Aru.), -In.: sorte de grande cuiller à manche long qui servait à puiser le vin dans le cratère; louche. Cl. Rich, s. u. Terme technique, attesté depuis Varron. — Simpulum, dans P. F. 455, 14: simpulum uas paruulum non dissimile cyatho quo uinum in sacrificiis libabatur; unde et mulieres rebus diuinis deditae simpulatrices (l. simpuuia-?), est une mé.ccture de simpuium, avec pu-notant puv, cf. fluius; v. Havet, Man. de criu. verb., § 914, et Brinkmann, ALLG 15 (1908), p. 139 sqg.

Dérivés : simpuuiārius, -iātrīx.

L'ombr. seples, T. E. III 17 (ablatif; nom d'un instrument de bronze), est à écarter; v. Vetter, Hdb., p. 214. On pense à lit. semiù, sémii « puiser », arm. amam « je puise », gr. ἄμη (ἄμη) « seau ». Rapprochement vague; arm. amam et gr. ἄμη comportent d'autres possibilités.

Pareil terme a chance d'être emprunté ; cf. gr. σιπύη, -πύα?

simul; simulo, etc. : v. similis.

simus, -a, -um: camus, camard. Le féminin de simus, substantivé, sima désigne en architecture la « doucine » ou « gueule droite ». Ancien (Liv. Andr.), rare et technique. M. L. 7931; h. all. (Ge)sims.

Dérivés: Sīmō, -ōnis, surnom d'homme et nom donné au dauphin; sīmō, -ās: aplatir; sīmātus (v. h. a. simisstein, m. h. a. sim(e)z); sīmulus (Lucr.); resīmus (Varr., Colum., etc.).

Ne peut guère s'expliquer que par un emprunt à gr. σ īμός; silus représente sans doute un doublet * σ ῖλος, dont Στληνός semble dérivé. Cf. sīmia, qui semble identique au nom propre Σιμίας, Σιμμίας.

simussa : v. cimussa.

sin : v. sī.

sināpi (sināpe, Apicius), -is n. (et sināpis, -is f., Plt.).: moutarde. Emprunt au gr. σίναπι, lui-même sans doute d'origine égyptienne, cf. nāpus, comme sināpizō, sināpismus. Les formes romanes remontent à sinapi et sināpi, les unes conservant le ton grec, les autres l'accent latin, fr. sanoe, v. B. W.; M. L. 7933; et germanique: got. sināp, etc., d'où finn. sināppi.

sincērus, -a, -um (sincēris, tardif): pur, exempt de mélange; par suite, au moral « pur, sincère ». Ancien, classique, usuel.

Le sens de « pur, sans mélange » est bien attesté pour l'adjectif et pour ses dérivés : sincerum lac, sincera axungia; sincerum equestre proclium, T.-L. 30, 11, 8; dans porci sacres sinceri (Plt., Men. 290), l'adjectif semble vouloir dire « sans tache », de même dans corium sincerissimum, Plt., Rud. 757. De là l'étymologie ancienne, e. g. Don. ad Eu. 177 :-m, purum sine fuco et simplex est, ut mel sine cera; Ps. Acr. ad Hor., Epod. 2, 15, hoc est fauos premit, ut ceram separet et mel sincerum reparet; gr. ἀχήρατος (W. Schulze). Mais la forme attendue en ce cas serait *sēcērus (comme sēdulus) et il n'y a là qu'une étymologie populaire; cf. sine.

Dérivés: sincēritās (époque impériale); sincērō, -ās; sincērāscō, -is (tous deux très tardifs); īnsincērus = ἄναγνος (Vg.). Les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 7934.

Formé comme pro-cērus. Le sin- est le même premier élément de composé que dans sim-plex. L'adjectif signifierait « d'une venue ».

Sur les différents sens de l'adjectif, v. O. Hiltbrunner, Latina Graeca, Bern., 1958, p. 106 sq. (qui du reste propose une étymologie invraisemblable).

sincinium, -I n. (sincinia f.): translation du gr. μονφδία, attestée à date tardive; cf. Ernout, Philologica I, p. 77, n. 1.

sinciput, -is n.: moitié de tête (cf. occiput), glosé correctement ἡμωτφάλαιον, ἡμώτρανον, medium, dimidium caput. En particulier « cervelle » (Plaute).

Dérivé : sincipitamentum, Plt., Men. 211. Mot de la langue familière (Plt., Pers., Juv. et Sid.), probablement terme de cuisine. De *sēm(i)caput. Pour le traitement de l'ē, cf. le traitement de \bar{o} dans nuncupō.

sine, préposition suivie de l'ablatif : sans. Remplace à l'époque historique un plus ancien $s\bar{e}$, sed. S'emploie seul ou avec une négation formant litote $n\bar{o}n$, haud sine; souvent joint aussi à $\bar{u}llus$, omnis. Ne figure dans aucun composé; mais a servi à traduire, joint à un substantif, des composés privatifs du grec : sine $am\bar{i}c\bar{o}=$ Explos_{c} , etc.; de là le *sinefldicus> v. It. senz/ege, M. L. 7937. Usité de tout temps. A survécu partiellement en roman, M. L. 7936, concurrencé par $absenti\bar{a}$, M. L. 43; B. W. sans. Non italique.

Les mots les plus proches sont la préposition attestée

en tokh. A sne, B snai « sans » et l'adjectif irl. sain « d'iférent », qui indique la forme originelle du latin : *soni (pour le traitement phonétique, cf. cinis, similis, cilium, etc.). Avec le suffixe qui marque opposition de deux notions, le sanskrit a sanitúh (sanitúr) « en outre, séparément », à côté de sanitar « séparément, hors »; sans -i- ni -u-; le germanique a v. h. a. suntar « à part ». Le suffixe existe sans t: gàth. hanars « sans ». Les formes pourvues de s- initial sont à got. inu et v. h. a. ānu « sans » et à gr. åveu « séparément, sans », hom. åtep « à l'écart de, séparément », ce que lat. sub, super sont à skr. úpa, upári. Même l'i final de sine se retrouve en grec dans mégar. avec (v. Bechtel, Gr. Dial., III, p. 199). Les autres explications sont invraisemblables.

singilio, -onis m.: mot de sens douteux qui semble désigner un petit vêtement (Gallienus ap. Treb. Poll., Claud. 17: singiliones Dalmatenses X). Peut-être emprunt tardif, comme l'indique l'épithète qui lui est jointe.

singultus, -ūs m.: sanglot, hoquet; gloussement de la poule; glouglou de l'eau. C'est la forme écrite, remplacée dans la langue populaire par des formes rattachées à gluttio, etc. Les gloses ont aussi subgluttum (sug-), suggluttium (sub-), et c'est à *singluttus que remontent les formes romanes. M. L. 7944; B. W. sanglot.

Dérivés: singultim; singultō, -ās et singultiō, -īs, M. L. 7942, 7943, *singluttāre, *singluttāre, *subgluttāre. On trouve dans les gloses, CGL V 482, 14, singulat: halat, spirat; il est difficile d'accorder beaucoup d'importance à ce témoignage isolé, et sans doute erroné.

L'hypothèse de F. Muller, suivant laquelle on aurait ici une forme du groupe de got. siggwan « chanter », gr. διφή « voix », altérée par quelque étymologie populaire, est désespérée et, en tout cas, indémontrable; l'explication par singuli (à cause du caractère saccadé du hoquet) ne convainc pas non plus. Mot de type expressif, comme tumultus.

singulus, -a, -um: isolé. Usité surtout au puriel singuli, -ae, -a, et comme adjectif distributif de ūnus; cf. Varr., R. R. 2, 3, ut ad denas capras singulos hircos. Aussi le sens de « isolé » est-il surtout réservé au dérivé singulāris (ou à son doublet populaire singulārius), qui a pris le sens plus étendu de « singulier, sans second », etc. En grammaire, singulāris cāsus (Varr.) désigne le singulier (par opposition à plūrālis), gr. èvocé. A l'époque impériale, singulāris est appliqué aux cordonances » des officiers. Ancien, usuel. V. B. W. sanglier. On trouve aussi, à l'époque impériale, singula employé avec le sens de sembella (sēmis libella); v. P. W., II e S., V 5, 237.

Dérivé: 1º de singulus: singulātor, attesté seulement dans les gloses, où il est expliqué par lππαστής, κέλης; v. P. W., IIº S., V 1, 237; 2º de singulāris: singulāritās (tardif), M. L. 7945, 7940, 7941; et 7938, *singellus. Adverbe: singillātim (opposé à generātim).

Ni la forme (un passage de *singnulus à singulus serait contraire aux lois de la dissimilation) ni le sens ne permettent de rapprocher le type en -gno- de priuignus, etc. Cf. plutôt le second élément, un peu énigma-

tique, de got. ainakls « μεμονωμένος ». Le premier elément est le même que dans sim-plex; v. sem-per.

sinister, -tra, -trum: gauche; sinistrum « le côté gauche »; sinistra « la main gauche »; sinistrā: à gauche (sur l'emploi prépositionnel, cf. dextrā et v. Stolz-Leumann-Hofmann, Lat. Gr. 5, p. 514). C'est le terme usuel signifie « qui vient du côté gauche », c'est-à-dire « favoisginifie « qui vient du côté gauche », c'est-à-dire « favoisginifie « qui vient du côté gauche », c'est-à-dire « favoisginifie », ou, au contraire, « sinistre, défavorable » (selon qu'on interprète le présage d'après le rite étruscoromain, c'est-à-dire la face tournée vers le Sud, avec l'Est à sa gauche, ou suivant le rite grec, c'est-à-dire la face tournée vers le Nord, avec l'Est à sa droite; cf. cacaus); c'est le dernier sens qui est le plus fréquent, cf. Cic., Diu. 2, 39, 82; 2, 35, 74; Varron cité par Fest. 454, 1. Superlatif sinistimus dans la langue augurale: -a auspicia (cf. sollistimus, dextimus).

Dérivés : sinisteritās (n'existe que dans Pline le Jeune, qui l'a bâti sur dexteritās); sinistrē adv. (époque impériale); sinistrātus (Grom.). Composé : sinistrōrsum, -sus (cf. dextrōrsum)

Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7947, *si-nëxter (d'après dexter, cf. sinixtra dans Isid., Or. 11, 1, 68, comme, inversement, mesticium pour mixticium), et 7948, sinistrorsum. Vieilli en français; v. B. W. sous gauchir.

Phonétiquement, sinister doit reposer sur *sonistras avec le traitement phonétique observé dans sine. La vocalisme radical à degré zéro tiendrait au suffixe secondaire -tro- qui se superpose au suffixe -yes-/-is- du comparatif primaire, comme dans magister (fait inverse du type an-ter-tor). Il reste à déterminer le radical auquel a recouru la langue pour remplacer laeuus et scaeuus Les mots signifiant gauche sont variés ; laeuus et scaeuus sont anciens tous deux (v. ces mots), et d'autres langues indo-européennes ont d'autres mots, ainsi sacydh en sanskrit, šujt en slave. Il a été présenté plusieurs hypothèses : pensant à gr. άριστερός en face de άριστος et à av. vairvastarem (opposé à dasinom) en face de skr. várīyān « meilleur », Brugmann rapprochait véd. sánīyān « plus profitable », ce qui est séduisant (cf. ombr. nertro-, sous nero]. Depuis, comparant prov. ma sanega « main gauche » (littéralement « vieil e main »), on a non sans vraisemblance, rapproché lat. senior. On peut rapprocher aussi la racine de sine, irl. sain « différent »: sinistra (manus) serait « celle qui diffère (de la droite) ». Toute démonstration est impossible. En tout cas, sinister doit être un euphémisme récent, comme gr. apionsρός et εὐώνυμος (cf. Rev. celt., 33, 255).

sinō, -is, sīuī (siī, et opt. subj. sīrīm, -rīs), sītum, sīnere: placer, laisser; cf. Vg., G. 4, 47, neu propius tectis taxum sīne. Le sens physique est conservé surfout dans l'adjectif verbal situs « placé, situé », dans le substantif situs, -ūs « situation, emplacement » et « fait de laisser là » (v. ce mot) et a été réservé au composé pōnō. Le simple sinō n'a plus guère que le sens moral de « laisser, permettre » (= gr. èáω); le passage de l'un à l'autre a pu se faire par des emplois comme: uinum in dolium conditur et ibi sinitur fermentari, Col. 12, 17, 1; uits suci gratia exire sinitur, Plin, 14, 16. L'impératif sine a laisse », sine modo, est fréquent dans la langue de la conversation. Ancien, usuel, classique. M. L. 7937 a.

Composés: dēsinō: proprement « laisser là »; cf. Serv. in Vg., B. 5, 19, desine: omitte; employé ordinairement au sens de « cesser » (absolu) et « cesser de »; la glose desinare: desinere, P. F. 63, 28, sans autre exemple, est inexpliquée et semble corrompue; intersinō (participe intersitus, Gell. 16, 5, 3); pōnō: v. ce mot (pour praesio, v. ce mot).

De situs apparaît tardivement un dérivé situātus (Ps.De situs apparaît tardivement un dérivé situātus (Ps.Aug. ad Fr. Erem. Serm. 37), qui a supplanté situs.
Le verbe sinō a les caractères d'une forme ancienne.
Mais il n'a aucun correspondant bien exact; v. A. Walde,
Vergl. Wört., II, p. 461; on rapproche aussi gr. Łáw; les
divers rapprochements qui ont été proposés, tous
vagues, n'enseignent rien sur sinō, et il n'y auraît guère
de profit à les reproduire.

sinopis, -idis f. (sc. terra): terre de Sinope, sorte d'ocre, employée en peinture; ef. Plin. 35, 31; Vitr. 2, 16, 3. Transcription de l'adjectif grec dérivé de Σινώπη, colonie grecque sur l'Euxin. M. L. 7949 (fr. sinople, etc.).

sintae, -ārum m.: sorte de gladiateur. Mot tardif cité par St Aug., De catech. rud. 16, 25, sans doute emprunté: gr. σύντης « pillard, rapace »? L'hypothèse d'une origine punique est sans fondement.

sīnus, -I m. (sīnum n., Varr.): bol large et profond gervant à mettre du vin; uas uinarium grande, sinum ab sinu, quod sinum maiorem cauationem quam pocula habebat. Varr., L. L. 5, 123.

Sans étymologie; l'i interdit le rapprochement avec le mot suivant.

sinus, -us m.: proprement « pli concave ou en demicercle »; pli demi-circulaire que forme un vêtement (distinct de gremium et de rūga, cf. Rich, s. u.) et dans lequel les mères portaient leurs enfants (in sinū gestāre), souvent joint à complexus; cf. Cic., Cat. 2, 10, 22; de là « giron » et « sein » (sur lequel on se réfugie, on se penche), « asile, protection », etc. Sens techniques: poche que forme le fond d'un filet; ensure d'une voile; partie courbe d'une serpette; baie ou crique en demicercle. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7950; B. W. s. u.

Dérivés : sinuōsus : sinueux (depuis Vg.); sinuō, -ās (époque impériale, surtout poétique et reformé sur insinuāre) : courber, recourber; dérivés tardifs : sinuāmen; sinuātiō; insinuō, -ās (attesté dépuis Plaute et fréquent), usité surtout avec un réflèchi, sē insinuāre; s'emploie aussi absolument : insinuer, s'insinuer. Dérivés tardifs : insinuātiō, -tor, -trīx.
Sans étymologie.

siparium : v. supparum.

8**lphō, -ōnis** m. : siphon. Emprunt au gr. σίφων (attesté depuis Lucilius). De là s*īphunculus*; s*īphōnāriī* [sipō-] : pompiers. M. L. 7950 a.

8ipō, -as : v. supō.

*sircitula (scir., André, R. E. L., XXX, 151), -ae f.: sorte de raisin (Col.); sircula, -ae f.: même sens (Plin., qui le donne comme campanien, 14, 34). Forme peu sire; Mayhoff, ad loc., écrit surcula (cf. André, Lex., s. u.) et, plus loin, § 41, scripula; Schneider, scirpula. Les manuscrits divergent.

siremps(e): épithète archaïque de lēx, uniquement conservée dans des formules juridiques et définie par Festus, 466, 9: ponitur pro eadem, uel proinde (ac ea, quasi similis res ips)a.

L'altération du texte, reconnue depuis longtemps chez Plaute, Amp. 73, suppose une forme pareille.

Il faut isoler -pse; -em rappelle le -em de it-em, ī-dem, etc.; la formation est donc comparable à ombr. susur-ont en face de surur « item »; cf. ifont « ibidem », etc., et l'on doit couper si-r-em-.

sīrēna, -ae f. : forme tardive, latinisée, de sīren (gr. σειρήν), d'où les formes du type v. fr. sereine, irl. súire.

sirpe, -is n. Temprunt, sans doute par l'intermédiaire de l'étrusque, au gr. σίλφιον, plante ombellifère de la Cyrénaïque, thapsie, dont le suc (la(c)serpicium) était utilisé comme condiment; sirpicus.

V. laser.

sirpus, sirpiculus: v. scirpus. M. L. 7953, 7954.

sīrus, -ī m.: silo (Colum. I 6, 15). Emprunt au gr. σιρός, σειρός, latinisé, passé dans les langues romanes: prov. sil, esp. port. silo (fr. silo), gal. siro. M. L. 7955.

sīs: formule de politesse « s'il te plaît ». Contraction de sī uīs, v. uolō; y correspond un pluriel sultis « si vous voulez, s'il vous plaît ». Cf. sōdēs. Dans ces trois cas, il y a de ces abréviations non normales qui s'observent souvent dans les formules de politesse.

siser, -eris n. (sisera f., Varr.; pl. m. siseres, Plin.): plante, probablement le panais. Cf. gr. σίσαρον. M. L. 7955 a (s. amaricum). V. André, Lex., s. u.

sissiat : κάθηται ἐπὶ βρέφους (Gloss.). Mot du langage enfantin pour « aller à la selle »; cf. fr. « faire sissite », employé en parlant aux enfants pour « s'asseoir ». V. siat.

sissina (se-): terme d'affection pour un enfant (Mommsen, Inscr. Neap. 6902); désigne aussi le bout du sein, comme tit(t)ina. Cf. gr. ζίζι, -ζιον.

sisto : v. stō.

sīstrum, -I n. : sistre. Emprunt au gr. σεῖστρον, d'où sīstrātus ; sīstrifer, -ger.

sisymbrium, -In.: plante aromatique (mentha aquatica?) et « cresson». Emprunt (depuis Varr., L. L. 5, 103) au gr. σισύμβριον. Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 7957.

Sitanius (pānis): pain fait avec du blé de l'année (Pline 22, 139). De σητάνιος, avec influence de σῖτος? Ou forme avec η devenu i?

siticen, -inis m.: trompette qui jouait aux enterrements (Cat. ap. Gell. 20, 2). Mot archaïque de sens incertain, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire, qui le dérivait de situs et canō, comme tubicen.

sitis, -is (acc. sitim, abl. siti) f. : soif (sens physique et moral). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7961; B. W. s. u.

Dérivés : sitiō, -īs « avoir soif », usuel, attesté depuis Plaute; sitiēns; sitienter; sitibundus (Orib.); sitīculōsus (époque impériale, formé sur meticulōsus); sitītor (époque impériale, rare); siticula : ἡ διψάς (Gl.). Mot isolé, comme gr. $\delta l \phi \alpha$, par exemple. Le latin n'a pas recouru au groupe de $torre\bar{o}$, comme l'ont fait l'indo-iranien, le germanique et l'irlandais.

situla, -ae f. (situlus m., Cat., Vitr.) : seau. Ancien, usuel : Panroman (sauf roumain). M. L. 7962.

Dérivés: situlărius, CIL II 3442; sitella, qui désigne entre autres un récipient usité pour tirer au sort les noms des tribus et des centuries, afin de fixer l'ordre dans lequel elles devaient voter; cf. Rich, s. u. M. L. 7959. Germanique: v. h. a. sīdel(i)n « Seidel ». Sitellitergus, titre d'une comédie de Plaute dans Varr., L. L. 7, 66.

Le rapprochement, souvent fait, avec sinus satisfait d'autant moins que la quantité de l'i diffère dans les deux mots.

situs, -us m. : 1º fait de placer, de laisser (ou d'être nincé, laissé) (cf. sinō?); abandon, négligence, délaissement (opposé à usus; cf. Sén., Ben. 3, 2, 2, quae in usu sunt et manum cottidie tactumque patiuntur, numquam periculum situs adeunt; Apul., Flor. 3, p. 351, 32, gladius usu splendescit, situ rubiginat) ; par suite : vétusté, décrépitude, e. g. Vg., Ae. 7, 440, sed te uicta situ uerique effeta senectus; 2º sens concret, état qui résulte de l'abandon, saleté, rouille, moisi; cf. Vg., Ac. 6, 640, per loca senta situ; Plin. 21, 33, situm redolet; conservé par l'ancien italien seto « puanteur », M. L. 7963. Le passage du premier sens au second semble trop naturel pour qu'il y ait lieu de distinguer les deux mots, malgré F. de Saussure, qui explique le second sens en rapprochant skr. ksindti « il aneantit », ksitah « disparu », gr. οθίω « consumer », cf. φθιτός; cf. Boisacq, s. u. En tout cas, pour les Latins, il n'y en avait qu'un.

situs, -a, -um: v. sinō. L'emploi de situs pour conditus dans Tacite, A. 3, 38; 6, 41; 2, 7; H. 4, 22, n'autorise pas à poser un adjectif situs originairement différent du participe de sinō. C'est à cause de l'équivalence de situs et de conditus, établie, par exemple, par Cic., Leg. 2, 22, 57, nam siti dicuntur hi qui conditi sunt, que Tacite s'est cru autorisé, pour renouveler l'expression, à employer situs dans le sens de conditus.

siue, seiue : v. sī.

smaragdus (zma-), -I m. : émeraude. Emprunt au gr. σμάραγδος, depuis Varron et Lucrèce. M. L. 8041; smaragdinus, -dineus.

smyris (smiriu, Diosc. lat. 5, 153): lapis asper et indomitus et omnia adterens, ex quo lapide gemmae teruntur, Isid. 16, 4, 27. Emprunt au gr. σμόρις; v. Sofer, p. 113. M. L. 8044; B. W. émeri.

80-: thème de pronom anaphorique, dont certaines formes d'accusatif sont encore attestées dans Ennius: sum, sam, sōs et sōs; cf. Enn., A. 22, 98, 131, 151, 218, 430. A été éliminé au profit de is. C'est surtout Ennius qui a ces formes, et il les emploie dans les Annales par archaïsme; déjà, chez lui, ce sont des survivances. Les glossateurs ont également conservé sapsa, sapsam, sumpse (= eapse, eampse, eumpse, i. e. ipsa, ipsam, ipsum), qui se trouvent dans Ennius, Pacuvius, cf. Fest. 432, 31, et dans Plt., Tru. 160.

Le radical est le même anaphorique qui figure dans

l'adverbe sī, sīc (v. ces mots) et, avec *sw- initial, dans l'adverbe si, sic (v. cco mor, c., c., and osq. svai, suae, ombr. svc, sue « sī » et dans v. isl. sua osq. svai, suue, ombi. s., got. swa « ainsi », sud. sud « ainsi », v. h. a. sō « ainsi », got. swa « ainsi » et sog « ansi », v. ii. a. so anima », Ce radical a fourii des accusatifs atones, avec w, hom. (F)e, et, sans w, avec addition de particule, véd. sīm, av. hīm, v. p. sim, qui ont entraîné, au pluriel, en iranien seulement, av his, v. p. šiš; les accusatifs latins sum, sam, sos, sa représentent des arrangements, propres au latin, de la forme sans w. Au datif, on a hom. '(F)ot et av. hai (hē et šē), v. perse šaiy. Sur 'f)s, le grec a même fait un génitif '(F) to et une forme adverbiale '(F) to et Le sens et l'emploi excluent une parenté avec le groupe de lat. sē, suus. — Il faut aussi séparer le nominatif *so (skr. sd, gr. o, got. sa), qui s'oppose au thème to de tout le reste de la slexion (skr. tát, gr. 76, got. pat-a etc.); ce *so est absent de l'italo-celtique, où n'exista que le type d'anaphorique to-.

Au sens de lat. hic, l'osco-ombrien a, en face de osq. ek-i-k au singulier neutre, des formes d'ablatif singulier osq. ek-su-k, ombr. es-su, esu, de génitif pluriel esome, etc., donc uniquement des cas obliques; le locatif singulier sei qui figure dans osq. exei-c paraît répondre justement à lat. si.

En celtique, le gaulois a, au neutre, σοσιν νεμητον; le démonstratif to- est éliminé dans tout le groupe et l'anaphorique so- a pris un grand développement (v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, § 513-516, p. 186-195).

 $L^\prime a dverbe \ lat. \ s\overline{\imath}, \ s\overline{\imath}{-}c$ s'explique donc par une particularité italo-celtique.

sobrinus : v. soror.

sobrius, -a, -um: qui n'est pas ivre (contraire de ébrius, joint à siccus; opposé à uinolentus, madidus, etc.); par suite « sobre, tempérant » et « qui est dans son bon sens ». Ancien, classique, usuel. Non roman. Peut-être conservé en v. h. a. suoar, suoiri?

Dérivés : sōbrietās (époque impériale) ; sōbriō, -ās (Paul. Nol., d'après ēbriō) ; sōbriēfactus (Apul.) ; sōbriācus (Inscr., d'après ēbriācus) ; sōbriolentia (Faust. Rei.), d'après uinolentia).

De *se (v. ce mot) et une forme à vocalisme ō en face de ēbrius; cf. terra: extorris; tellus: meditullium); ou de *sō + ēbrius, cf. sŏcors?

80c : v. sīc.

soccito, -as, -are : crier (de la grive). Cf. faccilo.

soccus, -I m.: socque, sorte de léger soulier porté surtout par les Grecs; caractéristique de la comédie (par opposition à cothurnus). Attesté depuis Plaute. M. L. 8052. Celtique: irl. socc, britt. soch; germanique: v. suéd. sukker, v. h. a. soc « Socke », finn. sukka « bas ».

Dérivés : socculus ; soccellus ; soccatus ; soccifer ; Soccio : Soccina.

Sans doute emprunt venu par le théâtre. On a chez Hesychius συκχάδες ' είδος ὑποδήματος et σύκχοι ' ὑποδήματα Φρύγια. Il n'est pas possible de marquer les rapports exacts entre ces mots.

socer, -erī m. (socerus, Plt., Men. 957; socrus, Gloss.): beau-père; socrus, -üs f. (socra, socera, socrus, Gloss. et

Inscr. tardives): belle-mère. Ancien, usuel. Bien conservé dans les langues romanes, surtout sous la forme éminine; désuet en français. M. L. 8054.

Dérivés et composés : soceriō, -ōnis (tardif, dans le sens de lēuir), v. W. A. Baehrens, Sprachl. Komm. s. vulgārlat. App. Probi, 107; cōnsocer et cōnsocrus, M. L. 2166; socruālis (Sid.).

Les noms indo-européens d'où sortent ces noms latins s'appliquaient seulement au père et à la mère du mari : en entrant dans sa nouvelle famille, la jeune femme y trouvait la mère de son mari qui était la maîtresse de la maison et sous l'autorité de laquelle elle tombait. Ces noms, qui appartiennent au groupe de *swe- (v. schālis, soror, etc.), indiquent l'appartenance à un même groupe social. Il y a eu ainsi des termes qui intéressaient la femme et qui, en latin, sont sortis d'usage par le fait que la famille a changé de caractère : v. glos, ianitrices. liuir. Le fait que socer et socrus ont été employés aussi pour le père et la mère de la femme relève de ce changement de la structure sociale et des mœurs. — Le terme originairement le plus important est le nom de to mère du mari », dont il y a deux formes, l'une sur laquelle repose socrus et qui se retrouve dans gall. chwegr, v. h. a. swigur, v. sl. svekry (mère du mari), skr. çvaçrûh, et l'autre qui est celle de gr. '(F) exceça (mère du mari) et arm. skesur (même sens ; instrumental skesraw). L'importance de la « mère du mari » pour la ieune femme ressort de ce que, en arménien, le « père du mari » est nommé skesrayr « homme de la bellemère » et que, en slave, soekru, soekuru « père du mari » est manifestament fait sur svekry, et gall. chwegrwn c beau-père » sur chwegr (got. swaihra s'explique de même, mais a entraîné swaihro « belle-mère »). - Le nom ancien du « père de la femme », d'où « beau-père » en général, sur lequel repose lat. socer, se retrouve dans hom. (F) εχυρός (la place du ton des mots homériques est incertaine), v. h. a. swehur, lit. šēšuras (avec assimilation de s initial à la chuintante intérieure), av. xvasurō, skr. çváçurah (avec assimilation comme en lituanien). - Le fait que le mot indo-européen désignait un embre du groupe » en général ressort de ce que, pour « beau-frère », il y a eu un dérivé secondaire à orddhi : skr. coācuráh, m. h. a. swager. - Un u intéricur se maintenant en latin d'une manière générale, il est probable que -er de socer est dû à l'influence de gener. S'il en est ainsi, le fait serait intéressant en ce qu'il indiquerait comment les mots s'associaient entre

socius, -a, -um : qui accompagne ; associé avec. Souvent substantivé : socius, socia : compagnon, compagne associé(e). Dans la langue du droit public, « allié », employé surtout au plur el socii. Usité de tout temps. M. L. 8056.

Dérivés et composés: sociennus (Plt., Au. 659, sans doute formation populaire, cf. dossennus, leuenna, trasenna, avec suffixe étrusque, cf. Porsenna, Spurinna?); societás: compagnic, société, association, alliance, M. L. 8055; sociālis: 10 « concernant les alliés »; 20 à l'époque impériale, « social, sociable » et « conjugal » (Ov.); sociāliās (Plin. le J.); sociō, ās: associer, allier, d'où sociātō, sociātrīx (tardifs); sociābilis (époque impériale); sociofraudus (Plt., Ps.

362); adsociō (latin impérial, Stace; synonyme de adiungō), M. L. 733; cōnsociō (usuel et classique); cōnsociātiō (joint par Cicéron à conciliātiō, commūnitās), sur lesquels on a fait, à basse époque, ade et cōn-socius; dissociō, -âtiō, -ābilis (Hor.; calque de ἀνεπίμωτος?); Insociābilis, Insociālis (tous deux d'époque impériale).

Les Latins n'ont jamais songé à établir une parenté entre sequor et socius. Socius n'est pas « celui qui suit », mais « celui qui va avec »; cf. Cic., Font. 17, 39, uitae socia uirtus, mortis comes gloria.

Le germanique, où la racine de sequor n'existe pas, au moins au sens de « suivre », a aussi v. isl. seggr, v. angl. secg au sens de « homme, guerrier ». Ni le latin ni le germanique ne permettent de reconnaître si ces mots ont un ancien kw, un ancien k, ou un ancien kh. En indo-iranien, il y a un mot remarquable et sûrement ancien : véd. sákhā (acc. sg. sákhāyam, dat. sg. sákhæļ, av. haxa (dat. sg. hašē, nom. pl. haxayō) « compagnon ». Le rapprochement s'impose; il n'exclut pas celui avec sequor, car -kh- peut alterner avec -kw.; mais il indiquerait l'existence d'un mot indo-européen de caractère « expressif », « populaire » désignant le « compagnon », sans doute le « compagnon de guerre ».

socors, -dis adj. : stupide ; apathique, indolent. Mot de la prose, rare en poésie. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : socordier; socordia : -m quidam pro ignauia posuerunt; Cato (Orig. 7, 15) pro stultitia posuit. Compositum autem uidetur ex « se » (codd. si), quod est sine, et « corde », P. F. 375, 1; Socordius. C'est à tort que la première syllabe est donnée comme longue dans les dictionnaires, notamment dans le Thesaurus poeticus de L. Quicherat, d'après sēcūrus, sēdulus, sōbrius; la forme secordis des Gl. est sans autorité. La quantité de l'o chez les poètes iambiques ne se laisse pas déterminer; chez Prudence (Apoth. 126; Peri. 10, 810; Cath. 1, 35), il est bref; v. Havet, MSL. 5, 442 sqq. Cf. uēcors, excors.

sodalis, -is m.: membre d'une confrérie, d'une corporation, d'un collège; cf. Dig. 47, 12, 4, -es sunt qui eiusdem collegii sunt, quam Graeci trauplav uocant; et F. 382, 15, sodales... quod una séderent et essent); terme technique qui, dans la langue commune, prend le sens plus général de « camarade, compagnon », etc. Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : sodālia f. : compagne (Inscr.); sodālicius; sodālicium : corporation (religieuse) (sens propre et figuré), confrérie, etc.; sodāliciārius; sodālitās; Sodāla, -liō, noms propres.

Faute de témoignage hors du latin, on ne peut déterminer si le d repose sur d ou sur dh. Le sens invite à rapprocher le groupe des mots indo-européens ayant *s(ω)- pour radical qui désigne ce qui est propre à un groupe social, et par suite l'appartenance à ce groupe; skr. svadhd « qualité propre », gr. $\varepsilon\theta$ 0 ς 0 de * σ F $\varepsilon\theta$ 0 ς 0 habitude », etc.; v. suesco6. Le grec a aussi des formes reposant sur * $s\omega$ et-: él. $F\varepsilon\tau\alpha$ ς , corc. $\varepsilon\tau\alpha$ ς 0 « citoyen ssimple particulier » (par opposition au « magistrat »), hom. (F)é $\tau\eta$ ς 0 membre du même groupe social » et hom. $\varepsilon\tau\alpha$

coc, ἐταῖρος « compagnon » (sans F); le slave a svatǔ « affinis » (en particulier celui qui conduit la fiancée). Lat. sodālis serait-il un dérivé de *swet/d-?, v. Meillet, Mél. Leite de Vasconcelos, Coimbre, 1933. — Il faut citer ici le groupe semblable de got. sibja « groupe familial », skr. sabhā « réunion de village », lit. sēbras « membre d'une confrérie de travail, etc.) ». V. Solmsen, Untersuchungen z. gr. Laut. und Verslehre, p. 200 sqq. — Cf. des mots comme socer, socrus et soror; v. sul. — M. J. Vendryes, Rev. celt., 44, p. 308 sqq., a rapproché irl. petta « ſavori ».

sodes: formule de politesse « si tu veux bien, s'il te plait ». Contraction de si audēs, comme l'a déjà vu Festus 382, 2, avec réduction précoce de la diphtongue au dans une formule courante. Cf. sis. V. audeō.

sol, solis m.: soleil, astre et dieu; s. oriēns, occidēns. Peut s'employer au pluriel, pour désigner soit plusieurs astres, soit la présence ou l'action continue et répétée du soleil; cf. Lucr. 5, 253, pars terrai... perusta | solibus assiduis. Synonyme poétique de diēs. Ancien (Lex XII Tabul.), usuel. M. L. 8059. Celtique : irl. sol, britt. sul.

Dérivés et composés : sōlāgō : héliotrope, M. L. 8061; sōlānus, substantivé dans Sōlānus m. « vent d'Est » (nom conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8062), dit aussi Subsōlānus (d'après le gr. ἀφη-λιώτης?), et dans sōlānum « morelle »; sōlāris « solaire » (époque impériale); sōlārius et subst. n. sōlārium: 1º cadran solaire (= s. hōrologium); 2º galerie, terrasse exposée au soleil, M. L. 8063, et v. h. a. sōlāri, v. angl. sōlēre, breton suler, irl. soiler; sōlātus : qui a reçu un coup de soleil, d'où sōlāta (herba), doublet de sōlāna dans Ps.-Apul.; sōlātum n. et īnsōlō-ās (Col.): exposer au soleil; insōlātiō (Plin.); sōlicātō (Cael. Aur.) = ἡλίωσις; sōlitānus, épithète donnée a un escargot d'Afrique, sans doute de Promuntōrium Sōlis. — Cf. aussi M. L. 8073, *sōlīnus.

sõlstitium: solstice; sõlstitiālis, cf. sistō, stō; sōli-fer, -gena, poétiques; solsequium; solisequa: héliotrope, souci, M. L. 8078, qui note un ŏ. Calque du grec passé en v. angl. solsece; sōlifuga « dicta quod diem fugiat », Isid. 12, 3, 4; sōlificium: olvávθη (Gl.).

Il a dû exister une forme plus pleine *söltculus, non attestée dans les gloses, mais dont un dérivé, söliculor, ήλαζομαι, est dans les gloses. Sur les formes romanes du type fr. soleil, v. M. L. 8059; B. W. s. u.

Il est malaisé de déterminer le rapport exact de sōl avec les autres noms indo-européens du « soleil », dont les uns, désignant l'astre considéré comme une chose, sont du neutre et les autres, désignant l'astre en tant que personne active et divine, sont du masculin. Ce nom comportait une alternance -l/n- dans la flexion: gâth. h(u)vare (= véd. s(u)var), gén. xveng et got. saul (neutre), sunno (dérivé féminin). I Considéré comme une personne qui agit, le « soleil » est nommé en védique sūr(i)yah, sūryah (masculin). La même formation en *iyo- apparaît dans hom. ἡέλιος, crét. et pamph. ἀδέλιος (dans les gloses), att. ἡλιος, aussi masculin, donc *ἄτέλιος. Le vocalisme à double forme pleine *sūrel-set surprenant; il se retrouve dans got. sauil, tandis que *sūul du dérivé féminin lit. saulē, et sans doute de

gall. haul (masculin; pouvant représenter un ancien neutre), n'a rien que de normal. V. sl. slünlee est un dérivé slave (neutre), cf. l'adjectif v. sl. beslünlnü « sams soleil »; on part de *sul-n. Le nom irl. süü de l' « œil), est sans doute un ancien nom du soleil, qui est un œil (v. les passages védiques dans Macdonell, Vedic Mythelogy, p. 307, et cf. arm. areg-akn « soleil », litteralement « œil du soleil », à côté de arew « soleil »). Une contraction de *sāwel- ou *sāwol- en sōl serait chose unique, le mieux est sans doute de partir de *swōl-, qui s'explique bien comme forme masculine. Mais on ne peut rien affirmer.

sőlagő : v. le précédent.

soldāgō, -inis f. : πηκτή, σύμφυτον (Ps.-Ap.). Gf. con

solduril, -ōrum m. pl.: gardes du corps ou vassaur d'un chef gaulois. Nom donné expressément comme gaulois par César, BG 3, 22, 1: cum DC deuotis quos illi soldurios appellant.

solea : v. solum.

soleō, -ēs, solitus sum, solēre (parfait soluī, archaīque, Cat., Enn.; cf. Varr., L. L. 9, 107; Cat. ap. Non. 509, 1; 3e p. pl. solinunt, avec nequinont, ferinunt dans F. 160, 3): avoir coutume. Peut s'employer impersonnellement: fieri solet, ut solet, ou avec un nom de chose comme sujet, cf. Cic., Off. 1, 39, 139, si (domus) alio domino solita est frequentari; l'adjectif solitus accoutumé » n'a guère que le sens passif et semble évité par la prose classique, qui préfère consuctus; le n. solitum s'emploie dans des locutions adverbiales: practer, ultrā solitum. L'emploi de solēre cum « avoir des relations avec » (dē mulieribus) est rare (Plt., Ci. 36); la langue emploie consuēsco. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain; désuet en fr. souloir, v. B. W. sous habitudel, M. L. 8065.

Dérivés et composés : solitō, -ās (un exemple d'Aulu-Gelle); solitāneus (Marc. Emp.); assoleō, -ts (ad-), fréquent dans ut assolet.

insolitus: insolite; insolēns: non habitué à ; inaccoutumé; d'où, avec idée péjorative, peut-être sous l'influence de insolēsco (y. ce mot), « excessif, insolent, sens qu'on retrouve dans insolenter, insolentia.

V. aussi exolēscō, sous alō, et obsolēscō.

Sans correspondant dans d'autres langues; soleō rappelle suëscō. Mais une formation *swe/o-lē serait surprenante, et il n'y a pas de cas connu où un dissu de *dh- serait représenté par lat. -l-; sinon, l'on penserait à rappeler le *swedh- du gr. είωθα, etc. (v. sous εμέςcō)

suescoj.

On a rapproché aussi soleō de sodālis, avec un l issu de d « sabin »?

soliar : v. solium.

solidus (avec vocalisme intérieur e, soledas, CIL II 1529), -a, -um: 1º solide, massif, plein (solida columna, solida cornua), par suite « ferme, résistant » (sens physique et moral); subst. solidum n. « solide », terme de géométrie, solida traduit τὰ στερεά; 2º « entier, complet (integer, tōtus), total », solida taurorum uiscera, Vg. Ac. 6, 253; uos quibus... solidae suo stant robore uire,

jd., ibid. 2, 639, fréquent dans la langue du droit : solidam successionem obtinere; in solidam actiō, et solidam dam successionem obtinere; in solidam actiō, et solidam dem successionem obtinere; in solidam ceneant ut i., e. 8 Cic., Rab. Post. 17, 46, ita bona ueneant ut i., e. 8 Cic., Rab. Post. 17, 46, ita bona ueneant ut i., e. 8 Cic., e. 8 Cic., e. 8 Cic., e. 11, classidam suum cuique soluatur. Ancien (Enn., Plt.), classidue suum suel. Sous Constantin, solidus, soldus (sc. num-sique, saide et i., et are d'ar absolue, demeuraient invariables. Le mot, dans ce sens, a eu une grande fortune riables. Le mot, dans ce sens, a eu une grande fortune riables. Le mot, dans ce sens, a eu une grande fortune dans les langues romanes; cf. M. L. 8069, soldus, et dans les tien représenté en brittonique; gall. swilt, etc. L'adjectif solidus, par contre, n'est représenté par des formes populaires qu'en Italie; d. M. L. 8069.

f. M. L. Derivés et composés: soliditās: solidité et « totaDérivés et composés: soliditās: solidité et « totalité » (classique, non attesté avant Cicéron, qui l'emploie dans ses œuvres philosophiques pour traduire
στερεότης]; solidō, -ās (époque impériale): rendre
solide, solidifier, et « souder », M. L. 8068; solidātiō
(Vitr.), -trīx, -tōrium: κολλητήρ (Gl.); -dāmen, -dāmentum, d'après fundāmentum; solidēscō, -is, tous
d'époque impériale; solidipēs (= στερέσπους, Pline);
cōnsolidō (Vitr.), d'où britt. cysswllt, cf. cōnsolida
« consoude », M. L. 2168; īnsolidus (Ov., M. 15, 203);
præsolidus (bas latin). Les gloses ont aussi une forme
obscure solerare, i. e. solidare, a solus, soleris, i. e.
solidum, CGL V 611, 3 a. Sans autre exemple.
V saluus.

solinō: = cōnsulō, d'après Messalla ap. Fest. 476, 24. Pas d'autre exemple. Sans doute dù à une confusion avec solinunt: solent; v. soleō.

solipuga etc. : v. salpuga.

solitaurilia : v. suouetaurilia.

solium, -I n.; soliar, -ris n.: solia appellantur sedilia in quibus non plures singulis possint sedere (par rappochement avec solus « seul »), ideoque soliar sternere dicuntur qui sellisternium habent, et soli<a> ha>ria uccantur Babylonica, quibus eadem sternuntur. Quae, ut ait Verrius, omnia ducta sunt <a> ha> solo (de solum « sol »). Aluei quoque lauandi grația instituti, quo singuli descendunt, solia dicuntur, quae a s[c]e[n]dendo potius dicta uidentur quam a solo, F. 386, 1. V. Rich, s. u. La glose de Festus résume les disterents sens de solium, soliar et les étymologies populaires qui ont favorisé la formation de ces noms issus sans doute de *sodium; cf. sedēre. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 8074.

Dérivé: soliāris (cella), CIL VIII 10607. V. sedeō. Pour l en face de d. v. odor, oleō.

sollemnis, -e (sollempnis, solemnis, sollennis, solennis): adjectif de la langue religieuse s'appliquant à des cérémonies, rites, coutumes solennellement suivis et célébrés à date fixe (cf. sacra stata, sollempnia, Caton ap. Fest. 466, 27, qui définit sollemnia sacra... quae certis temporibus annisque fieri solent; ad sollemne et statum acrificium curriculo uehi, Cic., Tu. 1, 47, 113, etc.). Le n. sollemne, sollemnia s'emploie avec le sens de coutume religieusement suivie; solennité, cérémonie religieuse »: s. nuptiārum, fūnerum; et aussi de « coutume ancienne » (peut-être par un rapprochement avec soleō), cf. Festus, cité s. u. sollus. Ancien (Cat.); clas-

sique, usuel. Quelques traces dans les dialectes italiens. M. L. 8075. Irl. sollaman.

sõlor

Dérivés: sollemnitus (Liv. Andr. ap. Non. 176, 12); sollemniter, sollemnitās (tous deux rares et d'époque impériale); sollemnizō (St Aug.).

Sollemnis est généralement regardé comme un composé dont le premier terme est sollus; le second est obscur. Les anciens y voient annus, comme dans perennis, cf. Fest. 304, 36, sollemne quod omnibus annis sacrari debet, mais la forme ancienne paraît être sollemnis. et sollennis une fausse graphie étymologique due à l'influence de perennis et au fait que le groupe -mn- a tendu à s'assimiler dans la prononciation pour devenir -nn-; cf. antenna, etc. (la forme sollemmo, CIL VI 28117. est isolée). L'adjectif sollus étant donné pour osque par Festus, on s'est demandé si le second terme de sollemnis ne correspondait pas à osq. a m n ú d « circuitū », le sens de l'adjectif étant « qui a lieu le circuit de l'année étant entièrement écoulé »; mais ce sens de amnúd est contesté, v. Vetter, Hdb., I, p. 11. Du reste, les emplois de l'adjectif ne permettent pas d'établir qu'il ait signifié spécialement « qui a lieu tous les ans » et, même en ce cas il faudrait expliquer la composition du mot et la valeur de sollus dans le groupe, en face de cottidie et quotannis.

sollers : v. ars.

sollicitus, -a, -um: entièrement ou sans cesse agité: s. mōtus, s. mare, s. ratis. Ce sens physique, le plus ancien, n'est attesté, comme pour sollicitō, que chez les poètes (Lucr., Vg., Ov.), où c'est un archaisme. La prose n'emploie le mot qu'au sens moral: inquiet, alarmé, tourmenté; de même sollicitō, -ās « inquiéter », d'où « exciter, provoquer, attirer », etc.; sollicitūdō, -tatiō, -tor. Ancien, usuel. Fr. soucier, souci. M. L. 8076, 8077; B. W. s. u.

De sollus et citus, v. ciō, cieō. Sauf dans les emplois poétiques, le rapport avec citus n'est plus senti; ce détachement a pu être favorisé par le fait que sollus était sorti de l'usage et oublié. Même image que dans uexāre.

sollus, -a, -um: entier. Adjectif osque d'après Festus 384, 29: sollo Osce dicitur id quod nos totum uocamus. Lucilius (1318): « [s]usa quoque omnino dirimit, non sollo dupundi », i. e., non tota. Item Livius sollicuria, in omni re curiosa; et solliferreum, genus teli totum ferreum (34, 14, 11). Sollers etiam in omni re prudens; et sollemne; quod omnibus annis praestari solet. En dehors de l'exemple de Lucilius, sollus ne figure en latin que dans les composés cités par Festus, dans sollicitus et dans un superlatif employé par la langue augurale: sollistimus (cf. dextimus, sinistimus). Olusolu = illorum omnium, CIL 12 1614, Vetter, Hdb., no 7, est dialectal. V. saluus.

solor, -āris, -ātus sum, -ārī: 1º [chercher à] soulager, Vg., G. 1, 164, concussaque famem in siluis solabere quercu; 1, 293, longum cantu solata laborem; réconforter, Vg., Ae. 5, 41, ac fessos opibus solatur amicis; 2º sens moral « consoler ». Attesté depuis Plaute, mais banni de la prose classique, qui emploie le composé d'aspect déterminé consolor; repris par la langue impé-

riale. Cf. F. 388, 15, solari sine praepositione dixisse antiquos testis est Pacuuius, cum ait (365): « solatur, auxiliatur, hortaturque me ».

Dérivés et composés: sōlācium (classique), M. L. 8060; irl. solad; sōlāciolum (Catull.); sōlāmen (poétique); sōlāmentum (Paul. Nol.); sōlātor (Tīb., Stat.); cōnsōlor et ses dérivés (usuel et classique; les formès romanes sont savantes, M. L. 2167, irl. comhsóleis, britt. cysuro); īnsōlābiliter (Hor. = ἀπαραμυθήτως). — A cōnsōlor, la langue a tendu à opposer dēsōlō (de sōlus), d'où la glose desolare, solacium auferre; cō Aug., Epist. 130, 3, quaecumque sunt terrena solacia, magis in eis desolatio quam consolatio reperitur.

Le présent sōlor peut être, comme uēnor, une forme à vocalisme radical long d'une racine *selo- qui se retrouverait dans le présent hom. $\Im \eta \eta \iota$ « sois favorable », dans lλάσχομαι « je me rends favorable, j'apaise », si l'on part d'un type *si-slā-; et, en effet, il y en a trace dans éol. ελλαθι, ελλαπε. Mais les formes grecques sont en partie obscures et le présent hom. $\Im \iota \mathring{\alpha}$ σχομαι, l'adjectif $\Im \alpha \mathring{\rho} G$, etc., avec ι bref, ne s'expliquent pas directement. Quant à got. sels « bon », le sens en est bien éloigné. En somme, étymologie incertaine.

solox, -oeis adj.: — lana crassa et pecus quod passim pascitur non tectum. Titinius in Barbato (3): « Ego ab lana soloci ad purpuram data »; et Lucilius (1246): « pastali pecore ac montano, hirto atque soloce », F. 386, 27. Mot rare, archaïque et repris tardivement (Fronton, Tert., Symm.).

Sans étymologie claire.

solum, -I n. : en général, partie plate et inférieure d'un tout, « fond (de la mer, d'un fossé, etc.) », « pavement (marmoreum solum) », « plante du pied »; cf. Varr., R. R. 1, 47, solum hominis exitium terrae (d'où solea), d'où « base, fondement » (joint à fundāmentum par Gic., Bru. 74, 258); et aussi « sol » d'un terrain (solum terrae, sola terrārum), d'où adsolō, -ās (Tert.) « jeter à bas »; par suite « pays, région » (solum uertere), « biens fonds » (rēs solī, d'où solifundium n. Front.). Ancien, classique, usuel. M. L. 8079. V. B. W. seuil.

Dérivés: solea f.: 1º sorte de sandale, consistant en une semelle placée sous la plante du pied; sorte de soulier d'osier ou de plaque de fer qu'on plaçait sous le sabot des bêtes de somme; entraves de bois; 2º sole, poisson. Cf. P. F. 387, 5, solea uel ea dicitur quae solo pedis subicitur, uel genus piscis, uel materia robustea super quam paries craticius exstruitur. M. L. 8064. Celtique: irl. sol, britt. sol et sail; germanique: got sulja; une forme *sola est supposée par les mots romans et germaniques du type fr. sole, v. h. a. sola, v. angl. solu; v. B. W. sole I et II. De là: soleātus; soleārius, ·ī m. et solātārius; soleāris (tardif); mono-, bisolis; trisolium « genus calciāmentī».

Composé : solifundium (Fronton).

Pour exsul, v. ce mot.

L'o de solum peut représenter phonétiquement e aussi bien que o; v. sl. selo, qui traduit ἀγρός et σκηνή, σκήνωμα, russe seló « village » indique, pour ce mot neutre, le vocalisme e ancien (cf. sous serum); longobard sala « maison, construction », d'accord avec lit salà « village », repose sur *solā (le vocalisme de v. h. a. sal est altéré). Le mot indique un « établissement » humain.

soluō (sur une prononciation soluō, v. silua), -is, -ul solutum, -ere: détacher, délier; dételer; dans la langue nautique, «lever l'ancre». A pris des sens spéciaux dans les langues techniques, e. g. uōtum soluere «s'acquitter d'un dette », soluendo non esse « n'être pas solvable »; fidem, poenam soluere. Du sens de « détacher » on est passé à cclui de « relâcher les liens, désagréger, dissoudre » et aussi « résoutre (s. quaestiōnem). Usité de tout temps. Panroman (sau roumain). M. L. 8081; v. B. W. résoudre et soulte.

Dérivés : solūtus : détaché (opposé à uinctus), libre (souvent joint à līber) ; de là « non soumis à des règles fixes » (solūta ōrātiō) et par suite « impuni, licencieux », solūtum : paiement, acquit (fr. soutte) ; solūbilis (tardif) et īnsolūbilis (Sén.), -bilitās ; solūtiō : dissolution désagrégation ; paiement, solution ; solūtilis (Suét.); solūto, -trīx, -tōrius ; īnsolūtus (basse époque).

Soluō est senti en latin comme un verbe simple et a fourni de nombreux composés:

absoluō = ἀπολύω « détacher, délier, absoudre »; « s'acquitter de, se débarrasser de ». De ce sens on est passé au sens de « achever » et, dans la langue de la rhétorique, « achever un récit », qu'on retrouve dans l'adjectif absolūtus « achevé » (souvent joint à perfectus). En grammaire, traduit τὸ ἀπολελυμένον, Ττὸά τόλλυτον et αὐτοτελής « absolu ». En bas latin, absolūtus en est arrivé à signifier « démontré, évident »; absolūtus « acquittement, délivrance » et « perfection », M. L. 46, Pris par la langue de l'Eglise, d'où celtique : irl. absoloid, gall. absolvenn (de absoluendus).

dē, dis-, ex-, per-, re-soluō, avec leurs dérivés dissolūtiō, resolūtiō, etc., dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple.

Le latin connaissant se, so- (v. sed) et luō, l'analyse en so-luō (de *seluō ou *soluō) est évidente; cl. luēs. D'après le modèle de uoluō, le composé soluō, solūtus a fait l'effet d'un mot simple; de plus, le u y a été traité comme une consonne; la scansion trisyllabique est artificielle.

sõlus, -a, -um (gén. sõlius, dat. sõli): seul, solitaire; sõlum, sõlummodo « seulement ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8080.

Dérivés et composés : sōlitūdō : solitūdē (usuel, classique) ; sōlitās (archaīque, époque impériale), conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8072; sōlitārius; solātārius (monachus) ; sōlitāneus (Theod. Prisc.?), cf. M. L. 8070, *sōlitānus; sōlitātim (Front.); dēsōlō, -ās « laisser seul, dépeupler », non attesté avant Virgile, usité surtout au participe dēsōlātus, sur lequel il semble bien que sōlō, qu'on trouve seulement dans Sénèque et Stace, ait été fait, d'après populor/dēpopulor, M. L. 2596 a ; sōliloquium (St Aug.) ; sōliuagus (Cic.) ; sōlicanus « soliste », par opposition à concinêns (Mart. Cap.). Sur le rapport établi entre dēsolor et cōnsōlor, v. : cōlor.

Fait penser à sed-, sē-, etc., à quoi aurait été ajouté un suffixe -lo- : mais on ne peut rien dire de précis.

somnus (ŏ), -I m.: sommeil. Personnifié et divinisé: le Sommeil, fils de l'Érèbe et de la Nuit, d'après gr. Υπνος. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8086. Dérivés et composés: somnium « songe », attesté depuis Plaute; Cicéron cite, d'un vieux poète, interpres somnium; somniō, -ās: avoir des songes, rêver de, M. L. 8085, 8082; B. W. songer; et cōnsomniō; insomnium, -ī (m.): calque du gr. ἐνόπνιον, pour obtenir un mot noble à la place de somnium, dégradé dans l'usage vulgaire. Premier exemple dans Vg., Ae. 4, 9; dans la prose, non attesté avant Tacite. Mot rare, littéraire, mais conservé en ital en et en espagnol. M. L. 4469.

somnīculosus : somnolent, forme sans doute populaire, déjà dans Plaute (somnīculosē) sur le modèle nerīculāsus, non tirée du diminutif, cf. metūculāsus: somniculus, non attesté dans les textes, mais qui figure dans les Not. Tir. et supposé par les formes gallo-romanes : fr. « sommeil », etc., M. L. 8084, tandis que somnus a survécu dans toute la Romania. v. R. W. somme; somniculosus (avec I), ancien (Plt ... Lucil., Cic.), M. L. 8053; somnulentus (somno-) (Apul., St Jér.; d'après temulentus, etc.); somnulentia; somniālis (tardif); somniātor (époque impériale); somniosus (Cael. Aur.); somnurnus (Varr. ap. Non. 172, 1 formé d'après nocturnus, etc.); somnifer, -ficus, -per (époque impériale) ; în-somnis : sans sommeil, cf. skr. asvapnáh, gr. ἄθπνος, d'où insomnium (-nia f.). au sens de ἀυπνία et tardifs insomnietas (d'après satis, satietās), însomnitās; ex-somnis « tiré du sommeil » ou nrivé du sommeil », d'où *exsomniare, M. L. 3069; sēmi-somnis (-somnus).

sopor, -oris m. : 1º force qui endort, fait d'endormir; 2º sommeil. Divinisé, Vg., Ac. 6, 278. Grâce à l'existence de sopor, Virgile peut faire une distinction qu'Homère ne connaissait pas ; c'est par consanguineus Leti Sopor qu'il rend l'homérique Ξ 231, Υπνφ... κασιγνήτω Θανάτοιο. Terme surtout poétique et, en général, plus expressif que somnus et voisin de torpor, stupor; cf. Plin. 21, 119, huius (sc. iunci) semine somnum allici, sed modum seruandum ne sopor fiat. Le caractère de force agissante de sopor est sensible chez Lucrèce, 4, 453 : Denique cum suaui deuinxit membra sopore/somnus. Par suite, désigne un soporifique, en particulier l'opium. Enfin, désigne aussi les « tempes » (cf. Stace, S. 2, 3, 29), comme all. Schläfe et vénitien sono (de somnus). Dérivés : soporus (poétique, e. g. sopora Nox, Vg., Ae. 6, 390); soporo, -as: endormir, engourdir, stupésier (usité surtout au participe sopōrātus; époque impériale), forme qui se substitue en partie à sopire, isolé de somnus par la forme et dont cet isolement a amené la disparition progressive; soporifer (époque impériale); soporatio (bas latin). Avec degré long de la racine (formation unique en son genre en latin) : sōpiō, -īs, -īuī (-iī), -ītum : endormir, assoupir; sopītio (tardif); sopīre a pris en Gaule le sens de « calmer » (ainsi chez Sulpice-Sévère) ; insōpītus; *assopīre (fr. assouvir), M. L. 734, consopio; obsopio (tardif). La quantité de l'o de sopesco, obsopēsco (Not. Tir.) est înconnue, et l'on ne peut préciser de quelle nature est le rapport de cette forme

La racine qui signifiait « dormir » fournissait un présent radical athématique attesté par véd. sodptu « qu'il dorme », sodpan « dormant » et par l'optatif supyāt; ce

présent a été remplacé de diverses manières ; le sanskrit a svapiti (3º pl. svapanti) et aussi svapati « il dort »; l'iranien a un présent en *-ske- : av. x'afsaiti « il s'endort, il dort ». Le slave a săpită « il dort », inf. săpați: le hittite, d'un thème *sup « dormir », le dérivé suppariva-« sommeiller ». Le germanique est, comme d'habitude. passé au type thématique, mais avec une opposition de vocalisme, v. angl. soefan en face de v. isl. sofa, qui est la trace de l'ancien type athématique. Le latin n'a pas conservé ce présent (v. dormio). Mais il a le causatif à voyelle longue sopio, cf. skr. svāpáyati « il fait dormir », v. isl. svæfa « endormir ». Le nom d'action sopor, qui indique une force active, n'a pas de correspondant hors du latin; il s'applique souvent à l' « engourdissement dans la mort », ainsi Plt., Am. 306, etc., et Lucrèce, 3, 904, a leto sopitus; cf. v. angl. swebban « endormir, tuer », v. isl. sæja « tuer ». — Le nom du « sommeil ». masculin parce qu'il est un agent, était *swopno- : skr. svapnah, lit. supnas, arm. k'un, irl. suan; de là lat. somnus; v. isl. suefn ne peut devoir son e qu'à l'insluence d'une forme verbale; quant à gr. ὅπνος et v. sl. sŭnŭ, on est tenté d'en attribuer le vocalisme radical zéro au dérivé έν-ύπνιον, v. sl. suntje « songe », tandis que, inversement, skr. sodpn(i)yam, lit. sūpnis et lat. somnium auraient reçu leur vocalisme o du nom du « sommeil ». — En latin, l'élimination de l'ancien présent *swep- et l'emploi exclusif de dormio ont eu pour conséquence qu'aucun lien n'existait entre le verbe et les noms, et Varron a été amené à jouer avec cette opposition : Quid mihi (cum) somno si dormitio tollitur? (Men. 388 ap. Non. 101, 3). — La forme à élargissement -m- de dormio marquait un état qui dure (v. MSL 19, p. 160 sqq., et cf. premõ), et ceci a entraîné l'élimination des formes verbales de *swep- autres que celles du causatif.

sona, -ae f.: ceinture. Transcription ancienne de gr. ζώνη; de là sōnārius dans Plaute, sector sōnārius a coupeur de bourses ».

sonium, -I n.: soin, souci, μέριμνα (Ital., Gloss.); soniō, -ās (et sonior): μεριμνῶ. Uniquement attesté dans des textes chrétiens tardifs (v. Buecheler, Kl. Schr. 3, p. 138) et les gloses, où les formes sont parfois confondues avec somnium, somniāre. Sans doute d'origine germanique; cf. M. L. 8089 a; B. W. sous soin; et besogne.

sonō, -is et sonō, -ās, -uī, -ītum (et, à l'époque impériale, sonāuī, sonātum, e. g. sonātūrum, Hor., S. 1, 4, 44), sonere et sonāre: sonner, faire entendre un son, un accent, et par extension « chanter » (poétique), faire résonner. Sonere est archaïque et n'est attesté que dans la langue épique ou tragique (Ennius, Accius); Plaute déjà n'emploie plus que sonāre, qui est la seule forme usuelle et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8087. La double flexion provient sans doute d'une flexion ancienne à alternance: sonō, -ās, -at; sonimus (de *sonāmos), etc.

Formes nominales, dérivés et composés : sonus, -ī (et rarement sonus, -ūs) m. : son, ton, M. L. 8090; celtique : irl., britt. son; sonitus, -ūs m. « son » et « bruit », M. L. 8089; sonāx adj. (Apul.); sonābilis (Ov.); sonīuius, usité seulement dans sonīuium tripudium; sonor, -ōris m. : doublet poétique de sonus, de là sonōrus; sonōritās (employé par Priscien pour traduire εὐφωνία);

soni-pēs adj.: périphrase poétique pour désigner le cheval; cf. gr. καναχήπους (Hes.); soniuagus (Vict. Vit.); sonitium (Didasc. Apost.).

En outre, nombreux composés, verbes ou adjectifs : adsonō (as-) = προσηχέω : résonner vers, répondre en écho, faire retentir ; et, tardifs, assonus « harmonieux » (formé d'après absonus), assonātiō.

absonus : discordant (sens propre et figuré : joint à absurdus par Cic., De Or. 3, 11, 41) = $d\pi\eta\chi\dot{\eta}\varsigma$, absonē; absonō (rare); circumsonō = περιηχέω; circumsonus (Ov., St.); consono : résonner ensemble, être en harmonie avec (propre et figuré, ce dernier sans doute d'après le gr. συμφωνῶ, συνηχῶ); cōnsonāns f. : terme technique des grammairiens traduisant σύμφωνον et opposé à uocālis; cf. Diom., GLK I 422, 27 : consonantes (sc. litterae) appellantur quod interdum proiectae, interdum subiectae uocalibus consonant; consonus = σύμφωνος (un exemple dans Cicéron ; ensuite dans Ovide, puis dans la langue de l'Église), de là irl. conson, britt. cysson; dissono = διαφωνώ; dissonus = διάφωνος, tous deux d'époque impériale ; d'où, tardifs, dissonanter, dissonantia; în-sonus: qui ne fait pas de bruit, silencieux (Amm., Apul.) = ἄφωνος.

intersonō (un exemple de Stace); ob-sonō : interrompre par un bruit (un exemple de Plt., Pseud. 208); personō : faire résonner; résonner tout à travers (classique; cf. persōna?); personus (époque impériale); praesonō : retentir d'avance (Ov., Calp.); resonō (resonō, -is) : résonner et « faire résonner » = ἀντηχέω. Attesté depuis Ennius; usuel; resonus adj. (poétique, époque impériale); resonābilis (id.); resonantia (Vitr.); resonātio (Cassiod.); resonus, ī m. (Cael. Aur.). Composés poétiques du type : altisonus (= ὑψιδρεμέτης), clārisonus (= λιγόφωνος), multisonus (= πολύφωνος), armi, horri-, lucti-, rauci-, fluenti-sonus.

Il n'y a guère que sonō, cōnsonō, resonō qui soient usuels et sans doute employés dans la langue parlée; les autres formes sont des créations de la langue littéraire, faites en grande partie sur des types grecs.

La racine est indo-européenne, sans doute dissyllabique; mais les formes sont peu claires. Ombr. sonitu, sunitu admet plusieurs explications, et le sens en est contesté. Irl. -seinn « sonat » est de type thématique; à côté, il y a un parfait irl. sephain « sonuit », où l'on a trace du w de *sw-. Le védique a dsvanīt (dit du cri d'un faucon), svānīt (dit du bruit produit par le feu) et l'adjectif en -to-, prásvanītah « émettant un bruit ». A sonus répond skr. svanāh « bruit ». Pour rapprocher sl. zvīnēti « sonāre », zvonū « sonus », il faut, d'une part, admettre une étymologie populaire, de l'autre écarter alb. ze « voix ». — On ne peut séparer tout à fait le groupe de *swer-; v. susurrus.

sons, sontis: coupable. Ancien, classique; l'emploi adjectif est surtout poétique (cf., toutefois, Plt., Cap. 476, ... sontes... condemnant reos). Rare dans la prose impériale. Contraire: īnsons (ancien, mais évité par Cicéron et César). Dérivé: sonticus, usité seulement dans sonticus morbus « épilepsie », sonticus ausa « excuse valable », cf. Fest. 372, 3; sonticum morbum in XII (2, 2) significare ait Aelius Stilo certum cum iusta causa; quem nonnulli putant esse qui noceat, quod sonte(s) significat nocentes. Naeuius ait (Com. 128): « sonticam esse

oportet causam, quam ob rem perdas mulierem . Termes et techniques de la langue du droit.

Sons a la forme du participe présent de sum; cf. Sons a la torme du partier, v. sl. sy (nom. pl. soste). δν, skr. sán (acc. sg. sántam), v. sl. sy (nom. pl. soste). ov, skr. san acc. sg. sweeter, not commun entre sons pour un Latin, il n'y avait rien de commun entre sons et sum, mais sum n'a pas conservé de participe, ce qui et sum, mais sum na par control à dû être affecté à qui indique que l'ancien participe a dû être affecté à un emploi spécial ; et l'on ne connaît de participe que pour des formes à préverbe : prae-sens, ab-sens. Le vocalisme o de sons se retrouve dans euntem en face de iens et dans uoluntās. Quant au sens, il devrait s'expliquer par un usage juridique. En vieil islandais, sannr signifie a un usage juricique. En viol. a fois « vrai » et « coupable »; et le groupe de v. sax. sundia, v. h. a. suntea a été employé à désigner le « péché ». En indo-iranien, le mot satya- « vrai » (skr. satyah de *snt-ios, av. haipyō, v. perse hašiya) a une valena religieuse. Pour expliquer tout à fait le sens de sons, il faudrait connaître les anciennes formules où figurait le mot; une valeur juridique est nette dans sonticus

sonticus : v. sons.

sopina (uitis): sorte de vigne (Plin., NH 14, 136)

sopio, -onis m.? Cat. 37, 10, et graffiti de Pompéi, sopuio dans Pétr. 22, 1 (?). Mot de sens obscur qu'on interprète par pēnis et qu'on rapproche de prosapia. Très incertain.

sopio, sopire, sopor : v. somnus.

sorbeō, -ēs, sorbuī, sorbitum (Prisc.; sans exemple dans les textes), -ēre (et sorbō, -is, sorpsī, sorptum, ēre, dans le simple comme dans les composés; sorbiō, -īre depuis St Jér.; les formes de la 3° et de la 4° conjugaison sont récentes): avaler, gober (un œut); absorber (sens physique et moral), engloutir. Attesté depuis Plaute, classique et usuel. Les formes romanes remontent à sŏrbēre. M. L. 8094.

Dérivés et composés : sorbilis adj. (époque impériale); sorbitio, synonyme archaïque et postclassique de pōtio; sorbitium; sorbitiuncula (tardif); sorbilo adv.; sorbillo (-bilo, Tér., Ad. 591), -ās : avaler à petits coups (diminutif familier et affectif; cf. sūgillo, etc.).

absorbeō, d'où absōrbitiō, absorptiō (langue de l'Église); dē- (Tert., Mart. Cap.), ex-, ob- (archaïque et repris à basse époque), per- (Plin.), re-sorbeō (époque impériale).

Lat. or représente ici r, et le slottement latin provient de ce que la racine sournissait un présent (ou un aoriste) athématique, comme il ressort des sormes hatiques et slaves : le lituanien a, pour « boire à petites gorgées, téter, sucer », à la sois surbiù, surbii, srebiù, srèbii et srūbiū, et le slovène srbljem, srbati. Arbi, qui, en arménien, sert d'aoriste à əmpem « je bois », doit être un ancien imparsait. La forme *srebh- de la racine est établie par gr. soqeëv « avaler » (fut. sophopuau), d'accord avec une partie des formes lituaniennes, contre alb. g'erp. Le latin n'a pas trace du type *surbh-, *srubh-attesté par lit. surbiù, ion. supeïv (chez Hipponax; sans doute terme populaire) et supéveix (dans la langue médicale).

sorbus, -I f. : sorbier; sorbum n. : fruit du sorbier,

sorbe. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. M. L. 8095.

dermandere de *sor-dhos « rouge », lit. sartas « roux », a cause de la couleur de ses baies.

gordes, -is f. (usité surtout au pluriel sordes, -ium):
saleté(s) (sens concret); condition sordide (sens propre
et figuré); vêtements de deuil qu'on laissait volontairement négligés, d'où le « deuil » lui-même. Ancien, claseime, usuel.

Dérivés : sordeō, -ēs; sordēscō, -is; sordidus, renforcé en sordidātus (attesté depuis Plt.; cf. ater/atrātus, etc.), d'où sordidō, -ās : salir; sordidulus (familier); sordicula (Marc. Emp.); sorditiēs (Fulg.); sordiudō (Plt.); sordulentus (Tert.); sordifluus; sordēdō; sordor, tous très tardifs et rares.

Les langues romanes ont des représentants de sōrdēs, sōrdicula, sōrdicula, M. L. 8095 a, 8097. Le gall. swrth « lent, endormi », de *sortus < sordidus, est douteux.

Le seul rapprochement clair est celui avec le groupe servant à rendre en germanique l'idée de « noir » : got. swart εμέλαν », Mt., V, 36. Le latin lui-même a, d'autre part, suāsum (v. ce mot), qui a l'air d'une formation populaire de la même racine. Du reste, on ne saurait décider si, dans got. swart, etc., l'a est un ancien o, comme dans sordēs, ou un ancien a, comme dans suāsum.

gorex (-rix, saurex), -icis m.: souris. Ancien, usuel. M. L. 8098; B. W. s. u.

Dérivés: sōricīnus, cf. soricina naenia, Plt., Ba. 889, et les noms propres Sōriciō, -cius, -ciānus. Les langues romanes supposent aussi *sōricīus, *sōricāre, *sōricārius, M. L. 8099-8101. Peut-être onomatopée; cf. Don., ad Ter. Eu. 1024, proprium soricum est uel stridere clarius quam mures uel strepere magis.

Cf. gr. ὕραξ « souris ». Le détail du rapprochement ne se laisse pas déterminer, faute de données. V. le suivant. Pour le suffixe, v. Ernout, Philologica I, p. 133.

*sōrix (saurix), -icis: auis tributa Saturno (ab) auguribus (Mar. Vict.). Sans autre exemple. Peut-être identique au précédent, cf. le double sens de būfō, būbō; ou plutôt simple erreur de Mar. Vict., qui a attribué à un oiseau le cri de mauvais augure des souris, cf. Plin. 8, 223.

soror, -ōris f.: sœur et aussi « parente par le sang, cousine »; cf. frāter. Par dérivation, terme de tendresse; employé aussi pour marquer la ressemblance ou l'identitéentre deux objets; de là sorōriāre: -re mammae dicuntur puellarum, cum primum tumescunt, ut fraterculare puerorum, F. 380, 25. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8102; B. W. s. u. Les mots romans remontent en partie à une forme dissimilée seror, abl. serore, CIL II 534, 2; cf. *retundus.

Dérivés: sorōrius: de sœur (en face de fraternus, formé d'après les adjectifs en -ius dérivés de substantifs en -tor-: praetor, praetōrius; de même uxōrius), substantivé au sens de « mari de la sœur », M. L. 8104. Le type de dérivation atteste le caractère récent du mot. L'adjectif ancien est le suivant:

sobrīnus : de sœur ; utilisé comme subst. sobrīnus, sobrīna ; cf. F. 379, 6 : sobrinus est, ut ait Gallus Ac-

lius, patris mei consobrini filius, et matris meae consobrinae filius. Femina isdem de causis appellat fratrem, et fratrem patruelem, et consobrinum, et propius [con]sobrino et sobrina. Idem gradus in sobrina quoque sunt. Composé: consobrinus, -na; cf. Don. ad Ter. Hec. 459: consobrinus noster quasi (con)sororinus; devenu synonyme de « cousin », sans précision, cf. Gaïus, Dig. 38, 10, 1, 6: consobrini consobrinaeque, i. e. qui quaeue ex duabus sororibus nascuntur... sed fere uolgus omnes istos (sc. patrueles, amitinos) communi appellatione consobrinos uocant. M. L. 8050 et 2165. sororcula: diminutif de tendresse, conservé en vieil italien. M. L. 8103.

sororiculātus (-a uestis, Plin. 8, 195); sororicula (Cic., α. λ.); sorōricīdium = ἀδελφοκτονία (Gloss.). Le nom lat. soror repose tout entier sur la forme du nominatif à vocalisme ō qu'indique lit. sesu « sœur ». en face de génitif singulier sesers, d'accord avec irl. siur; le timbre o était de règle dans les cas forts, à en juger par l'o du nominatif pluriel arm. k'or-k' « sœurs » et par l'ā indo-iranien de l'accusatif singulier skr. sodsāram et de la forme iranienne indiquée par pers. xvāhar, supposant x'hār- (av. x'anharem est dérivé d'après brātarem). Une forme à vocalisme zéro aux cas obliques est établie par skr. svasré (datif singulier), etc., arm. k'er (génitif datif singulier à côté de k'oyr, nominatif accusatif), got. swistrs (génitif singulier), d'après quoi a été fait le nominatif-accusatif got. swistar; c'est sur une forme *swesr- que repose lat. sobrīnus; cf. fūnebris. Le mot indo-européen est de ceux qui appartiennent au groupe de *swe/*se-; cf. socer, sodālis, suēscō; sur le caractère de *-ser-, v. l'hypothèse présentée sous uxor, et sodālis. Toutes les formes citées supposent une initiale *sw-, ainsi gall. chwaer atteste que le s de irl. siur repose sur sw, ce qu'indique, du reste, en irlandais même, la mutation de mo fiur « ma sœur », en face de siur; seuls le baltique et le slave ont clairement l'initiale s- sans φ : lit. ses u et le dérivé sl. sestra. — Le grec, qui a restreint φράτηρ au sens de « membre d'un certain groupe social », n'a pas le vieux nom de la « sœur ». Mais il a des formes ἔορ θυγάτηρ, ἀνεψιός; ἔορες προσήχοντες, συγγενείς (Hes.), qui peuvent être apparentées de loin. au moins en ceci que le premier terme serait *(sw)e-,

sors, -tis f.: sort; ordinairement petite tablette de hois (aut populna sors aut abiegna, Plt., Cas. 384), qui servait soit à répondre à des questions posées à des oracles (sortēs Praenestīnae), soit à procéder à des tirages au sort dans le partage des magistratures, etc. (cf. urbāna, peregrīna sors). Par suite « décision du sort », « lot », « sort fixé à chacun, destinée » (= fors, avec lequel il forme couple, cf. Hor., S. 1, 1, 1), et « rang, sorte » (cf. Sén., Ep. 36, 4; 52, 3). Dans la langue du droit, « capital » (par opposition à fēnus) et « héritage » (cf. gr. χλῆρος): sors et patrimonium significat, P. F. 381, 8. De là cōnsors: qui partage le même sort et, en droit, « qui jouit en commun d'un héritage indivis » (= σύγχληρος). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8107. Irl. sort.

Dérivés et composés: sortiō, -īs et sortior, -īris: 1º tirer au sort, recevoir par le sort; d'où sortītus, Sortientēs = Κληρούμενοι; 2º échoir en héritage à (Pl. le J. 1, 3, 4); 3º distribuer, choisir, obtenir

(époque impériale), M. L. 8109; sortītiō (classique), -tor, -tus, -ūs (rare) et sortiōnarius, sortiārius; sorticula, conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8108; sorticulōsus (Gl.); sortiger, -fer (Lucain); sortilegus adj. et sortilegus, -īm.: devin; cōnsors (v. plus haut); cōnsortium; cōnsortiō; exsors (doublet poétique de expers); subsortior: tirer au sort en remplacement; subsortītiō. Sur *sortīre « sortir », v. M. L. 8110; B. W. s. u.

La question de savoir s'il convient de rattacher sors à serō seriēs ne peut être résolue que par un examen de la technique des sortēs. Il fallait sans doute ranger les sortēs, les serere, pour en tirer une : unamque excidisse, T.-L. 22, 1, 11 (qui rappelle hom. ἐκ δ'τθορε κλήρος κυνέης, Il. 7, 182, ου ἐκ κλήρος δρουσεν, Il., 3, 325).

sortus: doublet de surrectus, dans Livius Andronicus, qui employait aussi un parfait suregit; cf. Fest. 380, 33; v. regō.

sospes, -itis adj. : sain et sauf. Souvent joint à saluus, superstes; se dit surtout de quelqu'un qui revient de vovage; cf. les exemples rassemblés par Pedersen, MSL 22, 10 sqq. Terme rare, archaïque et repris par la langue impériale, évité par Cicéron. Les anciens attribuent aussi à sospes le sens de « qui assure le salut », « protecteur, protectrice »; cf. P. F. 389, 6 : sospes, saluus. Ennius (A. 590) tamen sospitem pro seruatore dixu (le texte de Festus, malheureusement mutilé, semble moins affirmatif); et il y avait à Rome une Iūno Sospita (pour le féminin, cf. hospes/hospita, antistes/antistita) qui semble bien être une Junon protectrice (et guerrière?) l'A côté de Sospita, on trouve dans les inscriptions, notamment à Lanuvium, dont ce culte est peut-être originaire, et dans les gloses, cf. Fest. 462, 3, des formes Seispitei (datif), CIL Iº 1430, Seispita, Sispita dont le rapport avec Sospita n'apparaft pas. Il est possible que sospes soit une déformation. d'après hospes, et par rapprochement du grec σώζω (cf. Fest. 462, 2) de seispes, mot indigène de sens obscur.

Dérivés : sospitō, -ās : sauver (archaīque) ; sospitālis (Plt. et Macr.) ; sospitās, sospitātor, -trīx, tous tardifs et rares.

Un rapprochement précis manque. V. potis.

spacus, -I m.: cordon, ficelle. Mot tardif (Cass. Fel., Orib.), d'origine inconnue, demeuré en it. spago; cf. M. L. 8113, *spagum, et 8112, *spagulum.

spādīx, -Icis adj.: bai-brun (dē equō), Vg., G. 3, 82. Du gr. σπάδιζ, nom d'une branche de palmier qui portait des fruits d'un rouge brun; cf. Gell. 2, 26, 9 sqq.; 3, 9, 9.

Dérivé : spādaster « teinturier en brun » (Firm.).

spadő, -önis m. : eunuque, castrat ; cheval hongre. Emprunt au gr. σπάδων (latin impérial).

Dérivés : spadōnius, -nīnus; spadōnātus, -ūs m. (Tert.); spadōnō « ἐυνουχίζω » (Ital.). De *spadō, -ās : britt. yspaddu « châtrer ».

spairita : v. sphaera.

spanna, -ae f. : « empan, palme » (Ps. Matth., Euang. 37, 1). Emprunt au germ., syanna.

spānus, -a, -um : adjectif synonyme de pullus « bai-

brun ». Tardif (Mul. Chir., Non.). Contrépel de hispanus. Cf. scara, scias.

Nombreux composés dans lesquels le préverbe ne féit que préciser le sens du simple : $a(d)sperg\bar{o}$, d'où $a(d)sperg\bar{o}$, -inis; $a(d)spersi\bar{o}$; a(d)spergus, cf. M. L. 710 circum-, con-, di-, ex-, în-, inter-, per-, prae-, prò-, re, super-spergō.

On rapproche ordinairement le germanique : type angl. sprinkle « arroser, saupoudrer, pleuvoir », spark « étincelle », etc., et lit. sproga « étincelle »; v. irl. ar « goutte ». D'autre part, le vocalisme a, de type « popui laire », n'exclut pas un rapprochement avec une racina normale à e/o (v. scandō). Le perfectum secondaire en -sī permet de croire qu'ici -ge/o est un suffixe du pré. sent. Des lors, on peut rapprocher gr. σπείρω (je sème). cf. (avec le ph « populaire ») arm. sp'rem « je disperse » (s'pirk' « dispersion »), p'arat « dispersé », v. h. a spriu « balle de blé », et des formes diverses à élargissa. ments variés; v. Walde, Vergl. Wört., II, p. 670 sqq., sous 2 sp(h)er-; on ne saurait, d'ailleurs, préciser en quelle mesure 1 sp(h)er- « frapper (du pied) », etc., est apparenté à 2 sp(h)er- « disperser », et Walde, qui pose un *sp(he)reg-, très vague, n'arrive pas à distinguer deux groupes, II, p. 672 sqq.

spartum, -In. : sparte, sorte de jonc ; corde de sparte, Emprunt ancien (Caton) au gr. σπάρτον.

Dérivés: sparteus; spartārius, d'où spartāria, -ōrum « lieux plantés de sparte »; sparteolus: pompier (muni de cordes de sparte) (Tert.); spartilago (Chiron.) = spartum. M. L. 8122.

sparus, -I m. (sparum n.): 1º épieu, arme de jet à fer recourbé et à pointe aiguë (cf. Rich, s. u.), spéciale sutout aux paysans (agrestis sparus, Vg., Ae. 11, 682; télum rüsticum); 2º poisson de mer; d'où sparulus : brème. M. L. 8123, 8124. Celtique : bret. sparl : barre, garrot.

On rapproche du premier sens v. h. a. sper « épieu », qui a tout à fait le sens de sparus, et aussi v. h. a. sparo « chevron » (avec gémination expressive?). Mais sparus « poisson » provient du gr. σπάρος.

spasmus, -I m.: emprunt au gr. σπασμός α crampe, avec des formes populaires pasmus (Marc. Emp.; v. B. W. pamer), spalmus (Orib. lat.), spaumus (Mul. Chir.), peut-être par contamination avec palmus, de παλμός α convulsion », M. L. 8127. V. Niedermann, dans Vox Romanica, 1940, p. 183, et Corominas, Ibid., 1954, p. 375.

spatha (tardif spata, spada), -ae f.: battoir, spatule; épée large et longue, cf. Rich, s. u.; et M. L. 8128. Germanique: v. angl. spadu, etc. Emprunt au gr. σπάθη, d'où spatula (spadola): épaule (d'animal), déjà dans

(apron, s. porcina (Apicius); spatule; [petite branche palmier, M. L. 8130; irl. spaid (?), spadag; spathā-de palmier, semispatium gladium... a media spatae longitudine ius; semispatium, lsid., Or. 18, 6, 3; déformé en sinespatium. prelatum, liancienne orthographe est conservée dans spatula, l'ancienne orthographe est conservée dans spatula, units que th a été introduit dans spatha, où l'emprunt juit évident.

ini evident semble sans rapport avec σπατάλη, dont le sins est éloigné.

patium, -I n.: espace libre, étendue, distance; interalle. S'emploie aussi en parlant du temps. En particuler « espace réservé pour la promenade », « promenade » (concret); « piste, stade » pour les courses; spatium décurrere. Usité de tout temps. M. L. 8129. Celtique: irl. spaid, britt. yspaid.

Dérivés: spatior, -āris: se promener; spatiātor (Caton); spatiātiō (Gl.), -tim (Serv.); spatiolum (époque impériale); spatiōsus (non classique; époque impériale); spatiōsitās (Sid.); spatiālis (Not. Tir.); spatiālis (Paul. Nol.); exspatior: dévier, se répandre au loin (poétique, époque impériale); interspatium (Tert.), d'après intervallum.

V pate? On peut imaginer qu'il y aurait eu un spatacté de pat-, comme le lituanien a spleicu « j'étends » à côté de platus « large ». Mommsen a supposé un emprunt au gr. dor. σπάδιον pour σπάδιον; le sens technique de « piste, stade » serait le plus ancien? Le t supposerait un intermédiaire étrusque. Hypothèse peu vraisemblable.

spatula : v. spatha.

*specio, -is, spexi, spectum, specere (et spicio reformé d'après les composés, qui sont aussi usités que le simple est rare) : « apercevoir » et « regarder ». Se trouve seulement chez les auteurs archaïques, dans des conditions narticulières qui donnent un sentiment d'artifice : ainsi chez Plaute, Cas. 516 : nunc specimen specitur. nunc certamen cernitur; et Mi. 694 : quae supercilio spicit Ispicit dans les manuscrits : la forme en spicio des composés était seule usuelle, et spicit a été tiré des composés). Remplacé à l'époque classique par des composés; cl. Varr., L. L. 6, 82 : « spectare » dictum ab (specio) antiquo, quo etiam Ennius (A. 421) usus : « (q) uos Epulo posquam spexit » et quod in auspiciis distributum est qui habent « spectionem », qui non habeant, et quod in auguriis etiam nunc augures dicunt a auem specere ». Consuetudo communis quae cum praeuerbiis coniuncta fuerunt eliamnunc seruat, ut « aspicio, conspicio, respicio, suspicio, (dispicio), despicio », sic alia ; in quo etiam « expecto » quod spectare volo. Hinc « specula »; hinc « speculum », quod in eo specimus imaginem, « specula » de quo prospicimus, « speculator », quem mittimus ante, ut respiciat quae uolumus, hinc qui (= quo abl.) oculos inunguimus quibus specimus, « specillum ».

A speció correspond un mot racine -spex usité comme second terme dans des composés conservés par la langue religieuse : auspex, cf. auis, d'où auspicium, auspicor; haruspex, haruspicium; extispex, extispicium (inspex, prospex ne sont attestés qu'à date basse, et peu, et sont sans doute refaits sur les verbes in-, prò-spició); uestispica (Plt., Tri. 252 dans A, uestiplica dans P); sur cette forme, v. Leo, Mél. Boissier, 355 sqq., et Grenier,

Mél. Chatelain, 181 sqq. Sur auspicium Tertullien a bâti inspicium.

Dérivés : speciēs (v. plus bas); spectiō, rare et technique, uniquement employé dans la langue augurale, cf. Varron cité plus haut; les composés inspectiō, circumspectiō sont usuels. De même, le substantif verbal *spectus n'est pas attesté en dehors d'un exemple de Pacuvius cité par Festus 444, 29, mais aspectus, conspectus, déspectus, etc., sont fréquents;

spectrum, terme créé, semble-t-il, par l'épicurien Catius pour traduire είδωλου; cf. Cic., Fam. 15, 16, 1. specimen: indice, marque; exemple, modèle; image, M. L. 8131 a, *specimentum.

specula: observatoire; par suite « hauteur, éminence » (= gr. σκοπιά); de là speculor, -āris: guetter, épier, M. L. 8132, et ses dérivés speculātor, emprunté en got. spaikulātūr « Spāher », -trīx, -tōrius, -tiō, -tīuus (tardif, Boèce, Cassiodore, trad. de θεωρητικός), -bilis (Stace), -bundus (époque impériale); praespeculor, -āris (tardif).

speculum: miroir (traduisant gr. κάτοπτρον), M. L. 8133, speculum et *spiculum; speculāris: de miroir, et « transparent », s. lapis « talc »; speculāria, -ium, M. L. 8132 a; speculārius: miroitier; speculātus: orné de miroirs; specillum: sonde (terme de chirurgie); specillātus: orné de petits miroirs (Vop. Prob.).

A speció correspondent aussi certains adjectifs attestés dans les composés: ainsi -spicuus dans conspicuus, perspicuus, prospicuus; -spicax dans perspicax, suspicax, d'où perspicuitas, perspicacia, perspicacitas.

Specio a fourni un grand nombre de composés à préverbes qui suppléent au manque de pareils composés avec uideo. Dans la plupart d'entre eux, le préverbe ne fait que préciser le sens du simple. Dans certains, au sens de « apercevoir » par les veux s'est jointe une nuance de sens moral : ainsi dans despicio « regarder de haut en bas », par suite « dédaigner, mépriser », d'où despectus « dépit ». M. L. 2601 et 2598, britt. despez; praespicio, doublet très rare et tardif du suivant ; prospicio « regarder en avant » et « prévoir »; circumspicio « regarder de tous côtés » et « être circonspect »; respiciō « se retourner pour regarder » et « avoir égard à »; respectus, -ūs m. « égard, respect », M. L. 7245, et respectio (St Aug., Orig.); suspicio « lever la tête pour regarder », d'où « admirer », et aussi « regarder en dessous, soupçonner »; suspectus, M. L. 8485; B. W. soupcon ; dispicio « discerner » ; dispectus ; inspicio « regarder dans » et « examiner, étudier », etc. Dans aspicio « apercevoir » et dans conspicio, d'où conspectus « regard, aspect », M. L. 2169, surtout dans ce dernier, le préfixe sert essentiellement à marquer l'aspect déterminé; cet aspect existe aussi dans les formes où le préverbe a un sens concret.

A -spiciō correspondent: 1º une formation en -ā-,-spicor, existant seulement dans les composés familiers qui, du reste, malgré la différence de formation, s'emploient exactement avec la même valeur d'aspect que les composés de -speciō (cf. Plt., Mo. 835-838, l'échange indifférent de cōnspiciō et cōnspicor): cōnspicor, -āris, dēspicor (participe dēspicātus dans Plt.); suspicor, -āris, M. L. 8487, auquel il est tentant de rattacher suspīciō, -ōnis « soupçon »; v. ce mot. Les formes romanes re-

montent à suspició ou suspectió (fr. soupcon). M. L. 8488; B. W. s. u.

2º un fréquentatif spectō, -ās, qui est la forme employée sans préverbe : regarder habituellement, être tourné ou orienté vers ; tenir compte de ; avoir les yeux fixés sur, observer, considérer (sens physique et moral) : d'où spectatus « observé, reconnu », souvent dans un sens laudatif (cf. θεατός); spectatior, spectatissimus. Celtique : gall. yspeithio, yspaith. - Specto a fourni de nombreux dérivés et composés : speciābilis ; speciābilitās, titre d'honneur sous l'Empire; spectāculum « gradin », « spectacle » (classique) ; spectamen n. (archaïque et postclassique); spectātio (rare, mais classique), tor, -trīx, tīuus (rare, technique), ad-, circum-, de- (M. L. 2597), ex- (M. L. 3039), in-, intro-, per-, pro-, re-, suspecto (M. L. 8484), qui doublent les composés de speciō : ce sont les formes qui sont mises en rapport régulier avec -spicio et qui tendent à remplacer conspicor, despicor; mais despicatus a subsisté, et c'est suspicor qui est la forme de Cicéron, et non suspecto. Exspectare « regarder de loin » s'est spécialisé dans le sens de « attendre », où il a supplanté opperior ; de là exspeciatio « attente », exspectābilis, -e, inexspectātus.

speciës, -ei f. : 1º vue (synonyme de uisus ou de aspectus, rare dans ce sens); 2º aspect, apparence (sens usuel: traduit gr. είδωλον (cf. spectrum); s'oppose à res « la réalité »), par suite « faux-semblant, prétexte » : avec un sens laudatif, « belle apparence, beauté », d'où speciosus (cf. formosus), speciose, speciatus (Tert.). Dans la langue philosophique a servi à traduire gr. eloos, comme genus, γένος; de là « espèce », subdivision du genre, d'où à l'époque impériale speciālis (= είδικός), opposé à generālis, cf. Quint. 5, 10, 43, et speciālitās (et specietās « qualité spéciale »), specialiter. et specificus (Boëce), etc. De ce sens dérivent les sens qu'on trouve à basse époque dans des langues techniques, par exemple, en droit, « cas spécial »; dans la langue du commerce, « marchandises » (classées par espèces ou par sortes), en particulier « épices, drogues », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8131; B. W. s. u., et en germanique : v. angl. spice (de specia). Irl. speig. V. Wölfflin, ALLG XI, Stzb. Munich, 1900.

La notion de « voir » est l'une de celles où il existe des procédés supplétifs : en sanskrit, un présent pácyāmi se trouve en regard de l'aoriste ádarçam, du parfait dadárça; le grec a δρώ, δψομαι et είδον; l'arménien tesi « j'ai vu », présent tesanem « je vois », ne peut s'expliquer que par une contamination de derk'- et de spek'. En albanais, paše sert d'aoriste à šoh « je vois ». Au premier abord, le latin a un système complet pour uideo, uīdī. Mais le participe uīsus est visiblement secondaire, avec son î pris à uîdî. D'autre part, uideo n'est proprement pas accompagné de préverbes : praeuideo, prouideo, in-uideo ont des valeurs sémantiques spécialisées. En face de uideo, les formes à préverbes au sens de « voir » sont aspicio, înspicio, perspicio, prospicio, despicio, respicio. de même que le slave a, avec préverbe, -zireti en face de viděti « voir », dont les quelques formes à préverbes ont des valeurs spéciales. Le sens fondamental de « prendre connaissance » ou « avoir connaissance », qui est celui de la racine *weid- de lat. uidere, v. sl. videti, se prêterait mal à la valeur « déterminée » qui est celle des

formes à préverbe; le sens de « regarder » reste sensible dans aspicere, etc. L'ancien adjectif en -to- est -specius (existant avec préverbes). Inversement, le simple specius existe à peine. Il n'est pas rare que le présent du verbe « voir » soit exprimé par un verbe signifiant « observer »; c'est ce qui arrive dans le correspondant sanskrit de speciō, à savoir skr. pácyati « il voit », et dans gr. δράω.

Le présent attesté par aspiciō, înspiciō, ctc., a un pendant dans skr. páçyati, av. spasyeti « il regardo, il voit ». Mais le type de présents en *-ye- est secondaire; et le caractère de l'emploi de speciō n'est pas le même que celui de skr. pácyāmi. La racine ne fournissait pas d'ancien aoriste: lat. -spexī appartient au type de formation relativement non ancien du perfectum en -sī. Le présent avestique à redoublement, peu attesté, n'offre pas de caractères d'antiquité. En védique, il n'y a proprement pas d'aoriste de cette racine : ddarçam est la forme usuelle de l'aoriste; et le parfait paspaçé est rare, sans correspondant avestique. Les autres langues n'ont pas de forme verbale de la racine *spek'-. En indo-iranien, comme en latin, le présent du type en *-ye-/-i- a l'air dérivé de formes nominales.

Mais, d'une langue à l'autre, les formes nominales ne concordent pas. L'indo-iranien a un thème radical pour désigner un agent, ce qui n'est pas usuel à côté d'une forme verbale : véd. spát, acc. spáçam et av. snas acc. spasom, au sens de « observateur ». D'ordinaire, il s'agit d'un observateur divin : RV, X 35 8, spát úd eti sūr(i)yah « le soleil monte en observateur »; Migra joue ce rôle dans l'Avesta. En latin, dans auspex, haruspex, extispex, -spex ne figure qu'au second terme de composés (à sens religieux), ce qui est normal. — Mais lat speciës est, comme aciës, progeniës, etc., l'un de ces substantifs en -ie- qui remplacent d'anciens noms radicaux; il n'a pas de correspondant hers du latin. Il n'y a donc pas concordance de sens et d'emploi entre les noms radicaux latins et indo-iraniens. - L'ombrien a un nom d'agent Speture « Spectori » pour désigner un certain personnage divin, T. E. II a 5.

Le germanique n'a que des formes nominales. V. h. a. speha « observation attentive », d'où spehōn « observer », a servi notamment pour l'observation militaire. Cet emploi est ancien; cf. lat. specula, d'où speculor et speculator, qui sont des termes militaires; l'emprunt roman au germanique, v. f. espie, it. spia, spione (d'où fr. espion) et it. spiare, fr. épier, se rattache à ce type d'emploi. — C'est plutôt au sens religieux que fait penser v. isl. spá « prophétie ». — Il y a un dérivé v. h. a. spāhi « sage, avisé ».

Un sens à noter, qu'on ne retrouve pas en latin, est celui qui apparaît en pehlvi (de Turlan), 'ispās « considération », d'où « service »; ce mot pehlvi du Nord a été emprunté par l'arménien, d'où spas « service », spasem « je sers ».

Hors de ces groupes, la racine *spek'- n'est pas clairement attestée. Mais la ressemblance du sens et des formes rend difficile d'écarter l'idée que le groupe de gr. σκέπτομαι (de *σκεπγομαι) «j'observe »résulterait d'une métathèse de *spek'- en *skep- (sous l'influence de κοτω, θυοσκόος, etc.?); cf. stercus. Le présent σκέπτομαι a les mêmes caractères que lat. speció et skr. pácyati. On a aussi σκοπή « observatoire », σκοπάζω « je guette,

jepie , etc. L'itératif σχοπέω s'est largement développé, comme spectō en latin.

spectile (spetile), -is n.: spetile uocatur infra umbilicum suis quod est carnis, proprii cuiusdam habitus, exos, qua etiam antiqui per se utebantur. Plautus enumerandis (s)uilis obsoniis in Carbonaria sic meminit (49): « Ego pernam, sumen, sueres, spectile, † galium †, glandia », F, 444, 32.

F. 477,
Si spectile est la graphie correcte, pourrait dériver de speciō; désignerait une partie spécialement examinée par les haruspices? Cf. karne speturie « carnī spectoriae », T. E. II a 1. ?

anactrum : v. speciō.

specus, -ūs m. (et aussi féminin chez les archaïques et les archaïsants; specus n. dans Vg., Ae. 7, 568, et Sil. 13, 425, de specus, -oris; on trouve aussi specum, in. dans Caton et Accius): grotte, caverne; puis toute espèce de cavité, gouffre, en particulier le canal couvert d'un aqueduc; v. Rich, s. u. Pas de dérivé; non roman.

Cl. v. sl. pešti, peštera « caverne »? V. A. Meillet, Etudes sur l'étym. du v. sl., p. 166 sqq. Mais généralement rattaché à speciō. V. scopulus.

spēlaeum : v. spēlunca.

spelta, -ae f.: sorte de blé, épeautre, originaire de Pannonie d'après St Jérôme. Rare; tardif, premier exemple dans l'édit de Dioclétien. Sans doute emprunté au germanique, passé dans les langues romanes, M. L. 8139, et de nouveau emprunté par le v. h. a. spēlza, v. angl. spēlt?

Un e devant l suivi de consonne va contre le traitement normal de e en latin.

spēlunca, -ae f.: caverne. Attesté depuis Cicéron; usité de tout temps. Emprunt à l'accusatif du gr. σπήλυγξ, comme spēlaeum est emprunté à σπήλαιον, demeuré dans quelques dialectes romans sous la forme *spelūca, M. L. 8140. La sourde c de spēlunca en face de gr. σπήλυγγα suppose peut-être, comme le suggère M. Niedermann, un intermédiaire étrusque; cf. sporta,

Dérivé : spēluncōsus (Cael. Aur.). Sans doute terme de marine à l'origine.

spernő, -is, sprőul, sprétum, spernere: sens premier «écarter» (joint à ségregare par Plt., Cap. 517, nunc spes opes auxiliaque a me segregant spernuntque se; cf. Mi. 1232 et Ennius, Sc. 189 V); d'où « repousser avec mépris, dédaigner, mépriser », sens usuel et classique. Non roman.

Dérivés et composés : spernāx (Sil., Sid.); sprētiō (Ambr.); sprētor (rare, premier exemple dans Ov.); sprētus, -ūs m. (Apul., Sid.); sprēbūlis, -lūās (tardifs); dēspernō (Col.).

A spernō, -is correspond un intensif-duratif en -ā-, dans aspernor, -āris « repousser avec mépris », d'où aspernātiō, -tor, -ābilis ; -āmentum (langue de l'Eglise). Le simple spernor, dans Fronton, semble tiré de aspernor. Non roman.

Pour la forme, sperno est fait comme sterno (v. ce mot). La racine est celle qui indique la notion de « pousser, heurter du pied, fouler aux pieds » et qui apparaît

avec *p ou avec la forme expressive *ph : skr. sphuráti « il pousse du pied, il marche sur, il bondit », hitt. išpar-« fouler, écraser », lit. spiriù, spirii « heurter du pied, fouler », russe pru; perét' « presser », gr. σπαίρω « je me débats », gr. σφυρόν « cheville du pied, talon », irl. seir « talon » (duel di pherid), gall. ffer « cheville (du pied) ». Il y a eu des formes de type dissyllabique, comme le montrent l'intonation du lit. spirti et le présent skr. sprnāti « il gagne, il sauve » (avec un sens fortement évolué). Ceci fait comprendre v. h. a. spornon « frapper du talon », à côté de v. h. a. spurnan « heurter du pied ». Dès lors, il est probable que le type de sperno, spernis et celui de -spernor, -spernāris sont des différenciations d'un seul type de présent en *nā-/-na-(3e plur. *-n-onti). La valeur durative aura été attribuée à -spernor, -āris d'après le type oc-cupāre, etc. Toutefois, il y a une difficulté : sprētus (qui a entraîné sprēuī) indiquerait une racine dissyllabique à -ē- final. donc d'un type qui ne comporterait pas de présent en *-nā-. Mais le grec a σπαράττω, avec σπαρα-; l'ē de sprētus n'est sans doute pas plus ancien que celui de -crētus (crēuī). Du reste, on peut penser pour -spernārī au modèle de -sternare en face de sternere.

spēs, spei f. (pl. spērēs dans Ennius, A. 128, et les archaïques; acc. sg. spērem dans Nonius, v. prosper): espérance, attente d'un heureux événement, cf. Cic., Tu. 4, 37, 80, qui l'oppose à metus. Personnifiée et divinisée. Non conservé dans les langues romanes, qui ont recouru à des formes plus pleines dérivées de spērāre.

Dérivés et composés : spēcula, diminutif familier, cl. rēculā, de rēs; spērō, -ās : espérer, M. L. 8141; spērātus, -a « fiancé, -cée »; spērātor (St Aug.); Spērātiō, -tiānus; spērābilis; dēspērō : perdre espoir, désespérer, M. L. 2599; dēspērātiō; īnspērāns, īnspērātus, cf. gr. ἀνέλπιστος ἀπροσδόκητος; exspēs adj. (attesté seulement au nominatif, poétique); praespērō (Tert.).

Si le singulier spērem et le pluriel spērēs sont bien les formes anciennes, il en résulte que spēs était à l'origine un mot racine du type mōs, mōris. La flexion spēs, spem se serait substituée à spēs, spērem sous l'influence de rēs, rem, avec lequel spēs formait un couple antithétique (cf. fel/mel, etc.). Mais on peut aussi penser qu'il y a eu un thème radical *spē- et une forme élargie *spēs, côte à côte comme dans uīs, uīrēs; le védique offre des flottements entre medhé et -medhés, usé et uṣḍs-, par exemple. Quoi qu'il en soit, lat. spē- est un thème racine; la racine fournit des formes verbales au slave : spēti « aboutir, réussir »; au baltique : lit. spēti « arriver à, suffire à »; au germanique : v. angl. spówan « réussir ». — Pour prosper, v. ce mot.

sphaera $(sp(h)\check{e}$ - dans Prud.), -ae f.: emprunt au gr. σφαῖρα, déjà dans Caton au sens de « boulc, boulette » (cf. le sens de « balle du jeu de paume » dans Cael. Aur.), avec un dérivé spairita (= *σφαῖρῖτης); usité surtout dans la langue philosophique au sens de « sphère » céleste (depuis Cic.). De là sphaerula (St Aug.), spherālis (Macr.); les autres dérivés sont des transcriptions du grec. Demeuré surtout dans les dialectes italiens sous la forme spera, sperula, M. L. 8143-8144; cf. irl. récent spéir « ciel, firmament ».

spica, -ae f. (doublet ancien spīcus m., d'après F. 446, 14; on trouve aussi un neutre spīcum et une forme campagnarde avec e (issu de ei?): speca, cf. Varr., R. R. 1, 48, 2, rustici, ut acceperunt antiquitus, uocant specam. La variation de genre est issue sans doute d'une flexion spīcus, pl. spīca): 1º épi; proprement « pointe »; cf. spīculum. S'applique ensuite à des objets de forme semblable à l'épi: gousse; carreau ou brique oblongue, spīca testācea, servant à faire des parquets imitant l'arrangement des grains de blé dans l'épi (v. Rich, s. u.); 2º l'Épi, étoile dans la constellation de la Vierge. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. Les formes romanes remontent à spīca et spīcum, M. L. 8145 et 8148. Germanique: b. all. spijk, -er « Speiche, -cher », v. h. a. spihhari de *spicārium; speitha de spīcula.

Dérivés et composés: spīcō, -ās (presque uniquement usité au passif, spīcor, qui est sans doute luimême bâti sur spīcātus: muni d'épis), M. L. 8146; spīcœus (Vg., latin impérial); *spīcārium: grenier à blé, M. L. 8146 a; spīcifer (Manil.); spīcilegium (Varr., R. R. 1, 53; L. L. 7, 109, sans doute terme technique de la langue rustique, cf. flōrilegium); spīculum: fer barbelé d'une flèche ou d'une lance; pointe d'un dard; puis « javelot, épieu », cf. Rich, s. u., M. L. 8147 (mais le fr. épieu provient du germanique), et spīculus, -a, -um (Tert.); spīculō, -ās: rendre pointu; spīcula: petit épi, muscade; spīcōsus (Isid., Or. 17, 19, 3); spīcella (Gl.).

On rapproche lat. spīna. Hors du latin, rien de net.

*spida: horrida (Gloss.). Contrépel de hispida, noté ispida, d'après spiritus, noté ispiritus, etc.; cf. scias.

spīna, -ae f.: épine (arbrisseau épineux, églantine); d'où « pointe, piquant, arête »; « épine dorsale », de là « barrière du cirque » qui formait en quelque sorte l'épine dorsale de l'arène, cf. Rich, s. u.; sens figuré « difficulté épineuse » (= ἄνανθα, comme spīnōsus « épineux » = ἀνανθαδης). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8150; B. W. s. u. Celtique : irl. spīn, gall. yspīn. spīnus, -ī f. (et m.; spīnus, -ūs f., Varr.) : épine noire, prunier sauvage. M. L. 8155.

Dérivés et composés: spīnālis (Macr., s. medulla), M. L. 8151; spīneus (époque impériale, rare); spīnōsus (usuel, propre et figuré), M. L. 8153; spīnōsuās, spīnōsulus, tous deux tardifs; spīnifer, eer (rares, poétiques); spīnula (Arn., Apul.), M. L. 8154, et v. h. a. spinula, spenala; spīniola: rose épineuse (Plin.); spīnētum, M. L. 8152; spīniscō, -is (Mart. Cap.).

Cf. peut-être aussi $Sp\bar{\imath}n\bar{\sigma}$, $-\bar{\sigma}nis$ m., nom d'un fleuve voisin de Rome.

On rapproche lat. spīca; et ombr. spina, spinia columna »? Sens douteux.

spinea, -ae f. : sorte de vigne, aussi nommée spiōnia (Col., Plin.). De spiōnia dérive spiōnicus (Col.).

spinter (spinther), -eris n.: armillae genus quo mulieres utebantur bracchio summo sinistro, P. F. 449, 3. Archaïque. Sans doute, emprunt au gr. σφιγατήρ, cf. Rich, s. u. L'absence d'aspirée, la réduction du groupe de trois consonnes, le changement de genre attestent le caractère oral et populaire de l'emprunt, qui a sans doute passé par un intermédiaire étrusque. De σφιγα-

τήρ dérive aussi spintria « pédéraste » (Pétr., Tac.,

spinturnix, -Icis f.: est auis genus turpis figurae...
ea Graece dicitur, ut ait Santra, σπιθαρίς, F. 446, 7.
Plaute a aussi spinturnicium, Mi. 989. Rare, archaique.
Emprunt au gr. σπιθαρίς, déformé sous l'influence de
coturnix.

spionia : v. spīnea.

spīra, -ae f.: dicitur et basis columnae unius tori aut duorum, et genus operis pistorii, et funis nauticus in orbem conuolutus, ab eadem omnes similitudine. Ennius (A. 510) uero hominum multitudinem spiram uocauit, P. F. 445, 1; v. Rich, s. u. Emprunt au gr. σπεῖρα; de là spīrillum: barba caprae appellatur, P. F. 447, 2 (altere en sterillum dans les Gl.); spīrula « tore »; petit gâteau de cette forme.

spirō, -ās, -āui, -ātum, -āre: souffler (transitif et absolu; cf. Plin. 8, 138, obturatis qua spiraturus est uentus cauernis; et Lucr. 2, 705, flammam spirantes ore Chimaerae), exhaler un souffle ou une odeur; respirer (en parlant de l'homme). De ce sens initial dérivent des sens figurés: « être en vie », « être inspiré »; « respirer » (cf. mollem spirare quietem, Prop. 1, 3, 7), etc. Ancien (Enn.), usuel. Non roman.

Dérivés et composés : spīrābilis (attesté à partir de Cicéron, rare); spīrāculum : soupirail, M. L. 8156 B. W. s. u., irl. spiracul; spīrāmen; spīrāmentum. spīrātio, spīrātus (rares et tardifs); spīritus, -us m (qui est à spīrō comme hālitus à hālō) : souffle : air respiration; aspiration (d'où « esprit » en grammaire. trad. du gr. πνεύμα); exhalaison. Comme le gr. πνεύμα, et sans doute d'après lui, « sousse divin esprit divin », « inspiration », d'où « esprit, âme » (v. animus, -ma); et, dans la langue de l'Église. « l'Esprit », sens conservé dans les langues romanes. M. L. 8158; et en celtique : irl. speiread, spirut, spirtalde; britt. yspryd. De là, dans la latinité impériale spīritālis, spīrituālis, -e adj. = πνευματικός et ses dérivés (v. B. W. sous spirituel, spiritueux); spīrito. -ās (Ital.); spīritifer (Ignat.), etc. M. L. 8157 b. spīriticulus.

Composés: adspīrō: souffler vers, d'où « souffler favorablement (propre et figuré), favoriser » et « aspirer à »; en grammaire, « aspirer » = προσπνέω; adspīrātiō = πρόσπνεως et δασύτης; et, très tardifs, adspīrāmen, adspīrātīuus, adspīrātīus; conspīrō = συμπνέω, usité uniquement au sens moral de « conspirer ». Attesté depuis Lucrèce et Cicéron. Cōnspīrātīō = συμπνή (-πνοια, -πνευσις); ex- (terme noble et poétique), inter-, prō-, re-, īsus-pīrō, dans lesquels le suffixe ne fait que préciser l'idée verbale. Respīrō et suspīrō sont les plus usités et ont fourni un assez grand nombre de dérivés (cf. suspīrāmentum, Mulom. Chir.); īnspīrāre, sūspīrāre, suspīrūm sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 4469 a, 3489, 8489 a.

Aucun correspondant exact hors du latin. Mais on retrouve ici les éléments qui figurent dans des onomatopées relatives au souffle; cf. gr. $\varphi \bar{u} \sigma \alpha \times \text{soufflet} \hat{s}$, lit. $punti, pusti \times \text{souffler } s$, etc; la sonante intérieure est i et non u; et il y a un s- initial; c'est donc un autre type expressif que le type *p(h)u-. Le groupe germa-

nique de v. isl. *fisa* « pēdere » est semblable, mais sans doute indépendant.

spissus, -s, -um: épais. De là « qui coule lentement » et, en parlant du temps, « qui vient lentement, tardif »; par suite, « pénible »; cf. spissē et spissigradus dans plaute. Par contre, à l'époque impériale, spissus s'emploie au sens de « dru, serré », spississima basia (Pétr. 31, 1), spissis pulsibus (Vég., Mul. 2, 129, 1), sens qui est à la base de l'it. spesso. M. L. 8160, spissus.

Dérivés et composés : spissō, -ās (époque impériale); spissēscō (Lucr.); spissim; spissitās; spissitādō, M. L. 8159 a; spissātiō; spissāmentum : bouchon, tampon; *spissia, M. L. 8159; B. W. épais.

Adjectif en -to- qui s'expliquerait en partant d'une racine attestée par gr. σπιδνόν πυκνόν, συνεχές, πεπηγός (Hes.), ἀσπιδής « étendu » et lette spiežu, spiédu, spiést « presser » (itér. spaidit).

splön, -is m.: rate. Emprunt au gr. σπλήν; splēnium: mouche, emplatre = σπλήνιον; d'où splēniātus: couvert de mouches ou d'emplatres. Non attesté avant μέροσμε impériale. M. L. 8164.

splendeő, -ēs, -duī (seulement dans St Aug.), -ēre: briller, sens physique et moral. Ancien (Enn.), classique. M. L. 8164 a. Celtique: britt. ysplann, gall. ysplennyd. — Terme surtout poétique et noble; il en est de même des dérivés et composés: splendor (dont les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 8165); splendidus (d'où splendidō, -ās, Apul.); splendēscō, -is; resplendeō (= relūceō; représentants savants dans les langues romanes, cf. M. L. 7246); exsplendēscō. A basse époque se rencontrent aussi splendentia (St Jér.); splendicō, -ās (Apul.); splendifcō (Ital., Mart. Cap.); splendienēns (Aug.); splendōrifer (Tert.), tous de style « noble ».

Noms propres : Splendo, -donius.

Lit. spléndžiu « je brille » est mal établi. Et spîndžiu, spindléi « briller », lette spuôdrs (de *spandras) « brillant » n'ont pas d'l.

Cf. peut-être m. irl. lainn « brillant », de *plandis, léss « lumière ».

spolium, -I n.: dépouille d'un animal (sens surtout attesté en poésie), puis « dépouille(s) d'un ennemi, butin », etc. Dans ce sens, usité surtout au pluriel spolia, ce qui explique la forme féminine du mot dans les langues romanes. M. L. 8168. Celtique : irl. speil, britt. yspail. Ancien (Enn.), classique, usuel.

Dérivés et composés : spoliō, -ās (spolior, Enn.) : dépouiller, M. L. 8169; et dēspoliō, M. L. 2602, britt. dispeilio; exspoliō; spoliātiō, -tor, -trīx, -tōrium, -bilis; inspoliātus (depuis Virgile = ἀναφαίρετος); spoliārium.

On rapproche gr. σπόλια τὰ παρατιλλόμενα ἐρίδια ἀπὸ τῶν σκελῶν τῶν προδάτων (Hes.); σπολάς « peau travaillée, vêtement de peau »; lit. spāliai « déchets de lin »; sans doute σπάλαξ, ἀσπάλαξ et σφάλαξ, ἀσφάλαξ « taupe »; σφαλάσσειν τέμνειν, κεντεῖν (Hes.), et tous les mots apparentés de plus ou moins loin, comme v. h. a. spaltan « fendre ». Groupe de mots populaires, dont l'original indo-européen n'est pas clairement restituable.

sponda, "ae f. : bois de lit; par extension, « lit de repos », « civière » (Mart.). M. L. 8170; néerl. spond. Aucun correspondant exact. Terme technique, attesté

depuis Varron; sans doute emprunté?

spondeo. -es. spopondi. sponsum. spondere : prendre un engagement solennel (transitif et absolu : « engager » et « s'engager »; Varr., L. L. 6, 71, qui spoponderat filiam despondisse dicebant quod de sponte eius, i. e. de uoluntate exierat; et Serv., in Ac. 10, 79 : proprie sponderi puellae est: ergo sponsus non quia promittitur, sed quia spondet et sponsores dat). Usité de tout temps. Se dit de toute espèce d'engagement de caractère religieux (sur ce caractère, v. J. Girard, Droit romain, 2º éd., p. 474, et Westrup, Notes sur la « sponsio », 1947. p. 10 sqq.), en particulier des engagements relatifs au mariage de la part du père qui s'engage (spondet) à donner sa fille (sponsa) : le masculin sponsus est postérieur à sponsa et se rencontre pour la première fois dans Cic., de Inu. 2, 79; cf. les passages cités plus haut et Serv. Sulp. ap. Gell. 4, 4, 2 : qui uxorem ducturus erat ab eo, unde ducenda erat, stipulabatur eam in matrimonium datumiri; qui ducturus erat itidem spondebat. Is contractus stipulationum sponsionumque dicebatur « sponsalia ». Tunc quae promissa erat « sponsa » appellabatur, qui spoponderat ducturum a sponsus ». Sed si post eas stipulationes uxor non dabatur aut non ducebatur. qui stipulabatur, ex sponsu agebat... De sponsus est dérivé sponso, -as (Dig., Tert.) : épouser : v. B. W. s. u. Tous ces mots sont bien représentés avec ce sens spécial dans les langues romanes; cf. sponsus, -a, sponsare, sponsalia, sponsio, M. L. 8174-8177; et irl. pósaim. Le texte de Servius Sulpicius énumère à peu près tous les dérivés usités de spondeo; sponsio est usuel et classique, mais technique; sponsus ne se rencontre qu'à l'ablatif : de sponsālia, -ium dérive sponsālicius (tardif, Sid.); un diminutif sponsiuncula est dans Petrone.

Composés: cōnspondeō: s'engager ensemble (joint à coniūrāre, comprōmittere dans le S. C. Ba.); dēspondeō: se séparer par engagement de (se dit du père qui promet sa fille, d. filiam alicui), par suite « abandonner, perdre», dans dēspondēre animum, animōs ou même simplement dēspondēre (Col.). Dans la langue courante a le sens de « s'engager à donner, promettre »; dēspōnsiō, -sor et dēsponsō, -ās, -ātiō (époque impériale), M. L. 2602 a.

respondeō, -ēs: s'engager en retour, ou « répondre à un engagement solennellement pris ». Terme qui a appartenu d'abord à la langue religieuse et qui s'est dit des réponses des oracles, etc., obtenues contre un engagement précédemment pris; sens bien conservé dans le participe respōnsum, qui est resté un terme technique du droit ou de la religion; cf. Cic., de Or. 2, 27, 116, res iudicatae, decreta, responsa; Cat. 3, 4, 9, haruspicum responsa; T.-L. 7, 31, 8, responsum senatus. En passant dans la langue commune, le verbe a pris le sens général de « répondre à une question ». Panroman sous la forme réspōndère. M. L. 7247; B. W. s. u.

Dérivés : respōnsiō (rare, mais classique) ; respōnsor (Plt.); respōnsōria (Ambr.) ; respōnsīuus (tardif) ; respōnsō, -ās (d'abord dans Plaute, puis dans la langue de la poésie impériale ; évité par la prose classique) : répondre à, répliquer ; et par suite, dans Horace (Sat. et Éplitres), « tenir tête à, résister à », sens

peut-être familier; respōnsitō, -ās, qui se dit surtout des juristes qui donnent les respōnsa prūdentium.

Sur les sens pris par responde dans la langue de la chancellerie impériale et de l'Église, v. Souter et Blaise, s. u.

La parenté de spondeō et de gr. σπένδω, σπονδή a été vue des Latins, malgré l'étymologie populaire, qui associait sponte; cf. F. 440, 1: spondere Verrius putat dictum quod sponte sua, i. e. uoluntate, promittatur. Deinde oblitus inferiore capite sponsum et sponsam ex Graeco dicta ait, quod i σπονδὸς interpositis divinis rebus faciant.

Le rite de la libation est indiqué par gr. σπένδω; l'obligation résulte du rite. Ceci indique, évidemment, le sens indo-européen, disparu en latin, par suite de l'existence de libāre, qui a servi à désigner l'accomplissement de l'acte rituel. La racine n'était connue jusqu'ici qu'en grec et en latin; or, on la retrouve en hittite, où la racine* (i) spand-, avec ses nombreux dérivés, désigne l'acte de la libation sacrificielle. Comme dans mordeō et tondeō, la valeur de la formation est « itérative », et non causative; en pareil cas, l'adjectif en -to-n'a pas l'élément -i-: spōnsus, et le parfait indo-européen fournit le perfectum: spopondī. Le cas est donc différent de celui de moneō, monitus, qui a entraîné monuī.

Le sens de spefa dans le groupe ombrien mefa spefa (T. E. VI a 55) est peu sûr: mensam (= libum, Vetter), *spensam (i.-e. aspersam)? V. Devoto, Tab. Iguv., p. 209.

spongia (spongea et spungia, sfungia, Isid., Or. 20, 2, 16 et 12, 6, 60; sfungidus, Orib.), -iae f.: éponge. Sert aussi de cognomen. Emprunt ancien (Caton) au gr. στογγία, latinisé; d'où les dérivés: spongiola, -lus; spongiōsus, -a, -um; spongiū, -ās, tous d'époque impériale. M. L. 8173 et 8173 a. Celtique: irl. spone; britt. yspung. Germanique: v. h. a. spunga, v. angl. spyneğe. Cf. fungus.

*spōns, spontis f.: substantif usité seulement au génitif spontis et à l'ablatif sponte; le nominatif spōns est seulement dans Charisius et dans Ausone, et spontem est peut-être dans Varr., L. L. 6, 72, mais le texte est peu sûr. Le génitif et l'ablatif spontis, sponte sont accompagnés d'un adjectif possessif: meae, meā, tuae, tuā, suae, suā, etc., ou, quelquefois, à l'époque impériale, d'un génitif: sponte ducum, Luc. 1, 99; le génitif ne figure que dans l'expression esse suae spontis « être maître de soi-même, agir de sa propre volonté». Meā sponte veut dire « de ma propre volonté, spontanément».

Dérivés tardifs : spontāneus, spontālis (= ἐκούστος).

Les Latins rattachent sponte à spondeō; cf. Varr., L. L. 5, 69, spondere est dicere spondeo, a sponte: nam id ualet et a uoluntate, et Fest. 440, 1, cité s. u. spondeō. L'ablatif sponte paraît exclure un ancien thème en *-ti-On rapproche le verbe germanique occidental, v. h. a. spanan « pousser, attirer », mais ni le sens ni la forme ne sont clairement expliqués par là.

sporta, -ae f.: panier de paille ou de bois tressé, à fond plat et à double anse; cf. Rich, s. u. Emprunt au gr. σπυρίς sous sa forme d'accusatif σπυρίδα; la syncope de i et l'assourdissement du d en t dénoncent un

intermédiaire étrusque; l'o latin ne rend pas non plus l'o grec dans les emprunts directs au grec (cf. grūma et, inversement, soccus). Ancien (Plt.), populaire ou technique. M. L. 8179. Germanique: v. angl. spyrte (de sportea?).

Dérivés: sportula: petit panier; en particulier, à l'époque impériale: petit panier dans lequel les patrons offraient à leurs clients des cadeaux en nature, vivres, etc.; par métonymie, « présent, cadeau », M. L. 8181, et all. Sporteln; sportulō, ās (Cypr.), d'où sportō (Caes. Ar.); sportella, M. L. 8180; britt. ysporth, ysporthell; sportellārius.

spūma, -ae f.: écume, mousse, bave (s'emploie au singulier et au pluriel; le pluriel semble plus usité, cf. salīuae, medullae); par extension, « écume de sel », s. nurī = ἀφρόνιτρον; s. argentī « litharge »; sorte de savon ou de pommade, s. caustica, Bataua. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8189. V. B. W. écume.

Dérivés et composés : spūmō, -ās, M. L. 8190; spūmātiō (Cael. Aurel.); spūmātus, -ūs (Stace); spūmātus (Apul.); spūmēscō (Ov.); spūmeus (époque impériale); spūmidus (Apul.); spūmōsus (= ἀφρώ-δης), M. L. 8191; *spūmula, M. L. 8192; *spūmi-fer, -ger, -gena, épithète d'Aphrodite, copie du gr. 'Αφρο-γένεια, -γενής (tous poétiques); dē-spūmō : 10 enlever l'écume; 20 répandre comme de l'écume; 30 cesser d'écumer; exspūmō : suppurer (Cels.); īnspūmo (Tert.), faits d'après exspuō, īnspuō, auxquels le sentiment des Latins rattachait spūma.

Pour un dérivé sans s initial, v. pūmex. Mot originairement populaire de forme peu fixée. Formes en -n-ordinairement à l'Est: skr. phênah « écume, impureté superficielle » (avec un ph de caractère populaire), ossète fink ä, v. sl. pény (féminin comme le mot latin, au pluriel en vieux slave; au singulier par la suite: serbe pena, spjēna à Raguse; russe péna), lit. spáiné et v. pr. spoayno (Voc.). Formes à -m- à l'Ouest: v. h. a. feim et v. angl. fám (masculin), et aussi en avest. spāma et v. angl. comme » et dans un parler iranien, le sogdien, pym'kh « écume ». Inconnu au grec et à l'arménien.

spuō, -is, -ī, spūtum, -ere: cracher; spūtus, -ūs m. (Cael. Aur., etc.); spūtum: crachat, M. L. 8197; spūtō, -ās, qui tend à remplacer spuō dans la langue parlée, M. L. 8196, et ses dérivés, spūtāmen, -mentum, -tor; spūtātūlicus, mot formé par Sisenna pour traduire le gr. κατάπτυστος. Ancien, assez rare dans les textes à cause de son sens.

Le crachat a, dans la croyance populaire, une valeur apotropaïque; cf. Plin. 28, 35, ueniam a deis petimus spuendo in sinum (Pétr. 74, 13), et Plt., Cap. 550, qui sputatur morbus; de là le sens physique et moral de dēspuō: détourner un mal en crachant; puis « rejeter avec mépris »; exspuō: chasser en crachant; respuō: rejeter en crachant, puis « repousser dédaigneusement », cf. gr. ἀποπτύω, ἐκπτύω; cōnspuō (cōnspūō): cracher dessus, couvrir de crachats, et « mépriser » (καταπτύω). Sur v. fr. escoupir, v. B. W. sous cracher.

Inspuō, înspūtō ne sont attestés qu'au sens propre « cracher sur ». — Il y a une dissérence de sens entre screō et spuō, comme on le voit par Plaute, Mi. 647: minime sputator, screator sum, item minime mucidus.

Comme sternuo, le verbe spuo appartient à une racine expressive dont les formes étaient variables en indoeuropéen et diffèrent d'une langue à l'autre (cf. screō). Lat. spuō, spūtum est à lit. spiduju, spiduti et à v. sl. pljuje, pltvati « cracher » ce que suō, sūtum est à si. $\frac{p_1-r_1}{r_1}$, siti « coudre » (v. ce mot). Le sanskrit a sthioati « il crache » et sthyūtáh « craché », comme il a sīvyati il coud », syūtáh « cousu », en face de lit. siúti « coudre » sur un type *stuppio, *suppio supposé par roum. scuina at stupi, v. Graur, Mel. ling., p. 23). Une dentale se retrouve dans arm. t'k'anem « je crache » et uk' « il a craché »; ceci a conduit à tenir pour ancien, et non pour issu de *py- (ce qui serait phonétiquement possible), le τ de gr. πτύω. Le gotique a speiwan « cracher » en face de la forme différente v. isl. spýja. L'ū de v. isl. spýta « cracher » et spýja n'a rien d'essentiel; car le grec a ἀπέπτύσεν « il a craché ». Il y a des formes à dentale dans gr. πυτίζω et ψύττει πτύει (Hes.), en face des formes germaniques. Cette variété de formes dans une racine expressive, à la fois vulgaire et comportant des valeurs actives, avec efficacité quasi magique, exclut la restitution d'un original indo-européen.

spurcus, -a, -um : sale, impur. Classique et usuel. M. L. 8194 (avec u fermé, comme murcus?).

Dérivés et composés: spurcō, -ās, M. L. 8193, et cōnspurcō; spurcitia, -tiēs (rare); spurcālian (Prud.); spurcālian, -ium (bas latin), conservé en germanique: m. néerl. sporkelle, nom du mois de février; spurcidicus, -ficus (tous deux plautiniens), -loquium.

Le sens premier de spurcus était peut-être « mélangé, impur »; cf. F. 474, 31 : -m uinum est quod sacris adhiberi non licet, ut ait Labeo Antistius lib. X commentarii iuris pontificii, cui aqua admixta est defrutumue, aut igne tactum est, mustumue antequam deferuescat. En ce cas, il est possible qu'il soit apparenté à spurius « bâtard », c'est-à-dire « de sang mêlé ». Ancien terme du vocabulaire religieux, où, d'ailleurs, il est toujours resté, jusque dans les représentants romans; cf. M. L., s. u. V. spurius? Pour le suffixe, cf. caecus.

spurius, -a, -um: bâtard. Terme de la langue du droit; cf. Gaïus, Inst. 1, 64: ... solent spurii filii appellari, uel a graeca uoce quasi σποράδην concepti, uel quasi sine patre filii. Par suite, « faux, inauthentique ». Spurius sert de cognomen en latin et en osque. Il y a un nom étrusque Spurinna (avec ἀ, cf. Havet, Man., § 322); le neutre spurium a le sens de « cunnus, pudendum muliebre » (Isid., Or. 9, 5, 24) et serait d'origine sabine d'après Plutarque, Quaest. Rom. 103. Peut-être mot d'origine étrusque, apparenté à spurcus; cf. Glotta, 15, 243 IM. L. 8195.

squalus, -a, -um: couvert de croûtes ou de plaques de boue formant écailles, crasseux, sale (un exemple dans Enn., Sc. 311, strata terrae lauere lacrumis uestem squalam et sordidam).

Dérivés: squālitās (Acc., Luc.); squāleō, -ēs: être couvert de plaques ou d'écailles, cf. Vg., Ae. 10, 314, per tunicam squalentem auro; G. 4, 13, picti squalentem terga lacerti, par suite « être rugueux, hérissé, couvert de saletés »; et « être en deuil » (cf. sordēs); squālēs, -is (Varr., Pac.), remplacé par squālor (que Lucrèce oppose à lēuor, 2, 425); squālentia (Tert.);

squālidus, cf. Accius (517), eius serpentis squamae squalido auro et purpura praetextae, M. L. 8198; squāliditās (Amm.); squālefaciō (bas latin); *squāleus, M. L. 8197 a.

Rapproché de squāma par les Anciens; cf. Gell. 2, 10, 19 sqq., Non. 452, 18 sqq.

Cf. peut-être dor. $\pi \alpha \lambda \delta c$, ion.-att. $\pi \eta \lambda \delta c$ (mais le π -initial peut aussi représenter *p-) et v. sl. $kal\tilde{u}$ « boue » (mais on propose aussi d'autres rapprochements : v. Trautmann, Balt.*sl. $W\ddot{o}rt.$, p. 113 sqq.). Un *skwa-initial n'est pas attesté, pour ce groupe, hors du latin.

squalus, -I m.: squale, chien de mer. Quantité de l'a inconnue; dans Ovide, Hal. 133, il faut lire squatus, non squalus.

Sans doute à rapprocher de squatus et peut-être de squāma. On rapproche aussi v. pr. kalis « wels (silure) » et v. isl. hualr « baleine » ; avec σπ. précédé de prothèse gr. ἄσπαλος « poisson indéterminé » (Hes.) et skr. chāla « poisson rouge d'eau douce » (J. Bloch) ; tout ceci assez vague.

squama, -ae f. : écaille (sens propre et figuré). Ancien, technique, usuel. M. L. 8199.

Dérivés et composés : squāmātus (Tert., Vulg.), cf. λεπιδοσός; squāmātim (Plin.); squāmeus; squāmosus, M. L. 8202; squāmula (Cels.), M. L. 8201; dēsquāmō, -ās : écailler, M. L. 2603, d'où *squāmāre, M. L. 8200, avec le même sens; squāmi-fer, -ger, -cutis (poétique).

V. squālus.

Squarrōsus, -a, -um: -i ab eadem squamarum similitudine dicti, quorum cutis surgit ob assiduam inluuiem. Lucilius (1121): « uaronum ac rupicum squarrosa incondita rostra», P. F. 443, 1. Sans doute corruption de *escharōsus, dérivé de ἐσχάρα, rapproché par étymologie populaire de squāma; ou noté squ-, au lieu de esqu-, par contrépel, et avec géminée expressive de type populaire. Le sl. skvara « sordēs» est loin pour le sens.

squatus, -I m.: ange, poisson de mer; glosé genus piscis dictus quod sit squamis acutus et eius cute lignum politur; correspond au gr. plvn.

Dérivé: squatina, même sens. M. L. 8203, 8204. V. squalus?

squilla, -ae f. : squille, crustacé. Depuis Varron. Conservé en italien et en logoudorien. M. L. 8204 a. Souvent confondu avec scilla. Mais les sens sont bien différents.

stabilis, stabulum : v. stō.

stadium, -I n. : stade. Emprunt au gr. στάδιον, attesté dès Lucilius et latinisé, d'où stadiālis (ager), stadiātus; passé dans les langues romanes. M. L. 8210.

stägnum (sur l'ā, v. Priscien, GLK II 63, 8), -ī n. : étang. Ancien (Enn.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8217 a; v. aussi B. W. étancher.

Dérivés : stāgnō, -ās, M. L. 8217 (et *restagnō, 7247 a); stāgnōsus (époque impériale); stāgnālis (-ris, -rius), stāgnātilis, stāgnēnsis, stāgnīnus, stagnātor, -tōrium, tous très tardifs.

Aucun rapprochement clair.

stagnum (stannum), -I n.: 1º alliage d'argent et de plomb; 2º étain (ce second sens plus tardif). Pline dit plumbum album. M. L. 8217 b. Celtique: irl. stan, britt. ystaen. Cf. Plin. 34, 160 et la note de Le Bonniec-Gallet de Santerre, ad l.

Dérivés : stagneus; stagnō, -ās : étamer, souder (stann-); stagnātiō; stagnātūra; stagnārius (Gloss.); stagnātōrium (Gloss.).

Le mot n'apparaît pas avant Pline et Suétone; et, d'après Pline, l'étamage serait une invention gauloise. Sans doute emprunt, mais d'origine incertaine. La forme stagnum est mieux attestée que stannum et confirmée par les formes romanes, it. stagno, etc.; les gloses ne connaissent que stagnum, qui, du reste, est confondu avec stagnum « étang ». Peut-être étymologie populaire qui auraît assimilé à une eau stagnante l'étain en fusion servant à étamer ou à souder. V. Sofer, 158.

stāmen, -inis n.: 1° fil, composé de plusieurs filaments tirés du haut de la quenouille et qui, par conséquent, se tient droit (cf. gr. στήμων et v. Rich, s. u.); 2° chaîne ou filets de chaîne dans un métier vertical, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8220; et britt. ystof; 3° par analogie: cordes de la lyre; 4° au pluriel: étamines.

Dérivés: stāmineus: couvert ou fait de fils, M. L. 8221; stāminārius, -a: fileur, fileuse; tardifs: stamnātus, -tiō, -tūra.

V. stō. Peut-être influencé par nēmen, gr. νῆμα.

*staminātus (stā-?), -a, -um: attesté seulement dans Pétr., Ṣat. 41, staminatas duxi (scil. potiones) « j'ai bu à tire-larigot ». Sans doute dérivé de στάμνος « cruche ». L'étymologie qui fait dériver l'adjectif de stāmen, cf. Buecheler ap. Friedlaender, Petronii Cena Trimalchionis, p. 232, paraît moins vraisemblable. Cf., toutefois, le deducat plena stamina longa colu de Tibulle 1, 3, 86.

stannum : v. stagnum.

statora, -ae f.: peson. Emprunt populaire fait sur l'accusatif du gr. στατήρ, στατήρα, conservé surtout dans les dialectes italiens. M. L. 8233.

statim, -tiō, -tuō, etc. : v. stō.

staurō, -ās: mettre en croix (Fulg., Gl.). Dérivé de σταυρός transcrit par stauros, comme staurophoros (Iren., Inscr.). Mot de la langue de l'Église, sans rapport avec *instaurō*.

stega, -ae f.: pont de navire, tillac. Emprunt au gr. στέγη (Plt.).

stěla, -ae f : stèle. Emprunt au gr. στήλη (latin impérial), passé en germanique : m. néerl. stīl.

stěliō, -ōnis (stělliō) m.: 1º lézard étoilé, stellion, M. L. 8243; 2º fourbe, imposteur (terme sans doute d'argot; cf. Pétrone, Sat. 50, 5, et Pin. 30, 89). De là, dans la langue du droit, stěl(l)iōnātus, -ūs m., cf. Dig. 47, 20, 3 sqq., et Gloss., stelionatus dicitur quando una res duobus uenditur, CGL IV 284, 35; stěl(l)iōnātor (Gloss.); et sans doute stěllātūra, terme de l'argot des soldats désignant la retenue prélevée sur leurs rations par les tribuns militaires.

V. stēlla.

stělla, -ae f. (stělla d'après les langues romanes; la graphie -ll- après voyelle longue indique la prononciation de l'exilis; elle n'était pas nécessaire devant -i- aussi trouve-t-on stelio e. g. dans le Mediceus de Vg. G. 4, 243, et dans le cod. Farnesianus de Festus, p. 412, 5; cf. mille, argilla): étoile (souvent « étoile filante »). Par suite, objet ayant la forme ou l'éclat de l'étoile étoile de mer, ver luisant, pupille de l'œil, etc. Noms propres: Stēlla, -lās, -lātīnus, -na tribus. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8242; B. W. s. u. Celtique: irl. stell, britt. ystwyll.

Siella est le terme de la langue courante. Depuis le res siècle av. J.-C., la poésie et la prose savante ont beaucoup utilisé sidera (sidus), qui vient de la langue augurale, et astra (astrum), emprunté au grec.

Dérivés : stellula, traduction de ἀστερίσχος [81]
Jér.]; stellātus, d'où stellāns, et stellō, -ās, usité aux formes personnelles seulement à l'époque impériale; stellāris (Macr.); stellātūra (tardif, ινε siècle, ν. stēliō); constellātus; constellātus (sans doute ē dans tous ces mots, à en juger par stēlla). Composés poétiques : stellifer, -ger, -micāns.

stēlla. sans doute de *stēlna (avec ē venant d'un ancien nominatif *stēl), est à arm. astl (génitif astel) « astre. étoile » ce que got. stairno « dorne » est à gr. dorne (avec neutre dérivé ἄστρον); l'a initial résulte d'un développement de voyelle prothétique qu'on observe souvent en grec et en arménien ; il manque, même en grec, dans le composé gr. στεροπή « éclair » en face de ἀστεροπή, ἀστραπή, ἀστράπτω. La forme à -r. se retrouve en brittonique : corn. steren, et en tokharien : tokh. A. s'reñ. pl. Le r de véd. tdrah (nominatif pluriel), strbhih et de av. stāram (accusatif singulier), starəbyō (datif pluriel) est ambigu. Le slave et le baltique ont un autre mot : lit. žoaigzde, pol. gwiezda, etc. Le stellis fulgentibus de Lucrèce, 6, 537, est sans doute une allusion à gr. ἀστεροπή, ἀστράπτω plutôt qu'une conservation d'usage indo-européen. - La formation de lat. stella et de got. stairno est parallèle à celle de got. sunno « soleil » (suffixe -no-) ; le nom des « étoiles » est souvent associé à ceux du soleil et de la lune; on retrouve des formations en -n- dans v. sl. slu-n-ice « soleil » et més-e-ci « lune »; à côté de lit. zvaigzde, le lette a zvaigzne « étoile ». L'idée que stella repose sur *sterla est arbitraire, malgré i.-ir. stár-, et provient de ce que l'on ne pense pas à la forme arménienne. Comme on le voit par les noms du « soleil », les astres admettent le genre animé et le genre inanimé; les noms du soleil et de la lune montrent que, ici, le genre animé se présente sous forme masculine ou féminine, ce qui semble répondre à des différences anciennes de conception. — La coexistence de *ster- et de *stel- justifie en quelque mesure un vieux rapprochement : *ster- et *stel- seraient les noms d'action des racines parallèles signifiant « étendre », *ster- (v. sl. stirę, strėti; lat. sterno) et *stel- (v. al. stelję, stilati « étendre »; cf. lat. latus, formé comme stratus). L'idée fondamentale serait celle du groupe d'étoiles semées dans le ciel. Pure hypothèse.

stemma, -atis n. : couronne ; tronc, arbre généalogique. Emprunt (depuis Sén.) au gr. στέμμα.

Dérivés tardifs : stemmico, -catura.

*stentinae, -arum f. pl.: intestins. Contrépel de *isten-

inas, forme vulgaire (Mul. Chir.) à double métathèse de initestinas; v. W. Heraeus, Kl. Schr. 132. Cf. intus

stercus, -oris (doubliet dialectal stircus, Lucérie) n.:
fumier, excréments. Ancien (Caton, Lois), technique. M.
r 8945.

Dérivés: stercorō, -ās (et stercerō, Cat.): fumer (un champ); M. L. 8244 a, stercorātīō, stercorārius; stercorēus, stercorōsus et stercorizō — cacō, Romul., fumer (Mul. Chir.); sterceia « torcheuse » (Tert.), stercidium « fumure » (Gl.); Sterculus, -lius; Stercūtus, -tius; Stercenius; stercūlinum (stercu., v. Plt., Per. 407, et Tér., Pho. 526), noté aussi sterquilīnum (sterquilīnum, Phèdre 3, 12, 2): tas de fumier. Sur l'origine de ce dernier, hypothèse aventurée dans Stolz-Leumann, Lat. Gr.5, p. 225. La forme la plus ancienne semble être sterculīnum, cf. H. Keil, Comment. in Catonis De agri cultura librum, p. 11; sur la variante -cui- et -qui-, v. Quiritēs.

Aucun rapprochement sûr. Les mots qui désignent l' cordure » dissèrent d'une langue à l'autre. Il en est quelques-uns qui, malgré des dissèrences, sont penser à stereus; ainsi gr. σκώρ, σκατός et στεργάνος κόπρων (Hes.), et lat. mu-scerda; germanique v. isl. prekkr, all. Dreck; celtique: bret. stronk, gall. troeth (de *trokta t.), etc. Pour la métahèse *sterk-/*skert-, cf. specio et *skop-. Mot populaire de sorme instable.

sterilis, -e (et archaïque sterilus, cf. P. F. 419, 4; et v. Lucrèce, comm. Ernout, ad 1, 340) : stérile (s'oppose à lecundus, fertilis, sterilitas à fertilitas; cf. Cic., Diu. 1. 57 131); et « qui rend stérile ». Le sens ancien de « animal qui ne produit pas de petit », soit qu'il s'agisse d'une femelle qui n'a pas encore eu ou n'a pas de petit, soit qu'il s'agisse d'un mâle, est conservé dans l'expression religieuse de Virgile (imitée d'Homère), Ac. 6, 251 : sterilemque tibi, Proserpina, uaccam. Les cogs sont qualisles de steriles par Varron, R. R. 3, 9, 6; la valeur propre est encore nette, par exemple dans Lucr. 4, 1235. C'est le latin qui, au cours du développement, a abouti au sens de « stérile » ; dans les emplois anciens, la valeur de « qui ne produit pas de petit » est encore présente, alors que le mot sert à des fins expressives, ainsi Plt., Tru. 97: neu qui manus attulerit sterilis intro ad nos, gravidas foras exportet. Usité de tout temps ; sens propre et figuré. M. L. 8246.

Dérivés : sterilitās (classique) ; sterilēscō, -is (Plin.) ; sterilicula (= uulua sterilis) (Pétr. 35, 3) ; sterilizō (Ps.-Phil.) ; sterillum (sti-) (Gl.).

sternő, -is, stržuľ, stržtum, sternere: étendre, coucher à terre; s. herbäs, harēnam, etc., d'où strätum: couche (de feuillage), etc.; ou « joncher de », s. solum tilis; fréquent dans sternere utam (lapidibus), cf. gr. bbb στορέννομι); de là sträta (uta) « chaussée »; cf. M. L. 8248 et 8291, strata (fr. estrée, etc.); 8292, stratum « lit » Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. sráth, srathar « strātum, strātūra », britt. ystrodur. A strāta remontent les formes germaniques du type v. h. a. strāzza, v. angl. stræt.

Dérivés: sternāx: qui renverse son cavalier (Vg., Sil.); prosterné (Sid.); -sternium, second terme de composé dans lecti-sternium, sellisternium, termes du rituel; la forme simple *sternium, que supposent certaines formes dialectales italiennes, M. L. 8249, a dû être refaite tardivement sur sternō; sternum: στρωμνή (Gl.); sternāmen; sternitum: lātrīna (Gl.).

strāmen et strāmentum : chaume; paille étendue; lit ou litière de paille ou de feuillage (cf. gr. στρῶμα), M. L. 8287; strāmentēcius; strāmentārius; strāmentor. -āris (Hyg.).

strātor : palefrenier ; strātūra, -ae f. : pavement, matelas, lit ; strātus, -ūs m. : lit, litière.

Une forme avec élargissement en -g- est dans strāgēs, -is f.: fait d'étendre, de jeter à terre; d'où « ruine, désastre »; souvent joint à caedēs, dont il est synonyme comme de clādēs. M. L. 8282.

strāgulus: qu'on étend, strāgula uestis; cf. Varr., L. 5, 187: hoc quicquid insternebant ab sternendo stragulum appellabant; strāgulum n.: couverture, housse, garniture de lit, etc., M. L. 8284; passé en celtique: corn. ystraill « tapis », et en v. angl. strægl; et strāgulātus (Vulg.); obstrāgulum: lanière de soulier (? confondu peut-être avec obstrigillus). Sur stragulāre, v. M. L. 8282 a.

A sternō, -is correspond un intensif en -ā- attesté dans les composés cōnsternō, -ās « abattre », qui s'emploie surtout au sens moral; de là cōnsternātus, cōnsternātuō; et sans doute ex[s]ternō, -ās (poétique, attesté à partir de Catulle) « abattre » et « mettre hors de soi » (sens influencé par un rapprochement avec externus dû à l'étymologie populaire; d'après aliēnātus); cf. Non. 108, 10, et Thes., s. u.

Composés de sternő: ad-, cön- (d'où *cönstrātum, M. L. 2172, et irl. consternaim), dī-, īn-, inter-, ob-, per-, prō-, sub-sternő, M. L. 8394 a. De pröstrātum a été tiré *pröstrāre, représenté dans les langues romanes, M. L. 6789, et irl. savant prostráti, de prostrātiō; britt. savant sustarn, de *substernium; de *substrātum, M. L. 8396; *substrāte, M. L. 8395. Sur l'existence d'un simple strō dans Isid., Or. 19, 26, 5, v. Sofer, 107.

Substerno rappelle skr. upa-star-, gr. ὑποστόρνυμι, got. ufstraujan.

La racine *ster- « étendre » est largement représentée dans plusieurs langues, avec ou sans élargissement.

La forme monosyllabique *ster- fournissait un aoriste radical que conserve le védique : dstar, astita, et un adjectif en *to-: skr. stṛtāḥ; cf. le substantif gr. στρατός α troupe, foule, armée ». Comme v. h. a. stirna « front.», le gr. στέρνον α devant de la poitrine » désigne une surface du corps. V. sl. strana (accusatif russe stóronu, serbe stranu) « région » repose sur *stornā. ÎLe latin n'a aucune forme sûre; v. stella.

Il y avait une forme à élargissement *ā/2 d'où résulte un type de racine dissyllabique : l'infinitif véd. starītave (à côté de startave), l'adjectif en *-no-, véd. stīrnāh, le substantif lit. stirta « meule de foin ». Le présent véd. strnåti, strnåte « il répand » doit être un ancien présent en *-nā- de cette racine à élargissement; l'irlandais a, du reste, conservé sernaid « il étend ». La forme de irl. sernaid et celle de lat. sternō ont été expliquées par M. Marstrander, Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée (Oslo, 1924), p. 33 sqq. — Le latin a conservé le type de skr. stirnáh dans strātus, qui a entraîné le perfectum strāui. On a aussi strāgēs.

Le grec a un autre type d'élargissement à $^*\bar{e}/\bar{o}$ qu'attestent l'aoriste ἐστόρεσα, le parfait ἔστρωμαι, l'adjectif στρωτός, etc. Le latin n'a rien de pareil.

Un élargissement en -u- est supposé par got. straujan « étendre, répandre » et v. bret. strauis « strāuī »; il rend compte du présent du type skr. stṛnoti, gr. στόρ-νῦμι. Le lat. struō s'explique sans doute par cet élargissement (v. ce mot).

Une forme à l, *stlā-, de la racine qui se retrouve dans v. sl. steljo, stllati « étendre » semble figurer dans lātus « large », stlatta(?) et peut-être dans stēlla. V. aussi tellūs.

sternuō, -is, -ul, -ūtum, -ere: éternuer; quelquesois transitif sternuere ōmen, approbâtionem; de là sternūtum (Gloss.), conservé dans les langues romanes, M. L. 8252; sternūmen, -mentum. Itératif: sternūtō, -ās, attesté seulement à l'époque impériale (Pétr., Plin.), qui a remplacé sternuō dans les langues romanes, M. L. 8250 (et 8251, *sternūtiāre), sternūtātiō, -tāmentum; sternūtus.

Comme celle de spuō, la racine de sternuō appartient à un groupe indo-européen dont les formes sont diverses, puisqu'il s'agit d'un mot expressif, non fixé. Le grec a un aoriste ἔπταρον et, pour « éternuement ». πταρμός et πτόρος (cf. spuō et πτύω). La racine comporte une forme élargie par *eu- dans irl. sreod « éternuement », gall. ystrew, trew (même sens); cette forme explique le type du présent gr. πτάρνυμαι, ainsi que celle de sternuo. La forme *steru-, *streu- de la racine, indiquée par le celtique, se retrouve dans lat. sternuo, ancien présent en *-nu- passé au type thématique et où le vocalisme radical -e- s'explique par une forme non conservée du subjonctif, comme dans sterno. Toutes les formes latines sont faites sur le présent sternuo ainsi obtenu. L'arménien a p'rnčel « éternuer » (Job XLI 9). où p'r- doit reposer sur un ancien *phur-, le timbre " de r étant attendu dans une racine à élargissement *-eu- (le *p' arménien pourrait aussi reposer sur *pt-).

Arm. p'rnčel pose une question plus large; il traduit gr. κραυγή, Job. XXXIX 25; et, de la même racine, p'rngal (ou p'rnkal) a un sens voisin. Dès lors, on doit rapprocher irl. srennim « je ronsle », qui ne se sépare, en esset, pas de irl. sreod « éternuement ». Le latin luimême a stertō « je ronsle », où *-te/o est un élément de formation rare en latin; cs. cependant le nictit d'Ennius. Le grec a þέγκω ou, avec un χ expressis, βέγχω, et, d'autre part, peut-être þόθος « bruit des vagues », v. roncus. Cs. aussi strepō, strīdō.

Le sens de « éternuer » de lat. sternuō, gr. πτάρνυμαι, provient sans doute en grande partie de la valeur propre du présent à nasale, dont l'aspect déterminé se prête à indiquer un phénomène brusque tel que l'éternuement.

sterquilinium : v. stercus.

stertō, -is, -ui, -ere: ronsler. Ancien, samilier; sterate « ronsleuse » (Pétr.); dēstertō (Pers. 6, 10): cesser de ronsler ou de rêver. Supplanté à basse époque par roncō, runcō. Non roman. Cs. M. L. 7292 et 7447.

V. sternuō, strepō.

stibium, -I n. (stibia, Gloss.): antimoine. Latiniastion de stibbi, stimmi, transcription du gr. στίδι, στίμι (Plin.); d'où stibiō, -ās (= στιδίζομαι); stibinus (Vulg.)

sticula, -aef.: sorte de vigne (Colum. 3, 2, 27). Inexpliqué. Voir André, REL XXX, 152. Sans rapport avec stic(h) a « « tunica » (Ed. de Diocl., Gl.), transcription du gr. στίχη).

stigma, -ae f.: marque au fer rouge. Latinisation de $\sigma\tau i\gamma\mu\alpha$, - $\alpha\tau\sigma\zeta$, rangé par la langue populaire dans la déclinaison des thèmes en α et devenu féminin (cf. schema).

Dérivés : stigmõsus; stigmõ, -ās = καταστίζω; (tardif). M. L. 8254 a.

stīgō, -ās : v. stingō.

stilāgō (still-), -inis f. : trad. de κορωνόπους, Plantāgō corōnopūs (Diosc. 2, 157). Inexpliqué.

stilla, -ae f. : goutte (que les grammairiens essaient de différencier de gutta, ainsi « gutta imbrium est, stilla olei uel aceti », Suét.). Attesté depuis Varron. M. L. 8258.

Dérivés et composés : stillō, -ās : couler goutte à goutte, distiller (sens propre et figuré), M. L. 8258 a; d'où stillātim (Varr.), stillātiō (S¹ Jér.), stillānter (Ambr.), stillātium (Sén.), stillāticius et stillātīuus (Plin.), stillāticum (Fulg.); dē-, M. L. 2604 a, dis., cr-, īn-, re-stillō; substillus : qui tombe goutte à goutte; se dit aussi du temps: -m tempus ante pluuiam iam paene amidum, et post pluuiam non persiccum, quod iam stillaret, aut nondum desisset, P. F. 399, 5, stillicidium: -m eo quod stillatim cadat, Varr., L. L. 5, 22. Dans la langue du droit, « écoulement des eaux de pluie », M. L. 8259.

Malgré l'affirmation de Festus (cité s. u., stiria), il n'est pas évident que stilla soit un diminutif de stiria. A en juger par gutta, on est plus tenté d'y voir une forme à géminée expressive en face de gr. ordyn «goutte d'eau ». Quant à stiria, dont le sens ne concorde guère avec celui de stilla, les rapprochements proposés supposent une racine *stei- avec suffixe à -r- constant : lit. stýros ākys « yeux fixes », avec des verbes dérivés tels que styrstů, stýrti « se raidir, se congeler », v. isl. stria « se raidir » (M. Trautmann n'a pas cru devoir retenir ce rapprochement pour le lituanien).

stilus, -I m.: en général, tout instrument composé d'une tige pointue; spécialisé dans les diverses langues techniques: pointe de chausse-trape (Auct. B. Afr. 34, 5; cf. stimuli, Cés., B. G. 7, 73, 9); aiguille ou sonde usitée en arboriculture (Pall. 4, 10, 20; Col. 11, 3, 53); tige de cadran solaire. En particulier, « poinçon » de fer ou d'os, terminé par une lame plate et large à l'une de ses extrémités, dont la pointe servait à écrire sur la cire des tablettes et la surface plate à effacer (de la uertere stilum). En rhétorique, stilus est devenu synonyme de scriptió, scriptūra, comme le fr. « plume », cl. Cic., Or. 150, stilus exercitatus, et a pris le sens de exercice

forit *, cf. Quint. 10, 7, 4, multus stilus et assidua lectio, et « façon d'écrire, style », et même, à l'époque impédie, a pu s'employer en parlant de l'éloquence, d'après râlio. La graphie du fr. style est due à un faux rapprochement avec στύλος. Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8260, et v. h. a. stil. Dénominatif stilō, -ās « pousser une tige » dans Colum. 4, 33, 3; stilōsus : quod stilo recto pedes similes habet (Chir., Vég.) = orthocolus; *dēstiliāre, M. L. 2604. V. stimulus?

stimulus, -I m.: aiguillon (= κέντρον). Sens physique et moral. Ancien, usuel, classique. Les formes romanes remontent à *stůmulus et stumbulus (cf. stipula, *stupula), M. L. 8261; de même britt. sæmml; v. Graur, Notes étym., p. 16.

Dérivés: Stimula: déesse qui aiguillonne, cf. Varr. ap. Aug., Ciu. D. 4, 11, etc., peut-être déformation populaire de Sémèlé, cf. Ov., F. 6, 503, dubium Semelae Stimulaene uocetur; stimuleus (Plt.); stimulõsus (Gael. Aur.); stimulõ, -ās; stimulātiō, -tor, -trīx, et ex- (= excitō dans la langue poétique et impériale), în-stimulō (synonyme poétique de înstigō).

On pense à un élément *sti- qui se retrouverait dans stilus et dans stinguō-.

etinchus : v. scincus.

*stingō, -is; -stigō, -ās: attesté seulement dans les gloses, où on lit stigo: distinguo, CGL V 526, 6 (à côté de stingō: oτίζω, CGL II 437, 62), et stigat: incendit, infammat, distinguit (ce dernier verbe ajouté par une seconde main), CGL V 515, 54. — -stīgō doit avoir été extrait artificiellement du composé qui est seul employé înstīgō, -ās « piquer contre », « exciter, stimuler » (déjà dans Térence; joint à stimulī, Lucr. 4, 1082), d'où instīgātor, -trīx, -tiō, -tus, -ūs (époque impériale), M. L. 4471.

A côté de cet intensif-duratif en -ā- (cf. ēducāre) existe un verbe thématique à nasale inflxée: *stingō, -is, non attesté lui non plus en dehors de la glose citée plus haut, mais qui figure dans une série de composés:

distingo (noté le plus souvent distinguo, mais cf. Vel. Long., GLK VII 67, 20: inventi sunt qui distinguere quoque sine u littera et scribere et dicere maluerunt, adicientes et illam rationem, quod distingere est interposito puncto dividere atque diducere, ce qui indique que l'on avait, au moins partiellement, le sentiment d'une différence entre stingo « piquer » et -stinguo « éteindre »), -is, -stinxī, -stinctum, -sting(u)ere (= διαστίζω) : distinguer, séparer par des marques ; cl. distinctus : κατάστικτος (Gloss.), par exemple dans Plin. 10, 144, alia (oua sunt) punctis distincta; Cic., N. D. 2, 95, caelum... astris distinctum et ornatum. Employé au sens moral de distinguer (par l'esprit), séparer, définir »; de là : distinctio (Cic.), -tor (bas latin), -tus, -ūs (Tac., St.), distinctim (bas latin), distinctīuē (Prisc.); indistinctus (= adulστικτος; époque impériale). Irl. distingaim « distingō » (savant).

insting(u) \bar{o} , -is: attesté pour ainsi dire seulement au participe instinctus: aiguillonné, stimulé (sens moral); de là: instinctus, -ūs m. (Cic. = ἐνθουσιασμός); instinctior (Tac., sens voisin de auctor); instinctiō, -tūra (tardiis).

intersting(u)ō, usité au participe interstinctus, synonyme de distinctus, interpunctus dans la langue impériale; interstinctio (Arn.). — V. sous stinguō.

L'ombrien a(n) stintu imper. « instingito TE III 18, 19, 20, se rattache à stingō, cf. Vetter, Hdb., p. 214.

stinguō, -is, -xI, -ctum, -ere: éteindre. Se trouve seulement dans Lucrèce (au sens propre et figuré; cf. 1, 666; 2, 828; 4, 1098), dans les fragments poétiques de Cicéron (Prisc., GLK II 564, 18 sqq.) et dans la glose stinguo: οδεννόω, CGL II 430, 13. Partout ailleurs le sens, « déterminé » par nature, appelle les formes à préverbe:

ex(s)tinguō: éteindre (sens propre et figuré). Classique, mais non dans Plaute, qui emploie restinguō. Usuel. M. L. 3070 (mais cl. aussi stinguere, M. L. 8262; B. W. éteindre); ex(s)tinctiō; -tor (Cic.), -tus, -ūs (Plin.); et in-ex(s)tinctus (Ov.), inex(s)tinguibilis (= &σδεστος); interstinguō (rare, Lucr. 5, 761; puis Mart. Cap. et Apul.) « éteindre ». Formé sous l'influence de interficiò?; rest(i)nguō: éteindre (sens propre et figuré). Ancien, classique, usuel. D'où restinctiō (Cic., Fin. 2, 3, 9); irrestinctus (in-) « non éteint » et « inextinguible » (Sil., Mart.), d'après in-extinctus.

Praestigiae se rattache plutôt à stringo.

Il est possible que stinguō ait été extrait secondairement des formes à préverbe par Lucrèce et Cicéron, conformément à l'usage poétique qui autorisait l'emploi du simple pour le composé, ainsi dare pour édere, pellere pour expellere, etc., et par suite de la confusion dans la prononciation de stinguo, e(x)stinguo. Il n'y a pas de parenté étymologique entre disting(u)o et extinguō; mais la langue les a rapprochés : « piquer » et « brûler » sont des mots de sens voisins (cf. all. ersticken et erstecken); instinctus s'emploie avec une valeur comparable à celle de incensus, înflammatus (înstinctus amore, incensus amore); on a été amené ainsi à voir un couple antithétique dans insting(u)o et ex(s)tinguo, et les formes ont réagi l'une sur l'autre. C'est ce qui explique les graphies distinguo et instinguo (ce dernier, du reste, à peine attesté).

Les formes signifiant « piquer », à savoir stingō dans les gloses, în-stīgāre, sont visiblement à rapprocher de gr. στίζω « je pique » (avec στιγών « esclave marqué au fer », στιγεύς « tatoueur »); v. sax. stekan, v. h. a. stehhan « piquer », got. in stika « ἐν στιγμῆ », etc., sont douteux à cause de got. stakins (accusatif pluriel) « στίγματα »; cf. aussi le groupe indo-iranien de skr. téjate « il est pointu », skr. tigmāh et v. perse tigra « pointu », etc. Mais les formes grecques ne justifient pas le -gu- de distinguō, quoique, par son sens, ce verbe appartienne à la famille de Instigāre.

Quant à extinguō, restinguō, ce n'est pas seulement le -gu- qui fait difficulté; c'est, de plus, le sens qui ne s'explique pas par « piquer ». On pense naturellement au groupe, énigmatique et obscur, de lit. gèsti (prétérit gesaū) « s'éteindre », v. sl. gastit « éteindre », et de gr. εσδην « je me suis éteint », σβῶσσα (ionien) « éteindre », σδέσσαι/σδέσσα « éteindre », ζείναμεν σδέννυμεν (Hés.), où il y a un ancien «μες ; le ζόσσον σδέσον d'Hésychius vient, d'ailleurs, tout compliquer en grec. Et l'on ne voit pas comment le rapprochement de ces formes pourrait rendre compte de stinguō. On retiendra

seulement que, s'il a existé un -stinguō, -stinxī au sens de « éteindre », on a pu faire distinguō au lieu de distingō, d'après distinxī. — Le rapprochement avec tingō, tinguō, où le gu n'est pas constant, n'explique rien.

stingus : v. scincus.

stipa f. : v. stipula.

stipendium : v. stips.

stipes, -itis m.: pieu rond fixé en terre, poteau, « fustis terrae defixus », P. F. 413, 4; tronc d'arbre. Sert de terme d'injure (cf. caudex). — Ancien (Enn.), technique ou familier. Dérivé: stīpidōsus (Ps.-Apul., Herb. 68, 13; 75, 29). Une forme stips avec le même sens est dans Pétrone 43, 5: et ille stips... « et cette bûche » (v. W. Heraeus, Kl. Schr., 139); c'est à stīps, et non à stīpes, que remontent les formes romanes; cf. M. L. 8264; à stīpārius, les formes germaniques du type v. angl. stipére, etc. V. stīpō et, pour la forme, caespes.

stīpō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: serrer, presser, entasser, s. mella, argentum; en particulier « entourer étroitement »; cf. Cic., Phil. 3, 12, 30, qui senatum stiparit armatis; Sest. 44, 95, qui stipatus semper sicariis, saeptus armatis, munitus indicibus fuit. Classique, usuel. M. L. 8263.

Dérivés et composés : stīpātor : garde du corps, satellite; stīpātiō (classique); stīpāmen (tardif), ticus (Gl.); cōnstīpō : serrer, presser, resserrer (dans la langue médicale, s'oppose à laxāre); cōnstīpātiō, cf. στύφω et συστύφω (Hipp.), M. L. 2171 et 2171 a; obstīpus : penché en avant, incliné; s'oppose à rēctus et, à basse époque, s'emploie pour prāuus. Rare, archaīque et postclassique; obstīpātiō (latin ecclésiastique).

Pour stipa (i?), v. stipula.

Le lituanien a stimpù, stipti « se raidir », stiprùs « fort » et le germanique, v. angl. stif « raide », etc., qui répondent exactement à la forme radicale latine; le φ de gr. στιφρός « foulé, serré, compact » peut reposer sur un ph expressif. Mais il y a aussi des formes à b : gr. στείδω « je foule, j'endurcis en foulant », στιβαρός « foulé, serré, compact », arm. stipem « je contrains », lit. stébiūs « je me dresse », stébas « pilier ». V. aussi stips, stīpes et stipula, stipulor. — Pour le st- initial, cf. le groupe de stupeō, etc.

stips, stipis f. (le nominatif n'est attesté que chez les grammairiens; stipis, Prud.): petite pièce de monnaie; cf. Varr., L. L. 5, 82, et Fest. 379, 3, stipem esse nummum signatum, testimonio est et de eo quod datur in stipendium militi, et cum spondetur pecunia, quod stipulari dicitur; et Dig. 50, 16, 27, stipendium a stipe appellatum est, quod per stipes, i. e. modica aera colligatur; par suite « petite offrande ou aumône ». Ancien (Enn., Plt.), assez rare. Non roman.

Le sens de « nummus signātus » autorise à rapprocher stīpō.

Composé: stipendium (issu par haplologie de *stlpipendium; cf. Varr., L. L. 5, 182, militis stipendia ideo quod eam stipem pendebant; l'i dans Enn., A. 265, Poeni stipendia pendunt, et Cat. 64, 173, est dù à une nécessité métrique; on a I dans Anth. 649, 25 et Sidoin., Epist. 8, 9, 5; Carm. 47; et les formes épigraphiques tardives stependia, stupendia (cf. stipula, stupula) supposent plutôt une prononciation avec t; cf. Lindsay-Nohl, Lat. Spr., 132; Stolz-Leumann, Lat. Gr. 5, 85-86): 1° tributimpôt (payé en argent, différent de uectigal, contribution en nature); 2° solde payée aux soldats, stipendia merère; puis, par métonymie, « année(s) de service » et « service », employé au sens figuré, e. g. Sén., Ep. 93, 4, functus omnibus humanae uitae stipendiis.

Dérivés : stipendiārius (Cic.) ; stipendior, -āris ; sti. pendiōsus, -diālis.

stipula, -ae f.: tige des céréales, chaume, paille, éteule. Ancien (Tér.), technique. Un doublet stupula, stupla est attesté chez Varron et dans les inscriptions et conservé dans les dérivés romans; cf. M. L. 8265; B. W. sous éteule; celtique: britt. soft (de *stubla]; et germanique: v. h. a. stupfala « Stoppel ». Sur stipula semble avoir été refait secondairement un simple stipa; cf. Serv. in Ae. 1, 443: a nauibus in quibus stipula interponitur uasis, quam stipam dicunt (cf. 3, 465); Fest. 478, 5: unde (sc. a stipa) et stipam, qua[m] amphorae cum extruduntur, firmari solent. Toutefois, stipa peut être un postverbal de stipō. M. L. 7252 a, *restuculum

Pour la racine, v. stipo. Pour la forme, cf. russe steblo « tige (de plante) », v. sl. stibite « καλάμη », avec la forme en b de la racine.

stipulor, -āris, -ātus sum, -ārī (et stipulō, employe surtout au passif, ainsi stipulārī = ἐπερωτᾶσθαι): faire contracter un engagement ferme, stipuler dans un contrat (en rapport avec spondēo « je m'engage »; cf. Varr, R. R. 2, 3, 5; Cic., Rosc. Com. 5, 13; Colum. 10 praef.; parfois employé pour spondeō, promittō. Ancien (Plt.), technique. Même verbe en ombrien stiplo « stipulāre » (impératif); stiplatu, steplatu « stipulātor »; anstiplatu « contrā stipulātor ». Emprunt au latin?

Dérivés et composés: stipulātiō: est uerborum conceptio quibus is qui interrogatur, daturum facturumuse, quod interrogatus est, respondet, Dig. 45, 1, 5; stipulātiuncula; stipulātor, -tus, -ūs m.; adstipulor es'engager solidairement avec; donner son assentiment à »; adstipulātor, -tiō, -tus, -ūs; Instipulor (Plt., Rud. 1381); restipulor; restipulātiō.

Varron, L. L. 5, 182, fait dériver stipulo de stips; de même Fest. 379, 5 (v. stips) et 472, 11. D'autre part, les juristes du Bas-Empire affirment l'existence d'un adjectif stipulus « ferme »; cf. Just., Inst. 3, 15, stipulum apud ueteres firmum affirmatur, et Paul Sent. 5, 7, 1. Mais cet adjectif a peut-être été imaginé pour expliquer stipulor, et il n'est nulle part attesté.

Comme l'usage de rompre une paille en signe de promesse existait déjà chez les anciens (Isid., Or. 5, 24, 30), on a expliqué stipulor par stipula « paille »; le sagmen ou herbe sacrée, dans la scène entre Tullus Hostilius et le fétial (Tite-Live I 24, 4), serait un reste de ce symbolisme; v. G. Nencioni, Lessico giuridico latino e tradizione medit., dans Ann. d. R. Sc. Super. di Pisa, S. II, IX, 1940, p. 12 sqq., avec les notes. — Cf., toutefois, les restrictions de J. Girard, Droit romain, 2° éd., p. 472, n. 5.

En somme, rien n'empêche absolument d'expliquer stipulor par « je dresse, j'affermis »; cf. le sens de arm. stipem « je contrains ». V. stipe.

stria, -ae (i; cf. Vg., G. 3, 366, stiriaque impexis induruit horrida barbis) f.: le mot est défini dans les gloses, évidemment d'après le passage de Virgile où il figure pour la première fois : « pendens glacies », « gutta gelata », et l'abrègé de Festus, 465, 7, a : stiricidium quai stillicidium cum stillae concreta frigore cadunt. Stiria enim principale est, stilla deminutiuum. Le rapport, réel ou imaginaire, entre stiria et stilla, mentionné par Festus, est indiqué également dans la glose : stillicidium conselatum, et si naribus mucci congelauerint, stiria diciur. Le composé stiricidium, qui est déjà dans Caton, semble-t-il (cf. F. 465, 33), est conservé, à côté de stillicidium, dans quelques dialectes italiens et en sarde. M. L. 8266.

Dérivé : stīriacus (Sol.). Pour l'étymologie, v. stilla.

stirps, stirpis f. (I; doublets stirpēs, stirpis; le genre masculin est également attesté; cf., entre autres, F. 412, 13 sqq.; Non. 226, 32 sqq.): souche, tronc. Se dit, par extension, de toute espèce de plante; joint et opposé à arbor par Cic., Fin. 5, 11, 33, cum arborum et stirpium eadem paene natura sit. Désigne le «rejeton», la «greffe», Par suite, au figuré: « souche d'une famille, branche »; et aussi « descendance, lignage »; et, en général, « origine ». Ancien (Liv. Andr.), classique, usuel. M. L. 8268.

Dérivés : stirpeus, -a, -um; stirpētum (Gloss.) M. L. 8267; stirpitus (cf. rādīcitus); stirpēscō (Plin.); exstirpō, -ās : extirper (propre et figuré), et ses dérivés exstirpātō, -tor (d'où stirpātor, tardif), -trīx; M. L. 3071 et 3072, *exstirpus.

Aucun rapprochement sûr. Un radical *stirp- (s'il n'est pas dialectal, cf. stircus) surprendrait en indoeuropéen, autant que celui de urbs.

stius, -ae f. : manche de charrue. Ancien (Gat.), technique. Un doublet sans doute dialectal stēua est supposé par la plupart des dérivés romans; cf. M. L. 8269; Einf.², p. 148.

Dérivé : stiuărius (bas latin). Sans étymologie connue.

stlatta, -20 f.: genus nauigii latum magis quam altum, et a latitudine sic appellatum, sed a consuetudine qua slocum pro locum et stlitem pro litem dicebant, P. F. 411, 12. Rare.

Dérivé : stlat(t)ārius. Cf. lātus. Mot technique, de type populaire, à -tt-.

*stlembus adj. (?): grauis, tardus, sicut Lucilius (1109)

pedibus stlembum » dixit equum pigrum et tardum, P.
F. 413, 1. Sans autre exemple.

Cf. les formes germaniques du type norv. stolpa « avoir les jambes raides », all. stolpern « trébucher »? Mot d'emprunt?

gt 17g . . . 77.

stioppus, -I m. (scl-): bruit produit en tirant contre la joue un doigt introduit dans la bouche (Perse, 5, 13). Onomatopée à consonne intérieure géminée. Cf. stloppum est genus uasis rotundum os habens, CGL V 624, 12. M. L. 8270. Pour la forme, cf. cloppus.

stő, stás, steti (de *ste-st-ai avec dissimilation du second groupe; cf. scicidi de scindó), státum (státus,

-ūs, dans Plt., Am. 266, Mi. 206, Ps. 1288, contre un exemple de stātus, Mi. 1389, qui peut être analogique des formes de 1re conjugaison ; cf., toutefois, Meillet, BSL 24, 2 (74), p. 66), participe futur stātūrus, stāre: 1º être debout (opposé à sedeō, iaceō, cadō), être dressé; 2º être immobile (opposé à eō). S'emploie au propre et au figuré ; de la les sens de « demeurer ferme (et, dans la langue militaire, « tenir », s. in acië, etc.), persister, perséverer, être maintenu »; stare in aliqua re, aliqua re et même postclassique alicui rei (Dig.); stat sententia, stare cum « être avec quelqu'un »; stare ab (comme esse ab) « être du parti de ». Impersonnel : per me stat (ut, quominus, quin) « il dépend de moi que ». Quelquesois, avec le sens de constare, « être au prix de, coûter »; cf. Vg., Ae. 10, 404, haud illi stabunt Aeneia paruo/hospitia. Dans la langue poétique, stare apparaît comme synonyme fort de esse; ainsi Vg., Ac. 1, 646, omnis in Ascanio cari stat cura parentis, où stat = posita est ou simplement est; Lucr. 1, 746-748, deinde quod omnino finem non esse secandis / corporibus faciunt neque pausam stare fragori (où finem esse et pausam stare sont exactement semblables), / nec prorsum in rebus minimum consistere quicquam (où consistere = esse); de même, 5, 199, tanta stat (natura), praedita culpa, où stat joue le rôle de la copule. Ce sens s'est conservé et développé dans les langues romanes, où stō est abondamment représenté, M. L. 8231, avec de nombreux dérivés. V. B. W. être.

A stō correspond une forme athématique de présent à redoublement, d'aspect « déterminé », indiquant le procès qui parvient à son terme (cf. sīdō en face de sedeō et -cumbō en face de cubō):

sistă, sistis (le perfectum steti sert en face de sistă comme en face de sto; l'opposition des deux types n'est marquée qu'au présent ; il en va de même de sēdī et de cubui; l'emploi de stiti pour différencier le perfectum de sisto est secondaire), sistere : absolu et transitif : 1º s'arrêter, e. g. Varr., L. L. 6, 8, solstitium, quod sol eo die sistere uidebatur; Vg., G. 1, 479, sistunt amnes terraeque dehiscunt (l'emploi de sisto et d'un inchoatif correspondant est caractéristique); 2º arrêter, s. gradum, s. sē; s. aliquem saluom, fana sistere, etc., cf. loráναι τινά; de là, dans la langue poétique et impériale, « mettre un terme à ». Dans la langue juridique, sisto a le sens de : 1º « comparaître (absolu), se présenter », 2º « faire comparaître, produire devant le tribunal » (transitif): uadimonium sistere (opposé à u. deserere). Enfin, sisto s'emploie impersonnellement dans l'expression sisti non potest. Ne semble conserve que dans un dialecte italien. M. L. 7956.

Sisto a un correspondant exact dans ombr. sestu « sisto »; la voyelle du redoublement est toujours notée e en ombrien ; elle peut néanmoins représenter un i.

*-stanő. A stő correspond aussi une forme à suffixe nasal qui n'est attestée que dans des composés, sous la forme dérivée en -ā-:

dēstinō, -ās: fixer, attacher; cf. Caes., B. G. 3, 14, 6, funes, qui antemnas ad malos destinabant, et dēstina: appui, support (Vitr.). S'emploie au sens moral et absolument « se fixer, se proposer fermement ». De là dēstinātus « fixé, arrêté », e. g. T.-L. 21, 44, 9: si hoc bene fixum omnibus destinatumque animo est; et dēstinātum: dessein, résolution; obstinō: s'obstiner (transitif et absolution; obstinō: s'obstiner (transitif et absolution)

solu); obstinātus; obstinātis (classique); praestinō: fixer d'avance le prix d'une chose, marchander, acheter; mot de Plaute, cf. P. F. 249, 27: -are apud Plautum praeemere est, i. e. emendo tenere; repris par Apulée. Pour le sens, cf. cōnstāre « coûter ».

Formes nominales et dérivés : stabilis : qui se tient bien, stable, ferme (sens propre et figuré), M. L. 8207. De là : stabilitās (classique = βεδαάτης) ; stabiliō, -īs, M. L. 8206 ; stabilīmen (rare, poétique) ; stabilīmentum ; stabilītor, qui semble une création de Sén., Ben. 4, 7, 2 (sans doute à l'imitation du gr. βεδαιωτής) : Deus, quod stant beneficio eius omnia, stator stabilitorque est ; cōnstabilīō, -īs (archaīque et postclassique) ; restibilis ; restibiliō, Pacuvius, v. Festus 432, 35.

stabulum: endroit où l'on s'arrête (= σταθμός); de là diverses acceptions: « étape, halte », « résidence, demeure », en particulier « auberge » et « lupanar » (cf. prostibulum); dans la langue rustique, « étable », pour toute espèce d'animaux (s. ouium, boum, pāuōnum, piscium, apium, etc.), et « gîte » (s. ferārum), M. L. 8209; B. W. s. u. Celtique: irl. saball, stabla; britt. staul, ystaffel (de stabellum).

Dérivés et composés : stabulō, -ās et stabulor, -āris, M. L. 8208 ; stabulārius ; stabulātiō.

Pour naustibulum, v. nāuis; prostibulum. v. prostō; pour uestibulum, v. ce mot; stāmen, -inis n. : v. ce mot. status : qui se tient droit, dressé, immobile; arrêté, fixé (status diës, cl. statuere diem); cf. F. 416, 25, Statue Matris simulacrum in foro colebatur, où Stata Mater correspond à Iuppiter Stator, et aussi Stata Forūna, Valstūdō Stata; de là Statānus, Statulīnus, Statīha, divinités que l'on invoquait pour que l'enfant se tint debout, cf. Varr. ap. Non. 532, 18; et statānum uīnum (Pline, 14, 65). Stātus est l'adjectif verbal à la fois de stō et de sistō. Nom propre: Stātius; osq. Staatis.

statārius: qui reste debout ou immobile; en particulier statāria comoedia (opposé à mōtōria) « comédie où il y a peu d'action ». Dérivé de stătus, comme primārius de primus, etc. Conservé en sarde. M. L. 8232.

staticulus, -i m. : sorte de danse lente (Plt.); staticulum : statuette (Plin.).

statim (stetim, condamné par Consentius 11, 25, éd. Niedermann, d'après steti, fait sur le modèle de cessim, sēnsim : cēssī, sēnsī) adv. : sur place, sans bouger ; ita statim stant signa, Plt., Am. 276; par suite, comme ilico, « sur-le-champ, aussitôt »; d'où statim ac, atque, ubi, etc. Sur stetim, v. Lindsay-Nohl, Lat. Spr., 16. La forme stātim attribuée par Non. 393, 5, à Térence, Ph. 790, est suspecte et contredite par le témoignage des manuscrits de Térence; cf. Lindsay, éd. de Térence, ad loc., et Early lat. verse, p. 218. A côté de isars « aussitôt », l'Avesta a išaroštāitya, avec le même sens, sans doute plus appuyé, ce qui montre le rôle de sta- pour indiquer l'idée de « aussitôt » qui doit être rendue de manière sensible et dont, par suite, l'expression est sujette à beaucoup d'innovations. Le suffixe -tim a fourni de nombreux adverbes, notamment à la langue fami-

statio : 1º station, fait de demeurer droit et immobile « manēre in statione », etc.; 2º station, résidence; dans la langue militaire, « poste, faction »; dans la langue nautique, « mouillage, port »; dans la langue officielle de l'Empire, « résidence d'un fonctionnaire impérial », puis la fonction elle-même; « position »; « station de poste »; « assemblée religieuse » et « ieuno sur ce sens, v. Svennung, Zeitsch. f. Neutest. Wiss. 1933, 294-308, et Blaise, Dict. du lat. chrét.]. Pour le dans les dialectes italiens, M. L. 8234. Irl. statid. Dérivés : stationālis : fixe (s. stēlla, Plin. = στάσιμος); stationārius : qui appartient à un poste, s. mīlēs; stationārius : officier de poste ou de police.

stator: esclave public chargé de la poste; cf. Rich, a. M. L. 8235; et, dans la langue tardive, stantor, stantia, stantārius « qui se tient en avant ».

stator : épithète de Jupiter, cf. Stata ; Statorius : nom propre.

propre.

A stator correspond un féminin attesté dans le composé obstetrīx; v. obstō.

pose costetrus; v. 100510.

statītuus: immobile. Usité surtout dans la langue mi.
litaire au sens de « fixe », statītua castra, d'où statītua n.
pl. substantivé, et, dans la langue religieuse, statītua (fēriae). Cf. aestītuus.

status, -ūs m.: façon de se tenir, attitude; endroit où se tiennent les hommes ou les choses (dē statū moure, dēicere; stāre in statū «se tenir en garde», Plt., Mi. 1389) par suite, «façon d'être, état; condition, position». Se dit en particulier de l'état de la cité, s. cīutātis, s. relpūblicae. Dans la langue de la rhétorique: « position d'une question» (cf. cōnstitūtiō causae), en particulier « réfutation d'une accusation» (gr. ordou; cf. Cic. Top. 25, 93, et Isid., Or. 2, 5, 1: status apud rhetorei dicitur ea res in qua causa constitit, i. e. constitutio). Celtique: irl. stad, britt. ystad. Les formes française et germanique semblent récentes.

statūra : stature (classique, attestė depuis Pl.); statūrosus (Aug.).

Peut-être statura dans Lucilius 794 : quare pro facie, pro statura Accius.

statua: statue (plus particulièrement statue d'un homme, par opposition à signum « statue d'un dieu », M. L. 8236. Dérivés: statuālis, M. L. 8237; statuārius: statuaire; statuāria: sculpture; statunculum (Pétr. 50, 6); statuncula (Greg. T., Hist. I, 5), d'après homunculus. Statua semble être le postverbal de statuō.

statuō, -is: mettre debout, arbōrēs statuere; faire tenir droit ou ferme; d'où dresser, fixer, établir (sens
propre et figuré, physique et moral), s. modum, s. finēs
s. diem, s. poenam, etc.; par suite « décider, décréter »,
Irl. statuid, de statūtum. Dérivés: statūmen, terme technique « support », « lit de maçonnerie », « varangue »
(terme nautique); d'où statūminō, -ās; statūminātid
(époque impériale); statuāle (Lex Sal.); Statulēnus,
-neius.

Composés : adstituō « placer auprès »; constituō « établir » (aspect déterminé), « poster, décider »; d'où constituum n. = σύνταγια, constitutiō = σύνταξις et σπίσις (cf. status), constitutio

dēstituō : 1º établir, placer ; 2º abandonner ; d'où dēstitūtiō, -tor (rares) ; cf. dēsistō.

Instituō: placer dans ou sur, instituer, établir (sens physique et moral); former, instruire; înstitūta n. pl.: principes établis, institutions; înstitūtiō: disposition, arrangement, institution, instruction (i. ōrātōria, Quintil.): -tor (tardif).

praestituo : établir d'avance, prescrire.

prostituo : placer devant, exposer, et « prostituer »;
prostitua 1. prostitutio, -tor (époque impériale; cf. proprostitua 1. prosto); restituo : rétablir, restituer; restitutio,
inbitum, prosto); restituo : rétablir, restituer; restitutio,
ior; substituo : mettre dessous ou à la place, soumettre
ior; substituer; substitutio; substitutius : condition[rare], substituer; substitutio ; substitutius : conditionple (Apul., cf. δισοκατάστασες, δισοκατάστατος).

Composés de stō: ab-stō: se tenir éloigné (= ἀφίσταμαι), très rare; trois exemples: Plt., Tri. 263, abstandus: qui doit être tenu éloigné; Hor., A. P. 360, si propius stes... si longius abstes; Cypr. Gall., gen. 1440, abstare; se trouve dans les gloses. Dérivé: abstantia (un exemple de Vitruve). Abstō est à peine vivant; o'est absum ou absistō qui le remplacent.

adstō, astō (παρίσταμαι): se tenir ou se dresser auprès; assister (sens moral rare, réservé à adsistō). Synonyme de adsum; cf. Lucr. 3, 1879, certa quidem finis uitae mortalibus adstat (à côté de finem esse, I 747), M. L. 739. Dérivé: a(d)stantia: seulement dans les gloses, où il est traduit par παρούσια. Composé: *adastō, M. L. 148.

antistō (ante-): se tenir en avant de; l'emporter sur. Rare, archaïque et postclassique; un seul exemple dans Cic., de Inu. 2. 2. La prose classique dit praestō ou antecedō.

antistes, -itis m.: qui se tient en avant, ches. Usité surtout dans la langue religieuse, avec un séminin d'origine secondaire antistita; sacrōrum antistes, qui désigne un prêtre d'ordre supérieur, a pu servir à traduire énformoç dans la langue de l'Église. Dérivés: antistitium (Mart. Cap.); antistatus, -ūs m. (Tert.).

circumstō = περιΙσταμαι « se tenir autour, entourer»; circumstantēs et circumstantia, -ium; circumstantia, ae : fait de se tenir autour. Rare au sens propre; usité surtout en rhétorique comme traduction de περιστασις; cf. Quint. 5, 10, 104, hoc genus argumentorum sane dicamus ex circumstantia, quia περίστασιν dicere aliter non possumus; circumstatiō, -ōnis.

constō (= συνίσταμαι): 1º être arrêté, être fermement établi (d'où constat inter omnes « c'est une chose fermement reconnue entre tous »; cōnstāre sibi « être fidèle à soi-même, ne pas changer d'avis »; cōnstāns: ferme, inébranlable; cōnstanter; cōnstantia, et incōnstāns, -ter, -tia); 2º être composé de, consister en (= συνίστηκα); 3º avec un ablatif instrumental de prix, « être mis en vente moyennant un prix », « coûter » (sens propre et figuré); cf. Cés., B. G. 7, 19, 14, edocet quanto detrimento et quot uirorum fortium morte necesse sit constare uictoriam, sens dans lequel cōnstāre est surtout représenté dans les langues romanes, M. L. 2170. Employé aussi par Lucrèce comme synonyme de esse, e. g. 1, 582 (corpora) quoniam fragili natura praedita constant.

disto (= διίσταμαι) : être éloigné. Employé absolument, avec ab ou avec inter sēsē. Sens moral « différer ». Dérivé : distantia (= διάστασις).

exstō, extō (= ξξέστρκα; Arist.): être élevé au-dessus, dépasser, être proéminent; d'où « être en vue » et « exister, subsister ». Dérivé: exstantia (Col., Cael. Aur.).

instō: être dressé ou debout sur; être menaçant ou imminent; presser vivement (sens physique et moral), d'où « insister ». Dérivé : instantia.

interstō: se tenir entre (rare et tardit). Dérivés: interstes: intermédiaire (Tert.); interstitio, interstitium, tous deux de basse époque; osq. Anterstatat, dat. «*Interstitae.».

obstō (*ostō, tardif): se tenir devant, faire obstacle, M. L. 6023; B. W. ôter; obstāculum (époque impériale, attesté à partir de Sénèque); obstantia (Vitruve). A obstō se rattache obstetrīz, -īcis (obsetrīz, inscriptions tardives et manuscrits) f.: « celle qui se tient devant l'accouchée pour recevoir l'enfant », « sage-femme »; mot ancien, attesté depuis Plaute; de là obstetrīcis; obstetrīcō, -ās (-cor), -cālis, tous d'époque impériale.

persto: demourer debout ou immobile; persister (sens physique et moral).

praestō: être en tête de, l'emporter sur; praestes, -itis, épithète appliquée aux dieux: Iuppiter praestes; praestantia; Praestana dans Arn. 4, 3: P. est, ut perhibetis, dicta quod Quirinus in iaculi missione cunctorum praestiterit uiribus. Semble different de praestō « fournir, garantir », d'où proviennent praestātiō, praestātor et les verbes romans du type « prêter ». M. L. 6725.

prostō: se tenir en avant, faire saillie. Sens propre rare; usité surtout dans le sens de « être exposé en public, être offert en vente », « se prostituer »; prostibilis; prostibilum; prostibila, -lāta, -lātrīx (tardifs). Cf. prostiuo. M. L. 6788.

restō: demeurer en arrière; par suite « rester, demeurer »; impersonnel restat ut. Dans la langue militaire s'emploie au sens de resistere (non, toutefois, dans Cicéron et César). M. L. 7248 (et *arrestō, 673); celtique; irl. riast. Fréquentatif: restitō, -ās: s'arrêter souvent (rare et archaſque).

substō (ὑφίσταμαι): se tenir dessous; et « résister, subsister ». M. L. 8394. Dérivés créés par la langue philosophique à l'imitation de termes grecs, tous d'époque impériale et employés surtout ou créés par les Pères de l'Église: substantia (= ὑπόστασις), d'où irl. substaint; cf. essentia; substantiola (S' Jér.); substantialis (= ὑποστατικός), substantialitās et cōnsubstantialis, traduction de ὁμοούσιος; substantīuus, dont le n. substantīuum (sc. uerbum) traduit en grammaire le gr. τὸ ὑπαρκτικόν; substantīuālis (Tert.). Sur substantīa, v. C. Arpe, Philol., XCIV, 1939, 65.

superstō: se dresser par-dessus, dominer, surmonter. Dérivés: superstes, -itis adj.: qui demeure au-dessus; par suite « qui survit » (sens le plus fréquent), joint à superesse, dont il est en quelque sorte l'adjectif, superstō ne signifiant pas « survivre », sauf à basse époque (Ennode), où ce sens a été refait sur superstes; de l'adjectif la langue archaïque a tiré un dénominatif superstitō, -ās, transitif et absolu « préserver, faire durer » (Enn., Sc. 295) ou « être survivant » (Plt., Pe. 331). Dans la langue du droit, superstes a le sens de « témoin » (qui stat in tûre super aliquā rē); cf. Fest. 394, 37, superstites testes praesentes significat; et Cic., Mur. 12, 26, suis utrisque superstitibus praesentibus istam uiam dico: inite uiam; superstitiō: superstition (opposé à religiō,

e. g. Cic., N. D. 1, 42, 117; 2, 28, 71, 72); superstitiosus. cf. Cic., N. D. 2, 28, 72, qui totos dies precabantur et immolabant ut sibi sui liberi superstites essent, superstitiosi sunt appellati, auod nomen patuit latius (où il n'v a peut-être qu'une étymologie populaire). Dans la suite. c'est l'idée de « pratiques superflues » que l'on a vue dans superstitio; de là les gloses du type superflua obseruatio. V., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Et. lat., 16 (1938), 35,

Sistō a fourni de même des composés correspondants aux composés de stō: l'aspect déterminé v est souvent peu sensible : toutefois, les formes à préverbes s'accommodent mieux de la valeur « déterminée » de sisto que de l'aspect « indéterminé » de stō, de sorte que beaucoup de composés se confondent presque pour le sens avec des composés de sto qu'ils ont tendu à remplacer. La valeur factitive qu'admettent les formes simples de l'infectum, sistō, n'existe pas dans les formes pourvues de préverbe.

absistō: s'éloigner de, et « cesser de »; adsistō (as-) = παοίσταμαι : se tenir auprès de ; s'arrêter ; assister (sens propre et figuré) : dans la langue de l'Église, adsistentia « assistance. aide » ; consisto : transitif et absolu. « s'arrêter » et « arrêter »; « se composer de, consister en » (glosé συνέστηκα). A partir de Dioclétien apparaît consistorium : conseil du prince, consistoire ; desisto : s'éloigner, abandonner; s'arrêter de, cesser de, se désister; exsistō (existō) : se dresser hors de ; s'élever ; sortir de terre, surgir; par suite « exister, apparaître ». Quelquefois synonyme de esse, cf. Cic., Off. 1, 30, 107, ut in corporibus magnae dissimilitudines sunt, sic in animis existunt maiores etiam uarietates; et le participe exsistens a servi de participe à esse, cf. Thes. V3, 1875. 33 sqq.; īnsistō: s'arrêter (dans); s'appuyer sur; presser (sens physique et moral); insister; intersisto: s'arrêter entre : s'interrompre (Quint.) : les composés interstitium, -stitio se rapportent aussi bien à intersto qu'à intersisto; obsisto : s'arrêter devant, s'opposer à ; persistō : persister; *prosistō (participe prosistēns dans Apul.) : être proéminent : resisto : 1º rester en arrière. s'arrêter; 2º résister (d'où resistentia dans St Aug.); 3º se dresser de nouveau (= resurgō; rare); subsistō: s'arrêter; faire face à ; dans Apulée, synonyme de succurro. Dérivé : subsistentia (Cassiod., Boèce) = δπόστασις; supersistő: se tenir ou se placer sur (Apul., Amm.).

Pour instauro, v. ce mot et ci-dessous.

La racine *st(h)ā- « se tenir » fournissait en indo-européen un aoriste radical athématique : skr. dsthāt « il s'est mis debout » = gr. ξοτά (ion.-att. ξοτη); cf. les infinitifs sl. stati, lit. stoti « se mettre debout ». Il y avait un parfait : skr. tastháu « je me suis mis debout » (résultat acquis), plur. tasthima, gr. Lounxa, plur. Louxμεν; c'est ce parfait que représente steti. L'indo-iranien a un présent thématique à redoublement, forme qui en indo-européen indiquait le procès arrivant à son terme : skr. tisthati (avec redoublement en t-), mais av. hištaiti (avec redoublement s-) « il se tient debout, il reste debout »; c'est à ce type qu'appartient lat. sisto (le type de ໃστημι, propre au grec, est autre) ; la même forme a fourni à l'irlandais des verbes tels que v. irl. ar-a-sissiur glosant inniténs. Pour exprimer l'état d' « être debout »,

il a été fait des formes en -ē- dans v. sl. stojati debout », lit. stovėti (mėme sens), v. h. a. stėn (debout », lit. stovėti (mėme sens), v. h. a. stėn (debout ») debout », iii. seevee acomme « itératif », en face debout », la type debout », la type debout » la type debo d'autre part, le siave debout 3, le type staje; stano, stati « se mettre debout 3, le type staje; stano de stan stano, stati « se meme -stoju; lat. stō représente me lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stō représente me la lituanien a de même -stoju; lat. stoju se la lituanien a de même -stoju se la lituanien a de mêm mation de ce genre, de même que ombr. stahu stahu et osq. stait « stat », stahint « stant »; cf. in ije suis » (v. n. reuerson, un procès arrivant à su terme défini, il a été constitué dans diverses langues de la constitué dans diverses langues de la constitué dans de la constitué de la co formes à nasale, toutes indépendantes les unes de autres; la plus remarquable est celle du germanique got. standan « se mettre debout » (prét. stop); le got. got. stanaan σο πιστος (inf. stati), cf. v. pruss. posts. sur une forme de ce genre que repose le type derre lat. -stināre.

Les formes nominales s'expliquent par les regles ge nérales de formation et ne posent guère de questions A cause du sens, on relèvera stabulum; la formation est parallèle à celle de v. isl. stodull e endroit où l'on trait les bêtes », v. h. a. stadal « grange »; pour le sens cf. véd. go-siáh « étable à vaches », av. aspō-stāna « éch rie à chevaux », etc., got. awi-stris (génitif singulier) la bergerie » (v. h. a. ewist), v. sl. stado « troupeau) v. angl. stod « troupeau de chevaux », etc. Tout ceci sa rapporte aux arrêts du troupeau quand il est au repos Le sens général du mot est conservé par osq. staflatar « statūtae » et pėl. pristafalacirix, n. pl. « *praestibu. lătrices » (Vetter); le sens de ombr. staftarem est incertain : « consolidatum » (Devoto), « concretum (Vetter).

L'ă de stabulum est le même que celui de l'adjectif status qui répond à skr. sthudh a placé debout , gr. oraτός. D'après ce participe, on le retrouve dans le sub stantif status, d'où statua, statuo, et le même d'apparait dans le type de superstitem (accusatif singulier), sur lequel a été fait le nominatif singulier superstes, tandis que, au contraire, l'indo-iranien a généralisé à dans le type véd. rathestháh « guerrier » (littéralement « qui se tient debout dans le char »), etc. L'ā de supin stātum (d'où stātūrum) est normal dans le type des substantifs en -tu- auquel appartient le supin ; cf. skr. sthâtum et de même, lat. genitum en face de natus. L'a de obsidculum peut être ancien ; cf. véd. sthátram « lieu où l'on se tient »; toutefois, le mot est tardif.

La valeur factitive de « poser, établir » a été rendue partie avec une valeur factitive de sisto, partie avec le dérivé statuő; s'il y a préverbe, seulement avec -stituő L'ombrien a statita « statūta », statitatu « statuito» (impér.), stakaz « statūtus ». Par staflatas « statūtae », on voit que l'osque a procédé autrement.

L'a figure dans stamen; cf. gr. στήμων « chaine du métier vertical du tisserand », et des formations sem blables, mais de sens non technique, se retrouvent dans d'autres langues : skr. sthaman- « lieu de séjour », lit. stomů « statum », got. in... stomin « ἐν ὑποστάσα ». L'identité de sens du lat. stamen avec gr. oriques donne lieu de supposer, pour ce terme technique, une influence du grec sur le latin.

Les formes osque et ombrienne ne concordent qu'en partie avec les formes latines : ainsi l'osque a statif (ou « statio »?), l'ombrien stahmei « stationī »,

salmido « statūtum ». amio (Status que v. pruss. stacle désigne un montant sur Tands que une construction, lette stakle désigne régle s'appur de montant du métier à tisser », et lit. adlies le « métier à tisser ».

werbes în-staurăre, re-staurăre posent un proplene: le maintien de l'a ne semble pouvoir s'expliquer blene: 10 mainte d'une forme sans préverbe *staurāre, que par l'influence d'une forme sans préverbe *staurāre, qu'in est pas attestée. L'u est un élargissement de la qu'in est la des avontil v a des avontil quin es par dont il y a des exemples dans d'autres ragnes importantes. Là où la voyelle est ā, elle se maintient, d'où gr. σταυρός « poteau, pieu », v. isl. minueut, as sens), skr. sthācardh « ferme, immuable »; adwr (mēme sens), skr. sthācardh « ferme, immuable »; adet a ce type que doit se rattacher lat. -staurā-; le daye a staviti « poser » et le lituanien stoveti « stare ». navo le vocalisme est au degré zéro, le a doit s'amuir devant -u-; on a ainsi gr. στῦλος « colonne », skr. sthūmh fort ; et il a pu être fait un type *st(h)eu- qui ngure dans skr. sthdoirah « fort, solide », v. h. a. stiuri (fort , (v. sous taurus), etc.

stols, -ae f. : longue robe de femme. Emprunt (Enn.) au gr. στολή, latinisė; de là stolātus. Celtique : ri stoil, britt. ystol.

dolidus, -a, -um : sot, niais. Souvent joint à stultus. de même sens, dont il est sans doute parent. Attesté des les plus anciens textes ; sans être absolument banni da la prose classique, il y est plus rare que stultus. Le Mérivé stoliditas est tardif (Flor., Gell., Arn.), tandis mie stultitia est ancien et classique.

Sans étymologie claire. V. stolo? M. L. 8273 c. Mais la forme en -idus semble supposer un verbe en -eō; cf. paueo, pauidus.

stolo. -onis m. : rejeton, bouture; Varr., R. R. 1. 2. 9. (C. Licinius Stolo)... qui propter diligentiam culturae Stolonum confirmauit cognomen, quod nullus in eius fundo reperiri poterat stolo, quod effodiebat circum arbores s radicibus quae nascerentur e solo, quos stolones appellabant: cl. Plin. 17, 7. Y a-t il parenté entre stolidus et stolo? Cf. caudex, stipes comme termes d'injure (Térence, Heaut. 877). Mot technique. M. L. 8275.

Cl. arm. steln a tige, tronc », gr. στέλεχος (même sens) et outlic « plante parasite ». Pour des rapprochements plus vagues, v. gr. στελεά « manche (de cognée) », etc.

stolus, -I m. : flotte. Emprunt tardif (Cod. Theod.) au gr. στόλος. Demeuré dans quelques langues romanes (it. stuola, prov. cat. estol). M. L. 8276.

stomachus, -I m. : tube digestif « œsophage » ou « estomac »; en particulier « humeur », bonus stomachus; employé seul « mauvaise humeur, bile, colère » (fréquent dans Cicéron). Emprunt au gr. στόμαχος attesté depuis Plaute, latinisé. I

Dérivés : stomachor, -āris : être de mauvaise humeur, synonyme familier de īrāscor; stomachosus; stomachābundus (Gell.); stomachātiō (Cassiod.). M. L.

storea (storia), -ae f. : natte de jonc ou de cordes (Cés., B. C. 2, 9, 4; T.-L., Plin.). M. L. 8279. Sans doute grec; cl. στορέννυμι.

strabus, -a, -um : aux yeux de travers, louche. Ancien, rare; repris par Cassiodore au sens de « pervers ».

Dérivé expressif : strabo, -onis (strabonus, Petr. 68. 8), usité comme surnom (et Strabonilla). Dans les gloses figure une forme strambus (cf. sābūcus et samb-, sabbatum et samb-), à laquelle remontent les représentants romans; cf. M. L. 8281. Diminutifs: strabulus, strambulus.

Sans doute emprunt au gr. στραδός, στράδων.

strāgēs, strāgulus, -lum; strāmen: v. sternō.

strangulo, -as: étrangler, étousser. Emprunt ancien et oral au gr. στραγγαλάω (cf. Varr., L. L. 6, 96). Le terme latin est suffōcō. M. L. 8290.

Dérivés : strangulātio, -tor, -trīx, -tus, -ūs m., -bilis (tous d'époque impériale).

stranguria, -ae f. : rétention d'urine. Emprunt au gr. στραγγουρία (Caton, R. R. 127, 1).

Dérivé : stranguriosus (Marc. Emp.).

straua (straba): 1º trophée (Lact. ad Stat. Theb. 12. 62); 2º tumulus, sepulcrum (Iord.). Mot de très basse latinité, germanique.

strebula (stribula), -orum n. pl. : mot plautinien, d'origine ombrienne d'après Fest. 410, 28, que Varron explique, L. L. 7, 67: stribula, ut Opilius scribit, circum coxendices sunt bouis. Cf. gr. στρεβλός « tourné, tordu »?

strēna, -ae (et, dans les gloses et les inscriptions de basse époque, strenua, d'après strenuus, forme blâmée par Consentius; les formes romanes remontent à strēna ou à strenna) f. : (bon) présage ; et en particulier cadeau fait à titre d'heureux présage, « étrenne » : strenam uocamus quae datur die religioso ominis boni gratia, Fest. 410, 21. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 9296,

Strēna (comme scaeua) semble être le féminin d'un adjectif strēnus encore utilisé par Plaute, e. g. St. 672, bona scaeua strenaque obuiam occessit mihi, et 461, quom strena opscaeuauit, spectatum hoc mihist. Le mot est donné comme sabin par Lydus, de Mens. IV 4; et ce témoignage est confirmé par celui de Symmaque, Epist. 10, 35, qui attribue au roi sabin Tatius l'introduction de l'usage des strenae à Rome ; cf. Ernout, Élém. dial.,

Dérivés : Strēnia (Strēnua) : déesse des présages favorables (v. Deubner, Glotta, 3, 34 sqq.); strēnuus (souvent joint à fortis, opposé à ignauus, iners; strenuior à deterior) : vif, rapide, actif, courageux, brave; turbulent (Tac.). Se dit des personnes et des choses. Attesté depuis Plaute, usuel en prose et classique. Les anciens ont vu la parente entre strēna et strēnaus, e. g. Non. 16, 32, strena dicta est a strenuitate. L'adjectif a dû d'abord avoir un sens religieux, qu'il a perdu en pénétrant dans la langue commune. Dérivés : strēnuē; strēnuō, -ās? (leçon de P dans Plt., Pseud. 629; A a sternuas); strēnuitās (Varr., Ov.); strēnuosus (Gl.). Composé : instrēnuus (archaique et postclassique).

Le rapprochement de στρηνής, « aigu, perçant », στρῆνος « orgueil, passion » est médiocre pour le sens. V. Walde-Pokorny, II, 628.

strēnuus : v. strēna.

strepō, -is, -uI, -itum, -ere: faire du bruit, gronder. Se dit surtout d'un bruit sourd et violent, strīdeō d'un bruit siflant. Attesté depuis Ennius; surtout poétique et de la prose impériale; doublet de fremō. Conservé dans un dialecte italien, comme le fréquentatif (rare et poétique) strepūtō, -ās, M. L. 8298, 8298 a. Dérivés: strepītus, -ūs (classique et usuel); strepor (Cassiod.); streperus: bruyant, querelleur (tardif). Composés: ad-, circum-, cōn-, in-, inter-, ob-, per-, sub-strepō; à obstrepō obstrepondent obstrepūtō, obstrepūtāculum et un adjectif obstreperus, tous tardifs.

Verbe expressif pour indiquer un bruit, comme sternuō, stertō, strīdō et crepō.

stretillo : v. strittabillae.

stria, -20 f.: raie, strie; rainure, cannelure; cf. Varr., R. R. 1, 29, 3, qua aratrum uomere striam facit, sulcus uocatur. Ancien, technique. M. L. 8300, stria.

Dérivés: striātus: strié (Plt., Rud. 298), sur lequel sans doute a été bâti striā, -ās (époque impériale, Vitr., Plin.), d'où striātūra f. Cf. striga.

De *strigua? v. stringō.

strib(i)līgō, -inis f.: ancien nom latin du solécisme: soloecismus Latino uocabulo a Sinnio Capitone eiusdemque aetatis aliis imparilitas appellatus, uetustioribus Latinis stribiligo dicebatur, a uersura uidelicet et prauitate tortuosae orationis, tamquam strobiligo quaedam, Gell. 5, 20, 1; cf. Arn. 1, 36. — L'explication d'Aulu-Gelle montre qu'il faisait dériver le nom de gr. στρόδιλος. On pourrait plutôt songer à un adjectif correspondant à στρεδιλός, avec le suffixe -īgō(n), fréquent dans les mots qui désignent une difformité ou une infirmité; cf. prūrīgō, tentīgō, etc., Ernout, Philologica, I, p. 175 sqq. Terme d'école sur lequel on ne peut faire que des

strido, -is (strīdeo, -es), strīdī, -ere: grincer, faire entendre un bruit strident ou sifflant. — Strīdo et strīdeo sont également employés; strīdo semble toutefois plus ancien (Ennius, Pacuvius, Lucrèce et Virgile).

hypothèses, faute de renseignements précis.

Dérivés et composés: strīdor, M. L. 8306; strīdulus, d'où *strīdulare, M. L. 8307; īnstrīdēns: qui siffle dans ou sur.

Onomatopée; cf. Charisius, GLK I 274, 24; Diomède, ibid. 322, 18 et 460, 5; Isid., Or. 3, 22, 14.

Le grec a τρίζω, parfait τέτριγα, à peu près dans le même sens; cf. aussi στρίγξ, στριγγός, nom d'oiseau nocturne (v. striga II). Forme expressive comme strepō, stertō, etc. La voyelle i donne au mot son caractère. Il n'y a pas lieu de chercher ici un développement phonétique normal, comme le fait M. Otrebski, qui a étudié en détail strīdō, strīdeō dans la Księga Wergiljuszowa de l'Alma mater Vilnensis.

I. striga, -ao f.: rangée, ligne, sillon; strigae appellabantur ordines rerum inter se continuate conlocatarum, a stringendo dictae, P. F. 414, 20; cf. aussi CGL V 624, 8: striga est ubi equi stringuntur, unde strigosi homines dicuntur macilenti; V 516, 11: strigae interualla turmarum quo equi stringuntur. M. L. 8309.

Dérivés: strigātus (terme de la langue des agrimensores: s. ager, par opposition à scamnātus ager;

champ plus long que large dans la direction des raises c'est-à-dire du nord au sud); strigōsus (et strigūsus): ridé, décharné; strigō, -ās: tracer des allons, et en particulier « faire halte en labourant (Plin.), d'où, plus généralement, « s'arrêter »; dens strigium (Hyg.).

strigium (1198.).

Même racine que stringō, strigüis, strigmentum. Strudoit reposer sur *strigya; cf. aiiō de *agyō. Le greci, v. obstringillō.

V. obstringillō.

II. striga, -ae f.: 1° grand-duc, oiseau de null 2° strige ou sorcière; vampire. Forme populaire Ptrone, Gloss.) de strix, strigis, faite sur l'accusaité is gr. στρίγξ, στρίγγός (cf. tomix). Les formes remontent à striga et striga, M. L. 8308, B. W. strict supposent aussi un dénominatif *strigare, M. L. 8310 Cf. aussi M. L. 8319, strix. V. Sofer, 66, 172; Grau. Mél. ling., p. 22.

strigilis, -is f. : étrille, racloir qui servait à enleve la sueur et les poussières sur la peau. Attesté depus Plaute et usuel ; conservé dans les langues romanes N L. 8312; en britt. strail (de strigha) et en v. h. a. strail Par extension : instrument cannelé, de forme semblable à l'étrille, servant à introduire des liquides dans l'oreille (Celse, Pline); cannelure de colonne (Vitr. = $\sigma \tau \rho |\alpha|$ est douteux que strigilis « pépite d'or » chez les Espa gnols, Plin. 33, 62, soit le même mot. Comme la plupart des termes relatifs à la toilette, strigilis pourrait elle emprunté au grec; on pense à gr. στλεγγίς, στελγίς etc. (cf. Schol. Pers. 5, 126, strigiles... a tergendo quod graece στλεγγίζω dicitur), qui aurait été déformé par l'étymologie populaire et rapproché de striga, l'instrus ment tracant sur la peau des raies ou sillons (cf. le dons blet strigula dans le Schol. de Juvénal, 3, 2431; Idde stl- n'avait pas chance de subsister, le latin évitant deux l dans un même mot De même, strigmentum clure » rappelle exactement pour la forme στλέγγισμα (Aristote), dont il n'est sans doute qu'un calque.

Dérivés : strigilicula, στλεγγίδιον (Apul., Gloss, Philox.); strigilārius (Gl.).

Mais l'hypothèse d'un emprunt n'est pas nécessaire, car on peut rapprocher v. sl. strige, stristi « tondre de le groupe germanique de v. angl. strican « frotter », all streichen.

*strigor, -ōris m.?: attesté seulement dans Pli, Ba. 280, où le sers et la forme sont incertains, dans la glose de l'abrégé de Festus, P. F. 415, 2: strigorei, i. e. densarum uirium homines, et dans le texte correspondant, très mutilé, de Festus 414, 17: strigorei in Neclei carmine (5) pro st)rigosis positum... (dens)arum uirium ha... (strig)ores exerciti. Sans doute à rattachet à stringō, striga. Lire peut-être strigones?

strigmentum: v. strigilis.

strigo, strigosus : v. striga I.

stringes : v. stringē.

stringō, -is, strinxī, strictum, stringere : serrer, étreindre, presser. De ce sens général sont dérivées des acceptions particulières et techniques « resserrer, contracter » (opposé à laxare, diducere) : dans la langue

rotique, c pincer une branche », cf. Vg., G. 2, 367, ubi ratique, epinamplexae stirpibus ulmos exierint, tum ialidis tum bracchia tordo comas, tum bracchia tonde, et en particulier pincer l'olive pour la détacher de l'arbre, cueillir », epincer 1 onto P. 65, 1, olea ubi nigra erit, stringito; distinct a avoire de tegere « ramasser » (par terre), cf. Guin, and de legere « ramasser » (par terre), cf. phila, pundes : s. frondes, folia, hordea (Vg., G. 1, epece de rossi glandes (id., ibid. 1, 305). Dans la langue 177); que la la langue que la langue patique, « serrer de près, raser, longer », cf. Vg., Ae. 5, pattique, son, et laeuas stringat sine palmula cautes, a peut-être servi de modèle à l'expression legere Fran (v. lego); Ov., M. 11, 733, stringebat summas ales gerement , (sens physique et moral); « étriller, panlegerement of the strigilis. Dans la langue militaire, s. gladium etreindre son épée (pour la tirer) », d'où « tirer l'épée. degainer , (sens propre et figuré ; de la, dans Ov.. R. Am. 377, in hostes stringatur iambus). Participe: stricus: serre, étroit et « bref, concis », « strict », M. L. 8315 8305, strictus; B. W. rétrécir. Brittonique: armor. uris. Adv. stricte, strictim.

Formes nominales, dérivés et composés : stringor Macr. 3, 693, gelidai stringor aquai) : contraction : Setrictio, rare et tardif (Cael. Aurel.); strictor, M. L. 8303; strictūra, M. L. 8304; strictīuus (-a olea. Caton); strictoria : vêtement serré (Ed. Diocl.) : stric-Mrium : cordon (Cass. Fel., Gl.). Cf. aussi striga. strigilis, strigmentum, strigor; ad-, circum-, con-, M. L. 2173 : de-, di(s)-, d'où districtus et *districtia « détresse ». M. L. 2694-2695 a, B. W. s. u.; in-, inter-, ob-, per-, prae-, re-, M. L. 7252; sub-, super-, avec les nuances ordinaires marquées par le préverbe et les dérivés attendus. Cf. aussi M. L. 8311, *strigicare. supposé par quelques dialectes italiens. Sur stringes, dans Isid., Or. 19, 23, 1, quibusdam nationibus sua cuique propria uestis ut ... Gallis linnae, Hispanis stringes (vulg. striges; cf. CGL V 631, 43, strigium. genus uestimenti; V 610, 11, stigium, même sens) avec un doublet roman *stringa, v. Sofer, 45, et Emerita 17, 263 sqq. V. aussi obstrigillo, -lus (-lum) : sorte de sandale. Peut-être strictiuillae, Plt., frg. 100. A stringo se rattache également praestigiae « tours de passe-passe, jongleries, ruses », etc., issu de *praedrigiae par dissimilation (cf. praestringere oculõs éblouir » et les vers de Caecilius cités par Cic., N. D. 3. 29, 73, omnes meos dolos, fallacias | praestigias praestrinxit commoditas patris (var. praestinxit avec infuence de -stinguō?). Ancien, usuel et classique. De là praestigiātor, -trīx; et, tardifs, praestīgiō, -ās (-gior); gium, giosus.

V. strigilis, striga I; et Walde-Pokorny, II 637.

*strittauus, -I m.: -m antiqui dicebant pro tritauo (qui et pater at) aui et atauiae, F. 414, 24 et P. F. 415. Vox nihili, issue de la dittographie de l's final de atauus qui précède tritauus dans Plt., Pe. 57: Pater, auos, proauos, abauos, atauos, tritauos. Le -tt- est une gémination expressive. V. auus.

*strittabillae : mot obscur de Plaute cité par Varron, L. L. 7, 65 (cf. scrattae), qui l'explique : strittabillas a strettillando; strittare ab eo qui sistit aegre. — Strettillāre n'est pas autrement attesté; striuāre a peut-être un correspondant dans le siénois tretticāre, M. L. 8318; mais rien n'est moins sûr. Aulu-Gelle et Nonius donnent stritiuillae, strictiuillae. V. Hammarström, Eranos 23 (1925), 115 sqq.

*strittō, -as : v. le précédent.

strix, -gis f. : v. striga.

stro(n)gia, -ae f.: sorte de vase. Mot gallo-latin (graffito de La Graufesenque), qu'on rapproche de gr. στρογγύλος « rond »?

stropha, -ae f.: 1° détour, ruse (surtout au pluriel), d'où strophārius « rusé » (Gl.); 2° strophe (Macr.). De στροφή. Le premier sens semble le plus ancien (Phèdre, Sén.).

strophium, -I n. : est fascia breuis, quae uirginalem tumorem cohibet papillarum, Non. 538, 7. Emprunt au gr. στρόφιον, déjà dans Plaute.

Dérivés : strophiarius ; strophiolum.

strophus, -I m.: colique(s), tranchées. Emprunt savant au gr. στρόφος, latinisé (le mot latin est uermina); d'où strophōsus (Vég., Ven. Fort., Carm. 8, 9, 17, qui scande strōphōsus).

stroppus (struppus), -I m.: stroppus est, ut Ateius Philologus existimat, quod Graece στρόφιον uocatur, et quod sacerdotes pro insigni habent in capite. Quidam coronam esse dicunt, aut quod pro corona insigne in caput inponatur, quale sit strophium. Itaque apud Faliscos diem (idem codd.) festum esse qui uocetur Struppearia, quia coronati ambulent, et a Tusculanis, quod in puluinari imponatur Castoris, struppum uocari, F. 410, 6. Cf. P. F. 473, 4: struppi uocabantur in puluinaribus fasciculi de uerbenis facti qui pro deorum capitibus ponebantur. Dans la langue commune: « courroie » qui sert à attacher la rame à son tolet ou le bâton à la chaise à porteur; cf. Rich, s. u. Les formes romanes remontent à stròppus, M. L. 8321; de même le germanique: v. angl. stropp.

Dérivé : stropulus (Tert.).

Emprunt, sans doute par un intermédiaire étrusque, au gr. στρόφος, avec gémination expressive de la consonne intérieure (cf. bracchium).

strues, struix, strufertārius : v. strue.

struma, -ae f. : tumeur scrofuleuse, écrouelles et « ladrerie » (du porc ; cf. scrōja). Sert de surnom. Attesté depuis Cicéron. Non roman.

Dérivés: strūmōsus; strūmāticus (rare et tardif); strūmea (sc. herba): herbe aux écrouelles, grenouillette (Pline); strūmāria: serpentaire (Diosc. 2, 193); strūmella (Marc. Empir.); strūmus m.: morelle à fruits noirs, solanée qui passait pour guérir les écrouelles.

Pas d'étymologie évidente.

*struntus, strundius : étron. Mot de glossaire, non latin. L'origine germanique est douteuse, les formes de bas allemand strunt, stront pouvant être empruntées aux formes romanes. Cf. B. W. s. u.; M. L. 8322.

struō, -is, -xī, -ctum, -ere : disposer en piles, « em-

piler » (des matériaux), « entasser, dresser », s. arbōrēs in pyram (en particulier « dresser une table »), « construire, bâtir » (sens propre et figuré): templa saxo structa uetusto, Vg. 3, 84; sycophantias struere, Plt, Asin. 71, « lever »; cf. Lex. XII Tab. 1, 2, si caluitur pedemue struit. Ancien, usuel, classique. Non roman. Celtique: gall. ystryw.

Dérivés et composés: struēs, -is ſ.: pile; en particulier, dans la langue religieuse, sorte de gâteau: genera liborum erant, digitorum coniunctorum similia, qui continebantur in transuersum superiecta panicula, P. F. 409, 2. ſA ce sens se rattache le composé strufertāriī, cité par P. F. 337, 2:-os dicebant qui quaedam sacrificia ad arbores fulguritas faciebant, a ferto scilicet quodam sacrificii genere; struīx, -īcis ſ.: -es dicebant omnium rerum instructiones, P. F. 409, 5. Rare et archaïque (Liv. Andr., Naev.).

structiō (postclassique); structor (classique, mais technique; ū d'après Gell. 12, 3, 4): 1º constructeur (d'où « maçon, charpentier »); 2º celui qui dresse la table; structilis, -tibilis (postclassique); structōrius (Tert.); structus, -ūs m. (Tert., Arn.); structūra: construction, structure (classique); maçonnerie; strūmentum (Tert.), refait sur instrūmentum.

ad-struō : construire à côté, bâtir en outre ; d'où, à l'époque impériale, « ajouter ». A basse époque, employé pour affirmo; cf. Comm. Bern. Lucan. 7, 447, adstruit deos non curare terram; adstructio, -tor; circum-, con-, de-, M. L. 2606; B. W. détruire; britt. distryw; ex-, ob-, per-, prae-, sub-struō, dans lesquels le préverbe ne fait que préciser l'idée verbale et qui peuvent à leur tour avoir des dérivés. Certains de ces dérivés ont servi à traduire des termes grecs : ainsi constructio (Priscien) traduit σύνταξις, et construendum a passé avec ce sens en britt, cystrawen. A noter le sens spécial pris par înstruō. D'expressions comme i. mēnsās « dresser des tables » on est passé à i. conuluium « garnir un banquet » et instruere est arrivé à signifier « fournir, équiper », d'où i. alqm algā rē « instruire quelqu'un de quelque chose », M. L. 4472; instructus « équipé, muni » et « instruit »; înstructio. Le substantif înstrumentum a désigné « ce qui sert à équiper, à garnir; agrès, équipement : mobilier; outil(s) », M. L. 4473. Celtique; britt. ustryw; irl. instrumint.

Pour industrius, v. ce mot.

Les formes struō et struēs montrent que la gutturale de struxī, structus est secondaire, comme dans uīxī, uīctus, en face de uīuō. On peut donc rapprocher le groupe de sternō (v. ce mot). Dans l'ombr. struçla (struhçla), struita, au sens de struēs, -çla-, est un suffixe (cf. lat. struicula).

struppus : v. stroppus.

strūthiō (strūtiō), -ōnis m.: autruche. Emprunt tardif au gr. στρουθίων, demeuré dans les langues romanes, sous cette forme ou dans le juxtaposé auis strūthius, M. L. 833, 8323. Celtique: irl. struth; germanique: all. Strauss, etc.

*stubulum, -I n. : = σκόλυμος (Diosc. 3, 14), sorte de chardon, artichaut?

studeo, -es, -ui, -ere : avoir du goût, du zèle ou de

l'attachement pour (datif, le complément d'objet pour vant être une personne, s. Catilinae, ou un abstrait rebus Cassii); être désireux de (avec le génitif à l'époque archaïque : studeō tuī); s'appliquer à : s. l'uteris don à l'époque impériale, « étudier », e. g. Sén.; Q. N. 1, duo qui apud Chaldaeos studuisse se dicunt. Adde (Enn.), classique, usuel (surtout en prose). Non roma (sauf quelques formes dialectales peu sûres, M. L. 332).

Dérivés : studium : est animi assidua et uchanen patio, ut philosophiae, poeticae, geometriae, litterarum patio, ut priuosopriuse, pepondant au gr. σπουδή απη traduit, comme studeō traduit σπουδάζω; « attadus ment »; « goût, zèle »; en particulier « goût pon l'étude », d'où studia, -ōrum « les études » et mêms « les fruits de l'étude », les « études, œuvres » studiolum : petite étude (M. Aurel.) ; studiosus, M 8326 et 8325, *studiāre, qui a remplace studēre dan les langues romanes. Celtique : irl. estadh, esthud La racine de studeo doit être la même que celle si lat. tundo, à côté de quoi l'on a got. stautan e romen ρυπίζειν». La valeur affective de studeo rappelle celle de gr. σπεύδω et de lat. pudet, en face de gr. σποίλει άλετρίδανος (Hes.) et de lit. spáudžiu « je presse v a en indo-européen une série de mots à *(s)(-)01 *(s)p- initial qui désignent des chocs et ce qui en res sulte. V. stupeo.

stultus, -a, -um: sot, stupide. Synonyme de stolidus mais semble davantage usité par la langue classique M. L. 8328; v. h. a. stolz.

Dérivés et composés : stultitia (usuel et classique) sottise (abstrait et concret) ; stultiloquus, -loquium -loquentia, -uidus, mots plautiniens (cf. gr. μωρούς γος, -λογία) ; stultificē, -ās (St Jérôme).
V. stolidus. Peut-être dialectal

stupa : v. stuppa.

stupeō, -ēs, -uī, -ēre : être frappé de stupeur; de meurer stupide. Ancien et classique ; se dit du physique comme du moral.

Formes nominales, dérivés et composés: stupor, adj. stupōrātus (Tert.); stupōrōsus (Orib.); stupidu; d'où stupiditās (rare, mais dans Cic.); stupidō, di (Mart. Cap.); stupēscō, -is (rare, mais dans Cic.), M. L. 8330 b; obstupēscō (obstipēscō), obstupidus; stupēfaciō, -is et obstupēfaciō; ad-, circum-, con-, in, ob-stupeō (ces deux derniers attestés seulement aux participes īnstupēns, obstupendus). Celtique: irl. sdupar « stupor », bret. armor. souez « stupēdō »?, sebes (douteux).

Comme studeō, verbe exprimant un mouvement, in choc; cf. gr. τόπτω « je frappe », v. sl. τἄρἄτᾶ « grand bruit », τάρᾶτατί « piétiner »; skr. tupáti et prastumpai « il heurte », et sans doute arm. t'mbrim « je suis dans l'engourdissement, dans la torpeur », etc.
V. stuprum.

stuppa, -ae f.: étoupe. Emprunt au gr. στόπος comme l'indique déjà Festus, 418, 18: stuppam linum inpolitum appellant Graeci Dorii. Latinisé; de là : stuppeus (Vg.); stuppārius (Plin.); stuppātor: calfat (Inscr.). A basse époque, stuppa désigne un bouchon, CGL II 553, 39, d'où germ. stoppe, v. h. a. stopfōn, all. stopfen. Gelique: britt. stouf. Sans rapport avec stipa, stipula; confusions ont pu se faire.

1. 8332, stŭppa, et 8333, *stŭppāre.

suprum, In: déshonneur, honte, d'abord au sens suprum, In: déshonneur, honte, d'abord au sens du mot; cl. F. 418, 8: stuprum pro turpitudine urge du mot; cl. F. 418, 8: stuprum pro turpitudine urge du mot; cl. F. 418, 8: stuprum pro turpitudine enique disses apparet in Nelei carmine (2): « foede eniques desister cotidie ». Et in Appi sententiis (1): stipreque castigor cotidie ». Et in Appi sententiis (1): « Sin allos deserant principal pariat ». Nacuius (Bell. Pun. 42): « Seseque i (l. uī?) cai pariat ». Item (43): « Sin illos deserant fortissimos parie mauolunt ibidem, quam cum stupro redire ad suos repularis ». Item (43): « Sin illos deserant fortissimos parie manum stuprum populo fieri per gentis ». Employe ensuite dans le sens spécial de « déshonneur répulati de la débauche ou du viol; commerce honteux; dultére; viol »; et « accouplement » (Col.). Irl. stripach.

Dérivés et composés: stuprõ, -ās (rare), M. L. 4333 a; stuprātor (époque impériale); stuprõsus (Val.

Max.); constupro.
Sans doute du même groupe radical auquel appartient stupeo. Euphémisme?

aturio : v. acipenser.

sturnus, -I m.: étourneau, oiseau (Plin.). M. L. 8339; nurninus: gris comme un étourneau (St Jér.); sturiella, -lus (Anthim.).

Cí., du même sens, v. isl. stare (et autres mots germaniques) et, avec prothèse: ἀστραλός ὁ ψαρός, ὁπὸ Θεταλόν, Hes. La forme même de gr. ψάρ (ion. ψήρ) et ψαρός « étourneau » est à noter. Le vocalisme -ur- est le même que dans lat. turdus en face de lit. strāzdas; noter le vocalisme de gr. στρουθός « moineau »; de même, en face de gr. σπέργουλος ὁρνιθήριον ἄγριον (Hes.), le vieux prinsien a spurglis « sperling ».

Formes populaires qui comportent beaucoup de varia-

*suād : « sic ». Ancien adverbe, conservé dans un reste de formule augurale cité par Festus 476, 25 : « suad td. » Messalla ait esse « sic te ».

Cf. sous sī, sīc, notamment osq. svai.

suideō, -ēs, -sī, -sūm, -ērē: conseiller (alicuī aliquid). Différencié de iubeō; e. g. Cic., Cat. 1, 5, 13: non iubeo, sed, si me consulis, suadeo; de persuādeō, Cic., Phil. 2, 11, 27: an C. Trebonio persuasi? cui ne suadere quidem ausus essem; de dissuādeō, Pht., Ci. 219: modo quod suasit (id) dissuadet. Ancien, usuel, classique. A basse époque, suādeor = πείθομαι.

Dérivés et composés : suādus (rare, poétique), d'où δuāda (Enn.) : déesse correspondant au gr. Πειθώ ; suādāla (archaīque); suādībīlis; (suāsībīlis : εὐπει-θ\k, Aug., Vulg.); suāsīō; suāsor (attesté dès Ennius); suāsus, -ūs; suāsōrius (surtout terme de rhétorique).

Composés: cōnsuādeō (plautinien), et surtout dis- et peruddeō avec les dérivés ordinaires: dissuāsiō, -sor (fous deux dans Cic.); persuāsiō (Cic.), -sor, -strīx (Plt., Ba. 1167), -sus, -ūs (Plt., Cic.); -sibilis; īnsuāsibilitās (époque impériale).

V. suāuis.

La racine se retrouve dans gr. 'Γάδομαι (béot. Γηδ[μη] dans le papyrus de Corinne), hom. '(Γ)ανδάνω « je me plais », ἔαδον (εὕαδον), partic. parf. ἑαδότα, et dans yéd. svādate « il se plaît à » (ἄπαξ isolé), svādma « douceur » (le rapport avec la racine svad-, courante en sanskrit, n'est pas clair). Le fait que, comme dans mānsi en face de maneō, le perfectum est en -sī suggère l'idée qu'il y aurait dans suādeō non un causatif, comme dans le type moneō, monitus, monuī, mais un présent fait sur une forme en -ē-; et, en effet, Hérodote a ἀδησω, Hipponax άδησε- et le locrien FεΓαδέροτα. Il y a un aoriste en -σ dans hom. '(F) ἡσατο « il a eu du plaisir ».

*suāsum: colos appellatur qui fit ex (s)tillicidio fumoso in uestimento albo. Plautus (Tru. 271): « Quia tibi suaso infecisti propudiosa pallulam ». Quidam autem legunt insuaso, F. 392, 25; cf. P. F. 99, 6: insuasum appellabant colorem similem luteo, qui fiebat ex fumoso stillicidio. Sans autre exemple.

On rapproche sordēs; il y aurait ici une forme populaire à vocalisme a, et suāsum reposerait sur *swart-to-.

suāuis (sw-; dissyllabique; la prononciation trisyllabique est plus récente), -e: doux. Se dit de toutes les sensations; doux au toucher, au goût, à l'odorat, à la vue, etc., et par extension des sentiments ou du caractère: s. homō. Ancien, classique, usuel; sur l'emploi par les poètes, v. B. Axelson, Unpoet. Wörter, p. 36. M. L. 8342. Celtique: irl. suabh.

Dérivés et composés : suāuiter ; suāuitās (ancien et classique) ; suāuitūdō (archaīque), M. L. 8343 ; *suāuiāre, M. L. 8341 a, et *assuāuiāre, 735 ; īnsuāuis (classique = ἀηδης) ; īnsuāuitās (époque impériale) ; suāuidus (tardit) ; suāuifīcō (id.). Composés poétiques en suāu(i-) : suāue-olēns, -tia ; suāuidicus, -fragrantia (St Aug.), -loquens, -loquentia, -loquus, -quium ; suāuilūdius (Tert., d'après φιλοπαίγμων) ; suāuisonus, traduisant ou imitant des composés grecs en άδυ-, ήδυ-, du type ήδυεπής. Pour suāuium, v. sāuium.

Suāuis représente, comme leuis, grauis, etc., sans distinction de thèmes de masculin-neutre et de féminin, un ancien adjectif en -u-: skr. svādūh, svādvī, gr. 'Fāδὸς (ion.-att. ἡδὸς), 'Fāδὸτα (ἡδεῖα), v. sax. swōti. Tandis que l'intensif skr. svādīyān, gr. ἡδίων, est radical, le latin a une forme secondaire suāuior faite sur suāuis. La racine est la même que celle de suādeō; v. ce mot.

sub, su(b)s: préverbe et préposition: « sous » et « au fond (de) ». En tant que préverbe, sub, comme ob, ab, ec-, peut être renforcé de -s, *subs, d'où sus- devant les explosives sourdes c, t, p, q: subscūs, suscitō, suspendō, sustollō, sustineō et sans doute devant sp- : suspirō, suspiciō. Su(b)s en tant que particule indépendante est conservé dans la locution proverbiale susque dēque « de bas en haut comme de haut en bas », c'est-à-dire « de toute façon », « indifféremment »; cf. Gell. 16, 9, 1 sqq., expression de la langue familière qui ne semble plus attestée après Cicéron, Att. 14, 6, 1. Le b de sub demeure devant voyelles et devant b, d, i, l, n, s, l, u; il s'assimile régulièrement devant c, f, g, p et souvent devant m et r.

Du sens général « sous » sont dérivées des acceptions particulières : dessous, au-dessous de (sens physique et moral), au pied de : sub monte, sub colle, sub urbe (ou avec mouvement, sub montem, sub mūrum), e. g. Plt.,

Tri. 598, est ager sub urbe hic nobis (les villes étant dans un endroit élevé par rapport à la campagne : d'où suburbanus ager). Un sens dérivé est celui de « dans le voisinage de », « à l'approche de », « à portée de », où sub s'est dit de l'espace et du temps, e. g. Cés., B. C. 1, 27, 3, ne sub ipsa profectione milites oppidum irrumperent; de même, sub noctem, sub uesperum, sub lücem. De là « au moment de » et, par suite, « un moment après. immédiatement après »; e. g. Cic., Fam. 10, 16, 1, sub eas (litteras) recitatae sunt tuae. Au sens moral, sub marque souvent une idée d'infériorité, de soumission, de dépendance ; sub regno, sub imperio esse, sub manu. sub Marte (Vg., Ae. 12, 410); sub eā condicione. En composition, outre l'idée de « sous, dessous » (comme dans succubo, sub exprime aussi l'idée soit de substitution : « à la place de » (cf. suppono et ses dérivés, succēdō, succurrō, substituō, sublegō) et par suite de succession (suboles), soit d'une action furtive (rapio, subripiō; cf. ὑποκλέπτω); il sert à former des diminutifs (absurdus/subabsurdus; agrestis/subagrestis; accūsō/ subaccūsō, Cic., etc.), par opposition à per et super : ce type de formation est ancien, cf. gr. ὑπόλευκος, v. irl. fo-dord « murmure » (en face de dord « vociférations »). La parenté avec super apparaît dans des composés comme suspicio, qui ne veut pas dire « regarder en dessous », mais « regarder d'en bas vers le haut, regarder d'en dessous »; subleuō « soulager », c'est-à-dire « alléger en soulevant »; surgō « se lever », c'est-à-dire « se dresser de bas en haut »; sublātus, qui sert de participe à tollō; ici sub marque un mouvement vers le haut, comme dans susque deque; cf. Vg., Ae. 12, 759, sub moenia; G. 4, 385, subiecta. Ainsi s'explique qu'on puisse rattacher, malgré les sens opposés, sub et super. summus, comme en grec ύπο et ύπερ, ύπατός, et qu'on ait, d'une part, sub-ter et, de l'autre, super. Cf. aussi supīnus, suppus. — Sub est peu représenté dans les langues romanes (roum. su, v. port. so, M. L. 8344), qui ont des représentants de la forme plus pleine subtus, M. L. 8402. Mais un grand nombre de composés en sub- sont demeurés ou ont été créés.

Formes dérivées ou composées: dēsub (latin impérial; forme renforcée de sub; cf. super/dēsuper): sous, dessous; subter adv. et prép. (avec l'ablatif ou l'accusatif, plus fréquent), préverbe: au-dessous, sous; subtus adv. (et prép. depuis Vitruve): « en dessous, par dessous. Attesté surtout à l'époque républicaine et, du reste, rare dans les textes, ignoré de Cicéron et César, mais a dû être courant dans la langue parlée, comme le montre l'extension du mot dans les langues romanes. M. L. 8402. Composé tardif: dēsubtus.

subinde : v. article.

susque deque : v. plus haut.

V. super.

Le groupe de sub, super est manifestement apparenté à skr. upa et upári, got. uf et ufar, etc. Mais s- initial ne se trouve pas de manière sûre hors de l'italique, où l'on a osq. oum, ombr. su (et sub-), supu, osq. supruis « superis » et ombr. super, subra. Car le celtique a irl. fo, v. gall. guo- « sous », de *upo, et gaul. *wer-(dans uer-tragus), de *uper (irl. for-, v. bret. guor-). Sans doute l'initiale de gr. ono, omep est ambiguë; mais on n'a pas de raison d'y soupçonner un ancien *s- initial.

L'addition de s- ne paraît pas pouvoir s'explique. Pintérieur de l'italique. On est donc amené à l'ou cher un fait de date indo-européenne que l'italique seul à conserver. Et, en effet, on a vu, sous sine, par coexistence de formes avec et sans s-, *sen- et savec le même sens et les mêmes emplois; mais la apparaît en italo-celtique, en germanique et iranien. Le fait est insolite en indo-européen de berone à le constater et à retenir que le cas de s-ub est pareil à celui de s-ine.

L'opposition de sens entre sub et super est de da indo-européenne. Car on la retrouve dans irl. 10-européenne. got. uf et ufar, gr. ύπο et ύπερ. Mais elle n'est passes lue. Car, si le sens de « sur » est seul attesté dans lue. verbe comportant le suffixe qui marque opposition deux notions, dans skr. updri, gr. δπερ. got. ufar. super, arm. ver, ceci n'est même pas vrai de l'adia correspondant : av. uparo répond pour le sens superus (superior) et gr. ὅπερος désigne le « pilon 1000 tie supérieure de l'appareil qui sert à écraser skr. úparah est rapproché pour le sens de úpa et sgr fie plutôt « inférieur, voisin »; av. uparatāt- signifie « supériorité », mais véd. uparátāt- « voisinage » E latin, si sub signifie plutôt « sous », on a vu que la forma pourvue de -s final, sus- (dans sus-cipio, sus-tuli, etc.) indique le mouvement de bas en haut, comme son con respondant sl. oŭs-, oŭz- dans v. sl. oŭs-xodui, ouro « aller en haut, monter ». De même, sub-latus signifi « élevé, dressé ». L'adjectif summus est à sub (au sem de « sur ») ce que skr. upamáh, av. upamō, v. angl mest sont à skr. úpa, etc., avec une voyelle finale celtique a de même v. irl. fóen « supinus », bret. c'hour « à la renverse ». Le dérivé supinus se groupe pour sens avec gr. ὅπτιος « renversé en arrière » (bâti ant une forme sans voyelle finale, comme lat. summus suffixe *-ino- qui figure ici a joué en indo-européen in grand rôle pour former des adjectifs tirés d'adverbe Suppus est une forme expressive, de type populaire pour la géminée, cf. v. isl. upp, v. angl. upp « sur il l'ombrien a supa, sopa « supina ». Il y a un sens tra vague de « vers, près de » qui demeure en indo-iranien ainsi en vieux perse kāra hya upā mām āha « l'arme qui était près de moi »; pour rendre le temps, de même que le latin a sub hoc tempus, l'avestique a upa usaiham « vers l'aurore » et le grec ὑπὸ νύκτα « à la nuit ». Ge emploi d'un même radical avec des valeurs diverse n'est pas chose unique : le slave na signifie « sur la tandis que le groupe *ni- (dans v. sl. nici; cf. lat. nici dus) indique le mouvement de haut en bas : skr. ddi signifie « sur » et adhah « sous »; seulement, ici, à la différence de ce qui a lieu dans super, etc., la forme pourvue du suffixe marquant opposition sert à indi quer « sous » : av. adairi, got. under ; cf. lat. infra. V. aussi secus.

Pour la finale, s-ub est à gr. vno, skr. úpa et irl. se ce que ab est à gr. čno, skr. dpa. Il n'y a pas trace de voyelle finale en latin; et, en effet, le germanique a de formes qui indiquent aussi une ancienne consonie finale: got. uf (ub-uh), v. isl. of, v. h. a. üf comme got. af, etc. De même que le latin a abs à côté de ab, ila sus-à côté de sub; cf. v. sl. vüs-, vüz-. Le vocalisme de got. iup « čvo., čva-» n'a de correspondant nulle part hors du germanique. Le -p final de cette forme

remaique et de quelques autres repose sur un ancien juliernant normalement avec -p en fin de mot. Le p illernant normalement avec -p en fin de mot. Le p illernant normalement avec -p en fin de mot. Le p illernant normalement avec -p en fin de mot. Le p et illernant normalement normalement avec -p en fin de mot. Le p et illernant normalement normalem

Les correspondants de super, ombr. super ont été Les correspondants de super, ombr. super diqués ci-dessus; superne a en face de lui ombr. superiente. Pour superbus, cf. gr. ύδρις (dont le b est remarguelle), irl. úall « orgueil » et sans doute got. ubils quable), irl. úall « orgueil » et sans doute got. ubils quable), irl. úall « orgueil » et sans doute got. ubils quable), irl. úall « orgueil » et sans doute got. ubils quable), irl. úall « orgueil » et sans doute got. ubils problet, le -b- de superbus doit reposer sur *-bh-. Le seus et la formation rappellent gr. ὑπερφίαλος. Le désits et la formation rappellent gr. ψπερφίαλος. Le désits et la formation rappellent gr. ψπερφίαλος. Le désits et la formation rappellent gr. ψπερφίαλος. Le désits et la formation rappellent gr. ψπερφίαλος με la formation rappellent gr. ψπερφίαλος

Quant à la construction, le fait que sub et super (et de même ombr. super) se construisent avec l'accusatif My a mouvement et avec l'ablatif pour indiquer une position concorde avec l'usage correspondant en grec et position de la grec et me germanique. Mais cette règle n'explique pas tout em soi sub se construit avec l'accusatif au sens de vers , ainsi sub uesperum « vers le soir », et subter se mistruit plus souvent avec l'accusatif qu'avec l'ablail locatif, comme toutes les prépositions en -ter : inter. estra, contra, praeter, propter; Ciceron ecrit, Tusc. I 10. 90, iram in pectore, cupiditatem subter praecordia locauit: ublus ne se rencontre qu'avec l'accusatif (il est vrai qu'il n'est que tardivement attesté comme préposition et que de-subtus est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif) : uper se construit de même : Vg., Ae. I 295, saeua sedens super arma; ceci concorde avec l'usage grec : ὑπὸ νύκτα evers la nuit », δπέρ μοῖραν, etc.; et, en effet, d'une manière générale, les prépositions s'emploient avec l'acmisatil pour marquer un rapport. D'autre part, gr. ύπο s'emploie souvent avec le génitif (ancien ablatif), ainsi Platon, Phèdre 236 b, πηγή... ὑπὸ τῆς πλατάνου ὁεῖ. En slave, podu « sous » et nadu « sur » se combinent avec l'instrumental pour indiquer la position; et skr. iva se rencontre aussi quelquefois, avec l'instrumental: dans le même sens de « dessous », arm. and se construit aussi avec l'instrumental; et, si lit. ant « sur » se construit avec le génitif-ablatif, po « sous » se construit avec l'instrumental. Dès lors, on ne saurait dire quel cas représente l'ablatif en latin avec sub, et même avec

ather, -eris n. :Îliège. M. L. 8357, süber et *söber. Dérivés : süberiës, -ei f. (Lucil.); sübereus, -īnus, M. L. 8358.

On rapproche gr. σύφαρ γήρας, τὸ ὑπέρτατον οἱ δὲ τοῦ ὁφεως καὶ τὸ ἐρρυτιδωμένον σῦκον, καὶ τὸ ἐπὶ τοῦ γέλωκτος τροφώδες, en somme une peau ridée, une pellicule inégale. Le rapprochement n'est possible que die grec et le latin ont emprunté quelque mot; car le σ grec ne s'expliquerait pas avec un mot indo-européen commun.

*subidus, -a, -um : adjectif de forme et de sens incerlains, cité par Aulu-Gelle 19, 9, 11 d'après un vieux Poète, Valerius Aedituus.

Composé (?): *Insubidus* « sot », aussi dans Aulu-Gelle, ibid., et 18, 8, 1; 6 (7), 1, 2.

Mots rares, sans étymologie, que l'on corrige en stupidus, însipidus, etc. Sans rapport visible avec subāre.

subigo, -igito : v. ago.

subinde adv.: 1º immédiatement après; 2º par extension s'est dit d'actes qui se répètent fréquemment, coup sur coup; de là le sens de « souvent », e. g. Suét., Calig. 30, 3: tragicum illud subinde iactabat : Oderint dum metuant. Composé de sub + inde non attesté avant l'époque impériale et qui semble avoir d'abord appartenu à la langue familière (Hor., Sat., Epist.; Colum.); mot de la prose. Roman (français, provença), catalan). M. L. 8363; B. W. s. u. Dans la basse latinité apparaissent subindius (d'après frequentius), CGL V 484, 25, et même suventium (Compos. Luc.).

*subis, -is f.: oiseau inconnu qui passait pour briser les œufs de l'aigle (Nigid. ap. Plin. 10, 37). Texte incertain.

subitus : v. subeō, s. u. eð.

sublestus, -a, -um: -a antiqui dicebant infir(ma et tenuia). Plautus in Persa (347): « Ad paupertatem si immigrant infamiae, grauior paupertas fit, fides sublestior, i. e. infirmior. Idem in Neruolaria (98) « uinum » ait « sublestissimum », quia infirmos faciat uel corpore uel animo, F. 478, 3. Semble uniquement du vocabulaire plautinien. Étymologie incertaine.

sublica, -ae f.: pieu, pilotis. Mot technique (Naev., Cés.).

De là : sublicēs défini : καταπῆγες οἱ ἐν τῷ ποταμῷ τὴν γέφυραν ὑποδαστάζοντες, CGL II 185, 22, qu'on lit dans Sall., H., fragm. 4, 77; sublicius (pōns) « bâti sur pilotis », nom d'un pont dont la fondation était attribuée à Ancus Martius. — Les traces de sublica en roman sont douteuses, M. L. 8375.

Sans étymologie sûre. Souvent rapproché du groupe de liquor, etc., mais ceci n'explique pas sublica.

sublimis, -e (doublet archaique sublimus; cf. sterilis, -us, prōclīuis, -uus, etc.): qui va en s'élevant, qui se tient en l'air (rapere alqm sublimem); d'où « élevé, sublime » (sens physique et moral: sublimia carmina); sublime ou sublimia, -ium (sublima, Lucr. I 340) « les hauteurs de l'air, le ciel ». Ancien (Enn., Plt.), classique; mais tend à sortir de l'usage et à devenir un mot « noble ». Sur l'existence supposée de sublimen, v., entre autres, Heraeus, Phil. 55, 197 sqq.; Lindsay, Bursians Jahresber., 1906, p. 228; Haffter, Gl., 23, 251 sqq.

Dérivés : sublimitās (époque impériale) ; sublimō, -ās (archaīque ; Ennius, Caton, repris par les archaīsants de l'époque impériale) ; sublimiter (Cat.) ; sublimitus (Front.).

L'étymologie de Festus, P. F. 401, 5, sublimem... a limine superiore, quia supra nos est, paraît être un calembour. Sans doute de sub + līmis (līmus) « qui monte en ligne oblique, qui s'élève en pente » : sublime cacumen, sublime tectum, etc.; Vg., G. 144 : apparet liquido sublimis in aere Nisus. Autre étymologie de H. Jacobsohn, dans Glotta, 16, 48 sqq., qui l'explique par is, sub quo limen est. Cf. encore Language, 16, 93.

subō, -ās, -āre : être en chaleur (en parlant des fe-

melles, spécialement de la truie, par opposition à suriō]. Semble avoir été mis en rapport, peut-être par étymologie populaire, avec sub; cf. subsidere dans Lucr. 4, 1198, subire, submittere, et Hor., Epod. 12, 11, iamque subando tenta cubilia tectaque rumpit. Mot technique ou vulgaire. M. L. 8349.

Sans étymologie sûre.

subolēs : v. alō.

subrigō: v. regō.

subrūmō : v. rūma, rūmis.

subscus : v. cūdō.

*subsillés: dicebantur quaedam lamellae sacrificiis necessariae, P. F. 399, 1. Sans autre exemple. Cf. ipsillés. Inexpliqués l'un et l'autre.

*subtel: τὸ κοῖλον τοῦ ποδός, ap. Prisc., GLK II 147, 9. Cf. *subtēlāre « soulier », M. L. 8397, et subtālārēs, sous tālus.

subtēmen : v. texē.

subter : v. sub.

subtilis, -e: fin, mince: subtile filum, Lucr. 4, 88; indui te subtilibus, Vulg. Ezech. 16, 10. Par suite « ténu, subtil (sens physique et moral), délié ». Classique, usuel.

Dérivés et composés : subtiliter ; subtilitäs f. ; subtililoquus, -loquentia (Tert.) ; persubtilis.

Sans doute terme de tisserand; de *sub tēla « qui passe sous la chaîne », cf. subtēmen, qui désigne les fils les plus fins de la trame; v. Rich, s. u. tēla. M. L. 8399 et 8398, subtiliāre (attesté dans les gloses: attenuat, suptiliat, CGL V 437, 34); B. W. subtil.

subtus : v. sub.

subuas : v. uas, uadis.

subficula : v. exuō.

subūcula, -ae f.: -m Aelius Stilo et Cloatius isdem fere uerbis demonstrant uocari quod dis detur ex alica et oleo et melle; nam de tunicae genere notum est omnibus, F. 402, 25. La glose de Festus confond deux mots différents. Sur subūcula (cf. ex-, ind-uō) « vêtement de dessous », v. M. L. 8361, *subīcula. Pour le sens de « gâteau », cf. peut-être gr. σουδίτυλλος (Chrysipp. Tyan. ap. Athen. 14, 647).

sūbula, -ae f.: alène; par analogie « petit épieu », d'où sūbulō, -ōnis m. « daguet ». Attesté seulement depuis Sénèque; mais sans doute ancien. M. L. 8403, 8404. De *sū-dhl-ā, v. suō. Pour la formation, cf. fībula et palpebrae, palpetrae, pābulum; sūbella, M. L. 8356. Composés: īnsubulum (avec ŭ?) « ensouple » (Isid.), M. L. 4474; insubulō, -ās.

subulcus : v. sūs.

sūbulō, -ōnis m.: joueur de flûte. Mot étrusque d'après Varr., L. L. 7, 35 et F. 402, 2. Déjà dans Ennius. Cf. sībilus.

Succenseo : v. censeo.

succidaneus : v. succido sous caedo.

*Succrotilla : tenuis diceba(tur et alta uox). Titinius

in (171) ... (feminina) fabulare succro(tilla uocula Afa).

1. Cf. crotalum « castagnette » (de κρόταλον)?

1. Cf. crotalum « castagnette » (de κρόταλον)?

sūcerda, sūcīdia : v. sūs.

sūcidus : v. sūcus.

sūcinum (succ-), -I n. : ambre. Attesté à partir de Pline. Adj. sūcineus et sūcinus; succinācium utnua (Isid.). Sans doute emprunté; cf. lit. sākas « résides Influencé par sūcus?

sucula, -ae f.: cabestan (Caton, Vitr.); pressoir une en rapport avec sūs par les anciens; cf. Fest. 390,110 su'cula machinae (genus) ... foratae... ut uber scrojae.

Suculae, -ārum f. pl.: nom des Hyades, Tάλες rapproché par l'étymologie populaire de gr. δς au lieu de δω; cf. Cic., N. D. 2, 11; Pline 18, 247. Cf. la substitution de Vergiliae à l'ancien Vergiliae, Havet, Mat. § 264.

sucus (succus, tardif), -I m.: suc, jus (= χυλός; χυ μός et ὁπός). Par dérivation: suc en tant que symbole de la force intime, « vigueur » (souvent joint à sangul). Ancien, usuel, classique. M. L. 8419. Celtique: irl. britt. súg.

Dérivés: sūcidus: plein de sève, gras, épithète qui s'emploie surtout de la laine, cf. Varr., R. R. 2, 116: tonsurae tempus... cum sudare inceperunt oues quo sudore recens lana tonsa sucida appellata est. La quantité longue de l'ū est attestée par un septénaire trochaque de Plt., Mi. 787, lautam uis an quae nondum sit lauta? sic consūcidam (lire peut-être sicean, sucidam, ce qui, du reste, ne change rien à la quantité), M. L. 3414, sūcidus et lāna sūcida; exsūcidui (Tert.); exsūc(c)ō (Cael. Aur.), M. L. 3073, 6407; ¿z. sūcus?, 3075.

sūcosus, M. L. 8414 a; sūcositās (époque impériale); sūculentus (id.; Apul.), M. L. 8418 a; sūcido, 4 (Plin. Val. 2, 9); succō, -ōnis, dans Cic., Att. 7, 13 a est une conjecture de Bosius; les manuscrits ont saccones. Nombreuses formes à -cc- dans les manuscrits. Cf. muccus.

On pense au synonyme slave sokŭ; mais on ne voit pas comment établir un rapport. Cf. sūgō?

sudis, -is (et sudēs) f.: 1º pieu, épieu (à partir de César); 2º nom d'un poisson correspondant au gr. σφιραινα « argentine » ou « spet, brochet de mer », d'après Pline 32, 154.

Dérivé (?): sūduculum (ū dans Plt.): genus fagelli dictum quod uapulantes sudantes facit, P. F. 453, 13. Mot de Plaute, Pers. 419 (sén. iamb.), scortorum liberator, suduculum flagri. Le rattachement à sūdār n'est sans doute qu'une étymologie populaire.
Sans étymologie sûre.

sūdō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: 1º suer; par suite « exsuder ou transsuder, distiller »; 2º suer comme symbole de « se donner de la peine, se fatiguer, s'évertuer » Ancien, usuel, classique. M. L. 8421.

Formes nominales, dérivés et composés : sūdor sueur; quelquefois synonyme poétique de liquor; fatigue, effort. S'emploie quelquefois au pluriel, comme

ικοώτες « suées ». Ancien (Enn.); panroman. 16 8 10000000; panroman. (2011.); panroman. (2011.); panroman. (2011.); sudd Just; sūdorus (Apul.); sūdorifer (Cael. Aur.); sūdo-(108 11 ; sūdārium n. « mouchoir »; sūdāriolum, M. 18422 et 8423; sūdātiō, -tor, -trīx, -tōrius, et sūdā-In a salle de sudation »; südābundus (rare, wrium, - 1 ... (Cassiod.); con-, de-, ex-, M. L. 3076, fardili, sauda (L. 3076, ue., ex., M. L. 3076, prac, re-sūdō. Un inchoatif est conservé dans le prac, conserve dans l composé desūdāscō (Plt.). Pour sūduculum, v. sudis. compose sur *swoidos, contamination d'un thème Sugar representation of theme-masculin *swoido- (skr. seedah, av. x*aē8ō, v. angl. swat masowin , d'où sūdāre est dérivé, et d'un thème neutre reger 1, le grec a dans la langue épique toos (l. elavec i long; même mot chez Hippocrate au sens Mayor . Ailleurs il y a un thème en -r-: lette swiédri greur s, gr. (F)ιδρώς et arm. k'irtn. Gall. chwys rangur, semble reposer sur *swit-s-o- (cf. gr. ίδος).

sidus, -a, -um : sec, sans pluie. Se dit du temps : frément dans la locution cum sudum est (cf. Plt., Mi. 2) quand il fait sec », ce qui explique l'étymologie de Retus : sudum siccum, quasi se udum, i. e. sine udo, P. 1,877, 8. Ancien, classique. Pas de dérivés. Non roman. A été remplacé par l'adjectif expressif, à géminée intérieure, siccus. Doit appartenir au groupe de av. nuki (skr. çuşkah), v. sl. suxu, lit. sausas, v. angl. séar . On partirait de *suz-do-, et la formation serait Arapprocher du type lat. forda, crūdus ou du type v. al toru-du « ferme ». En somme, indo-iran. *suš-ka- et at *suz-do- (sūdus) seraient de formation semblable, avec des suffixes secondaires différents, à peu près mme lat. cascus et canus, skr. nagnah et lat. nudus. La spécialisation de sens tient à ce que siccus a pris les emplois principaux ; sūdus n'est qu'une survi-

suesco (souvent dissyllabique avec u consonne), -is, suein, suetum, suescere: s'accoutumer à Sueo, qu'on attribue parfois à Lucrèce, n'existe pas; Lucrèce n'a que suemus, contraction de sueuimus, comme suestis, suemus, te verbe indiquant l'état qui correspond à l'incheatif suesco est soleo. Participe suetus: accoutumé à, d'où insuetus. Le simple suesco est rare et surtout poétique; en prose il n'y a guère que Tacite qui l'emploie; par contre, les composés sont usuels et classiques.

Dérivés et composés : suētūdō (très tardīf et rare, relait sur cōnsuētūdō); adsuēscō (as-) : s'habituer à; quelqueſois transitif « habituer »; adsuētus : accoutume (actif et passif); adsuētūdō (rare, non classique); adsuēfūciō, -fūō; cōnsuēscō, d'où cōnsuēuī = εἴωθα Μ. L. 2175; cōnsuētus; cōnsuētūdō (usuel et classique), demeuré dans les langues romanes, M. L. 2176; B. W. coutume (et peut-être en irl. costad?), et cōnsuētūdē (Ptl.); cōnsuētūdinārius (Per. Aeth.); cōnsuēfaciō (Tér., Sall.); dēsuēscō, dēsuētūdō et dissuēscō; dissuētūdō (bas latin); dēsuēfīō; īnsuēscō.

Dérivé *swēdh-skō du groupe du « résléchi » qui indique ce qui est propre à un individu, à un groupe d'hommes, etc. V. suī. Hors du latin, on ne trouve des lomes de ce type qu'avec -dh-: skr. soadhā « caractère propre, habituel »; gr. εἴωθα (de *seswōdha), lesh. εὐέ-βωκν εἴωθεν, ἔθος « coutume, usage » (lac. βέσορ ἔθος, Hes.), ἤθος « coutume, caractère ; lieu de séjour » ; got.

sidus « coutume ». V. mānsuēs (et soleō?), sodālis, soror.

sules, -etis (suffes) m. : sussète, « consul lingua Poenorum », P. F. 405, 8. Mot punique, attesté depuis Tite-Live.

suffarcino : v. farcio.

suffibulum, -I : v. fīgō, fībula.

sufficiō, -is, -fēci, -lectum, -ficere: transitif et absolu: 1° a) placer dessous; mettre à la place de, substituer; et aussi « fournir, donner » (suppeditāre, ὑπέχω); b) mettre dedans, plonger dans, d'où teindre (cf. inficere), s. lanam medicamentis; 2° être suffisant, suffire (= suppetō). Sens premier « se placer sous, supporter », d'où « résister [à] », e. g. Vg., Ae. 9, 810, nec sufficit umbo/ictibus; 12, 739, idque (= ferrum) diu... suffecit, par suite « être de taille à, suffire ». Dérivés tardifs: sufficienter, sufficientia et insufficiens, -tia (Tert.). V. faciō.

suffio, -Is, -Ire: fumiger, parfumer par des fumigations. Ancien (Caton), technique.

Dérivés: suffimen (Ov.); suffimentum (classique), d'où suffimentō, -ās (Vég.); suffitiō, -tor, -tus, -ūs (Pline). Cf. aussi la glose obscure: exfir, purgamentum, unde adhuc manet suffitio, P. F. 69, 29.

On ne peut rapprocher fūmus — et c'est le seul rapprochement auquel on pense — qu'en posant un type *dhw-ī-, qui n'est, du reste, pas invraisemblable. Cf. peut-être fimus?

suffiscus : v. fiscus

sufflämen, -inis n.: sabot de frein, enrayure; cf. Rich, s. u. Mot technique de l'époque impériale, attesté depuis Juvénal. De là suffläminō, -ās (Sén.). Sans rapport, semble-t-il, avec sufflō, malgré l'homonymie. On rapproche le v. h. a. balco « poutre », etc.

suffōcō : v. faux, faucēs.

suffrago, -inis f.: 1° jarret (oppose à armus); 2° provin, cf. Col. 4, 24, 4, suboles quam rustici suffraginem uocant. Mot technique (Plin., Col.), M. L. 8433 a.

Dérivés : suffrāginōsus « qui a un éparvin » ; suffrāginātiō.

Expliqué généralement comme composé de sub + un nom * $fr\bar{a}g\bar{o}$, de la même famille que $frang\bar{o}$ (pour l' \bar{a} , cf. $ind\bar{a}g\bar{o}$, etc.), au sens de « courber, fléchir »); cf. Thes. VI 1244, 18 sqq.

suffrāgor, -āris, -ārī (et suffrāgō, Sisenna, Pomp., Vulg.): donner son suffrage, voter (pour s. alicuī); par suite « accorder son approbation ou son appui ».

Dérivés : suffrāgium : suffrage, vote. Ancien (Plt.), classique, usuel; suffrāgātiō, -frāgātor, -trīx, -tōrius (classiques).

A suffrāgor s'oppose refrāgor « faire de l'opposition à », qui appartient aussi à la langue du droit public. De là refrāgium (tardif), refrāgātiō, refrāgātor; refractārius, -riolus (Sén.).

Il semble qu'il y ait un verbe en -ā-, *-frāgārī, -frāgāre, correspondant a frangō, -is. Suffrāgor a dû désigner le fait de « voter avec » (au moyen d'une tessère, etc.); cf. gr. σύμδολον. Refrāgor a été formé secondairement d'après reclāmō, opposé à conclāmō, etc. Refrāctārius, -riolus « chicaneur » (Sén., Cic.) montrent que la parenté de refrāgor et de refrīngō était sentie par les Latins.

subgrunda (sug-), -ae : v. grunda.

sügillō (sugg-), -ās, -āul, -ātum, -āre, meurtrir, couvrir de bleus (cf. la glosé suggillet (-lat?): πλήσσει δστε δπώπια ποιεῖ); d'où sügillāta, -ōrum: bleus, meurtrissures, cf. Plin. 20, 55, allium suggillata aut liuentia ad colorem reducit; par suite « noircir, flétrir, insulter à ».

Dérivés : sūgillātiō ; sūgillātiuncula ; sūgillātus, -ūs m. (Tert.).

Sūgillō ne semble pas attesté avant Varron, cité par Nonius 171, 10, qui ne paraît pas avoir compris le sens du verbe, si l'on en juge par sa glose: suggillare, obcludere. Varro Lege Macnia (238): « contra lex Macnia est in pietate, ne filii patribus luci claro suggillent oculos ». Le verbe, de couleur populaire avec ses géminées, est peut-être apparenté à sūgō (cf. scribō et cōnscrībilō, stringō et obstringillō, sorbeō et sorbilō; le sens premier serait « faire un suçon »). Le sens de « faire prononcer, suggérer » qu'on trouve dans Prudence, Pe. 10, 999, est dù à un faux rapprochement avec suggerō, imaginé par les grammairiens de basse époque; cf. Consentius, GLK V 376, 25. Non roman.

sūgō, -is, -xī, -etum, -ere: sucer. Depuis Varron, mais sūmen est dans Plt. M. L. 8438.

Dérivés et composés : sūctus, -ūs m.; sanguisūga : sangsue (v. sanguīs), M. L. 7575; exsūgō (archaīque) : épuiser en suçant; exsūctus, M. L. 3074; sūmen (de *seug-s-men) n. : bout de sein, tétine; en cuisine « tétine de truie »; par dérivation « mamelle qui engraisse », cf. Varr., R. R. 1, 7, 10, (Caesar Vopiscus) campos Roseae Italiae dixit esse sumen. M. L. 8447. De là sūminātus; -ta (sūs) : truie. V. aussi sūcus et sūgillō. Les formes romanes attestent aussi sūctiāre (fr. sucer, B. W. s. u., etc.) et *sūculāre, M. L. 8415, 8417.

Verbe propre à l'indo-européen occidental; cf. irl. súgimfet le germanique, v. angl. súcan; *sūk- dans v. isl. súga, v. h. a. sūgan, etc., de même sens. La gutturale du lette sûkt « sucer » (en parlant de la sangsue) ne concorde pas avec celle de sl. sūse, sūsati « sucer ». Mot populaire, comportant des variations; cf. sūcus?

suī, sibǐ, sē: pronom résléchi de la 3° personne singulier et pluriel « de soi, à soi », etc. A l'époque archaïque, on trouve une forme d'accusatis-ablatis sēd. Le datis a la même désinence que le pronominal de 2° personne tibǐ; le génitis suī, comme tuī, est emprunté à l'adjectis possessis:

suus, -a, -um: « son » et « leur » (avec, à l'époque archaïque, une ou deux formes du type sis, par exemple Enn., A. 149, postquam lumina sis oculis bonus Ancu' reliquit). Dérivés tardifs: suificō, -ās (= οἰκειοῦμαι) « s'approprier »; -ficātiō (Rustic.); suīpassus = ἰδιοπαθής « réfléchi. réciproque » (Gramm.).

Sui, suus ne s'emploient généralement dans une phrase que pour renvoyer au sujet de cette phrase et, dans une complétive, pour renvoyer au sujet de la prin-

cipale. En autre cas, le latin recourait au génitif de lu ou d'un démonstratif. Mais suus a tendu de bonne heurs à s'étendre au delà de ces limites; et en roman suus et devenu presque partout l'adjectif possessif de la 3° per sonne du singulier, correspondant à meus, tuus Par contre, au pluriel, suus avec valeur de réfléchi à éti remplacé par le génitif de ille, illörum; v. Stolz-Leismann-Hofmann, Lat. Gr.⁵, p. 470. M. L. 7761, sō (pan roman), et 8493 a, suus.

Le réfléchi indo-européen a les formes des pronomi personnels et se se comporte comme te. Pour le sen c'est un mot de valeur générale, indiquant ce qui exist de manière autonome, qui a une existence propre pouvait s'appliquer à la 1re ou à la 2e personne, comme à la 3°; cet état ancien est bien conservé notamment en slave. En latin, se ne s'applique qu'à la 3e personne mais du pluriel comme du singulier. En vertu de co sens général, *swe- se prêtait à indiquer soit un membre d'un groupe social, v. sodālis, soror, suēscō, soit l'isole. ment, v. sēd. L'accusatif et ablatif est v. lat. sēd, où im est à osq. siom « sē » ce que tēd, tē est à osq. tiium sibī est à rapprocher de osq. sifei « sibī » (cf. v. prus sebbei). La forme *se sur laquelle repose *sed est à ran procher de got. si-k et de v. sl. se, lit. si, v. pruss. sien zin, tandis que le grec a ét de *£(F)t et le lituanien savě. Pour l'alternance *sw-/*s-, cf. le nom de nombre sex. — L'adjectif possessif dérivé suus a, sous forma vocalique, le wradical; cf. osq. suveis « sui », suvam « suam », ombr. sueso « suo? » (locatif; sens contestal gr. '(F)ός, skr. sváh, gâth. xva-, v. perse (huva-) savas. v. pruss. swais, v. sl. sooji, et aussi got. swais « propre », partout avec «.

V. Benveniste, BSL, 50 (1954), p. 36.

sulcus, -I m.: sillon, -i appellantur qua aratrum ducitur, uel sationis faciendae causa, uel urbis condendas uel fossura rectis lateribus ubi arbores serantur; fulma quoque, qua eius uestigium, similiter appellatur. Quo uocabulum quidam ex Graeco fictum, quia illi dican δλκόν, F. 392, 17. Ancien, classique, usuel. M. L. 8442.

Dérivés et composés: sulcō, -ās (ni dans Cicéronni dans César; appartient surtout à la poésie impériale qui l'emploie au figuré): sillonner; sulcāmen n. (Apul), sulcātor, -tōrius (époque impériale); sulcātlis; in sulcō (tardif), M. L. 4475 a. Composés en -sulcus (sulcis): bi-, tri-sulcus; dissulcus porcus dicitur, cum in ceruice saetas diuidit, P. F. 63, 29; bisulcī lingua. Plt., Poe. 1034.

Le rapprochement avec gr. ελκω « je tire », alb. helk « je tire » est évident; du reste, le vieil anglais a sult « charrue ». Pour la forme, sulcus répond à gr. δικά « traction, bride ». Si l'on admet une alternance *swelk, *welk-, *selk-, on rapprochera lit. selků, v. sl. slėkę (je tire ».

*sulcus, -a, -um: adjectif usité seulement dans ficul sulca (Col. 5, 10, 11), sorte de figuier inconnu.

sullaturiō, -īs, -īre : verbe forgé plaisamment par Cic., Att. 9, 10, 6, qui le joint à proscripturiō. Dérivê de Sulla, « avoir envie de faire son Sulla ».

sulpur (sulphur, sulfur), -uris n. : soufre. S'emploie aussi au pluriel : sulpura uiua (Vg.). Attesté depuis Ca ton; usuel. Panroman. La graphie la meilleure est sulton; par un p (manuscrits en capitale de Virgile); les pur, par un pénèrque ont généralement la forme sulmanuscrits de Sénèque ont généralement la forme sulmanuscrits de Pline sulpur et sulphur, v. index de Ian; phur, ceux de Pline sulpur et sulphur, v. index de Ian; graphie, tardive avec f, indique la disparition de l'asia graphie, Les formes romanes remontent à sulpur et sulfur; pirée. Les formes romanes remontent à sulpur et sulfur; if M. L. 8443; B. W. s. u.

Dérivés : sulpureus (déjà dans Ennius, A. 260); sulphurō (sulpho-), -ās (Mul. Chir. 673); sulp(h)urāus; sulp(h)urōsus, -rāns, -rāria, -ae f. « soufrière », -rātiō, tous d'époque impériale.

Mot sans doute suditalique, comme mefüis, et sans tymologie connue; le germanique *sweblas, all. Schwelel, n'a sans doute rien de commun avec sulpur.

jei, n. a. L'alternance -p-/-ph- rappelle celle qu'on a dans fun-L'alternance -p-/-ph- rappelle celle qu'on a dans fungus, σπόγγη, σφόγγος, et suggère l'hypothèse d'un emprunt à une langue où l'explosive était aspirée (étrusque?, langue méditerranéenne?).

gultis : v. sīs et uolō.

snm. sam, sõs : v. *so-.

sum (le esum de Varr., L. L. 9, 100, est sans exemple at paraît créé de toutes pièces), es(s), ful (ancien fūi, Enn.), esse : être. Verbe d'existence et copule à la fois. comme en grec elm. Le parfait est emprunté à une autre racine; de même l'ancien subjonctif présent fuam fremplacé à l'époque classique par l'ancien optatif siem, siml, le subjonctif imparfait forem, doublet de essem. les formes d'infinitif et de participe futur fore, futurus : le participe, sans doute récent, -sens n'est attesté que dans quelques composés (absens, praesens, consentes, ce dernier dans une expression rituelle); sur *ens. v. ce mot. Un participe ancien à vocalisme en o est peut-Atre dans sons; v. ce mot. Pas de supin, pas de substantils dérivés anciens ; v. essentia. Comme son correspondant gree, sum s'emploie dans divers idiotismes, notamment dans des locutions impersonnelles : est cum, est ut. est suivi de l'infinitif; cf. ἔστιν ὅτε, ὅπως, ὡς. Avec le locatif ou avec in et l'ablatif, il marque la résidence, le sejour : Romae esse, etc., et par suite un état qui dure (esse in togā, etc.); ou avec in et l'accusatif marquant le terme d'un mouvement : in mentem esse (où esse ne diffère guère de uenīre); de là, dans la langue populaire, in fūnus fuī « j'ai été à un enterrement » (Pétr.). Il s'emploie aussi pour opposer la réalité à l'apparence (cf. elva et δοκείν); avec différents cas pour marquer un rapport d'origine, d'appartenance, de destination (esse usui alicui, etc.). La locution id est correspond, ensin, à gr. τοῦτ' ἐστί et sert à introduire une explication. L'impératif estō s'emploie comme affirmation concessive : « soit ». Enfin, esse, chez les auteurs chrétiens, sert à traduire τὸ είναι « l'être ». Usité de tout temps. Conservé plus ou moins déformé dans les langues romanes, qui à esse ont substitué un infinitif essere, M. L. 2917, et ont aussi recouru à certaines formes de stare (q. u.).

A sum correspond un inchoatif escō, -is, qui n'est plus attesté que dans les textes archaïques aux 3° personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif présent escit, escunt, avec le sens de erû, erunt; cf. escit dans la loi des XII Tables. Il figure aussi dans les composés : obescit (obescet, cod.) : oberù uel aderit, P. F. 207, 4

(sans exemple); superescit... supererit, F. 394, 6 (exemples d'Enn., A. 494; Acc., Chrys. 266).

Composés : absum. -es, āfuī (plus correct que abfuī). απειμι; être éloigné de (s'emploie au sens local et temporel). Impersonnel: tantum abest ut. De absens: absentia (= ἀπουσία), rare et non attesté avant Cicéron, qui est à l'origine du fr. sans, it. senza, M. L. 43, B. W. sans, et passé en celtique : gall. awssen ; absentiuus (Pétr.) ; absento, -ās (bas latin), M. L. 42 a; adsum (as-) : être auprès, assister, d'où : assister en justice (de aduocatis), prêter assistance; *consum, usité seulement au participe consens dans di consentes (v. ce mot); quelques traces aussi de confuit, -fore, -futūrus (v. ce mot); dēsum, des, desse (et les formes étymologiques dees, deesse, mais le témoignage de la métrique est en faveur des formes contractes, sauf exceptions rarissimes et tardives : Stace, Cypr. Gall.; cf. Thes. s. u.) : manquer. faire défaut; *exsum, attesté par P. F. 72, 10 : exesto, extra esto. Sic enim lictor in quibusdam sacris clamitabat : hostis, uinctus, mulier, uirgo exesto; scilicet interesse prohibebatur, sans autre exemple; insum : être dans : intersum : v. ce mot : obsum : être devant, faire obstacle à, être opposé à, nuire à ; possum : v. ce mot ; praesum : 1º être à la tête de. 2º être présent, sens seulement conservé dans praesens, praesentia; prosum, prodes, profui, prodesse : être utile (v. prode) ; subsum : être sous ou au fond ; supersum : 1º être en plus ; 2º survivre (cf. supersto).

La racine i.-e. *es- fournissait un présent d'aspect « indéterminé » et un parfait (qui, en grec, s'est confondu avec l'imparfait), mais pas d'aoriste, ce qui a conduit à des supplétismes du type de lat. sum : fuam, fui. Le contraste du vocalisme de est : sunt se retrouve exactement dans v. sl. jestů : setů, et, avec une différence de timbre pour la désinence, dans osq. est : sent, ombr. est : sent, v. isl. is : it, got. ist : sind, gr. fon : dor. Evn (ion.-att. ɛlơı); vocalisme indéterminable dans skr. asti : santi. La 2º personne du singulier v. lat. es(s), class. es, répond à hom. dor. ¿cou, arm. es, et non à la forme skr. ási, ion.-att. ɛl, où -ss- est simplifié. Pour *es, cf., de plus, hitt. ešmi « je suis », ašanzi « ils sont », etc., sans trace d'alternance vocalique. Le subjonctif v. lat. siem, sies, siet (formes emphatiques), sim, sīmus, etc., repose sur l'ancien optatif du type véd. s(i)yám, v. h. a. sī; l'ombrien a, de même, sir, sei « sīs », si, sei « sit », sins « sint ». Le futur erō, erit repose sur l'ancien subjonctif, cf. véd. ásat, ásati « qu'il soit ». L'imparfait eram est une forme nouvelle, obtenue au moyen de la caractéristique -ā- des imparfaits en -bam et des plusque-parfaits en -eram.

Le supplétisme de *es- par la racine *bhewo-, *bhū-, d'aspect « déterminé », qui fournissait un aoriste radical : skr. ábhūu « il a été », gr. ɛvo « il a poussé », se trouve partout, sauf en grec et en arménien, où cette racine a gardé le sens concret de « croître, pousser ». De même que le latin a fuit et l'osque fuid « fuerit », le sanskrit a ábhūu « il a été », en face de desti « il est », le vieux slave by, bystū, en face de jestū, le lituanien bùvo (avec -ā- pour caractériser le prétérit, comme dans lat. erat); l'irlandais a ba au prétérit en face de is du présent. — Ce n'est pas seulement pour le « perfectum » ou pour le prétérit que la racine *bhewo- apporte son concours; en vieil irlandais, biid signifie « il existe » en

face de la copule is: le germanique occidental a une flexion telle que v. h. a. bim, biu « je suis », bist « tu es », birum « nous sommes », birut « vous êtes », en face de ist. sind. En italo-celtique, le subjonctif en -ā- est tiré de la racine *bhewe-: le vieil irlandais a ba en face de v lat. fuam : sur le *bhŭ- tiré de *bhuwā- a été bâti l'imparfait du subjonctif italique : osq. fusid, lat. foret; le futur osco-ombrien est de la forme fust « erit ». L'impératif estō(d) répond à osq. est ud. cf. gr. ἔστω, tandis que l'ombrien a futu.

Par une innovation singulière, la 1re personne du singulier a pris en italique la forme osq. súm, lat. sum, sous l'influence de la 1re personne du pluriel, lat. sumus, elle-même hâtie sur sunt: d'une manière générale, le latin n'a gardé des formes athématiques que celles qui correspondent à des formes thématiques à vocalisme e, soit edo, edimus, edunt, en face de es, est, estis. En face de eo. edo. la 1re personne du singulier sum est un compromis entre le type ancien de *esmi et les formes nouvelles.

L'absence de formations nominales répond à l'usage indo-européen.

Le type en *-ske/o- de escit rappelle gr. Łoxov et pali acchati « rester »: la valeur de futur fait penser, en particulier. à un subjonctif arménien icem « que je sois », avec vocalisme à degré zéro et i- prothétique.

silmen. -inis n. : v. sūgō.

summus, -a, -um : le plus haut, très haut. Sert de superlatif à super, avec suprēmus, pour lequel il est quelquefois employé, e. g. summa dies, Vg., Ac. 2, 324 (cf. gr. δπατος); prīma et summa, Quint. 6, 4, 22. Ancien. usuel. M. L. 8454. Celtique : irl. suimm. Subst. summum n. : la partie la plus haute, le sommet, extrémité; summa : v. ce mot. Adverbes : summum « au plus »; summē « au plus haut degré »; summōtenus (Ps.-Ap.).

Dérivés : summitās (époque impériale) : sommet ; summās, -ātis adi. : du plus haut rang (archaïque et postclassique), d'où summātus, -ūs « principātus » (Lucr. 5, 1142); summō, -ās : porter à son apogée (tardif). - Summārium, summātus, summātim se rattachent plutôt à summa.

Cf. aussi *summio, *summitare, M. L. 8452, 8453.

summa, -ae f. : substantif tiré du féminin de summus: 1º proprement « la chose la plus haute, la surface ». Usité presque uniquement au sens figuré soit « somme formée par la réunion ou l'addition des parties, total, ensemble » de summa (līnea), par suite de l'habitude des Romains, comme des Grecs, de compter de bas en haut (d'où κεφάλαιον); v. Max C. P. Schmidt, Kulturhist Beitr. z. Kennt, d. gr. u. rom, Altert., I. H.; Z. Entstehung u. Terminol, d. element, Math., Leipzig, 1906. p. 107 sqq.; en particulier, « somme d'argent », s. pecūnia (d'où summula « petite somme »); 2º partie la plus importante, point capital ou essentiel, e. g. Cic., Inu. 1, 20, 28, cuius rei satis erit summam dixisse. Locutions adverbiales : ad, in summam « à la fin, bref, en somme » (Sén., Pétr., Plin.). Celtique : irl. suim.

Dérivés et composés : summārium (neutre d'un adjectif inusité); oratio, quae nunc uulgo breuiarium dicitur, olim, cum Latine loqueremur, summarium uocas citur, olim, cum Latino vyanatim, sommairements, batur, Sén., Ep. 39, 1; summātim sommairements. summālis, -liter (Tert.).

- 666 -

consummo, -as : faire le total de ; d'où e mener sa fin, achever » (= συντελέω). Se rapproche ainsi sa fin, acnever » (— consumo, a se confondre à basse la langue de l'in...) consumo, avec requer la consumo de l'Église, e poque, notamment dans la langue de l'Église, e ital. Num. 32, 13, consummata est natio, là où la Ital. Num. 52, 10, State (= ἐξαναλώθη); cf. M 2178. Dérivés : consummate, -tio, -tor, -trir

Summānus, -I: épithète de Jupiter, qu'on explique soit par sub + mān-us (v. mānis) « (dieu) de la lumier matinale s, cf. Cic., N. D. 1, 10, 16, et la note de Pease soit plutôt comme un dérivé de summus, cf. les con summania templa de Lucr. 5, 521, et Frazer, Fasti Oo., 5, 731, n. Toutefois peut être d'origine étrusque déjà indiquée par Pline, HN, 2, 138; cf. Boemer, Com ment. des Fastes, l. 6, 731, comme pour Saturnus, Men curius, Carmentis, etc., et les étymologies latinisantes seraient secondaires.

Dérivé : summānālia : liba farinacea in modum rolas ficta, P. F. 275, 7, gâteaux ronds offerts à Summanie en tant que dieu solaire.

sumo, -is, sumpsi, sumptum, -ere (Festus signale des formes de parfait suremit : sumpsit, surempsit : sustuleri P. F. 383, 15, qui se concilient difficilement avec sume si ce dernier est issu de *su(b)s(e)mō; cf. A. Götze, IR 46. 127. § 107, Anm. 1; aussi vaut-il mieux partir aven M. Niedermann, Philol. Woch., 1922, col. 296. de *sus-(e)mō avec sus- tiré du synonyme suscipio, comme Amiternus, avec am- au lieu de amb-, a été fait sun amiractus, amtermini; pour la syncope, cf. pono de *posino : prendre (sur soi), se charger de ; la composition du verbe explique que le sens soit voisin de suscinia d'où « se charger de, entreprendre, assumer » : « prendre par choix ou par adoption »; s. mūtuum « empruntera Sens particulier « dépenser ». Ancien, classique, usuel Rares représentants dans les langues romanes. M.

Ombr. sumtu « sūmito ». Emprunté?

Dérivés et composés : sumptus, -ūs (-ī) : charge d'où « dépense, coût » et « prise (d'un médicament) technique sumpta (pars) : pincée ; sumptuārius, sump tuosus et. dans Sidoine, sumptuositas; sumptijacid (Plt.); sumptio : prise (rare; sens propre dans Cal. et Varr.; sert à Cic. pour traduire λημμα « mineure de syllogisme »); sumptito, -ās (Pline); sumptuo, di « fournir d'argent (pour le voyage) ».

Sūmo senti comme un verbe simple a fourni à son tour des composés : absūmō : consumer, épuiser, de truire. Se dit souvent du temps, a. diem; absumedo -inis f., formation plaisante de Plaute en jeu de mou avec sumen : quanta sumini absumedo, Cap. 904; do sumptio (Dig.); adsūmo (ass-) : prendre en ajoutant s'adjoindre, ajouter; cf. Cic., de Or. 2, 39, 163, omne quod sumatur in oratione... aut ex sua sumi ui atque na tura aut adsumi foris; Varr., L. L. 8, 69, extrinsecus adsumi; à basse époque, joint à un infinitif, « accepter de, assumer ». Fréquent dans la langue de l'Église, ou assūmo traduit άναλαμβάνω; cf. Hil., in psalm. 68, 12 dum alienum a natura sua corpus assumit.

Dérivés : assumptio : 1º fait de s'adjoindre, em-Derives en dialectique, « mineure d'un raisonneprunt, traduisant πρόσληψις; cf. Cic., Diu. 2, 108: demus dalectici; ... adsumptio tamen quam πρόσappetuni dem uocant, non dabitur; 130 assomption Jangue de l'Église); adsumptītuus, terme de rhétoplangue, se dit d'une démonstration empruntée à des figure, sextérieurs à la cause; assumptor, -trīx (bas atin): qui s'attribue; assumptus, -ūs (Boèce).

consumo (ancien, classique, usuel) : prendre ou employer entièrement, cf. Fest. 296, 22, prodiguae hosployer and ployer air Veranius, quae consumuntur; de là consumer, devorer » (= combürere); consumptio. nonsumptor, rares; inconsomptus (Ov., d'après alu-100?); dēsūmo (époque impériale) : prendre pour soi. choisir; insūmō: employer, dépenser (classique; insimere sumptum, Cic.); prendre; à basse époque, synonyme de consūmo « épuiser » ; insumptio (bas latin) : praesūmō (surtout d'époque impériale; non dans Cic.): prendre d'avance (propre et figuré), par suite prélever, anticiper, présumer »; praesumptiō : anticipation (= πρόληψις, cf. Quint. 9, 2, 16), présomption (dans tous les sens qu'a le mot français). d'où les dérivés tardifs praesumptor, -tōrius, -tiōsus (-tuōeus). -tīuē; resūmō : reprendre (déjà dans Enn., repris h l'époque impériale; non dans Cic.), recouvrer; resumptio, -tīuus, -torius (Cael. Aur.).

suo, -is, -I, sutum, suere : coudre ; de là suta n. pl. dans aēnea, ferrea sūta. Ancien (Tér.), classique. mais assez rare.

Dérivés et composés : sūtor : couseur, spécialisé dans le sens de « celui qui coud les chaussures, cordonnier ». M. L. 8493, et, avec suffixe -ari, germanique : v. isl. sūtari « Schuster », etc., sans suffixe dans v. angl. sutere; fem. sūtrīx; sūtio, -onis f. (St Jer.): sūtorius et sūtoricius; sūtrīnus; sūtrīna f. : échoppe de savetier ; sutrinum ; sutela f. : mot de Plaute employé au figuré : -lae dolosae astutiae a similitudine suentium dictae, P. F. 407, 11; sūtilis (époque impériale); sūtūra f. (id.); sūtriballus : savetier (Schol. Iuven. 3, 150); cf. aussi sūbūla. Varron a aussi pellesuina: boutique de pelletier, L. L. 8, 55, qui a passé dans les gloses.

Composés : adsuō, d'où assūmentum; circumsūtus; consuo, qui a tendu à remplacer le simple suo et qui est panroman, M. L. 2174; B. W. sous coudre; *consūtūra. M. L. 2179, et *acconsulurare « accoutrer »; *consulor, M. L. 2178 a; desuo (archaïque); însuo; însubulum a ensouple », M. L. 4474; obsūtus; persuo; praesuo: coudre par devant, recouvrir en cousant; resuō, M. L. 7253; subsūtus; trānssuō.

Pour « coudre », l'indo-européen avait une racine syū-, avec doublet *sū- (la forme à vocalisme plein ne semble pas attestée) : skr. syūtáh « cousu » (avec un présent sivyati « il coud » qu'on n'essaiera pas d'examiner ici); v. sl. šijo, šiti et got. siujan « coudre », lit. tuoù, siúti; et, d'autre part, skr. sútram « fil ». Dans le lat. suō, il n'y a pas trace de -y-; et l'on ne peut déterminer si la forme est du type de v. sl. sijo ou de lit. iluoù, l'un et l'autre remplaçant un ancien présent athématique. Il suffit de rappeler, de plus, gr. καττύω. - Pour la forme, cf. le cas de lat. spuō.

Sūbula (v. ce mot) est à rapprocher de v. sl. šilo (tch. šidlo) « alène »; v. h. a. siula a le même sens; le latin et le germanique ont le genre féminin en partie parce qu'il s'agit d'un objet qui est un agent, qui est mobile, en partie parce qu'il comporte essentiellement un trou à passer le fil.

suouetaurilia, -ium n. pl. : sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau. Il existe aussi, attesté dans Festus 372, 22, un doublet solitaurilia de même sens, que le glossateur explique quod omnes eae solidi integrique sint corporis, rattachant le premier élément du composé à sollus, « quia sollum Osce totum et solidum significat ». Mais on attendrait en ce cas *sollitaurilia et le sens d'un pareil composé ne pourrait être que « sacrifice composé d'un taureau entier », ce qui n'a pas de sens. Solitaurilia semble fait sur suouetaurilia et, si le mot a réellement existé, a dû signifier « sacrifice composé exclusivement d'un taureau ». Mais, en dehors de Quintilien qui le cite, I. O., I. 5, 67, les textes ne connaissent que suouetaurilia (lire *suoui-?).

Le sacrifice de trois animaux domestiques comporte dans l'Inde védique le cheval, le bœuf et le mouton; en latin, il s'agit d'un sacrifice fait non par des chefs de guerre, mais par des ruraux.

supellex (supp-), -lectilis f. : mobilier, ustensiles de ménage. Terme de sens général, que la langue classique emploie seulement au singulier au sens propre ou figuré « instrument, matériel, appareil ». Ancien, classique et

Dérivé : sup(p)ellecticarius : chargé du soin du mobilier (Ulp.).

La flexion provient sans doute de la contamination de *sup(p)ellex, *sup(p)ellectis, avec un adjectif *supellectilis. A basse époque apparaît une flexion normalisée supellectilis, -lis.

Pas d'étymologie claire; on pense à super et à la racine de lectus.

super: adverbe, préverbe et préposition, « sur, audessus, par-dessus »; s'emploie avec sens local ou temporel (cf. de). Comme préposition, est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif, sans qu'une distinction de sens apparaisse, mais l'ablatif est surtout poétique : super terrae tumulum noluit quid statui nisi columellam, Cic., Leg. 2, 26, 66; fronde super uiridi, Vg., B. 1, 81, Du sens de « par-dessus », super a pris le sens de « au delà, par delà, outre ; plus de » : satis superque ; super LX milia, super solitos honores, super omnia; avec ablatif: et paulum siluae super his, Hor., S. 2, 6, 3. A l'époque républicaine, la langue familière l'emploie pour de avec le sens de « au sujet de » (et l'ablatif); cet emploi, évité par les puristes (Cicéron n'en a d'exemples que dans sa correspondance), s'est étendu dans la langue impériale, de tendant à se spécialiser dans le sens de « de »; cf. F. 394, 11: per se « super » significat quidem « supra », ut cum dicimus « super illum cedit ». Verum ponitur etiam pro « de », Graeca consuetudine, ut illi dicunt ὑπέρ. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8456, super et supra; 200, adsupra.

Dérivés et composés : desuper adv. « d'en haut,

d'au-dessus », M. L. 2607 a ; *īnsuper* adv. « au-dessus, en outre », et préposition, formes renforcées de *super*, cf. abante, inante, etc. Il y a aussi trace de *āsuper* et exsuper.

superus: qui est au-dessus, opposé à înferus; de là [dī] Superī « les dieux d'en haut », par opposition à [dī] Inferī; supera n. pl. « les régions célestes ». L'ablatif féminin suprā, superā (et archaïque suprād, SC Ba., comme extrād; cf. extrā, infrā, etc.) a formé un adverbe et une préposition, construite avec l'accusatif, de même sens que super; il s'emploie, notamment, en parlant du temps, pour renvoyer à quelque chose qui a été dit ou fait « plus haut »; cf. Cat., Agr. 157, 2, quae supra scripta est. Comparatif de superus: superior, superlatif: suprēmus (sur supprēmus, v. Havet, Man., § 943); d'où suprēma (scil. dīes) f. « la dernière heure du jour »; suprēma n. pl. (sc. officia) « les dernièrs devoirs ».

Dénominatif de superus : superō, -ās, absolu et transitif, « être au-dessus, surpasser, être de reste ou en surplus, survivre », M. L. 8458; superātiō (rare, époque impériale); superātiō (Cael. Aurel.); superāmentum (Dig.); superabilis adj. (époque impériale) et însuperābilis (cf. ἀνυπέρδλητος); exsuperō, renforcement de superō, fait sans doute d'après excellō, ēmineō, ancien et usuel, qui a les mêmes dérivés que superō, dont exsuperātiō, qui, dans la langue de la rhétorique, traduit ὑπερδολή, et un composé inexsuperābilis.

supernus: qui se trouve par-dessus (cf. infernus); avec un adverbe supernë, toujours avec ë final, ainsi que infernë, notamment dans Lucrèce 6, 544 et 597; Hor., Od. 2, 20, 11; cf. pōnē], M. L. 8461; supernus, attesté plus tard que supernë, a été bâti sur ce dernier (cf. sēdulus d'après sēdulō) et a servi de modèle d'abord à infernus, puis à ex- et internus, v. Leo, ALLG 10, 437; supernās, -ātis adj.; cf. infernās.

superbus: qui se trouve au-dessus; « altier, hautain »; presque uniquement employé au sens moral, d'où « orgueilleux »: Tarquinius Superbus, et aussi « magnifique, superbe » (poétique et époque impériale); de là superbë, superbiter; superbia, M. L. 8458 a, britt. syberv « superbus »; superbiō, -īs (cf. ferōciō, -īs); superbi-ficus, -loquentia (rares et poétiques). Pour la formation de superbus, cf. probus. Substantif: superba, -ae f.: camomille (Ps.-Ap. 23, 11).

Super a servi, en outre, de premier terme à de nombreux composés, la plupart récents et issus d'anciens juxtaposés: supergredior; superiaciō; supersedeō; superlātiō; superlātīous, calques du grec ὑπέρθεσις, -θετικός; irl. superlait; superstes, -itis (v. stō); supercilium (v. cilium). A basse époque, il est joint à des adjectifs ou à des verbes, avec la valeur d'un superlatif: superadmīrō (Facund.); superadultus (Vulg.); supereminēns, -glōriōsus, -glōrificī; supersubstantiālis (traduit à contresens de ἐπιούσιος, Jêr., Ambr.; v. Blaise), etc.

Dans la langue de l'Église, s'ajoute souvent à des verbes composés dont le préverbe a perdu sa valeur : superabundō, superexūberō, etc.; superexcellō, etc.

Les langues romanes attestent aussi *superānus, M. L. 8457, et *superculus, 8460.

V. sub.

superstes, -stitiō : v. stō.

supinus, -a, -um : renversé en arrière, couché sur la dos (joint et opposé à pronus, obliquus par Cic., Diu dos (joint et oppose a principal de choses en mouvement e qui refluent ». Comme l'adjectif s'emploie souvent de que qu'un de couché, il est arrivé à signifier (mollement etendu ou incliné, étalé », e. g. Vg., G. 2, 276, sin (neta bere) tumulis accline solum collisque supinos; il a pris berej tumutis actitue commente quis dans la prose impériale aussi, d'abord en poésie, puis dans la prose impériale le sens de « paresseux, indolent » (notamment en par grammairiens du Bas-Empire, le n. supinum a désigné les formes de substantif verbal en -um, -ū. L'origine de cette désignation est obscure ; l'image contenue dans supīnum est sans doute analogue à celle qui est dans declino; v. H. D. Naylor, The derivation of the gramm term « supine », Class. Rev., 25, p. 206, et Benvenista Rev. Phil., 1932, p. 136. Ancien (Plt.), classique, usual M. L. 8462.

Dérivés et composés : supinitās (Quint.); supind.
-ās : renverser en arrière; dans la langue rustique,
« retourner de la terre »; supinātio « rejet des aliments,
régurgitation » (Cael. Aur.); Supinātis, épithète de
Jupiter d'après St Aug.; resupinus.
V. sub.

*supō, -ās: jeter. Attesté seulement dans la glose de Festus, P. F. 407, 9: supat, iacit; unde dissipat, disicit, et obsipat, obicit, et insipat, h. e. inicit; cf. 252, 10: supare significat iacere; et 93, 17, où la forme the matique en -ere attendue est attestée à côté de la forme en -ā: insipere far in olam, iacere pultis. Vnde dissipare, obsipare, ut cum rustici dicunt: obsipa pullis escam.—Insipere est extrêmement rare, de même obsipāre (Plt., Cist. 579). Le seul composé est dissupō (dissipō), -ās, -āre: jeter de côté et d'autre, disperser, dissiper (classique). De là dissipātiō (Cic.), -tor, -trīx (tardifs), M. L. 2689 a (formes savantes).

La voyelle comprise entre s et p est mal établie. Si c'est u, on peut rapprocher lit. supù, sùpti « bercer » et v. sl. sùpç (v. Trautmann, Balt.-sl. Wört., p. 293]; si c'est i, on rapprochera skr. kṣipāti « il jette ». Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il ne s'agirait d'un mot indoeuropéen bien établi.

suppa, -ae f.: soupe (Orib., Syn. 9, 16). Emprunt au germanique occidental. V. B. W. s. u.

supparus (supparum), -I m. :110 voile qui n'avait qu'une écoute, cf. Fest. 458, 14 et Rich, s. u.; 2º ban nière étendue sur une traverse fixée à un montant vertical; 3º sorte de vêtement de femme : uestimentum puellare lineum, quod et subucula, i. e. camisia, dicitur, P. F. 407, 6. On trouve aussi dans P. F. 459, 4 la forme siparium « genus ueli minimum » et « paravent » (cl. Rich, s. u.), et des graphies comme sipharum (-rus), siparus. Le grec a de même σίφαρος, σίπαρος avec le sens de « voile », mais seulement dans Arrien, ce qui rend peu probable un emprunt du latin au grec. Supparus, avec le sens de « vêtement de femme », est déjà dans Plaute. Varron, L. L. 5, 131, le rapporte à supra mais il ajoute « nisi id quod item dicunt Osce ». En esset, le vocalisme intérieur a de supparus s'explique mieux par la phonétique osque; en latin, la forme attendue serait *supperus. Mot technique ou populaire, suscepible d'altérations.

suppeditō, -ās, -āre: transitif et absolu « fournir en suppeditō, -ās, -āre: transitif et absolu « fournir en renfort » ou « arriver en renfort ». De sub + peditō, denominatif de pedes, cf. eques/equitō et, pour le sens, denominatif de pedes, cf. eques/equitō et, pour le sens, decurrō, suppetō. Le verbe a appartenu d'abord à la lague militaire et a dû se dire de l'infanterie qui arrivait au secours des troupes engagées, ou du serviteur à pied (pedes) qui accompagnait le cavalier pour lui venir en aide (subministrō). Dans la langue commune, suppeditō s'est employé à la place de sufficiō, e. g. Plt. As. 423, clamore ac stomacho non queo labori suppediare; T.-L. 30, 25, 7, (nauis) defendebatur egregie quoad ule suppeditarunt.

Dérivé : suppeditatio (Cic.).

suppeto : v. peto.

supplio, -as, -are : v. pilo, s. pila.

supplex, -icis (ablatif supplici, -cĕ dans la poésie dactylique, génitif pluriel supplicium) adj. : qui se plie sur les genoux (se dit de l'attitude du suppliant) ; puis « qui se prosterne, suppliant ». Ancien, usuel, classique. M. 1. 8467; B. W. souple.

Dérivés: suppliciter; supplicō (-cor, tardif), -ās: s'agenouiller devant (suivi du datif, s. alicuī, joint à summissē par Cic., Planc. 5, 12); par suite « supplier, M. L. 8468; de là supplicātiō (classique), -tor (tardif); supplicanter; supplicuē (Apul.), de *supplicurer*

supplicium : supplication adressée aux dieux soit pour en obtenir quelque chose, soit en action de graces ou comme marque de soumission ; cf. Sall., Iu. 55, 2 et 46, 2; acte par lequel on apaise la divinité: par suite « sacrifice », cf. P. F. 405, 4, supplicia ueteres quaedam sacrificia a supplicando uocabant. Lo sens de « supplication » ayant été réservé à supplicatió (ainsi dans Cicéron et César), supplicium a tendu à se spécialiser dans le sens de « sacrifice offert pour apaiser les dieux à la suite d'une faute commise », et dans la langue commune, il a, sans doute d'abord par euphémisme, désigné le « châtiment (capital) inflige », puis le « supplice », ainsi Vg., Ae. 6, 749-750 : ergo exercentur poenis ueterumque malorum | supplicia expendunt. C'est à ce sens que se rattachent suppliciālis (Iul. Val., Aug.); suppliciāmentum (Ital.) = κόλασις. Mais les deux sens « supplication » et « supplice » ont continué à coexister pour supplicium jusque dans la latinité impériale. Pour le développement de sens, v. R. Heinze, ALLG 15, 89 sqq.

On explique souvent supplex par *sub-plaks, en le rettachant à plācō (cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr. 5, p. 25), mais l'd de l'adjectif fait, en ce cas, difficulté et, du reste, la formation elle-même s'expliquerait mal. Il est plus vraisemblable de supposer que l'adjectif est formé comme duplex (cf. s. u. plectō) et qu'il a désigné d'abord l'attitude physique du suppliant (cf. Cic., Phil. 2, 34, 86, supplex te ad pedes abiciebas; Vg., Ae. 10, 523, et genua amplectens effatur talia supplex). Mais, à mesure que le sons moral a prévalu, on a tendu à rapprocher de plācō l'adjectif supplex et ses dérivés; cf., par exemple, Acc., Trag. 298, supplicits placans. C'est sans doute à ce rapprochement secondaire qu'est due la forme avec tmèse

sub uos placo (avec ā?) que cite Festus, 206, 18 et 402, 30 : sub uos placo in precibus fere cum dicitur, significat id (l. idem?) quod supplico.

suppus, -a, -um: suppum antiqui dicebant quem nunc supinum dicimus... Eius uocabuli meminit Luci(li)us (1297): « si uero das quod rogat, et si suggeris suppus », F. 370, 20; cf. aussi Isid., Or. 18, 65: (iactum) unionem canem, trinionem suppum, quaternionem planum uocabant. Un exemple dans Lucr. 1, 1061. Dénominatif: suppō, -ās (Acc., R³ 375). Forme à géminée expressive, du type lippus; cf. v. isl. upp « auf, aufwärts », avec-p- géminé en germanique; l'ombrien a sopam « suppam ».

V. sub-.

suprā, suprēmus : v. super.

sūra, -ae f.: 1º mollet; 2º petit focile, un des os de la jambe. Surnom romain, et Sulla? Attesté depuis Plaute et usuel; non roman. Dérivé tardif: sūrōsus: εῦχνημος. Cf. peut-être surus.

Sans correspondant sûr

surculus, -I m. : v. surus.

surdus, -a, -um (ŭ): sourd, c'est-à-dire « qui n'entend pas » ou « qu'on n'entend pas »; cf. le double sens de gr. κωφός, et Varr., L. L. 9, 58: ergo dicitur ut surdus uir, surda mulier, sic surdum theatrum, quod omnes tres ad auditum sunt comparatae; « indistinct » (se dit non seulement de l'ouïe, mais de l'odeur, de la couleur, etc., surtout dans Pline: s. colõs, 37, 67; s. māteria, 13, 98, etc.). S'emploie aussi par image au sens de « qui ne veut pas entendre, inattentif; inexorable », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8474.

Dérivés et composés: surdāster; surdūās; surdēscō, -is; surdīgō, surdūta, ces trois derniers tardifs et rares; obsurdēscō, M. L. 6024 (ab-); surdō, -ās (Calpurn.), d'où surdāns « surdus » (Gl.); obsurdātus, obsurdēfaciō (tardifs); absurdus: v. ce mot; exsūrdus, exsūrdāre, M. L. 3078-3079.

Pas d'explication sûre. La racine indiquée sous susurrus rend compte de la forme, mais mal du sens.

surem(ps)it : v. sūmō.

surena (?): coquillage inconnu, cité par Varr., L. L. 5, 77, qui donne le nom comme indigène: (uocabula piscium) uernacula ad similitudinem ut surenae, pectunculi, ungues. Sans rapport avec le nom du grand ministre chez les Parthes, qui est un mot étranger (Tac., Amm.) Peut-être corruption de perna; cf. R. G. Kent, Varro, de L. L., ad loc.

surgo : v. rego.

suriō, -Is, -Ire: être en chaleur. Se dit des mâles, par opposition à subō. Très rare (Apul., Arn.). De surus?

suriscula, -ae f.: sorte de petit vase, synonyme de gellunculus (v. gillō). Un exemple dans Pelag., Vit. patr. 5, 4, 67. Origine inconnue.

sūrsum (sūrsus et, avec assimilation de l'r, sūsum, attesté depuis Caton) adv.: vers le haut, en montant. De *subs + uorsum (cf. uortō, uertō); mais le second élément, n'apparaissant plus, a souvent été renforcé de uorsum, uersus par un pléonasme dont il y a de nom-

breux exemples; cf. all. heutzutage (heut de v. h. a. hiu tagu), fr. popul. au jour d'aujourd'hui, ital. con meco, etc. : sūsum uorsum, e. g. Cat., Agr. 33, 1. Forme avec deorsum un couple antithétique, employé proverbialement, e. g. Sén., Ep. 44, 4, omnia ista sursum deorsum fortuna uersauit. Ancien, usuel, classique. M. L. 8478. Dérivé : su(r)sālis (Orib.). Composé : dēsursum = ἄνωθεν (Conc., Rust.).

surus. -I (ū?, le texte d'Ennius est peu sûr) m. : pieu, piquet, Conservé seulement par P. F. 383, 11: surum dicebant, ex quo per deminutionem fit surculus. Ennius (A. 525): a unus surus surum ferret, tamen defendere possent »: cf. id. 51, 21 : crebrisuro apud Ennium (inc. 35) significat uallum crebris suris, i. e. palis, munitum. Remplacé par le diminutif :

surculus, -I m. (-lum n., Ven. Fort.) : rejeton, pousse, scion ; arbrisseau. Terme fréquent en agriculture et conservé en italien, M. L. 8473. Nombreux dérivés : surc(u)lo, -as: émonder, ébrancher; et aussi « embrocher » (Apic.); surcula: sorte de vigne (Plin. 14, 34); surcularis : qui produit des rejetons ; surcularius : planté d'arbrisseaux, s. ager, ou « qui vit sur les arbrisseaux ». s. cicada; surculosus, surculaceus : ligneux; cf. aussi surcellus (Apic., Plin. Val.), M. L. 8472; surculāmen (Gild. Chron.).

On rapproche véd. sváruh « long pieu planté en terre (pour le sacrifice) » et v. angl. sweor « poteau », v. h. a. swir e pieu ». Le radical aurait en latin le vocalisme zéro. V. surio?

süs, suis m. et f. (nom. suis dans Prudence; dat.-abl. pl. subus et suibus. Il y a peut-être eu aussi un génitif sueris, cf. bouerum dans Varron): 1º sanglier, laie; et porc, truie; 2º sorte de poisson dit aussi suillus d'après Isid., Or. 12, 6, 12 et 12, 2, 37, qui cite Dracontius, Laud. 1. 515 (cf. porcus marīnus). Terme générique. Ancien et classique, mais s'est trouvé en concurrence, d'une part, avec aper, d'autre part avec porcus, mots plus pleins et de déclinaison plus régulière, qui s'v sont substitués. M. L. 8479.

Dérivés et composés : sueris (genre?), cité par Varr., L. L. 5, 110, parmi les parties du porc : sueris u nomine eius; offula ab offa, minima suere; cl. aussi Plt. ap. Fest. 444, 32 (v. spectile), v. Heraeus, ALLG 14, 124; suile, -is: porcherie, conservé en logoudorien, M. L. 8438 b; suīnus (-a carō) (peut-être bret. souin, mais qui peut provenir de l'ags. svin); suillus (de *sui-no-lo-s), M. L. 8439, 8440, s. fungus et suillīnus (Cassiod., Greg. Tur.); sūculus, d'après porculus; sūcula: jeune truie, M. L. 8416, 8418 b; *suculāre, M. L. 8418; fr. souiller.

sucerda. -ae f. « stercus suillum ». P. F. 391, 4 (cf. muscerda); suc(c)īdia, -ae f. « quartier de porc salé »; cf. Varr., L. L. 5, 110 : succidia ab suibus caedendis; nam id pecus primum occidere coeperunt domini et, ut seruarent, sallere. Sans doute de *su-caedia; la graphie succīdia est due à l'influence de succīdo; subulcus: porcher (cf. bubulcus); suouetaurilia; M. L. 8492, *sŭtěgis.

Mot indo-européen désignant le porc sauvage (sanglier) ou domestique (porc ; cf. porcus) ; gr. δς, δός, (avec doublet σῦς), v. h. a. sū (truie), alb. θι, av. hū (génitif

singulier; lire huvo), pers. xūk et skr. sū-karah « pore. Il y a un u bref dans le nom gallois huch du c porce, de même que dans lat. sŭ-bulcus et gr. υ-φορδός « porcher l'ū du type sūs alternait donc avec ŭ, comme il arriva dans plusieurs mots surtout de caractère populaire; serait arbitraire de tirer tous les u des formes telles que suw"/os. Le lette a le dérivé suvens « porcelet C'est sur une forme pareille à lat. suinus, v. sl. spini « de porc », que reposent got. swein (neutre) « χοίρος et le synonyme v. sl. svonija. — A l'accusatif singulier le latin a fait suem d'après son usage de suivre pour ce cas l'analogie des formes autres que celle du nominatif (patrem, d'après patris, etc.); ce n'est pas ancien, car l'ombrien a acc. sg. sim « *sūm » (d'où acc. pl. sif « *sūs » de *sū-ns), de même que le grec a v.

sus : v. sub.

— 670 —

suscēnseő : v. cēnseő.

suscipio : v. capio.

suscito : v. cito sous cieo.

sūsinārius, -I m. : prunier (Orib.). Sans doute mot étranger, dérivé de *sūsina représenté par it. susina M. L. 8483.

suspicio (suspeicio dans le palimpseste du pro Font 5 Cic.). -onis f. : soupçon, suspicion; supposition (terme de rhétorique).

Dérivé : suspiciosus : le rapport avec suspicor est mis en valeur dans ce vers de Plt., Ps. 562 (sén jamb.), suspicio est mi nunc uos suspicarier; mais l'I de suspīcio fait difficulté. Peut-être y a-t-il un allongement comparable à celui qu'on a dans indago, ambages vis-à-vis de agō, adagium (?) vis-à-vis de aiō. contagio vis-à-vis de tango. Ancien, classique, usuel, Le fr. « soupçon » peut représenter suspicio ou suspectio. M. L. 8488; B. W. s. u.

suspirium : v. spīrō.

susque deque : v. sub.

sustento: v. sustineo, sous teneo.

susurrus, -I m. : bourdonnement, murmure, chuchotement. Attesté depuis Plaute, classique; à l'époque impériale, presque uniquement réservé à la langue poétique.

Dérivés et composés : susurrō, -ās, M. L. 8490 a, et īnsusurrō; susurrus, -a. -um (très tardif. Sid., Vulg.); susurro (-rio), -onis m. (id.), susurramen, susurratio (= ψιθυρισμός), -tor, -trīx, -tim, susurrium, tous rares et tardifs.

Mot expressif comme murmurillus que rapproche Plt., Ru. 1404. Le redoublement et la gémination de r sont deux traits caractéristiques. Le mot se rattache, du reste, à un groupe indo-européen : skr. svárati e il émet un son », lat. absurdus. - Cf. la remarque faite sur sonō.

suus, -a, -um : v. suī.

sybina, -ae f. (l. sibyna?) : -am appellant Illyri telum uenabuli simile. Ennius (A. 504) : « Illyrii restant sicis sybinisque fodantes », P. F. 453, 10. Mot illyrien. Le grec α σιδύνη (var. συδίνη), σιδύνης et σιγύνης, σιγύννης (cy-

priote selon Hérodote; macédonien, thrace ou scypriote selon d'autres). M. L. 8362 b. La graphie avec y est hellénisante.

sycophanta, -ae m. (sū-): sycophante. Emprunt fait gyuralie. Emprunt fait par la langue des comiques au gr. σῦχοφάντης; de là par 10 au gr. c sycophantor, -ārī; sycophantia, -tiōsē.

syllaba, -ae f.: syllabe. Emprunt, attesté des Plaute. agr. συλλαδή. De là : syllabātim (Cic.); syllabicē (Prisc.); agi. ayllabarit (Rufin.); ünisyllabus. Celtique : irl. sillab, hritt. sillaf.

symbola (sum-), -ae f. : écot, pique-nique. Emprunt de la langue des comiques à gr. συμδολή.

symbolus (-lum n.), -I m. : signe de reconnaissance Emprunt au gr. σύμβολος attesté des Plaute et Caton. Celtique : irl. symmul, mot d'Église.

Dérivé : symbolice (Gell.).

symphonia (simfonia, Ps.-Ap.), -ae f. : concert. symphonie; symphoniacus, -a, -um (-a herba « hannebane ». sorte de jusquiame, Ps.-Ap. 4, Pall., Vég.). Emprunts ου στ. συμφωνία, συμφωνιακός attestés depuis Cicéron. Sur le sens de symphonia, -nium (Ital.) « instrument de musique », v. Isid. 3, 22, 14 et Sofer, p. 91 sqq. M. L. 8495 symphonia et *sumponia, 8496.

synagoga, -ae f. : synagogue (Tert.). Emprunt au gr.

συναγωγή, répandu par la langue de l'Église. M. L. 8497 a (formes rares); irl. sinagoig.

syngrapha, -ae f.; syngraphus, -I m.: contrat écrit, traité. Emprunt au gr. συγγραφή, σύγγραφος (Plt.,

synodus. -î f. : confrérie, synode. Emprunt tardif au gr. σύνοδος répandu par la langue de l'Église. M. L. 8500; v. fr. sane?; irl. senod, britt. senedd.

Dérivés : sunodālis. -liter.

Syria, -ae f. : Syrie = gr. Συρία, nom d'une contrée d'Asie Mineure dont le nom et les adjectifs dérivés Suriacus. Syricus ont servi à désigner certains produits originaires et importés de ce pays, e. g. syrica mala (Colum., Plin.); syriaca (syrica) faba (Isid. 17, 7, 9; Sofer, p. 55); syriacī bouēs, cf. M. L. 8501-8503; de Surus provient got. Saur. 1

syringa (-gia, -giō), -ae f. (-gium n., Orib., Dynam.): 1º seringue: 2º fistule. Emprunt tardif fait sur l'accusatif de gr. σύριγξ. M. L. 8504. Panroman, sauf roumain, v. B. W. s. u.

Dérivés latinisés : syringiātus, -giōsus.

syrma, -ae f. : robe tragique. Adaptation populaire (Afran.) du gr. σύρμα, -ατος; it. sirima. M. L. 8505.